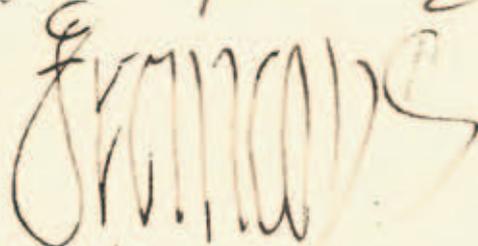


Thierry de MAIGRET

Commissaire Priseur

Monsieur le
 France
 de mon
 envoi
 et madame
 de
 de
 me
 a
 et
 et
 Je
 de
 mes



Bons
 parole
 My
 da

Thierry BODIN
 Expert

caroy juy ruyz a ma reue de parlem^{ts} vous
aur de vie part tenu ca man quel soit Henry et
stitue suuant mon vouloir et intention et quel ay
r fait come a briefe justice Et vous me ferez
a se et seruire tres agreable Et de un mon se a
pedent qui vous ait en sagave de saint german
Cayr a edm^{ur} p^{re} de fieur.

francoys

Robert

Thierry de MAIGRET

Commissaire Priseur



5, rue de Montholon - 75009 Paris - Tél. 01 44 83 95 20 - Fax 01 44 83 95 21

www.thierrydemaigret.com - contact@thierrydemaigret.com

Société de vente volontaire aux enchères publiques - Agrément n° 2002-280



LETTRES et MANUSCRITS AUTOGRAPHES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

HÔTEL DROUOT RICHELIEU - Salle 13

9, rue Douot - 75009 PARIS

Mercredi 15 Mai 2013 à 14 heures

Expert :

Thierry BODIN, Les Autographes

Syndicat Français des Experts Professionnels en Œuvres d'Art

45, rue de l'Abbé Grégoire 75006 Paris - Tél. : + 33 (0)1 45 48 25 31 - Fax : + 33 (0)1 45 48 92 67

E-mail : lesautographes@wanadoo.fr - <http://www.lesautographes.com>

Contact à l'Étude : Guillaume EUVRARD - geuvrard@tdemaigret.fr - Tél. : 01 44 83 95 20

DrouotLIVE



EXPOSITION PRIVÉE : chez l'expert, uniquement sur rendez-vous

EXPOSITIONS PUBLIQUES - HÔTEL DROUOT :

Mardi 14 mai 2013 de 11 heures à 18 heures - Mercredi 15 mai 2013 de 11 heures à midi

Téléphone pendant l'exposition et la vente : 01 48 00 20 13

et defficiet, en ma rouet de parlement pour l'ins plus grand
senecté. A ceste rone. Je vous prie et neantmoins
vous commande tresexpressment que surtoutment si le
plus tost que faire se pourra, vous l'acquiescentiez
a l'ay defficiency & enteynement. sans y faire aucun
diffuz ou difficulte. Sans ainsi l'ay ordonne et voulu
qu'il se face. Et adieu monsieur Le president qui
vous fait en sa garde. Espoyez d'heurant le
vostre
Jou de Jumeu.

Jean de Selve

DIVISION DU CATALOGUE

Archives historiques Jean de Selve	N ^{os} 1 à 156
Léon Bloy	N ^{os} 157 à 265
Autographes divers	N ^{os} 266 à 294

- Abréviations :**
L.A.S. ou P.A.S.
lettre ou pièce autographe signée
L.S. ou P.S.
lettre ou pièce signée
(texte d'une autre main ou dactylographié)
L.A. ou P.A.
lettre ou pièce autographe non signée

Obtelet
32

Importantes archives historiques inédites du Président Jean de SELVE

(1475-1529)

magistrat et diplomate.

Premier Président des Parlements de Rouen puis de Bordeaux,
Vice-Chancelier de Milan,
puis Premier Président du Parlement de Paris,
il fut chargé d'importantes missions diplomatiques
en Angleterre pour la négociation de la paix
et en Espagne pour la libération de François I^{er}.

La plupart des lettres ne portent pas de millésime,
nous avons cependant tenté de les dater le plus exactement possible.
Elles portent pour la plupart sur la marge de gauche des traces de couture.

1. **LOUIS XII** (1462-1515) Roi de France. 9 L.S. « Loys », décembre 1513-septembre 1514, la plupart au Président Jean de SELVE et aux autres ambassadeurs ; contresignées par Florimond ROBERTET ; 1 page in-fol. ou in-4 chaque, la 3^e de 2 pages in-fol., adresses. 20.000/25.000

IMPORTANT ENSEMBLE DE LETTRES SUR L'AMBASSADE AUPRÈS DE LA COUR D'HENRY VIII POUR NÉGOCIER LA PAIX AVEC L'ANGLETERRE. [Le Traité de Londres, signé le 7 août 1514, scella la paix entre les deux royaumes, après l'expédition anglaise de l'été 1513 qui avait pris Thérouanne et Tournai. Ses dispositions principales comportaient un engagement de paix pendant la vie des deux souverains, et jusqu'à un an après la mort de l'un d'entre eux ; la restitution à la France des villes de Thérouanne et Tournai ; le rétablissement des relations commerciales entre les deux pays. Le même jour fut signé un contrat de mariage entre Louis XII et la sœur d'Henry VIII, MARY TUDOR.] Certaines lettres s'adressent conjointement au Président de Selve (premier président au Parlement de Rouen) et aux autres émissaires, Pierre de LA GUICHE, le duc de LONGUEVILLE et le général des finances de Normandie Jacques HURAUULT.

Saint-Germain-en-Laye 5 décembre [1513]. Deux lettres adressées à Monseigneur de Duresme [Thomas RUTHALL, évêque de Durham] et à Monseigneur de Vincestre [Richard FOXE, évêque de Winchester], les ministres d'Henry VIII : « Jenvoye presentement par devers le Roy d'Angleterre mon bon frere cousin et compere les premier president de Normendye et Sr de La Guiche mon chambellan et bailly de Masconnoys [...] et leur ay ordonné vous dire et communiquer leur charge et commission, comme a celuy en qui jay toute confidence et que jay congneu desirer lentretenement de la bonne amytié et alliance qui est entre nous. A ceste cause je vous prie les ouyr et croire comme moy mesmes et leur faire et donner toute ladresse et assistance que vous pourrez pour l'expédition de leur charge »...

Paris 28 décembre [1513], « A Messrs les premier president de Normendye [SELVE], et de LA GUICHE bailly de Mascon mes ambassadeurs en Angleterre ». Il a su leur difficile traversée, et a hâte d'avoir des nouvelles du Roi d'Angleterre, « et principalement sa resolution tant sur les matieres secrettes que vous savez et desquelles Monsr de SUFFOLK par la luy estant pardeca que du fait de la veue pour selon cela me gouverner et conduire ». Il veut aussi savoir « ce quon vous aura respondu touchant les deux cens mille escutz que je demande en prest et sil me seront prestez ou non, car quant on ne me les voudroit prester il faudroit que je les trouvasse ailleurs »... Quant au Pape [LÉON X], « je scay bien ce que le traicté contient pour le fait de Millan », mais Louis XII se plaint des manœuvres de l'ambassadeur du Pape, sous influence espagnole, qui « fait journellement tresmauvaiz office portant de tresmauvaises parolles de lamytié et alliance qui est entre ledit Roy d'Angleterre et moy », et demande que Henry VIII écrive de son côté au Pape ou à son ambassadeur à Rome. Il a su par le duc d'York « lacouschement de la Royne [CATHERINE D'ARAGON a accouché d'un fils mort-né] ma bonne seur et de ce qui est advenu en icelluy dont il me desplaist », et prie d'aller trouver Henry VIII « et de par moy et en mon nom vous en condolez ainsi quasi le cas me fust advenu »...

.../...

Saint-Germain-en-Laye 28 juillet, au Président de Selva [SELVE]. Le Roi a vu ce que le président lui a écrit avec le double de son sauf-conduit, « et pource que vous avez avant vostre partement dicy entendu bien au long mon vouloyr et intencion sur toutes choses je ne sauroys pour consequence vous dire rien fors que des ce que vous serez arrivé en Angleterre, et que vous aurez parlé et communiqué avecques messieurs de Longueville et general de Normandie, et pareillement avecques les gens du conseil du Roy d'Angleterre, vous mettez paine de me faire savoyr de voz nouvelles et ce qui sera survenu »...

4 août, au Premier Président de Rouen [SELVE]. Il n'a pas eu de nouvelles de l'arrivée du Président à Londres, et il écrit séparément aux deux autres émissaires. « Je mattens que de ceste heure vous avez longuement et par plusieurs foiz devisé ensemble des matieres, et que bien tost vous men escriprez la resolucion et conclusion que vous aurez prinse sur icelle. Et pource [...] que ladite conclusion prise et la paix et mariage faitz et fianssailles par parolles de present il sera requis que ledit Sieur de Longueville viegne pour me dire par le menu tout ce qui aura esté fait, et ce qui reste encores a faire, et pareillement quil fault aussi que ledit general sen viegne pour besoigner au fait de mes finances [...] je vous prie prendre et accepter la charge de demourer par dela pour respondre et satisfaire a ce qui y pourra survenir »...

11 août, « A mon cousin le duc de LONGUEVILLE et a messrs les president de Selva [SELVE] et general de Normendye [Jacques HURAUULT] ». Il leur envoie Jehan de PARIS « pour les causes quil vous dira desquelles vous le croyez comme moymesme »...

13 août, « A mon cousin le duc de LONGUEVILLE et a messrs les premier president de Rouen [SELVE] et general de Normendye [Jacques HURAUULT] ». Il envoie à leur demande « quelque gentilhomme pour resider alentour du Roy d'Angleterre en vostre absence », et dépêche le Sieur de MARIGNY, bailli de Senlis, à qui ils diront « ce quil aura a faire et comme il aura a soy guider et conduire »...

17 août, « A mon cousin le duc de LONGUEVILLE et a messrs les president de Selva [SELVE] et General de Normendye [Jacques HURAUULT] ». « Je vous envoie le tailleur de ma femme que Dieu pardoint [...] auquel vous direz et ordonnerez ce quil aura a faire, et ladresserez a Marigny ou ailleurs ainsi que vous verrez quil sera requiz pour le myeux »...

Au Tilhart près Beauvais 23 septembre (la lettre est écrite par Florimond ROBERTET), au Président de Selva [SELVE]. Il le prie de se rendre aussitôt auprès de lui « pour ce que je pourray avoir abesongner de vous a mon arrivée a Abbeville » [pour épouser Mary Tudor le 9 octobre]...

ON JOINT UN IMPORTANT DOSSIER SUR CETTE AMBASSADE :

* 3 L.A.S. d'Étienne PONCHER (1446-1524, évêque de Paris et garde des sceaux), Paris 28 et 29 décembre [1513] et Saint-Germain 5 août [1514], longues lettres d'instructions au Président de Selve (6 pages in-fol., adresses, plus minute de réponse) ;

* manuscrit en latin des PROCURATIONS au nom de Louis XII pour le traité et le paiement d'un million d'écus au Roi d'Angleterre pour obtenir la main de MARY TUDOR, sœur de Henry VIII (cahier petit in-fol. de 20 pages) ;

* lettre chiffrée du 29 mars 1514, signée par ROBERTET de son paraphe (2 p. in-fol.), avec sa transcription : instructions du Roi pour la négociation du traité, notamment au sujet de l'Écosse (plus la copie d'une autre lettre d'instruction) ;

* projet de protocole d'accord pour le traité rédigé par Étienne PONCHER en français et latin (1 page et quart in-fol.) ;

* « Instructions au duc d'ALBANYE mon cousin pour le Royaume d'Escosse » (2 pages et edmie in-fol.) ;

* minute corrigée d'harangue à Henry VIII et la Reine par Jean de Selve (2 p. in-fol. en latin) ;

* 5 L.A.S. ou L.S. adressées au Président de SELVE, août-septembre 1514 : Louis d'HALLEWIN, gouverneur de Picardie (Montreuil 24 juillet) ; LABATYE (28 août, longue lettre sur l'Écosse) ; Valeran de MARIGNY (2 lettres de Londres, 29 août et mardi, sur le départ du duc de Longueville, et les habits pour la Reine) ; François de BORDEAUX (Beauvais 21 septembre, au sujet de l'Écosse et du duc d'Albany) ;

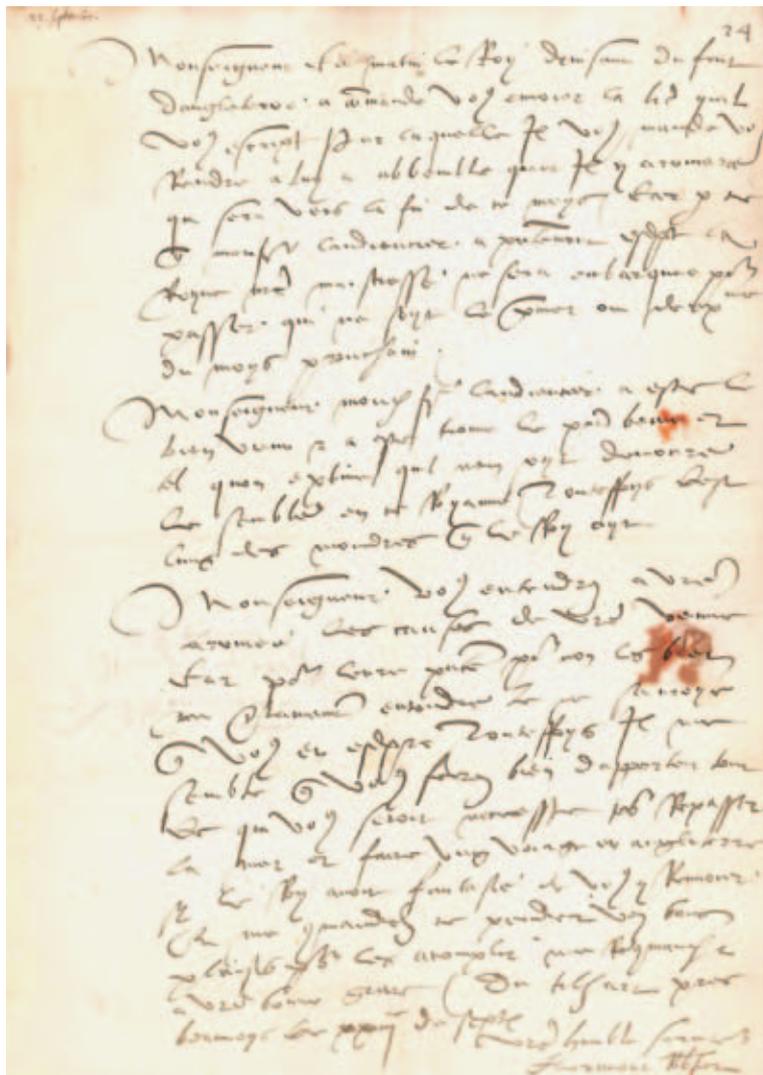
* une généalogie manuscrite faite par un Anglais, depuis le Roi de France Charles V jusqu'à Louis XI et Henry VIII.

Monsr le president Jouvea que vnced se nat en nouuelle de de aruue a
 Londres. Je ne vous escriptz ensemblement Et me suent quel fault que Je
 face Responce particuliere a mon cousin. monsr. de longueulle et au gual
 de normandre suet qulz. mont deovent e script en vous attendant
 Mais Je maectent que de ceste heuve vous auez longuement et par plusieurs
 foiz. deuse ensemble de d. manes et que bien tost vous m'escriptez la
 Resolucion. et conclusion. que vous auez prise sur telles
 Et pouce. monsr. le president. que la conclusion prise. et la paye de
 mariage faitz et fraussalles par paroles de pnt. Je sa se que les
 fr. de longueulle. diegne pou. me dire par le. menu tout et qui auo est
 fait et ce qui reste auoed a faire Et paroillement. quel fault. aussi le loz
 gual sen diegne po la pignie au fait de mes finan. tant po le fr. de c
 amec. que pour la pugnue Je vous prie prendre et accepter la charge
 de demoues par de la po. Responde et satisfaire a ce qui y pouca suouenir
 Et maduote de ce fr. George et cougn. stuz. et sic necesse. pour le suid
 seue que vous saurez. bien faire. Par laque. trop. meulle. vous donnez ceste
 pame. Et y enuoie. quelque. autre. qui se. trouuoit. nouueu. et qui noutroie
 Les. maneres. come. vous. feuez. Idarquo. Je. vous. prie. de. techief. ne. faire
 auene. difficulte. de. demoues. et. ce. pouz. et. prupuz. moy. de. voz. mouue
 et. ce. qui. suouendra. Et. vous. me. feuez. plaisir. et. suer. en. ce. faitz
 Et. adieu. monsr. le. president. qui. vous. au. en. sa. gard. George. de
 Saint. germain. Le. m. Jour. d'auit

Longueulle

Tablet

vertical text on the left margin



2

2. **Florimond ROBERTET** (1458-1527) homme d'État, trésorier de France. 6 L.A.S. « Florimont Robertet » (une « Robertet »), décembre [1513]-septembre [1514], à Jean de SELVE, Premier Président de Normandie, les deux premières également à Pierre de LA GUICHE, ambassadeurs en Angleterre ; 9 pages in-4 ou in-fol., adresses (une avec sceau sous papier). 3.000/4.000

IMPORTANTES LETTRES SUR LA NÉGOCIATION DU TRAITÉ DE PAIX AVEC L'ANGLETERRE.

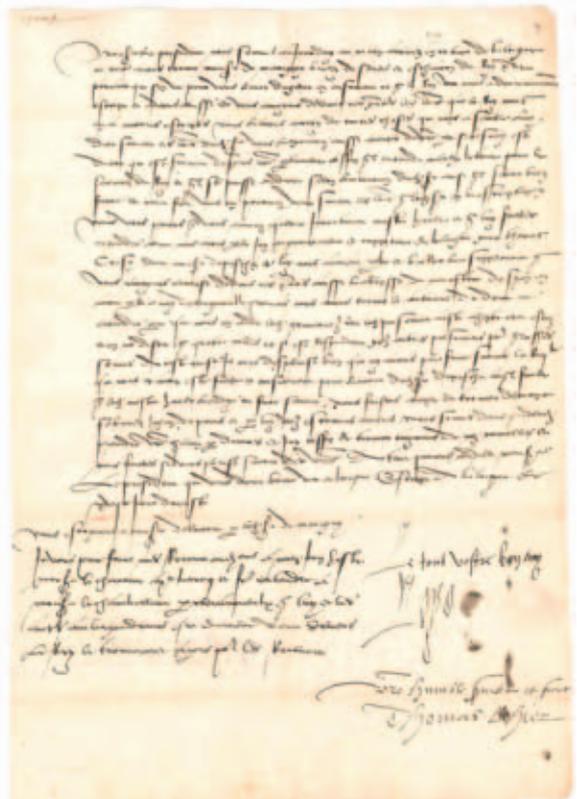
Paris 18 décembre [1513]. Après les nouvelles reçues de Rome et d'Espagne, il importe de demander à Henry VIII d'écrire à son ambassadeur à Rome de « remonstrer a nostre saint père la bonne amytié et fraternelle intelligence qui est entre luy et le Roy » ; il faut combattre les fausses rumeurs propagées par l'ambassadeur du Pape [LÉON X], au sujet de Milan, et conclure rapidement en ce qui concerne l'Italie. Il évoque l'accouchement de la Reine d'Angleterre [CATHERINE D'ARAGON] d'un fils qui « navoit vescu que deux heures »... 22 décembre. Il les presse de faire diligence... « sy on vous parle du fait d'Escosse vous en avez article expres en vos instructions »...

Saint-Germain 29 juillet [1514], réclamant l'envoi régulier et rapide des nouvelles. 4 août. Selve va trouver à Londres le duc de LONGUEVILLE, à qui il devra « expliquer et faire entendre bien au long la resolution que vous aurez prise sur les matieres »... 11 août. Le Roi va envoyer MARGNY en Angleterre. *Du Tilbart près Beauvais 23 septembre*. Le Roi ordonne à Selve de le rejoindre à Abbeville à la fin du mois : « vous ferez bien d'apporter tout ce qui vous seroit necessaire pour repasser la mer et faire ung voiage en Angleterre sy le Roy avoit fantasie de vous y renvoyer ». « La Royne nostre maistresse » [MARY TUDOR] embarquera pour passer le 1^{er} ou 2 octobre.

3. **Thomas BOHIER** (1465-1524) chambellan et secrétaire des finances de François I^{er}, lieutenant général et trésorier général des guerres en Italie. L.A.S. et 4 L.S. avec compliments autographes « Vre humble serviteur et frere Thomas Bohier », juillet-septembre [1514], au Premier Président de Normandie Jean de SELVE, ambassadeur en Angleterre ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses. 1.000/1.200



3



5

Wesmoustier près Londres [Westminster] 21 juillet, au sujet des sauf-conduits et chevaux pour la venue de Selve, son logement... Rochester 15 août. Avec le duc de LONGUEVILLE, ils espèrent dîner le lendemain à Canterbury et être au soir à Douvres pour embarquer vers Boulogne... Montreuil 18 août. Il a fait ses recommandations au duc de Longueville « qui en a esté bien aise ». Son paquet de Greenwich a été porté à Rouen... Étampes 28 août. Il évoque le jour des fiançailles à Greenwich, et le prochain départ de Selve pour la France. Beauvais 23 septembre. Le Roi doit arriver demain à dîner ; il lui envoie les copies (jointes) des lettres du Roi et de la Reine d'ÉCOSSE Jacques IV et Margaret.

4. **Antoine de Motier de LA FAYETTE** (1474-1531) gouverneur de Boulogne et grand-maître de l'artillerie. L.S. avec compliment autographe « Vre meilleur cousin serviteur et amy Fayette », Boulogne 14 août [1514], au général de Normandie [Jacques HURAUULT] ; 1 page in-fol., adresse avec sceau sous papier. 500/700

APRÈS LA SIGNATURE DU TRAITÉ DE LONDRES. Il a reçu son paquet avec les lettres du duc de Longueville et du premier président qu'il a fait aussitôt « courir au Roy mais de faire cryer la paix je neusse ozé faire sans son commandement lequel jespere avoir dedans demain ou le jour de vostre arrivée la ou je mettray peine de vous reveiller a coups de canon »...

5. **Louis I d'ORLÉANS duc de LONGUEVILLE** (1480-1516) Grand Chambellan de France. 4 L.S. avec compliments autographes « Le tout vostre bon amy Loys », cosignées par le chambellan Thomas BOHIER avec compliments autographes « Vre humble serviteur et frere Thomas Bohier » (dont une écrite par lui), 16-20 août [1514], au Premier Président Jean de SELVE ; 7 pages in-fol. ou in-4, adresses. 1.000/1.200

LETTRES DES SIGNATAIRES DU TRAITÉ DE LONDRES (7 août 1514) sur leur retour en France. [C'est le duc de Longueville, prisonnier en Angleterre, qui a particulièrement négocié le mariage de Louis XII avec Mary Tudor.]

Canterbury 16 août. Ils transmettent des lettres du Roi, et évoquent le prochain retour de Selve en France après l'arrivée à Londres de Marigny, à qui il devra donner les meilleurs conseils. « Le Roy demande le double des chappitres de la paix, et [...] le double du traicté de mariage et de l'obligation »...

Boulogne 17 août. Ils viennent d'arriver à Boulogne, où ils ont trouvé le S. de MARIGNY, bailli de Senlis, qui se rend près de Selve. Ils évoquent diverses affaires, dont une concernant l'abbesse du monastère de Syon...

Montreuil 18 août. Ils ont trouvé à Montreuil Jehan de PARIS, valet de chambre du Roi, qui se rend près de Selve avec les instructions du Roi.

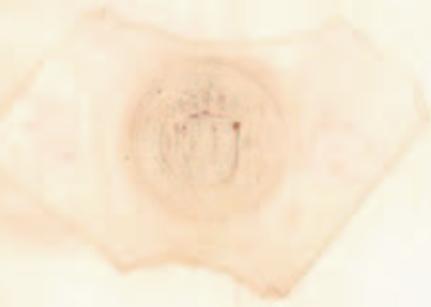
Lincieu (?) entre Abbeville et Beauvais 20 août. Ils parlent des lettres reçues du Roi, notamment de l'envoi en Angleterre du « tailleur de la feue Royne » [Anne de Bretagne] qui va « faire les habillemens de la Royne [MARY TUDOR], a la facon de ce Royaume », et de la situation en Écosse...

26. août 1514.

Treshault et trespuissant prince. Vre trescher et tresame frere cousin et bon compere, trescordialement a vous nous recomandons. Vre ambassadeur a parit vers nous. Le president de vre court de parlement a Rouen. sen retourne presentement pardevers vous. Et pource que vous saura bien aulong dire et raconter de noz bonnes nouvelles, sante estat et bonne prosperite. Nous delaissons de vous faire en cestes aucun narre, fors que vous voullons bien advertir Treshault et trespuissant prince, nostre trescher et tresame frere cousin et bon compere, que ledit president s'est bien saignement et prudemment regy et conduit pardeca, en tous les affaires dentre nous, de sorte que nous nous tenons trescontens de luy. Ainsi que savez vous. En Treshault et trespuissant prince. Vre trescher et tresame frere cousin et bon compere. Vous ait en sa treschambre et digne garde. Escript en nre chancellerie de Guyffort. Le 26. jour d'aoust l'an 1514.

200.

Vre loyal frere cousin et bon compere
H. MEAUTISART

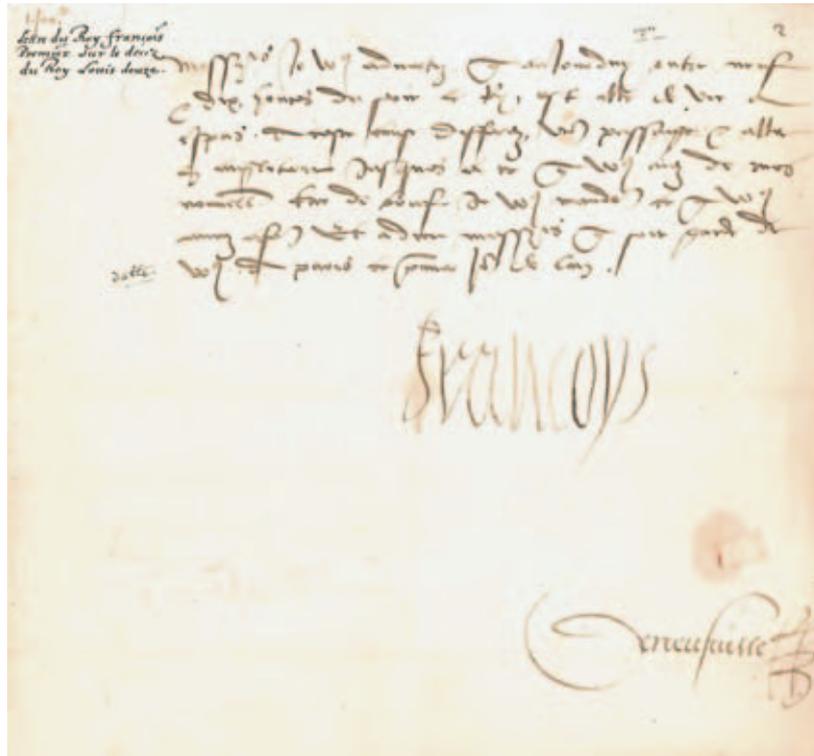


de Meautisart

6. HENRY VIII (1491-1547) Roi d'Angleterre. L.S. avec compliment autographe « Vre loyal frer cousin et bon compere Henry », Manoir de Guyffort 25 août 1514, au « Roy Loys de France » [LOUIS XII] ; contresignée par MEAUTISART ; 1 page in-plano, adresse, beau sceau aux armes sous papier (petites fentes aux plis). 5.000/6.000

TRÈS BELLE LETTRE APRÈS LA SIGNATURE DU TRAITÉ DE PAIX DE LONDRES, NÉGOCIÉ PAR JEAN DE SELVE. [Le Traité de Londres, signé le 7 août 1514, scella la paix entre les deux royaumes ; le même jour fut signé un contrat de mariage entre Louis XII et la sœur d'Henry VIII, Mary Tudor.]

« Treshault et trespuissant prince, nostre trescher et tresame frere cousin et bon compere, trescordialement a vous nous recomandons vostre ambassadeur apres vers nous, le president de vostre court de parlement a Rouen [Jean de SELVE] sen retourne presentement pardevers vous, et pource quil vous saura bien aulong dire et raconter de noz bonnes nouvelles, sante estat et bonne prosperite. Nous delaissons de vous faire en cestes aucun narre, fors que vous voullons bien advertir Treshault et trespuissant prince, nostre trescher et tresame frere cousin et bon compere, que ledit president s'est bien saignement et prudemment regy et conduit pardeca, en tous les affaires dentre nous, de sorte que nous nous tenons trescontens de luy »...



7. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547) Roi de France. 11 L.S. « Francoys », janvier-avril [1515], à Jean de SELVE, Premier Président de Rouen puis de Bordeaux, et Pierre de LA GUICHE, bailli de Mâcon, ambassadeurs en Angleterre ; contresignées par Nicolas de NEUFVILLE (2) ou Florimond ROBERTET (9) ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses. 25.000/30.000

IMPORTANTE CORRESPONDANCE AUX AMBASSADEURS EN ANGLETERRE, SUR LA MORT DE LOUIS XII, SON AVÈNEMENT AU TRÔNE, ET LA NÉGOCIATION DU TRAITÉ DE WESTMINSTER (5 avril 1515), RENOUELANT LA PAIX ET L'ALLIANCE ENTRE LA FRANCE AVEC L'ANGLETERRE. NOUS AVONS LÀ LES TOUTES PREMIÈRES SIGNATURES ROYALES DE FRANÇOIS I^{er}.

Paris 1^{er} janvier. « Je vous advertiz que aujourduy, entre neuf et dix heures du soir le Roy [LOUIS XII] est allé de vie a trespas. A ceste cause differez vostre passaige pour aller en Angleterre jusques a ce que vous avez de mes nouvelles. Car de brief je vous manderay ce que vous aurez a faire »...

2 janvier. Il écrit au Roi d'Angleterre une lettre à lui remettre « avecques les meilleures et plus honnestes parolles que vous adviserez et men faites avoir response le plus tostz que faire se pourra affin que selon ladite response jadvice ce quil sera de faire »... COPIE JOINTE de la lettre de François I^{er} à HENRY VIII lui annonçant la mort de Louis XII.

9 janvier. Cela fait huit jours que les ambassadeurs sont passés en Angleterre « pour parfaire le voiage et charge que le feu Roy que Dieu pardoint vous avoit ordonné », et il attend des nouvelles de la réaction d'Henry VIII à la mort de Louis XII. « Si on vous parle de la Royne [MARY TUDOR, épouse de Louis XII] seur dudit Roy d'Angleterre vous respondrez a ceulx qui vous en parleront que jusques icy jay mis paine de la consoler honorer et traicter le mieulx que possible ma esté et feray tant que je vivray, car elle la merité et merite, et davantaige pour honneur dudit feu Roy qui lavoit espousée et dudit Roy d'Angleterre de qui elle est seur. Je voudrois et desire non seulement faire pour elle tout ce qui est requis pour la conservacion de ses droiz mais plus avant beaucoup »...

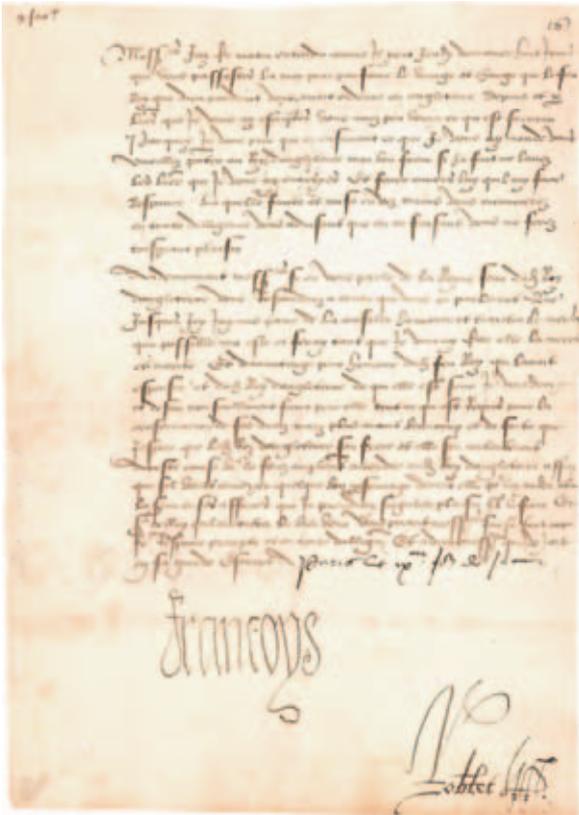
15 janvier. Il a reçu leurs lettres ; il attend avec impatience la réponse d'Henry VIII à sa lettre...

Lagny sur Marne 20 janvier. Il a vu la réponse du Roy d'Angleterre qui a « depeché le duc de Suffort [Charles duc de SUFFOLK] le doyen de Winnesore [Nicholas WEST, doyen de Windsor] et le debites de Calays [Richard WINGFIELD, Lord Deputy of Calais] pour venyr devers moy ». Il envoie au devant d'eux le Seigneur de BONNYVET pour « les conduire et amener quelque part que je soye ». Il ordonne à La Guiche de prendre congé et de venir vers lui, et au Président de rester.

Paris 16 mars. « Pource que je desire que les matieres pour lesquelles vous estes pardela preignent fin et quon les abrege, je vous envoie [...] instructions et pouvoirs pour besongner traicter et conclure avecques le Roy d'Angleterre ou ses commis et deputez paix amytié et alliance »...

22 mars. LONGUES INSTRUCTIONS. Il a vu, par leurs lettres de Westminster, tout ce qu'ils ont fait et négocié avec le Roi et ses députés, et répond en détail sur divers points. HENRY VIII ayant « desir davoit amytié et alliance avecques moy sur tous autres princes et que luy et moy qui sommes puissans Roys et jeunes de age faisons bien de penser avecques qui nous prendrons alliance », il répond qu'il veut « son amytié et alliance plus que mille autres », et veut la

.../...



traiter et conclure... Quant au délai de 16 ou 17 ans prévu par le traité signé par Louis XII, il ne concerne que le paiement total de la somme prévue, et ce ne serait alors qu'une trêve, et non un traité de paix et d'amitié qui doit être faite « de sorte quelle puisse durer non seulement temps preficé et lymité, mais pour le moins noz vies durant et ung an apres le trespas du premier decedant »... Ils doivent travailler à diminuer et rabattre une partie de la somme prévue... Il insiste sur la nécessité de restituer Tournai à la France... Quant à l'Écosse, il rappelle la « paix amytié et estroicte alliance » entre les Rois d'Écosse et ceux de France : « Il fault bien quon entende que moy qui suis nouvellement venu a la couronne ne me puis honnestement ne facilement despartyr des anciennes amytiéz et alliances dudit Royaume » ; il ne s'agit pas de faire la guerre, mais d'aider et favoriser ses alliés d'Écosse dans la défense de leurs états... Il approuve l'ajout d'articles « faisant mention de la seureté et bien des marchans et marchandises de noz Royaumes »... Il évoque ensuite la prochaine conclusion de la paix avec l'Archiduc prince de Castille [CHARLES QUINT] et son mariage avec « ma belle seur Madame Renée »... Etc.

29 mars. Il accepte de signer le traité pour une durée de dix-sept années. Il exige la restitution immédiate de Tournai, et si besoin est contre la somme de 200.000 écus. Il faut que les Roi et Royaume d'Écosse soient nommés au traité, comme ils l'ont toujours été aux traités signés par ses prédécesseurs, en vertu de l'amitié et bonne alliance unissant « depuis neuf cens ans » les deux royaumes. Il évoque ensuite le prochain retour de la Reine MARIE en Angleterre, et le renvoi en Écosse d'un navire...

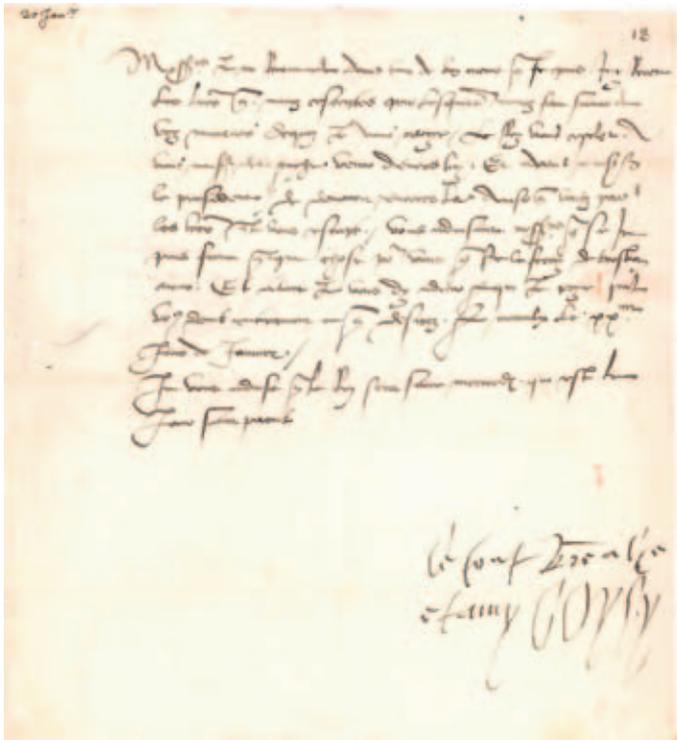
3 avril. Longues explications sur le voyage en Écosse du duc d'ALBANY [John STUART], rappelé par les Écossais « pour y exercer la Regence et gouvernacion »... Il insiste à nouveau sur la « comprehension audit traicté de paix et amytié des Roy et Royaume d'Escosse », sur la restitution de Tournai à la France, et parle encore du retour de la Reine MARIE, et d'un incident concernant l'arrestation d'un courrier d'Angleterre...

5 avril. Le duc de SUFFOLK et les députés l'ont assuré « que le Roy d'Angleterre leur maistre estoit content de traicter paix et amytié avecques moy pour noz vies et que les Escossoys y seroient compris en la forme et manière quilz estoient au traicté qui fut fait avecques le feu Roy ». Suit une longue explication sur l'Écosse : l'arrivée du duc d'ALBANY en Écosse pourrait être cause de la rupture du traité ; Henry VIII prévoit un délai de trois mois pour que les Écossais viennent dans le traité, « durant lesquelz ledit Roy d'Angleterre promettra ne faire la guerre en Escosse par mer ne par terre ne donner aydes ne secours a la Roynie sa seur [MARGARET] directement ne indirectement, et de ma part que je pourray envoyer audit Royaume d'Escosse tel personnaige que bon me semblera, autre que ledit duc d'Albany, pour consoler les Escossoys et affin quilz ne pensent que je les vueille habandonner et pour mettre la paix entre eulx et les Angloys »... Etc.

11 avril. Il se réjouit que « vous avez conclud paix et alliance avecques les depputez du Roy d'Angleterre pour la vie de luy et de moy, et que combien que on vous eust fait plusieurs grandes difficultez pour la comprehension des Escossoys que ce neantmoins ils y avoient esté compris », et qu'ils doivent aller lundi « pardevers ledit Roy d'Angleterre pour luy veoir jurer ladite paix et alliance et aussi la jurer pour moy et en mon nom ». Il en demande l'envoi pour la faire publier. Il pense que c'est par oubli que « le prince de Castille archiduc d'Autriche » [futur CHARLES QUINT] n'y est pas nommé, et aimerait que son nom soit ajouté, car « jay fait et traicte amytié avecques luy et alliance de mariage »... La Reine MARIE partira bientôt « honnorablement accompagnée et de princes et de princesses »...

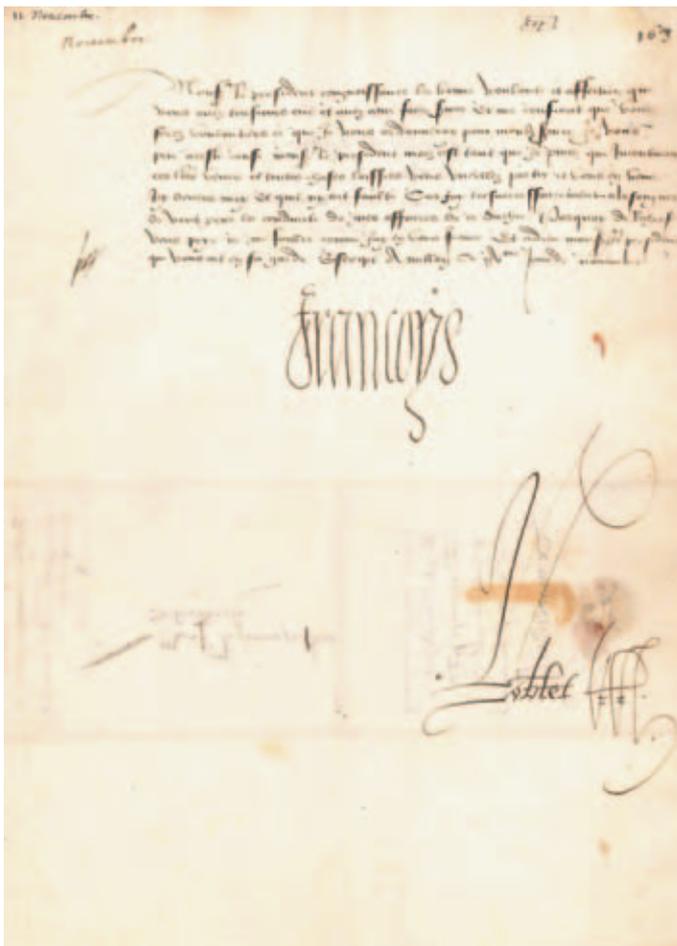
ON JOINT 11 lettres, la plupart L.A.S., adressées aux ambassadeurs, et concernant les négociations :

- * lettre chiffrée (1 p. petit in-4) ;
- * Jehan de SERRE (conseiller au Parlement de Rouen) : 3 L.A.S., Paris 7, 16 et 20 janvier (8 p. in-fol.), sur la mort de Louis XII, les débuts du règne de FRANÇOIS 1^{er}, son départ pour Reims, etc. ;
- * Étienne PONCHER (évêque de Paris et garde des sceaux) : L.A.S., Paris 9 janvier (1 page et demie in-fol.), sur le trépas du feu Roi et les premiers jours du règne de François 1^{er} ;
- * Florimond ROBERTET (trésorier de France) : 4 L.A.S., Paris 16 janvier, 21 et 19 mars, et 3 avril (5 p. in-fol.), instructions pour la négociation du traité ;
- * Macé de VILLEBRESME (diplomate et poète) : L.A.S., Paris 3 mars (1 p in-fol.) contant son entrevue avec le Roi à qui il a remis les lettres des ambassadeurs ;
- * Antoine DUPRAT (chancelier) : L.A.S., Paris 16 mars (1 p. in-4), sur l'envoi des pouvoirs pour signer la paix.



8. **Artus GOUFFIER, seigneur de BOISY** (1474-1519) gouverneur puis conseiller de François I^{er}, Grand Maître de France. L.S. avec compliment autographe « le tout vre alyé et amy Boisy », Meaux 20 janvier [1515], à Pierre de LA GUICHE et au Premier Président de Rouen Jean de SELVE, ambassadeurs en Angleterre ; 1 page in-4, adresse. 1.000/1.200

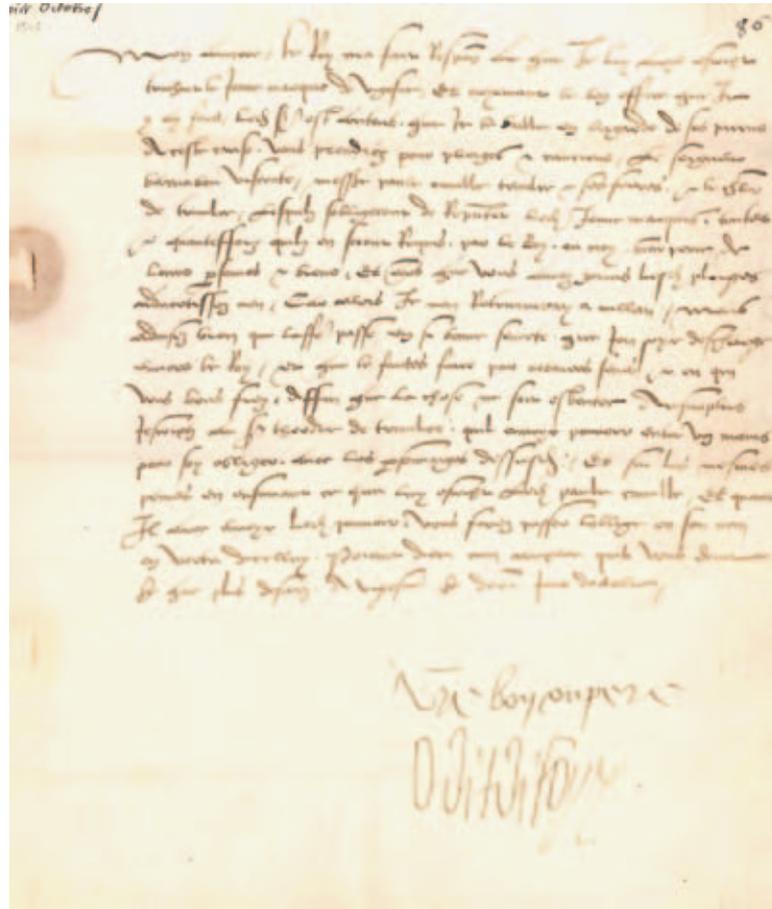
SACRE DE FRANÇOIS I^{er}. Il les remercie de leurs nouvelles. Le Roi désire que La Guiche vienne devers lui, et que Selve demeure en Angleterre. Il ajoute : « Je vous advise que le Roy sera sacré mercredy [25], qui est le jour Saint Paoul ».



9. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). L.S. « Francoys », Milan 15 novembre [1515], au Premier Président de Bordeaux, Jean de SELVE ; contresignée par Florimond ROBERTET ; 1 page in-fol., adresse. 1.200/1.500

DEUX MOIS APRÈS LA VICTOIRE DE MARGNAN ET LA RECONQUÊTE DU MILANAIS, LE ROI APPELLE JEAN DE SELVE À MILAN.

« Monsr le président congnoissant la bonne volonté et affection que vous avez tousjours eue et avez a me faire service et me confiant que vous ferez volontiers ce que je vous ordonneray pour mondit service, je vous prie aceste cause [...] que incontinent ces lettres veues et toutes choses laissées vous vueillez partir et vous en venez icy devers moy et quil ny ait faulte. Car jay tresnecessairement a besongner de vous pour la conduite de mes affaires de ce duché »...



10. **Odet de Foix, seigneur de LAUTREC** (1485-1528) général de l'armée du Roi en Italie, gouverneur du duché de Milan ; maréchal de France. 19 L.S. avec compliments autographes « Vre bon conperne Odet de Foix » (avec qqs variantes), [1515-1520], à Jean de SELVE, Premier Président de la cour de Parlement à Bordeaux [puis Paris] et Vice-Chancelier de Milan ; 22 pages in-4 ou in-fol., adresses, qqs sceaux aux armes sous papier. 7.000/8.000

IMPORTANTE ET TRÈS INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE SUR LES AFFAIRES DE MILAN.

Vigesve [Vigevano] 31 octobre [1515], au sujet des otages pour garantir le paiement de la rançon de guerre due par le Milanais. Lautrec laisse le jeune marquis de Vigesve à la garde de ses parents ; « vous prendrez pour pleiges et cautions, le seigneur Barnabon VISCONTI, messire Paule Camille TRIVULCE et ses freres, et le chevalier de Trivulce, lesquelz sobligeront de représenter ledit jeune marquis toute et quanteffoiz quilz en seront requis par le Roy ou moy, sur peine de leurs personnes et biens » ; il charge Selve de prendre ces otages sans éventer l'affaire et « en si bonne seureté que jen soys deschargé envers le Roy » ; après quoi, il reviendra à Milan...

1517. *Rouen 6 août*. Il évoque d'abord la prise de possession par le cardinal de MEDICIS de « labbaye de Cherval » [Chiaravalle à Milan] ; puis il parle du « fait des rebelles » dont il faut aviser promptement le Sgr « Galias VISCONTI », pour qu'en « bon subject et serviteur du Roy » il règle cette affaire, « et au regard de ses beaux filz lon les tanctera si bien quilz se devront contenter »... *Rouville 29 août-2 septembre*. Le Roi envoie Gilbert TARRIEL à Milan pour exercer l'office de contrôleur général des finances, et Berthelemy FERRIER comme président des intrades extraordinaires de Milan... *Gambelot 20 septembre*, pour faire publier des lettres patentes, sauf l'article des lettres de blâme touchant les capitainats... *Paris 26 septembre*, au sujet de la demande de grâce pour Jérôme MORON, qui est examinée par Villeroy ; quant au problème du taillon, sans avoir vu la réponse du maréchal de Trivulce et du général de Milan, « tant y a que combien que ce Royaume ayt soutenu et souffert de merveilles et insupportables charges et telles quil seroit impossible den plus soutenir leffectz sil nestoit secouru et aidé du duché de Millan mesmement a paier les Suisses ». Il va demander au chancelier de renvoyer Philippe Desse à Pavie « affin que acause de son absence luniversité ne aille en decadence et ruyne ». Le Roi a réservé l'évêché de Luçon pour le frère de Selve... *Argentan 5 octobre*. Sur l'affaire de Jehan Paule de Laude, secrétaire de l'Empereur, du prisonnier de Monssaurque, du référendaire de Parme ; puis sur l'affaire de « Mendrix et Valerne que les ambassadeurs des Lignes ont mis entre les mains de GRANGIS jusques ace quil ait esté congnu du droict quilz prentendent sur lesdits lieux [...] ledit Grangis a esté sur iceulx lieux ou il a prins le serment de fidelité et mis officiers au nom du Roy »...

.../...

1518. *Grenoble 3 mars*. « Le Roy ma escript comme les ambassadeurs qu'il tient aupres de monsr le marquis de BRANDEBOURG luy ont fait scavoir quilz ont bien besongné avec ledit marquis tant pour luy que pour son frere monsr de Magnum en manière quilz se sont declairez pour le Roy [...] et que au regard de messgrs les conte Palatin et archevesque de Treves ilz se sont pareillement declairez »... Il reçoit la nouvelle que « la Roïne [CLAUDE] acouscha jeudy dernier a sept heures du matin dun beau filz [FRANÇOIS duc de Bretagne] qui sont aussi tresbonnes nouvelles »... *Grenoble 3 avril*, au sujet des « potestats de la duché Millan [...] il y a long temps que lon ma resmontré que lesdits potestats ne faisoient point leur devoir touchant les choses criminelles et que la justice nestoit point bien administrée », et Lautrec leur avait demandé de l'avertir « de toutes les choses criminelles qui viendroient pardevant eulx avant que proceder a sentence », afin d'en délibérer avec Philippe Visonti, le Potestat de Vareys et Berthelemy Ferrier... *Suze 10 avril*, rappelant et commentant son ordonnance « a tous les potestatz du duché de Millan, ace quilz eussent a me faire entendre toutes les querelles criminelles qui viendroient pardevant eulx, et ne proceder a condempnacion, ni absolucion, sans men advertir »...

1520. *Cognac 3 mars*. « Le Roy a donné au Cappitaine MAZIN, les terres et seigneuries de saint Bassan, Tryol, Salvarolle, et fiezf en Cremonnoys, pour en joyr par luy, et ses successeurs masles »... [Les adressese des lettres suivantes portent les titres de « premier president de Paris vicechancelier de Millan ».] *Angoulême 13 mars*, au sujet des lettres octroyées par le Roi au capitaine de SAINTE-COLOMBE qui est sénateur, afin que « la maison dont il est ne demeure ruynes, affolle et deshonnor »... *Angoulême 18 mars*, au sujet de l'entérinement des lettres du don par le Roi à l'écuyer FRANCISQUE du lieu de PONTRESME [Pontremoli] et ses appartenances.... *Sainte-Catherine de Fierbois 28 mars*. Il a parlé longuement au Roi et à Madame des affaires de par-delà et leur a « bien fait entendre comment les choses sont passées jusques icy », des charges confiées à l'évêque de Tarbes [Menald de MARTORY] sur lesquelles ils demandent information ; il lui parlera du congé que désire Selve. Il a donné au commissaire Miradel l'office des réparations ; « l'office de lyconome est de prandre a la main du Roy tous les benefices qui vacquent en la duché de Millan pour apres en faire ce que ledit Sgr en ordonnera »... *Blois 12 avril*, au sujet des lettres du don de Pontresme à l'écuyer FRANCISQUE... *Paris 18 août*. Longue lettre au sujet de la venue du comte Alexandre SFORZA à Morbeigne [Morbegno] avec trente hommes, et l'ordre donné au gouverneur de Lech « pour mettre la main dessus aud. conte Alexandre, car veu ce que mescripvez ce seroit une belle prinse et aussi du conte Francisque Sforce et de son filz nommé Sforcin, et suis seur que ledit gouverneur fera son vray et loyal devoir pour les prendre et avoir entre ses mains ». Il parle aussi d'Alexandre VISCONTI, autrefois protonotaire et qui s'est marié, et a envoyé emprunter de l'argent à Milan « disant voulloir envoyer sa femme audevant de limperatrice sur du Roy de Hongrye »... Il évoque encore les négociations des ambassadeurs du Roi avec Messieurs des Lignes : « ny a nulle rupture » ; il engage enfin Selve à patienter encore un peu pour son retour...

ON JOINT le manuscrit autographe par Jean de SELVE de 4 minutes de lettres au maréchal de Lautrec (3 pages in-fol.).

11. **Florimond ROBERTET** (1458-1527) homme d'État, trésorier de France. 2 L.A.S. « Robertet », [1516-1519], à Jean de SELVE, Vice-Chancelier de Milan ; 1 page in-4 et 1 page in-fol., adresses (une avec cachet aux armes sous papier). 600/800

Paris 17 janvier [1516]. « Il a pleu au Roy vous faire quelque bien mais ce a esté honnestement et de bon cuer. Je vous en envoie la depesche. Et sy autre chose vous plaist vous le manderez et il sera fait de tout mon pouvoir, me recommandant humblement à vre bonne grace »... [Il s'agit de la permission de toucher les gages de son office de premier président au Parlement de Bordeaux, en même temps qu'il exerce celui de Vice-Chancelier de Milan.]

Blois 30 septembre [1519]. Le Roi répond à Selve « touchant le fait de la Justice [...] il veult et entend que vous y soyez et assistez quant elles se bailleront ». Mais on doit différer le congé et la venue de Selve...

12. **MILAN**. 13 lettres ou pièces, [1516-1520], adressées au Premier Président Jean de SELVE comme Vice-Chancelier de Milan ; la plupart 1 ou 2 pages in-fol., adresses. 1.000/1.500

* Lettres (la plupart L.S.) par Jean BRETON, contrôleur des guerres et secrétaire du Roi (Saint-Germain 16 mai), au sujet de ses commis à l'office d'exécuteur général de la chambre ducale de Milan ; Jaques de COMBARET ; Octaviano FREGOSO, gouverneur de Gênes (Gênes 22 février) ; Gracyan de GARRO, officier à Côme (2, Cosme 19 mars et 26 juillet), sur le lac de Côme, les barques et les marchands, l'approvisionnement de la ville, la justice ; Étienne PONCHER, évêque de Paris (Pont de l'Arche 1^{er} septembre) ; et 2 conseillers ou officiers du Parlement de Bordeaux, De BARROLEX et Guillaume GENESTE (Bordeaux 15 et 13 mai).

* REGISTRE DES FOIS ET HOMMAGES AU ROI, reçus par son vice-chancelier le président de Selve, du 7 février au 12 juin 1517 (cahier in-fol. de 9 pages).

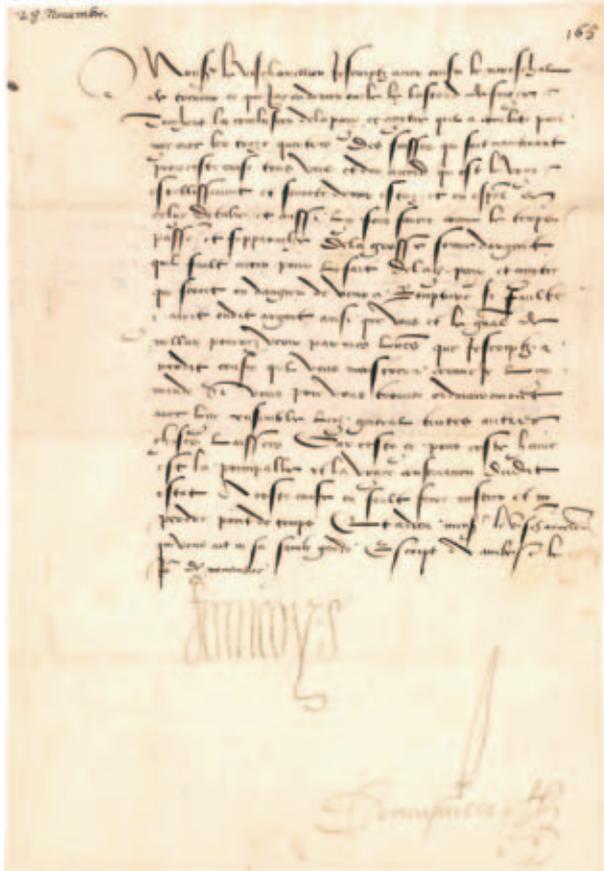
* Copie de l'entérinement des LETTRES DE GRACE ET ABOLITION données par le Roi aux rebelles et bannis de Milan fait au au Sénat de Milan, 18 juillet 1517.

* ÉTAT NOMINATIF DES CITOYENS DE MILAN (cahier petit in-fol. de 24 pages, qqs défauts).

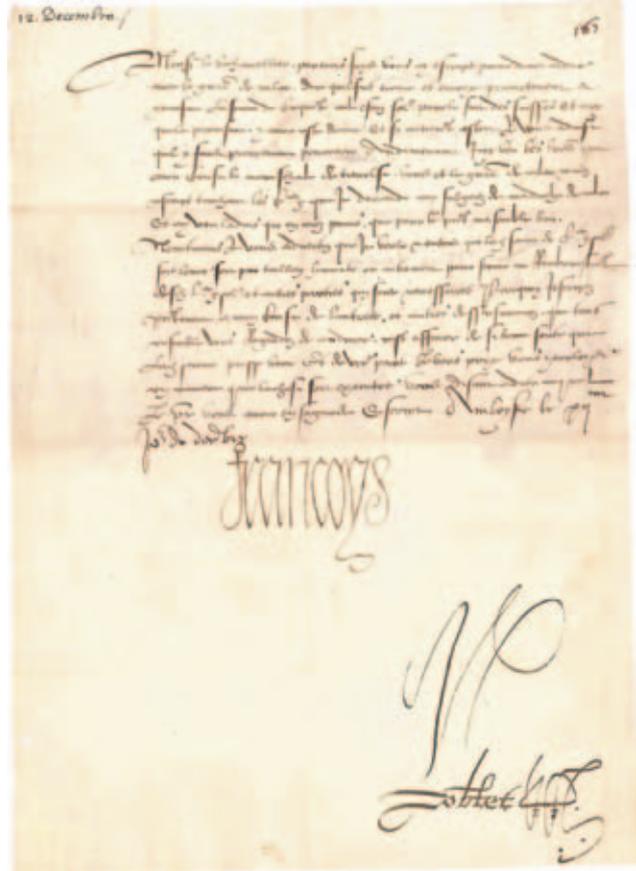
* Mémoire des MONASTÈRES RÉFORMÉS DANS LE DUCHÉ DE MILAN, exemptés de décimes.

* Minutes de lettres du Vice-Chancelier de Milan au Roi FRANÇOIS I^{er} (8 pages in-fol.).

ON JOINT la copie d'une lettre du Doge de VENISE à Jean de Selve (20 octobre 1518).



13



14

13. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). L.S. « Francoys », Amboise 28 novembre [1516], au Vice-Chancelier de Milan et Premier Président de Bordeaux Jean de SELVE ; contresignée par Nicolas de NEUFVILLE ; 1 page in-fol., adresse. 1.500/2.000

IMPORTANTE LETTRE À LA VEILLE DE LA SIGNATURE DU TRAITÉ DE FRIBOURG SCELLANT LA PAIX AVEC LES CANTONS SUISSES.

« Jescriptz a mon cousin le mareschal de Trevoux [TRIVULCE] ce que jay eu de mon oncle le bastard de SAVOYE, touchant la conclusion de la paix et amytié quil a conclute pour moi avec les treze quantons des Suisses qui sont maintenant pour ceste cause tous unis et dun accord, qui est le vray establissement et seureté de mes estaz, et en especial de celuy d'Ytalie, et aussi luy fais savoir comme le temps passe, et sapprouche, de la grosse somme d'argent quil fault avoir pour le fait de ladite paix et amytié qui seroit en danger de venir a rompture si faulte y avoit audit argent [...] A ceste cause en fault faire mestier et ny perdre point de temps »...

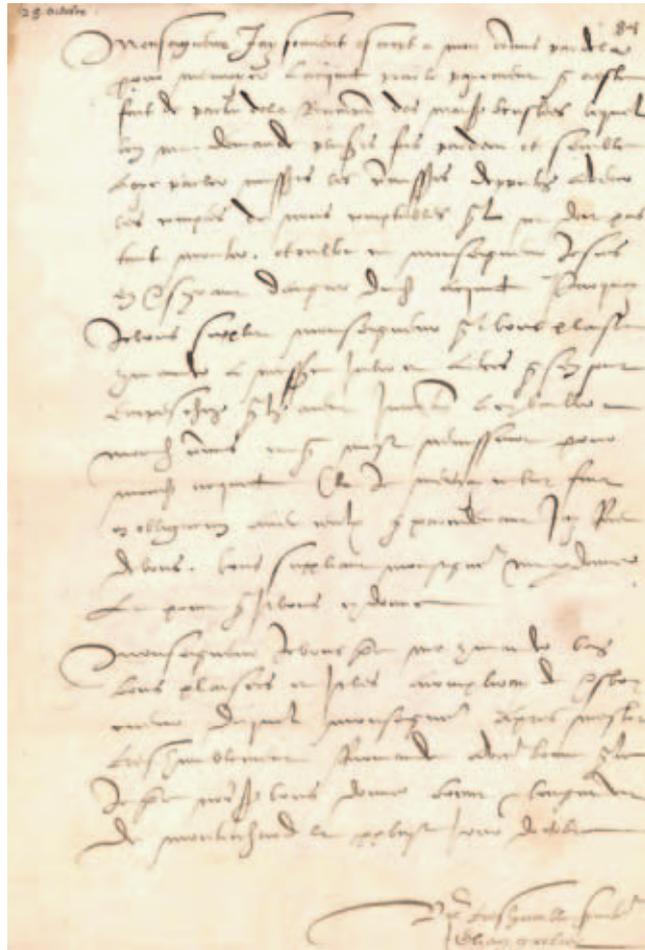
14. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 3 L.S. « Francoys », Amboise 12-17 décembre [1516], au Vice-Chancelier de Milan Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET et par Nicolas de NEUFVILLE (3^e) ; 1 page in-fol. avec adresse chaque. 2.500/3.000

PAIEMENT DES SUISSES.

12 décembre. Il a par trois fois donné ordre « quil fut trouvé et envoyé promptement a Genefve la somme de cinquante mil escuz soleils pour le fait des Suisses », qu'il faut lever par taillon ou autrement...

12 décembre. « Vous savez assez comme ma tante la duchesse de Nemours a droit au marquisat de Soraigue [Philiberte de SAVOIE (1498-1524) avait épousé en 1515 Julien de MÉDICIS, marquis de SORAGNA et duc de NEMOURS (1479-1516)]. Toutesfoys elle y est inquietee et molestee et en est le proces pendant icy en mon grant conseil pour lexpedition duquel elle a besoing destre aydee et servey pardela au recouvrement des droiz dud marquisat »...

17 décembre. « Le doubte que jay de faillir au paiement de la partie quil fault fournir aux Suisses a ce Noel me contrainct vous escrire encores de rechief pour la partie des cinquante mil escuz sols [...] afin quelle fut envoyee et rendue a Genefve dedans le xxv^{me} de ce moys au plus tard [...] Car autrement mon affaire tomberoit en inconvenient malaisé a reparer »...



15

15. **Jean GROLIER** (1479-1565) trésorier de France et de Milan, célèbre bibliophile. L.A.S., Montrichard 28 octobre [vers 1516-1520], à Jean de SELVE, Vice-Chancelier de Milan ; 1 page in-fol., adresse au verso.

4.000/5.000

RARISSIME LETTRE DU GRAND BIBLIOPHILE.

« Monseigneur Jay souvent escript a mon commis par dela pour menvoyer lacquit pour le payment qui a esté fait de partie de la recompense des maisons bruslées lequell lon ma demandé plusieurs fois pardeca et semble avoyr parler messires les commissaires depputez à lever les comptes de nous comptables »...

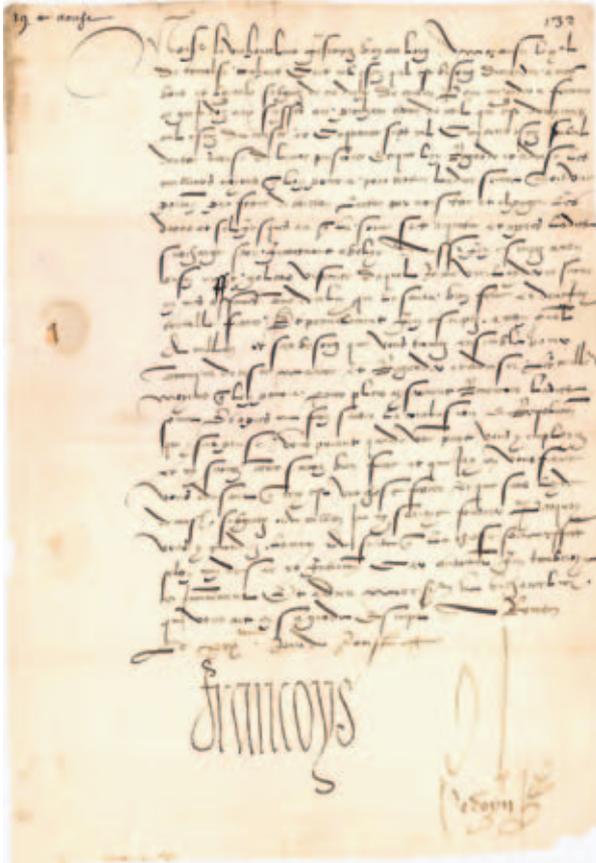
16. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 3 L.S. « Francoys », mars-août [1517], au Vice-Chancelier de Milan Jean de SELVE ; contresignées par Nicolas de NEUFVILLE, la 2^e par Robert GEDOYN ; 2 pages in-4 et 1 page in-fol., adresses (la 2^e avec sceau sous papier).

2.500/3.000

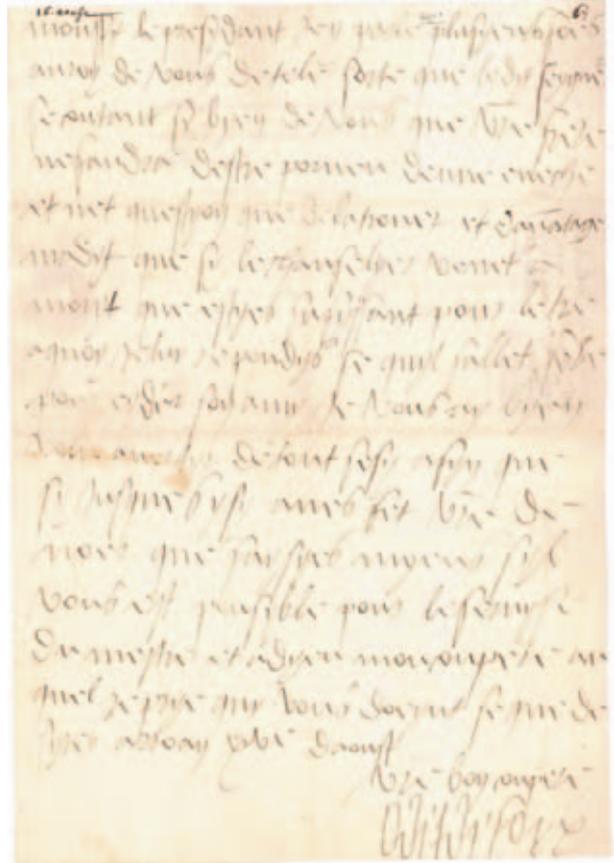
Paris 7 mars, pour hâter la conclusion du « proces de Rocheblanche » [ROCCABIANCA].

Rouen 19 août. PAIEMENT DES SUISSES. Il écrit à son cousin le maréchal de TRIVULCE « touchant cent mil escuz quil est besoing demander a mes bons et loyaulx subjectz de ma duché de Millan pour m'ayder a fournir ce que je doiz aux Suysses a ce prochain terme de noel qui est deux cens mil escuz dun cousté et cinquante sept mil cinq cens escuz souleil dautre acause de leurs pensions, et que lon regarde et advise les meilleurs moyens que lon pourra pour trouver ladicte somme soit une portion par forme de taillon autre par croistre et charger les daces et sel jusques ace que la somme soit acquittee et apres ladicte surcharge sera incontinant abolye. Aussi jen escriptz a mon cousin messire Galeas Visconte [VISCONTI] duquel je me vueil ayder et servir en mes affaires come de celuy qui le saura bien faire et dont jay toutalle fiance »... Etc.

Mauny (près Rouen) 29 août. Il a nommé Berthelemy FERRIER « president de la chambre de mes intrades extraordinaires de Millan [...] pour ung an, pendant lequel je verray le prouffit et comodité qui men viendra et commant il se conduira, pour apres le continuer et eriger en office ladite presidence. Et, pource quil y a en aucunes jurisdictions de ma duché de Millan plusieurs proces du fait desdites intrades extraordinaires du temps du feu Roy mon beupere [LOUIS XII] que Dieu absoille lesquelz il est besoing faire vuyder a toute dilligence jay donné charge audit Ferrier de les poursuyvre ». Selve doit avertir les fiscaux et officiers du duché de Milan de vider sans délai ces procès...



16



19

17. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). L.S. « Francoys », Saint-Maur-des-Fossés près Paris 16 avril [1517], à ses « conseillers les Vischancellor et gens de nostre conseil et senat à Millan » ; contresignée par Florimond ROBERTET ; 1 page in-fol., adresse. 1.200/1.500

SUR LA JUSTICE À MILAN. Il écrit au maréchal de LAUTREC de « venir devers nous pour nous communiquer des affaires de nostre estat et duchié de Millan, et apres pourvueoir a tout ce que verrons estre requis et necessaire pour le bien seureté et conservacion dicelluy. Et que nous desirons et entendons que durant son absence le fait de la justice soit bien et deument exercé, nous vous prions et mandons que vous ayez lueil au fait et distribution de ladite justice et ladministrez et distribuez egallement autant au pauvre comme au riche et sans assession de personnes ne partialité aucune »...

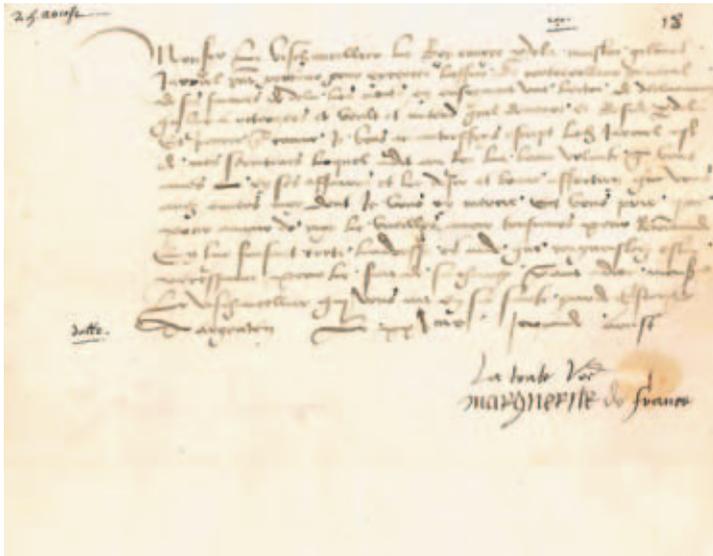
18. **François I^{er}** (1494-1547). L.S. « Francoys », Paris 7 mai [1517], au maréchal de LAUTREC, « lieutenant général dela les monts » ; contresignée par Nicolas de NEUFVILLE ; 1 page in-fol., adresse avec sceau sous papier. 1.000/1.200

Au sujet de « l'affaire et proces pendant en mon Senat entre mes officiers fiscaulx, et messire Rolland Palvesin [PALLAVICINI] pour raison de la reuynon de la terre et seigneurie de Rocqueblanche [ROCCABIANCA ...] je desire grandement icelle reuynon estre faicte pour la conservation de mes droiz et des statuz et decretz de mon duché [de Milan] »...

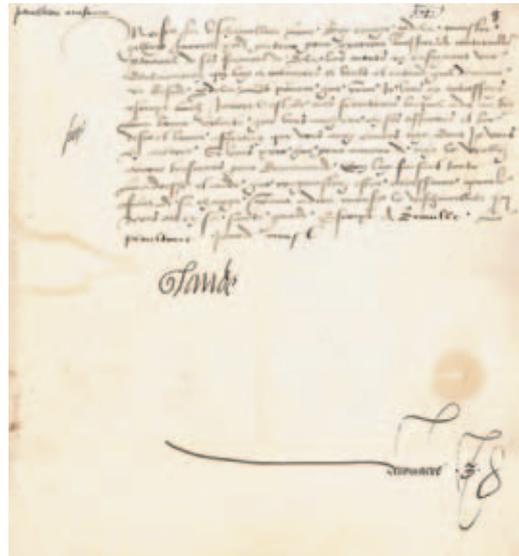
19. **Odet de Foix, vicomte de LAUTREC** (1485-1528) général de l'armée du Roi en Italie, gouverneur de Guyenne et du duché de Milan ; maréchal de France. L.A.S. « Odet de Foyx », Rouen 15 août [1517], à Jean de SELVE, « mon compere monsr le premier president de Bourdeaulx Vicechancellor de Millan » ; 1 page in-fol., adresse. 1.500/1.800

TRÈS BELLE LETTRE DISANT QUE LE ROI SONGE À SELVE POUR SUCCÉDER AU CHANCELIER DUPRAT.

« Monsgr le presidant Jey parlé plusieurs fois au roy de vous de tele sorte que ledyt seigneur se contant sy byen de vous que vostre frere ne faudra destre porveu deune eveché et net questyon que de la trover et davantage ma dyt que sy le chancelier venet a moryr que estyes sufyssant pour letre a quoy je luy repondys ce quyl fallet fere pour eyder son amy. Je vous ay byen voulu avertyr de tout sesy afyn que sy jusquesy ayves fet vostre devoir que faysyes myeus syl vous est pousyble pour le servyse du mestre et adyeu mon compere »...



20



21

20. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de François I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « La toute Vre Marguerite de France », Argentan 25 août [1517], au Vice-Chancelier de Milan Jean de SELVE ; 1 page oblong in-4, adresse avec sceau sous papier. 1.000/1.500
- « Le Roy envoie pardela maistre Gilbert TARRIEL [...] pour exercer loffice de contrerolleur general de ses finances de dela les monts [...] et veult et entend quil demeure et reside pardela [...] ledit Tarriel est de mes secretaires lequel a dit au Roy la bonne volenté que vous avez en ses affaires et le desir et bonne affection que vous avez envers moy dont je vous en mercie »...
21. **CLAUDE DE FRANCE** (1499-1524) fille aînée de Louis XII et d'Anne de Bretagne ; femme de François I^{er}. L.S., Rouville 30 août [1517], au Vice-Chancelier de Milan Jean de SELVE ; contresignée par Gilles de COMACRE ; 1 page in-4, adresse. 1.200/1.500
- « Le Roy envoie par dela maistre Gilbert TARRIEL [...] pour exercer loffice de contrerolleur general de ses finances de dela les monts [...] et veult et entend quil demeure et reside pardela ». Elle recommande Tarriel « lequel a dit au Roy la bonne volenté que vous avez eue en ses affaires et le desir et bonne affection que vous avez envers moy [...] Si vous prie que pour amour de moy le veuillez avoir toujours pour recommandé en luy faisant toute ladresse et aide que congnoissez estre necessaire pour le fait de sa charge »...
22. **Florimond ROBERTET** (1458-1527) homme d'État, trésorier de France. L.A.S. « Florimond Robertet », Pont-de-l'Arche 30 août [1517], à Jean de SELVE, Vice-Chancelier de Milan ; 1 page in-fol., adresse (petit trou). 500/600
- Il recommande le porteur dépêché par delà par le Roi « pour lexercice de son office de controlleur general des finances ordinaires et extraordinaires de Millan, [...] je desire quil sacquite au bien du Roy de ses finances et honneurs de sond office, sachant le besoing quil aura de vostre aide faveur et conseil »...
23. **Artus GOUFFIER, seigneur de BOISY** (1474-1519) gouverneur puis conseiller de François I^{er}, Grand Maître de France. L.S. avec compliment autographe « le tout vre amy Boysy », Rouville 30 août [1517], à Jean de SELVE, Vice-Chancelier de Milan ; 1 page oblong petit in-4, adresse, sceau sous papier (lég. mouill.). 300/400
- « Le Roy envoie pardela maistre Gilbert TARRIEL pour exercer loffice de controlleur general des ses finances dela les monts »...
24. **Thomas BOHIER** (1465-1524) chambellan et secrétaire des finances de François I^{er}, lieutenant général et trésorier général des guerres en Italie. L.A.S. et L.S. avec compliment autographe « Vre humble serviteur Thomas Bohier », [vers 1517], à Jean de SELVE, Vice-Chancelier de Milan ; 1 et 2 pages in-fol., adresses. 600/800

Rowen 1^{er} septembre [1517]. « Le Roy a commis et deputé par ladvis de Monseigneur de LAUTREC monsr le conte de Dex messire Berthelemy FERRIER a l'office de président des intrades extraordinaires à Mylan »...

Tours 21 octobre. Il lui envoie une dépêche du Roi : « Il est besoing que envoyez instruction à Cremonne devers le conte Francisque de PARSICO [...] affin que sen viegne devers vous a Mylan pour entendre de luy de tout laffaire [...] je ne scay si cognoissez ledit conte mais sil nest amesgry despuis que je ne le vys, cest ung des plus gras hommes que je vis onques »...

ON JOINT une longue L.S. de son demi-frère Henry BOHIER, général des finances, Vouzon 16 décembre, au sujet de l'examen de la partie de feu Jehan Jourdain et des registres de Jehan Lallement, ancien trésorier du Languedoc, touchant notamment les Suisses...

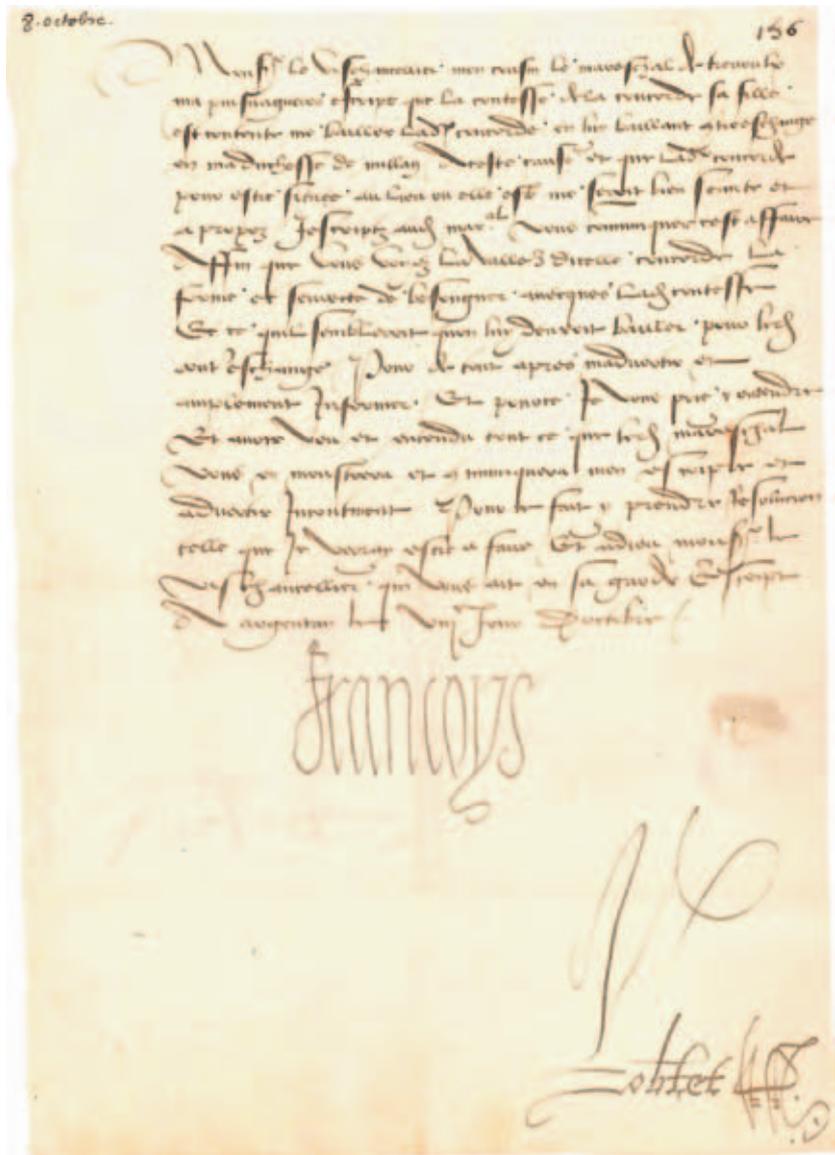
25. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 4 L.S. « Francoys », octobre-novembre [1517], au Vice-Chancelier de Milan Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET, Robert GEDOYN (3) et Nicolas de NEUFVILLE (4) ; 2 pages (la 1^{ère}) et 1 page in-fol. chaque, adresses (sceau sous papier à la 2^e, petite fente à la 3^e). 4.000/5.000

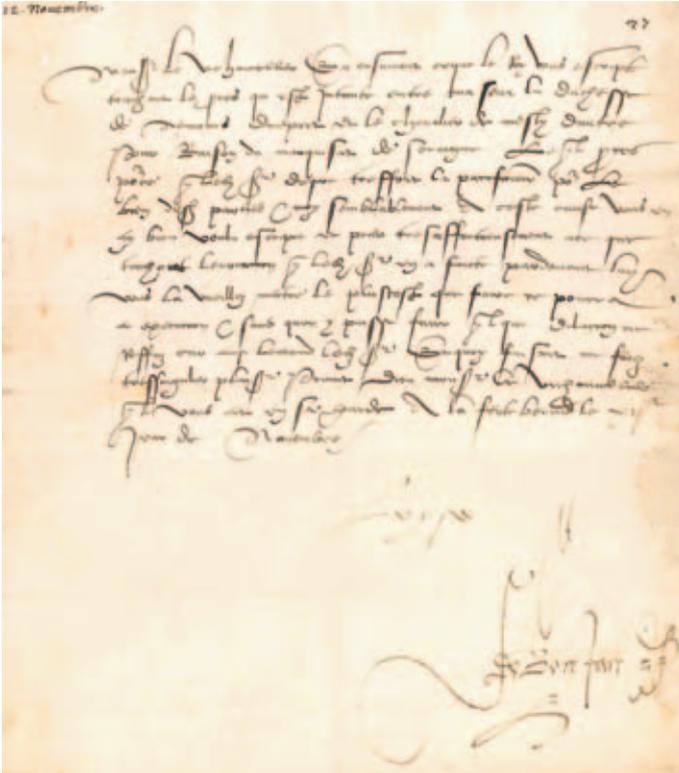
Argentan 5 octobre. Il n'est pas besoin de toucher au château de Pouzain, « car les Genevoys ont fait de mesmes pour les chasteaux de Ubade et Gavy quilz tiennent, et nont voulu obeyr aux arrestz de mon grand conseil. Le meilleur sera de executer le tout ensemble a temps et heure propres pour ce faire ». Quant à Paul de Laude [LODI], « attendu mesmement quil ne ma voulu fere le serment, vous lui pourrez dire que dernièrement le chancelier du Roy catholicque et Frelingues tresorier de lempereur furent par devers moy ambassadeurs desdits Sgrs, et entre autres choses capitulerent avec mes commis et deputez quant aux serviteurs et secretaires de lempereur qui sont du duché de Milan pour les remettre en leurs biens, a laquelle capitulation le remettrez. Et touchant MOSANCTAT mon subget que la Seigneurie de VENISE demande leur estre renvoyé pour quelques crimes quilz pretendent par luy avoir esté commis a leur destroit et jurisdiction [...] vous avez tresbien fait de ne le rendre point, mais si la seigneurie a quelques charges et informations contre luy fectes les voir et pugnir le malfaiteur selon lexigence du cas »...

Argentan 8 octobre. Au sujet de la fille du maréchal de TRIVULCE, la « comtesse de la Concorde » [CONCORDIA], qui serait disposée à « me bailler ladite Concorde en luy baillant contreschange en ma duchesse de Millan. A ceste cause et que ladite Concorde pour estre situee au lieu ou elle est me seroit bien seante et apropoz », il charge Trivulce et Selve d'établir la valeur de Concordia et de voir avec la comtesse les termes du contréchange...

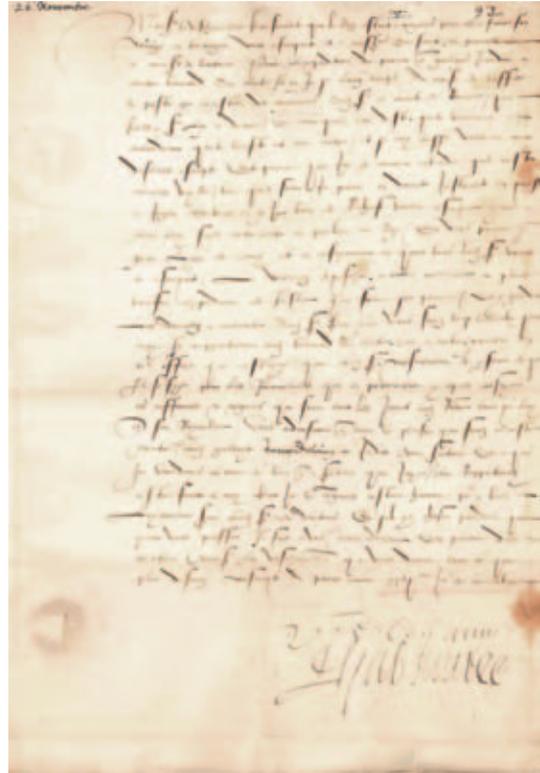
Argentan 9 octobre, au sujet des cinquante mille écus « quil fault recouvrer en ma duché de Millan pour fournir au paiement de ce que je doy fournir aux Ligues au terme de noel »...

La Ferté-Bernard 12 novembre. Au sujet du procès entre sa tante la duchesse de NEMOURS et le chevalier de Mesly [MELI] pour « le marquisat de Soraigne » [SORAGNA], qu'il convoque devant lui pour « en faire la pacification »...





27



31

26. **Antoine DUPRAT** (1463-1535) cardinal et chancelier de France. 3 L.S. avec compliments autographes « Vre frere et bon amy A Duprat » (la 1^{ère} « Vre bon frere et amy »), [1517-1520], à Jean de SELVE, Vice-Chancelier de Milan ; 3 pages petit in-4 ou in-fol., adresses. 800/1.000

Argentan 10 octobre [1517]. Il a parlé au Roi des lettres qu'il a reçues de Selve, et « mesmement du fait de messire Philippes Dez, lequel luy a accordé les mil escus que demande tant pour la lecture, que pour l'office de senateur, pourveu quil se occupe à la lecture, et non aud Senat »...

Blois 6 novembre [1519]. « Le Roy pensoit nous avoir fait ung grand bien, et nous lestimions ainsi, et parfin de compte je voy que ne sera pas grand-chose, et si y a quatre ans que sommes à la poursuite. Cela nous a tenu lieu dautre chose, que ledit Sgr ne nous eust refusée si luy eussions demandée. [...] Toute la court est bien informée de vostre bonté loyauté diligence, et rectitude et ne reste que disent quil vous fault prendre cueur et porter virillement le fait de la Justice contre ceulx que verrez qui voudroient attenter quelquechose au contraire. Le Roy se repose totalement, et se fye en vous touchant le fait de la Justice. [...] Quant à vostre venue par deca jespere que bientost aurons prins quelque conclusion pour la seureté de lestat de Milan, et lors le Roy vous pourra mander »...

Carrières 13 juillet [1520]. Il a parlé « au Roy touchant le congé que demandez de venir pardeca [...] Et pour responce ledit Sgr me dit que pour le present ses affaires sont telz que vostre absence luy pourroit porter domage, mais que de bref les choses pourront estre en telle disposition quil sera content que y venez »...

27. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536) mère de François I^{er}, Régente de France pendant la captivité de son fils. L.S. « Loyse », La Ferté-Bernard 12 novembre [1517], au Vice-Chancelier de Milan Jean de SELVE ; contresignée par François de BONJAN ; 1 page in-4, adresse (lég. mouill.). 1.200/1.500

EN FAVEUR DE SA DEMI-SŒUR PHILIBERTE DE SAVOIE (1498-1524), qui avait épousé en 1515 Julien de MÉDICIS, marquis de SORAGNA et duc de NEMOURS (1479-1516).

« En ensuivant ce que le Roy vous escript touchant le proces qui est intanté entre ma seur la duchesse de Nemours dune part et le chevalier de Mesly [MELI LUPI] dautre pour raison du marquisat de Soraigne [SORAGNA], lequel proces porte que ledit Sgr desire treffort la pacificacion pour le bien desd. parties et moy semblablement. A ceste cause vous en ay bien voulu escrire et prier tresaffectueusement ace que touchant levocation que ledit Sgr en a faicte pardavant luy vous la vueillez mettre le plustost que faire se pourra a execution et sans quon y puisse faire quelque delation ne reffuz car ainsi lentend ledit Sgr »...

28. **Denis BRIÇONNET** (1473-1535) prélat et diplomate. L.A.S. et 2 L.S. avec compliments autographes « D. evesque de St Malo », Rome [1517-1518], à Jean de SELVE, Vice-Chancelier de Milan ; 2 et 4 pages et demie in-fol., adresses (lég. mouill. à la dernière). 700/800

LETTRES ÉCRITES DE ROME COMME AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE DE FRANÇOIS I^{er}.

15 novembre, au sujet de Jean Marie CATANEO, secrétaire de Mgr le cardinal de Cortone, qui « ayant esté mis en possession de la parrochiale de St Stephanin ad Noxigram de Milan vacante par mort, fut molesté ung peu apres par monsr LE ROUGE senateur dud. Milan et neantmoins depuys par justice restitué en sa possession, en laquelle il a demeuré paisible dix sept mois ». Puis Le Rouge l'a « dechassé de nuyt et par force du presbitere et de sa possession, ung sien frere, sa femme et enfans qui demeuroient ceans »... Il demande justice...

19 novembre. Le Saint-Père a vu « l'office de St Lazare qui trouve bien fait », pour lequel il a demandé un rapport. Briçonnet espère le renvoyer bientôt : « pour lamour de lobligation quay à madame Ste Marthe vostre amour et la devotion que feu monseigneur le cardinal mon père avoit a touz les troys je my emploieray de tout mon pouvoir ». Puis il parle du bref d'exemption qu'il a obtenu « pour les monasteres observans des Dames de Milan », du procès qu'il a pendant « pour raison du grand archidiacone de leglise Nostre Dame de Reims, que jay possédé seize ans ». Il ajoute que le Saint Père est irrité des nombreuses plaintes et querelles, « despoilles de possessions de benefices de la duché de Milan »...

10 décembre. L.A.S. Il lui renvoie la bulle de Saint-Lazare et espère qu'elle est selon son désir ; s'il manque quelque chose, il la fera amender... Il parle ensuite des indulgences qu'il a obtenues aux fêtes des Saintes Marthe et Madeleine, « et de bonne devotion »...

29. **François de BOURBON, comte de SAINT-POL** (1491-1545) général, il fut gouverneur du Dauphiné. L.S. avec compliment autographe « Vre mylleur amy Francoys de Bourbon », Paris 17 janvier [vers 1518-1520], à Jean de SELVE Chancelier à Milan ; 1 page in-4, adresse. 300/400

Il lui recommande M. PERRUS que le Roi a nommé à l'office de conseiller au Sénat de Milan. « Je croy que congnoissez ledit Perrus homme bien savant pour exercer ledit estat »...

30. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 2 L.S. « Francoys », Amboise 22 janvier [1518], au maréchal de LAUTREC, « mon Lieutenant general dela les monts », l'autre au Vice-Chancelier de Milan Jean de SELVE ; contresignées par Nicolas de NEUFVILLE ; 1 page in-4 chaque avec adresse. 1.200/1.500

Au sujet du don à son écuyer Francisque de NOCET de 400 écus sols « qui estoient deuz a feu maistre Marc de Soverno lun de ceulx a qui par le traicté fait entre moy et le Sgr Maximilien [SFORZA] pour le recouvrement de mon chasteau de Millan avoit esté ordonné avoir ladite somme, laquelle depuis par la rebellion desobeissance et mort ensuivie mest advenue et escheue et en ay fait ledit don audit Francisque »...

31. **Jacques de CHABANNES DE LA PALICE** (1470-1525) maréchal de France. L.S. avec compliment autographe « Vre bon amy Chabannes », Paris 26 novembre [1518 ?], à Jean de SELVE, Vice-Chancelier de Milan ; 1 page in-fol., adresse, sceau sous papier. 1.000/1.500

Se rappelant que le Roi a écrit d'Angers, avant son voyage en Bretagne, à Selve et au Sénat de Milan, ainsi qu'à M. de LAUTREC, « pour lexpédition du proces que Galloys JOURDAIN a contre Bernard du Conte [...] a cause de l'office de poste et maistre des courriers », il plaide la cause de Jourdain qui fut jadis son serviteur... RARE.

32. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). L.S. « Loyse », Saint-Germain-en-Laye 22 mars [1519], au Vice-Chancelier de Milan Jean de SELVE ; contresignée par Philibert BABOU ; 1 page petit in-4, adresse. 1.000/1.200

« Jay désiré de faire tenir sur fons le filz du Sgr Julles de SAINT SEVERIN et veulx que vous le tenez de par moy et que le nommez Loys et vous prie en ce luy faire tout honneur que vous pourrez et quil est requis faire en tel cas »...

33. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 3 L.S. « Francoys », juillet-août [1519], au Vice-Chancelier de Milan Jean de SELVE ; contresignées par Robert GEDOYN et par Nicolas de NEUFVILLE (la 3^e) ; 1, 1 et 2 pages in-fol., adresses. 3.000/4.000

SUR LA JUSTICE À MILAN ET LA PUNITION DES CRIMES.

Saint-Germain-en-Laye 8 juillet. « Desirant que les affaires qui concernent le bien publicque de ma duché de Millan et le prouffict de ma chambre soyent bien conduictz jay fait quelques ordonnances que je vous envoie touchant le fait des causes criminelles amendes et compositions dicelles, les lieux dont je entends que les chasses soyent gardees, et aussi les ordres des bledz depardella et la restriction des offices », qu'il faut montrer au maréchal de LAUTREC, son lieutenant général en Italie, faire enregistrer au Sénat, puis publier et crier : « cest le prouffict de mes finances et de mes subjectz »...

.../...

Saint-Germain-en-Laye 22 juillet (à Selve et aux gens de son conseil du Sénat de Milan). Au sujet des procédures sur « messire Jehan Clement Stangue [STANGA] chargé et imputé de la mort de feu messire Gaspard Stangue son frere », dont les actes « ont esté faits plus a la justification dudit Stangue que pour trouver la verité dudit cas » et lui donnent « occasion den estre assez mal contens et penser quil y ait quelque intelligence ». Il enjoint au S. de SAINTE-COLOMBE de rassembler tous les indices, afin que cet « homicide ne demeure impugny », et invite Selve à faire diligence pour « savoir la verité du cas si enorme fait en plain jour et si pres dune telle fille »...

Au Boys Mallesherbes (Malesherbes) 23 août. Il revient sur le cas de STANGUE, en demandant de prolonger le délai de l'enquête afin que « lesdits cas et charges dudit Jehan Clement puissent estre bien entenduz et prouvez aussi de ses complices et adherans », et que le crime soit puni : « je feray faire tout ce que sera possible a fere pugnir et justicier telz manieres de gens qui ont usé et usent de telles et semblables facons de faire, car [...] ce sont choses que nostre Seigneur ne permet demourer impugnies »...

34. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 6 L.S. « Francoys », Blois 5-30 septembre [1519], au Vice-Chancelier de Milan Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET ; 1 page in-fol. chaque, adresses. 5.000/6.000

5 septembre. Il reçoit des doléances au sujet de la justice à Milan, qu'il espère infondées, car il entend « que vous faictes et faictes faire a mes subgetz bonne et deue justice sans avoir acception de personne ne regard a chose du monde fors au devoir et a la raison »...

12 septembre. Ordre de faire payer au S. DARO « mon conseiller et chambellan » ce qui lui est dû « a cause de huit cens ducats de rente que pieca lui furent donnez et octroyez par le feu Roy Loys dernier [LOUIS XII] decedé que Dieu absoille [...] mon voulloir et intencion est quil soit entierement payé et satisfait de tout son deu acause de ladite rente et avec ce que la terre et seigneurie de Mandel qui depuis est en ma main luy soit rendue et remise entre ses mains pour en joyr », et que son procès pendant au Sénat de Milan « touchant les terres de Laux de Come et la conté de Vangneres et la Cassine » soit rapidement jugé...

16 septembre. Au sujet de l'affaire de Jehan Clément STANGUE, « chargé d'avoir fait meurdrir et tuer feu messire Gaspard Stangue son frere », qui a pu quitter le duché de Milan et transporter tous ses biens...

26 septembre. Ordre d'arrêter Jehan Ambroise de DUGUEN et DIAMANTE et les détenir au secret, pour tâcher de savoir la vérité dans l'affaire de « la contesse Elyenore RUSQUE »...

29 septembre. Il se réjouit des bonnes nouvelles données par Selve sur le fait de la justice à Milan.

30 septembre. Il va envoyer à Milan le général de Normandie « pour le bail des fermes des daces et du sel qui doit expirer a la fin de ceste année »...

35. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 4 L.S. « Francoys », octobre-décembre [1519], au Vice-Chancelier de Milan Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET et Nicolas de NEUFVILLE (la 3^e) ; 1 page in-fol. chaque, adresses. 3.500/4.000

Blois 3 octobre. « Jay entendu que le feu Cappitaine MONTDRAGON est allé de vie a trespas sans avoir testé ne ordonné de ses biens. A ceste cause et que ce ainsi estoit ilz me pourroient revenir »...

Amboise 19 octobre. Au sujet de la seigneurie de Casalmaïour [CASALMAGGIORE] : « si le Sgr Theodore de Trevoulx [TRIVULZIO] voullait avoir led Casalmaïour, et bailler les xx^m escuz que le Sgr Ludovic de GONZAGUE a baillez, je le trouveroys tresbon, et serois content que ledit Casalmaïour luy demourast »...

Plessis-les-Tours 20 octobre. Il prie le comte Francisque de PERSICO de venir de Crémone à Milan pour conférer avec Selve « de la forme dexiger lannate des feudataires », et d'autres choses...

Blois 11 décembre. Au sujet du comte de DEZ et de l'avancement de son procès devant le Sénat de Milan...

36. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de Francois I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « La toute Vre Marguerite », Amboise 29 octobre [1519 ?], au vice-chancelier de Milan [Jean de SELVE] ; 3/4 page in-4, adresse (lég. mouill.). 1.000/1.500

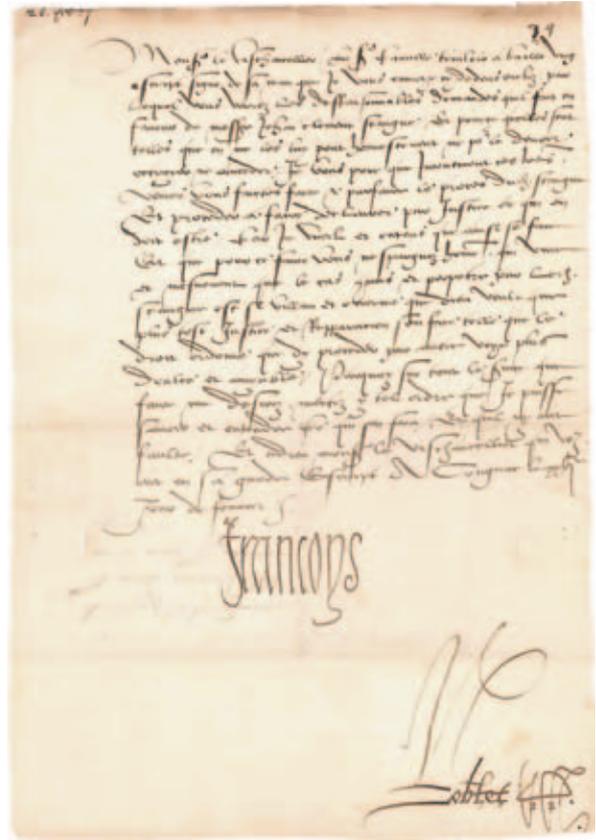
« Lannée passée a Paris au partement de ma cousine madame Clare vicontesse Pusterle [PUSTERLA], je luy promis estre sa commere du premier enffant quelle auroit ce qui ne mest possible pour ceste heure parce que lopportunité nest telle que je puisse estre pardella comme seroit bien mon desir. A ceste cause vous ay bien voullu escrire et prier tant faire pour moy que de voulloir nommer lenfant de madite cousine a son plaisir luy faisant recommandacion et offrandes de la part de celle a qui estes assureé de faire plaisir en ce faisant »...

37. **CLAUDE DE FRANCE** (1499-1524) fille aînée de Louis XII et d'Anne de Bretagne ; femme de François I^{er}. L.S., Blois 27 novembre [1519], au Vice-Chancelier de Milan Jean de SELVE ; contresignée par Gilles de COMACRE ; 1 page in-4, adresse. 1.000/1.500

« Le Roy monseigneur envoye par dela M^e Gilbert TARRIEL mon secretaire et varlet de chambre ordinaire qui vous dira de mes nouvelles et de celles de mes enffans. Je vous prie qu'en faveur de moy le veuillez avoir en bonne recommandacion et le faire bien traicter en tous ses affaires »...



33



39

38. **Guillaume Gouffier, seigneur de BONNIVET** (1488-1525) compagnon de François I^{er}, diplomate et amiral de France. 2 L.S. avec compliments autographes « Votre bon et vray amy Bonnyvet », [1519-1520], à Jean de SELVE, Vice-Chancelier de Milan ; 1 page in-fol. et 1 page in-4, adresses. 500/700

Amboise 7 novembre [1519] : « Monsr le chancelier et moy envoyons maistre Jehan de SURIE [...] à Millan pour l'affaire quil vous dira » ; il prie Selve de lui procurer aide et faveur...

Blois 12 avril [1520]. Il verra ce que le Roi lui écrit en faveur de l'écuyer FRANCISQUE et l'entérinement des lettres du don de la seigneurie de PONTRESME [Pontremoli] ; « il est du nombre de mes amys et de ceulx pour qui je ne voudroys espargner chose qui soit en mon pouvoir »...

39. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 8 L.S. « Francoys », février-avril [1520], au Vice-Chancelier de Milan Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET (la 1^{ère} par Nicolas de NEUFVILLE) ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses. 7.000/8.000

SUR LA JUSTICE À MILAN.

Saint-Jean d'Angély 13 février. « Jay esté adverty que le vicaire de la provision a Millan sest ingeré de vouloir troubler et empescher les pristiniens qui tiennent les pristins, dont jay fait don a mon oncle le Bastard de Savoye grant mestre de France au fait desdits pristins contre leur ordre garde de toute ancienneté et mesmement depuis dix ans »...

Cognac 24 février. Au sujet de 9.000 livres tournois « qui furent ostez a Philippes Colas cleric de la guerre le jour de la rouverte de Novarre dont avons faict don a nostre amé et feal le Sgr de SAINCTE COLOMBE lieutenant de la compagnie de nostre trescher et amé cousin le Sgr de Lautrec », et qui sont tombées entre les mains de Raphaël Tournoyel...

Cognac 26 février. Malgré les « desraisonnables demandes » de Camille TRIVULCIO en faveur de Jehan Clément STANGUE, le Roi veut que soit tenu son procès : « le cas commis et perpetré par ledit Stangue est si villain et enorme que Dieu veult que plus tost justice et repparacion sen face »...

Cognac 1^{er} mars. « Jay faict don au cappitaine MAZIN des terres et seigneuries de Saint Bassain Tryol Salvarolle et fiefz en Cremonnois pour en joyr par luy et ses successeurs masles »...

Angoulême 19 mars. « Jay esté adverty par mon cousin le Sgr de LAUTREC quil y a plusieurs statutz en nostre duché de Millan concernans la peine que encourent les criminelz », dont l'exécution est pernicieuse et nécessite une réforme, afin de « pourveoir au bien de la justice et prouffict et utilité de la chose publicque »...

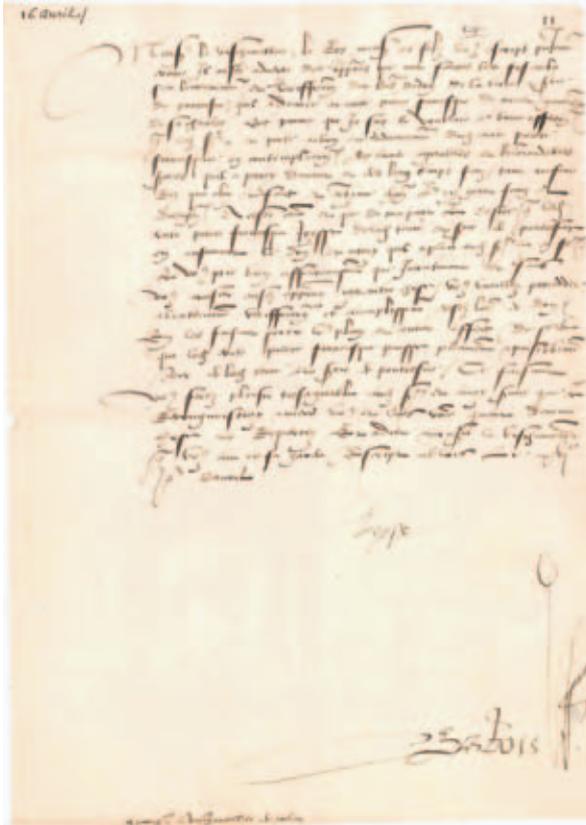
.../...

Angoulême 19 mars. Il a fait don au comte Pierre Francisque de NOCET de la terre et seigneurie de Pontresme [PONTREMOLI], et prie Selve de faire enregistrer au Sénat de Milan ses lettres de don...

Chastellerault 26 mars. « Vous savez ce qui a esté dit de monseigneur de Tarbe [Ménald de MARTORY, évêque de TARBES, chargé des affaires ecclésiastiques à Milan] et les imputations qu'on a faites contre luy sans que jamais homme soyt voulu comparoir pour ouvertement et personnellement les dire et mettre en avant. A ceste cause et pour entendre la verité du tout je vous pryé que vous vueillez informez de la forme et maniere de vivre dudit sgr de Tarbe »...

Blois 25 avril. Après les oppositions faites par les fiscaux au sujet des lettres de don de la terre et seigneurie de Pontresme [PONTREMOLI] au comte Francisque de NOCET « gentilhomme de ma chambre » en considération de ses services, il insiste pour que ces lettres soient entérinées pour qu'il puisse jouir paisiblement de sa terre et seigneurie...

40. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). 2 L.S. « Loyse », mars-avril [1520], au Vice-Chancelier de Milan Jean de SELVE ; contresignées par Philibert BABOU ; 1 page in-fol. avec adresse chaque. 2.000/2.500



En faveur de Francisque de NOCET pour la seigneurie de PONTRESME (PONTREMOLI).

Angoulême 18 mars. « Le Roy monsgre et filz vous escript presentement touchant lenterinement du don quil a fait a lescuier Francisque de la terre et seigneurie de Pontreme et pource que je scay les bons et contynuelz services faiz aud Sgr par ledit escuier Francisque et qui meritent quil soit bien traicté en ses affaires, je vous ay aussi de ma part voulu escrire de cest affaire, vous priant bien affectueusement y voulloir tenir la main et faire en sorte qu'incontinent et le plus brief que faire se pourra ledit don aluy octroyé par ledit Sgr soit enteriné selon sa forme et teneur »...

Blois 16 avril. « Le Roy monsgre et filz vous escript [...] comme il a esté adverty des oppositions que ont faites les fiscaulx sur lenterinement et verification des lettres de don de la terre et seigneurie de Pontresme, qu'il a donnée au conte Pierre Francisque de NOCET, gentilhomme de sa chambre, et pource que je scay le voulloir et bonne affection que ledit Sgr a et porte au bien et advancement dud. conte Pierre Francisque en contemplacion des bons agreables et recommandables services quil a parcy davant et des long temps faiz, tant au feu Roy [LOUIS XII] que a luy, fait et contynué chacun jour en grant soing et dilligence », elle invite Selve à procéder rapidement à l'enterinement, vérification et accomplissement de ces lettres de don...

41. **Menald de MARTORY** (?-1548) prélat, évêque de Tarbes puis de Couserans, chargé par François I^{er} de gérer les affaires ecclésiastiques du duché de Milan où il se rendit impopulaire. L.A.S. « M Evesque de Tarbe », Sainte-Catherine de Fierbois 28 mars [1520], à Jean de SELVE, Vice-Chancelier de Milan ; 5 pages in-fol., adresse, sceau aux armes sous papier. 400/500

Longue lettre où il loue la conduite de Selve et sa gestion des affaires, et le prie de faire remontrance au Roi en sa faveur, tout en justifiant sa propre conduite...

42. **Jacques de Beaune, baron de SEMBLANÇAY** (1445-1527) surintendant des Finances de François I^{er} ; il fut condamné et pendu. L.S. avec compliment autographe « Vre humble serviteur Jaques de Beaune », Lyon 21 novembre [1520], à Jean de SELVE, « premier president de Bourdeaulx » ; 1 page in-fol., adresse (lég. mouill.). 400/500

Le trésorier ROBERTET lui apprend « que le Roy vous escript vous apprester pour incontinent vous trouver devers luy et pource lon vous envoie en dilligence lesdites lettres que ledit Sgr vous escriptz. Je desire que le voyage pour lequel estez mandé et que ferez devers ledit Sgr soit pour vous honorable et prouffitable comme jespere que aussi le sera et que nestes mandé que pour estre employé en aucun bon affaire »... [Jean de Selve est rappelé d'Italie pour être nommé Premier Président au Parlement de Paris.]

43. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 7 L.S. « Francoys », janvier-février [1521], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET (la 1^{ère} par Florimond DORNE) ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses (lég. mouill. et taches à la 2^e et la 3^e). 7.000/8.000

Montfrault (près Chambord) 1^{er} janvier. Il demande au Parlement l'expédition du procès « que le Sr de MIREPOIX [Jean de LÉVIS] mon conseiller et chambellan et mareschal de la foy y a contre le Sgr d'ARQUES en matiere de proposition d'erreur »...

Romorantin 19 janvier. « Jay entendu que le Sr de VESINS a cydevant obtenu lettres de remission a l'entrée de la Royne ma femme [CLAUDE DE FRANCE] en la ville de Nantes, et pource que ledit de Vesins se treuve chargé du cryme de faulse monnoye, dont jamaiz nay sceu ne entendu avoir donné aucun pardon, ne veulx encores », il commande que justice et réparation soit faite, nonobstant cette rémission.

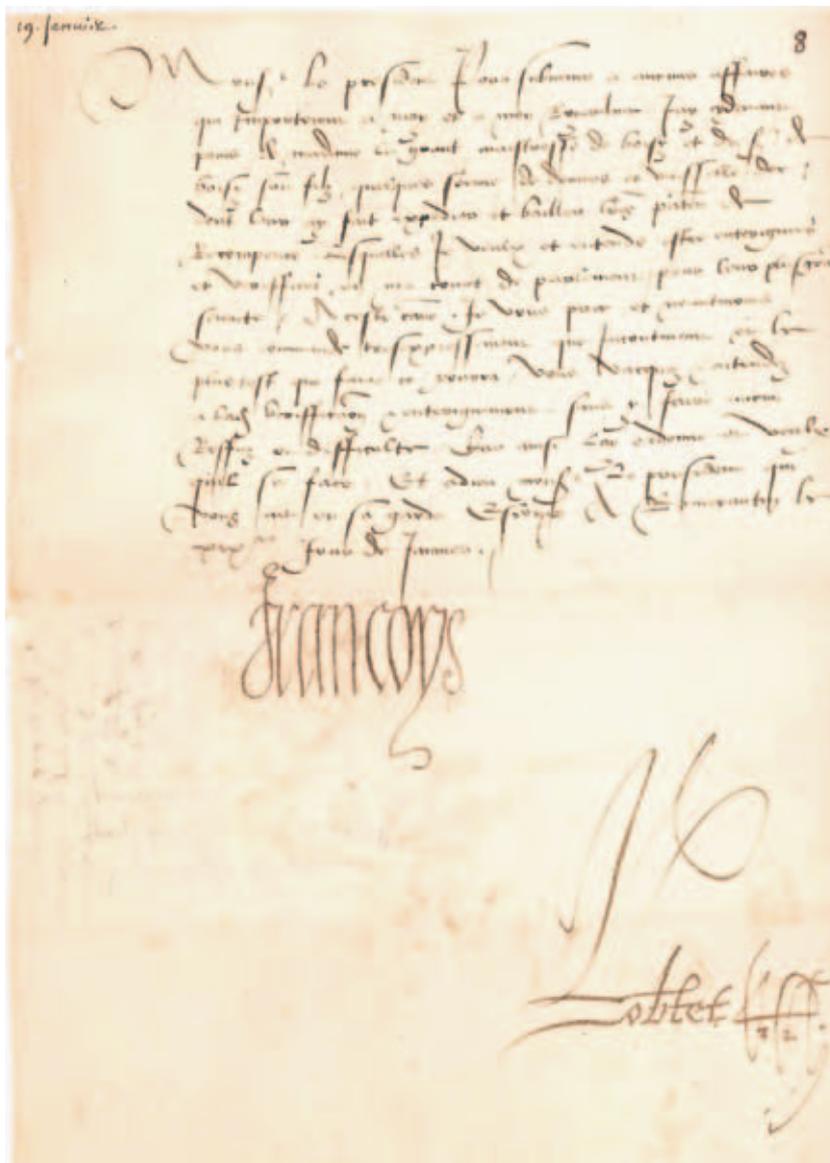
Romorantin 19 janvier. « Pour subvenir a aucunes affaires qui importoient a moy et a mon Royaulme, jay cidevant prins de madame la grant maistresse de BOISY [Hélène de Hangest, veuve d'Artus GOUFFIER de BOISY] et du Sgr de BOISY son filz [Claude GOUFFIER de BOISY], quelques somme de deniers et vaisselle dor, dont leur ay fait expedier et bailler lettres patentes de recompense », dont il demande la vérification et l'entérinement par le Parlement.

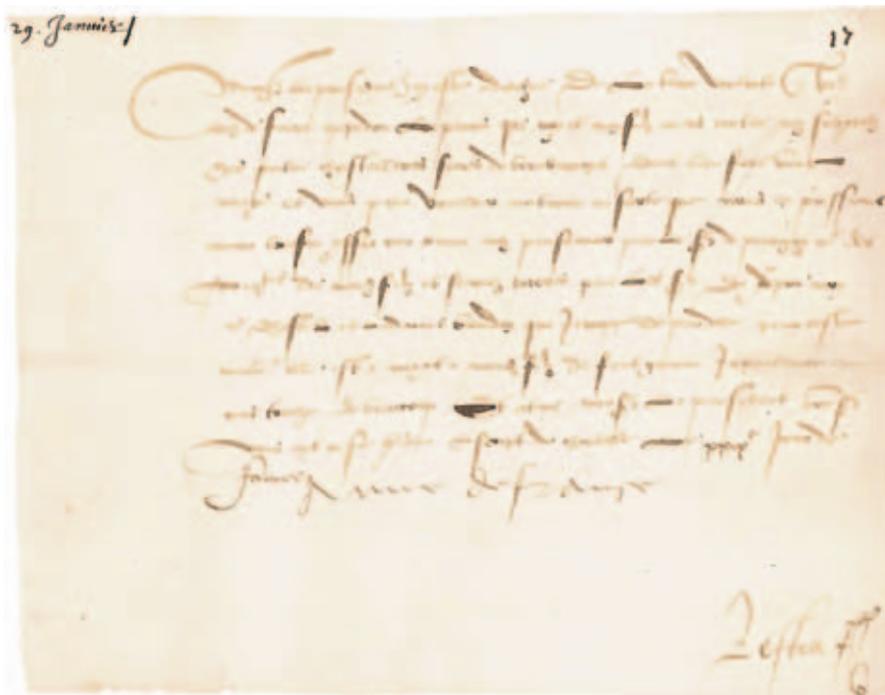
Romorantin 26 janvier. « Jay esté adverty que en hayne de ce que Martin SUBLEAU premier huissier de mon grant conseil a presenté a vous et autres gens de ma court de Parlement les lettres devocation que jay commandees et octroyees de certains proces pendans [...] touchant les usages pretenduz par grant nombre de personnes et tout par ung seul tiltre en la forest de MARCHESNOYR, vous et autres gens de madite court lavez faict arrester prisonnier ». Le Roi, très mécontent, demande sa libération immédiate.

Romorantin 29 janvier. Il demande l'expédition du procès de Jehan de RENTY, seigneur d'EMBRY, « en matiere de proposition derreur alencontre de Baudren de CALONNE et Jehan de Calonne »...

Romorantin 4 février. Il a déjà écrit « aux gens de ma court de Parlement, touchant le proces que mon cousin le cardinal de MEDICIS [Jules de MEDICIS, le futur CLÉMENT VII] a en madite court, pour raison de levesché de LAVAUUR », qui est prêt à être jugé et pour lequel il est « de jour a autre pressé de la part de nostre Saint père le pape » [LÉON X], et demande qu'il soit rapidement jugé.

Romorantin 10 février. Il demande que les Présidents de Selve et Barne, avec le conseiller Jehan Chevrier, soient les arbitres dans le procès pendant « entre larcevesque de Sens mon conseiller [Étienne PONCHER] et le Sgr de CAS pour raison de repparacions de maisons de larcevesché de SENS », pour vider ce procès entre deux personnages qu'il emploie souvent à son service...





44

44. **ANNE DE FRANCE, dame de BEAUJEU** (1462-1522) fille de Louis XI, épouse de Pierre de Bourbon sire de Beaujeu, elle fut Régente de France pendant la minorité de Charles VIII. L.S. « Anne de France », Chantelle 29 janvier [1521 ou 1522], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par LESTRA ; 1 page petit in-4, adresse. 1.000/1.200

« Jay esté advertye de la bonne volonté que vous avez de faire expedier le procès que moy et mon filz [le connétable de BOURBON] avons contre noz subjectz des quatre chastellenies serves de Bourbonnoys dont bien fort vous mercye et vous prie voulloir continuer ensorte que nous en puissions avoir briefve yssue »...

45. **Alain d'ALBRET** (1440-1522) dit « le Grand », chef de la maison d'Albret. L.S. « Albret », Nérac 14 février [1521 ou 1522], au Premier Président Jean de SELVE ; 1 page in-4, adresse. 500/600

Il lui dépêche le S. de SAINT MARSAL, son maistre d'hostel, en charge de ses procès et affaires... RARE.

46. **ANNE DE FRANCE, dame de BEAUJEU** (1462-1522) fille de Louis XI, épouse de Pierre de Bourbon sire de Beaujeu, elle fut Régente de France pendant la minorité de Charles VIII. L.S. « Anne de France », Chantelle 20 février [1521 ?], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par LESTRA ; 1 page in-4, adresse. 1.000/1.200

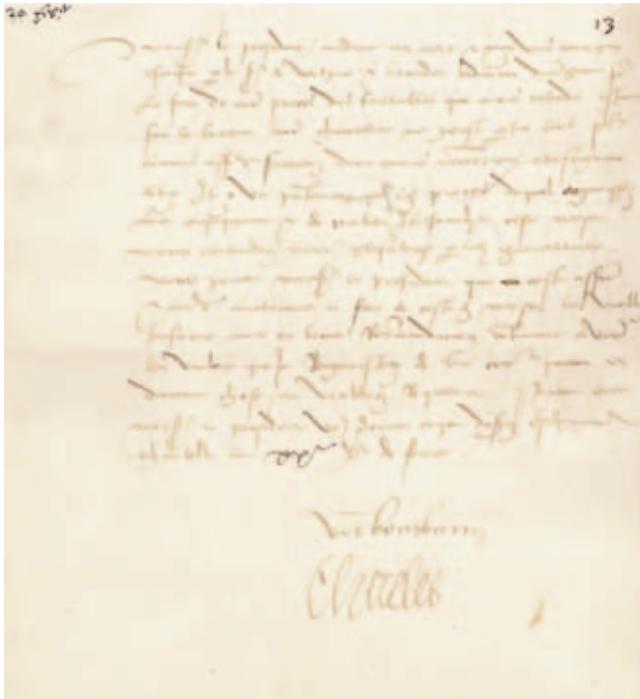
« Moy & mon filz [le connétable de BOURBON] avons puisnagueres envoié pardella le Sgr de VERTPRÉ et BOURDON advocat d'Auvergne pour nostre proces des taillables que entendons estre sur le bureau. Mon chancellier ne peust partir lors pour aucuns afferes dont necesserement avons a besoigner de luy. Il y va presentement pour ledit proces duquel savez la consequence et de combien il touche ceste maison »...

47. **Charles III, duc de BOURBON et d'AUVERGNE** (1490-1527) connétable de France, vice-roi du Milanais ; il s'allia à Charles-Quint contre les Français et fut tué au siège de Rome. 3 L.S. avec compliments autographes « Vre bourbonn Charles », [1521-1522], au Premier Président Jean de SELVE ; 1 page in-4 chaque, adresses. 1.500/2.000

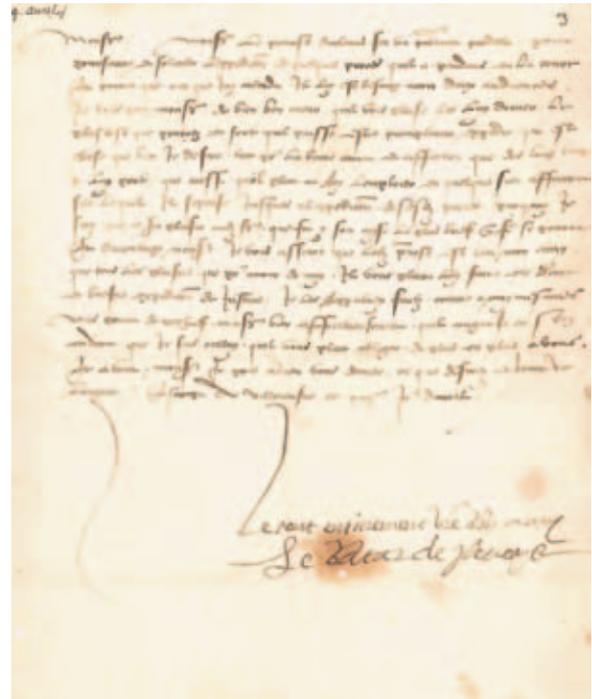
Chantelle 20 février. « Madame ma mere [ANNE DE FRANCE] et moy vous avons escript par le Sr de VERTPRÉ et BOURDON advocat d'Auvergne pour le fait de nostre proces des taillables »...

20 juin, au sujet de « laffaire que M^e Guillaume BOURGOING lieutenant à Saint Pierre le Moustier a en la court », Bourgoing ayant « tousjours esté serviteur de nostre maison » »...

Moulins 3 juillet : « Jay naguieres envoyé par dela mon chancellier et depuis pource que laffaire pour lequel il y est principalement touche madame ma belle mere et moy, tant que plus ne perit je y envoye encores de present le Sr de BUSSET mon cousin et aucuns autres de mon conseil pour vous recommander laffaire »...



47



49

48. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de François I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « La toute vre Marguerite », Romorantin 5 mars [1521], au Premier Président Jean de SELVE ; 1 page obl. in-4, adresse. 1.200/1.500

« Je vous ay escript ces jours passez pour le S^r de VEZINS touchant certaine grace que la Royne [CLAUDE] lui a faicte a son entree de Nantes et de rechief vous ay voulu escrire ceste en vous priant affectueusement que vueillez donner aud. S. de Vezins bonne et briefve expédition de justice tant pour laffection que je entends que la Royne ya que pour lamour que jay a la maison dud. de Vezins, aussi que pour les peines et travaux quilz ont par cy davent souffert lui sa femme et enfans lesquelz sont au service de ladite dame »...

49. **René de Savoie, dit le Bâtard de SAVOIE** (1473-1525) homme de guerre, fils naturel de Philippe II de Savoie, oncle de François I^{er}. 2 L.S. avec compliments autographes « Le tout entierement vre bon amy Le Batar de Savoye », Villeneuve [sur Vingeanne] 13 et 14 avril [1521], au Premier Président du Parlement de Paris, Jean de SELVE ; 1 page in-4 chaque, adresses. 800/1.000

« Le S^r de MALLELIEVRE [François du PUY DU FOU] present porteur sen va pardella pour la verification et interinement de quelques lettres Royaulx qui luy ont esté expediees pour le fait de la garde et curatelle du Sgr de BAZOGES, quil a pleu au Roy luy bailler »...

« Le prevost d'Orléans sen va presentement pardella pour poursuivre et solliciter l'expédition de quelques proces quil a pendans en la court. Et pource que a ce que jay entendu, il luy est besoing avoir deux audiences », il prie Selve de les lui accorder au plus tôt, car « il plait au Roy lemployer en quelque sien affaire sur lequel il sexcuse jusques a l'expédition de sesd. proces »...

50. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de François I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « La toute Vre Marguerite », Troyes 26 avril [1521], au Premier Président de la cour de Parlement à Paris, Jean de SELVE ; 1 page petit in-4, adresse. 1.200/1.500

« Vous estes adverty que par devant vous en la court jay plusieurs gros proces et de grande importance tant a cause de mon duché d'ALENÇON que de BERRY en aucunes mes terres et seigneuries dont je desireroye bien par vostre bon moien avoir prompte expédition de justice. Vous priant monsr le president sy affectueusement que je puis que les cas offrant vous vueillez donner bonne audience a mes gens et solliciteurs qui vous en requerront, et en ce faisant vous me ferez tresgrant plaisir lequel je recognoistray quant daucune chose me vouldrez requerir »...

51. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 14 L.S. « Francoys », avril-juillet [1521], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET (5), Nicolas de NEUFVILLE (6), Robert GEDOYN et Florimond DORNE (la 11^e sans contreseing) ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses, sceau aux armes sous papier à la 3^e (taches à la 1^{ère}). 15.000/20.000

Troyes 25 avril. ÎLES D'OLÉRON. Il demande le paiement des voyages et vacations de son lieutenant particulier et assesseur de la sénéchaussée de Poitou aux îles d'OLÉRON et MARENNES pour y faire reconnaître les arrêts du Parlement « touchant mon domaine et droiz royaulx des ysles d'Olleron et Marempnes »...

Troyes 26 avril. ÉLECTION DE L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS. Il demande au Président de Selve de se rendre près les chanoines et chapitres d'Orléans, qui, malgré les interdictions qui leur ont été faites par le Chancelier, et « contre mes vouloirs et intencion », s'apprentent à élire leur futur évêque, « au prejudice de mon cousin larcevesque de Thoulouse [Jean d'ORLÉANS-LONGUEVILLE] en faveur duquel jay puisnaguieres escript a nostre tressainct père le pape [LÉON X] le pourveoir dudit évesché d'Orleans », afin de leur faire « entendre bien au long mesdits vouloir et desir et mesmement quilz nayent a proceder a aucune election ou postullation de leurdit futur évesque et pasteur si ce nest de la personne de mondit cousin autrement ilz mettront leurdite eglise en division trouble et brouilles »...

Moustier Ramé (Montiéramey près Troyes) 2 mai. ARRESTATION DES COURRIERS ESPAGNOLS. Il donne ordre de « faire arrester tous les courriers espagnolz et autres personnes serviteurs et subgetcz du Roy catholicque qui courront la poste, soit venant de Flandres pour aller en Espagne, ou d'Espagne pour aller en Flandres qui passeront par ma ville de Paris ou alentour, ensemble les postes qui portent les lettres dudit Roy catholicque qui sont assises pour luy en ladite ville de Paris et alentour, et les faictes mettre en lieu seur », de les détenir et garder, et de lui envoyer les lettres saisies, « sans quil en soit fait bruit »...

Moustier Ramé (Montiéramey) 4 mai. PRIEURÉ DE POISSY. Il désire que « Seur Charlotte de CHABANNES religieuse de Poissy seur de mon cousin le mareschal de CHABANNES soit esleue prieure du prieuré dudit Poissy », et ordonne à Selve de se rendre à Poissy, avec le Président Pot et l'archevêque de Paris, pour remonter aux religieuses son vouloir en faveur de la sœur de Chabannes, « qui est principalement pour les bonnes vertuz qui sont en elle et pour la maison noble et lignee dont elle est et des services quilz ont faiz a la couronne de France et que me fait chacun jour mondit cousin le mareschal son frere »...

Mussy l'Évêque 9 mai. Il demande de faire juger le procès de « maistre Michel de PIRA mon conseiller a Thoulouse et maistre des requestes ordinaires de ma femme, a lencontre de maistre Jehan de AYQUA mon advocat en ladite court, et appellant de maistres Jacques Le Brail et Francoys Tavel commissaires en ceste partie par nous depputez »...

Dijon 17 mai. Il désire que la réformation de l'abbaye de la VICTOIRE ne soit ni empêchée ni retardée.

Dijon 28 mai. Il demande, avec sa sœur la duchesse d'Alençon [MARGUERITE D'ANGOULÊME] de hâter le procès du seigneur de MENESTOU COUSTURE « gentilhomme de la maison de madame ma mere ».

Dijon 5 juin. Il demande l'expédition du procès de son « conseiller et grant pannetier le Sgr de Cousse [René de COSSÉ], a lencontre daucuns bolengiers de nostre ville de Paris ».

Dijon 6 juin. Il envoie à Paris son valet de chambre François CHARBONNIER qui parlera à Selve d'une affaire qui « grandement me touche »...

Dijon 16 juin. Il désire la fin du procès « pour raison des biens meubles et immeubles qui furent a feu Marie de CONTY en son vivant bastarde illegitime dont longtemps a jay fait don a Claude LYOBARD escuyer Sgr de LATRA, maistre dostel de mon oncle le grant maistre de France ».

Argilly 23 juin. Il réclame l'extrait du procès entre le Sgr de LIGNIERES et « nostre tante de BOURBON » [ANNE DE BEAUJEU].

Argilly 30 juin. Il demande la fin du procès pendant « pour raison de lune des prebendes de leglise collegiale de PERONNE, laquelle jay dediee et convertie pour la fondation et entretenement de six enfans de cueur »...

Argilly 10 juillet. Pour faire rendre brève justice à Michel de PIRA.

Argilly 10 juillet. Au sujet du procès du Sieur de LONGJUMEAU « mon conseiller et pannetier ordinaire » contre le prieur de SAINT-ÉLOI, pour lequel a été nommé commissaire le conseiller André des ASSES, que Longjumeau juge « suspect pour lalliance quil a au président des generaulx qui tousjours a eu proces alencontre de luy », et dont le Roi demande le remplacement.

ON JOINT une L.A.S. de Nicolas de NEUFVILLE père, Lyon 11 mai, concernant l'arrestation des courriers.

52. **Guillaume Gouffier, seigneur de BONNIVET** (1488-1525) compagnon et favori de François I^{er}, diplomate et amiral de France. 2 L.S. « Bonnyvet », [1521], au Premier Président Jean de SELVE ; 1 page in-fol., adresse chaque (rouss. à la 1^{ère}). 700/800

Villeneuve [sur Vingeanne] 14 avril [1521]. « Il a pleu au Roy bailler a François du PUYDUFOU Sgr de Mallelievre [...] la garde et curaterie des personnes et biens de Jehan GIRARD Sgr de BAZOGES », et il souhaite qu'elle soit vérifiée et entérinée au plus tôt par le Parlement « et entend que lon ny face aucun reffuz ou difficulté »...

Fontarabie 28 novembre [1521], en faveur du docteur MARCHEBOUC qui va à Paris pour un procès : « pource quil ma fait, et fait chacun jour plusieurs services, que jay ordinerement a besongner de luy », il prie Selve de faire « bonne et briefve expedition de justice »... Il ajoute DE SA MAIN : « Set votre bon amy Bonnyvet ».

2. may.

86

Monsieur le president / J'ay avecques vous et l'ordonne qui touchent grandement mes affaires /
Je vous prie que survenant ces lieux deues / vous donnez ordre et faire arrestez tous les
renouveaux espaignols et autres personnes serviteurs et subgitez du Roy catholique qui
viennent par poste / soit d'un et feaudres pour aller en espaigne / ou despaigner pour
aller en feaudres qui passent par madame de parvis ou a l'entree / Ensemble les
postes qui portent les lettres du Roy catholique qui sont assignes pour luy en ladite
de parvis et a l'entree / et les faire mettre en lieu seur / sans toutefois leur faire ne
donner aucun desplaisir mais qu'ils soient arrestez et gardez jusques a ce que j'ay
autres lettres de moy / Et les lettres que l'ordonne et postes poubesont / renouvlez les
moy en ung paquet recouvert par la poste / Et adieu vous prie y pourveuven s'enquere
et sagement sans ce qui en soit fait bonnet ainsi que vous savez bien se) Et adieu
Monsieur le president qui vous ait en sa garde Escript a monsieur l'ame de n' / pour
de may.

francoys

Percevalles

53. **CLAUDE DE FRANCE** (1499-1524) fille aînée de Louis XII et d'Anne de Bretagne ; femme de François I^{er}. L.S., Troyes 27 avril [1521], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par Gilles de COMACRE ; 1 page in-4, adresse. 1.200/1.500
 « Jay sceu que proces sest meu devant feu maistre Francoys Binel juge d'Anjou, entre le Sgr de GOULAINE, et le Sgr du BELAY, a cause de la sepulture de la feuie femme dudit Sgr de Goulaine, lequel adverty par son principal advocat que non obstant son bon droit, ledit juge estoit favorable audit Sgr du Belay, luy bailla de l'opinion de son conseil recusation »... Etc. Elle prie Selve « que en faveur et amour de moy vueillez avoir ledit Sgr de Goulaine son honneur et bon droit pour recommandé »...
54. **René de Savoie, dit le Bâtard de SAVOIE** (1473-1525) homme de guerre, fils naturel de Philippe II de Savoie, oncle de François I^{er}. L.S. « Le Batar de Savoye », Dijon 1^{er} mai [1521], au Premier Président Jean de SELVE ; 1 page in-4, adresse. 700/800
 « Je me recommande a vous de si bon cueur que faire puis. Je suis adverty que le lieutenant general de Saint Pierre le Moustier M^e Guillaume BOURGOING a affaire en la court touchant le fait de son office pour chose qui luy a esté suscitee par ses hayneux et malvueillans qui taschent a le vouloir destruire dhonneur et de biens. Et pource quil touche a aucuns de mes serviteurs et amys ausquelz je desire [...] bien faire plaisir et aud lieutenant en faveur deulx je vous prie monsr quil vous plaise l'avoir pour recommandé en son bon droit et le faire traiter gracieusement »...
55. **Charles III, duc de BOURBON et d'Auvergne** (1490-1527) connétable de France, vice-roi du Milanais ; il s'allia à Charles-Quint contre les Français et fut tué au siège de Rome. 2 L.S. « Charles », Abbeville 5 et 24 mai [1521 ?], au Premier Président Jean de SELVE ; 1 page in-4 chaque, adresses. 800/1.000
 Il a déjà écrit à la cour de Parlement et au premier président « pour vous supplier me donner l'expedition et mettre fin en ung proces longtemps a intenté et pendant pardevant vous envers feuz messgrs mes predecesseurs et moy a lencontre de feu monsr ladmiral de GRAVILLE et ses heritiers touchant la terre de Berthancourt ». Il ne peut se rendre auprès de lui, étant « contrainct tenir residence en ceste frontiere pour le service du Roy et seureté du Royaulme »...
 Il transmet une lettre du S. du BIEZ, « seneschal de Boullenoys », et incite Selve à « ordonner que le plus seurement que lon pourra et secretement le personnaige dont est question soit prins, et mis en si seure garde que la verité de ce dont il est soubsonné soit congneue »...
56. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). L.S. « Loyse », aux Chartreux près Dijon 22 mai [1521], au Premier Président de la cour de Parlement à Paris, Jean de SELVE ; contresignée par Philibert BABOU ; 1 page petit in-fol., adresse. 1.200/1.500
 « Le Roy escript a messieurs de la court et maistres de ses requestes de son hostel ne expedier aucunes lettres et provisions touchant la reformation de labbaye de la VICTOIRE et que si aucuns lesquelz voudroient empescher ladite reformation et contrevir a icelles leur en demandoient ou requeroient aucuns quilz les renvoyent pardevers luy et son conseil pour y prononcer ainsi que de raison. Parquoy je vous pryé que en ensuivant le vouloir du Roy que de vostre part y vueillez tenir la main en sorte et maniere que ladite Reformation par voyes obliques ne soit empeschee ne retardée »...
57. **Antoine DUPRAT** (1463-1535) cardinal et chancelier de France. 2 L.S. avec compliments autographes « Vre bon frere et amy A Duprat » (la 2^e « Vre frere et bon amy »), [1521 et s.d.], au Premier Président Jean de SELVE ; 1 page in-fol. et 1 page obl. in-8, adresses. 500/700
La Motte les Argilly 23 juin [1521]. « Le Roy vous escript [...] et a signé luy mesmes les lois, et ne sont point contresignes d'autant que ledit Sgr ne veult que laffaire dont je vous escript soit esventé », et il ne faudrait pas que l'extrait soit entre les mains de BRIÇONNET...
Vanves 12 juin. En faveur de son serviteur Jehan PASTRE dont la cause doit être plaidée « sur lenterinement dunes lettres royaulx par luy obtenues pour estre relevé dun acquiessement fait par son procureur sans mandement expres »...
58. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). L.S. « Francoys », Argilly 10 juillet [1521], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par Nicolas de NEUFVILLE ; 1 page in-fol., adresse. 2.000/2.500
 INTÉRESSANTE LETTRE AU SUJET DES MINES DE MÉTAUX PRÉCIEUX.
 « Pource que en mon Royaume pais de Daulphiné Provence et autres mes pais terre et seigneuries y a plusieurs mynes dor dargent cuyvres alungs et autres metaulx et matieres myneralles, qui sont fort utiles et dont moy et la chose publique ne nous pouvons passer et les nous convient acheter et recouvrer a grande cherté es pais estrangiers, jay fait et decreté plusieurs ordonnances declarations et edictz surce [...] tant pour le fait et ouverture desdites mynes que pour la conservacion de mes droitz de dixiesmes que je prens esdites mynes, et baillay la charge a Pierre CHOLET garde et contrerolleur general desdites mynes de faire publier et entretenir icelle declaration et aux maistres myneurs de faire l'ouverture desdites mynes. Toutesfoys jay esté adverty quilz y ont esté et sont souvent troublez et empeschez tant par gens deglise nobles que autres qui dient avoir permission de faire ouvrir et tirer mynes, [...] qui est ung grant mal interest et dommaige pour moy et ladite chose publique »... Il charge Selve de faire connaître et exécuter ses volontés...

59. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). L.S. « Francoys », Paris 2 janvier [1522 ou 1523], au lieutenant général Antoine de CLERMONT ; contresignée par Florimond ROBERTET ; 1 page in-4, adresse (petite déchirure marginale hors du texte). 800/900

Il a été averti par le Sgr de WARTY [capitaine d'Arques] « quil a mys entre voz mains ung angloix [...] nous entendons quil soit seurement gardé »...

60. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 7 L.S. « Francoys », Rouen janvier et Saint-Germain-en-Laye février [1522 ?], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET (la 1^{ère} par Nicolas de NEUFVILLE, la 6^e par Robert GEDOYN) ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses. 7.000/8.000

Rouen 17 janvier. Il est averti « que soubz umbre de quelque prest que ma liberallement fait maistre Charles de LOUVIERS, et que contre verité on a mis en avant que cestoit pour lachapt de loffice de mon conseiller clerc en ma court de parlement » ; il demande qu'en vertu des lettres de don on reçoive Louviers dans son office.

Saint-Germain-en-Laye 5 février. Il veut que soient délivrées sans délai au Sieur de BOISY [Claude GOUFFIER] les lettres d'assiette qu'il lui a baillées « pour recompense des deniers et vaissele dor que jay prins de feu mon cousin le grant maistre son père ».

9 février. Il demande de hâter la publication de ses lettres en forme d'édit « par lesquelles je exemte separe et eclipse de la jurisdiction de mon prevost de Paris et lieutenant civil toutes les causes matieres et proces pour le fait de la conservation dont il souloit et avoit accoustumé de congnoistre comme conservateur desdits privilleges, et cree ung bailly lieutenant et autres officiers pour doresnavant en congnoistre »...

9 février. Il presse « la publication de ledit de lerection des vingt conseillers que jay advisé de mettre en ma court de parlement », afin de pouvoir nommer les personnages qui occuperont ces offices.

10 février. Il demande la publication immédiate de son édit de création de vingt conseillers au Parlement.

24 février. Il presse la tenue du procès « entre le viconte et seigneur de MONTFORT prochain parent de mon cousin le duc de Gueldres, et Yolande de LUXEMBOURG et ses consors en matiere de partaige »...

28 février. Il convoque Selve et quatre conseillers de la cour du Parlement, avec les pièces et sacs du procès, afin de l'informer « du proces pendant en madite court entre maistres Seraphin et Jehan du TILLET freres, pour raison du greffe civil dicelle »...

61. **Jacques de Beaune, baron de SEMBLANÇAY** (1445-1527) surintendant des Finances de François I^{er} ; il fut condamné et pendu. 4 L.A.S. « Jaques de Beaune », [vers 1522-1524], à Jean de SELVE, Premier Président de la cour de Parlement de Paris ; 1 page in-fol. ou in-4 chaque, adresses (mouill. à la 4^e). 1.000/1.200

Saint-Germain 12 janvier [1522]. Il l'informe de « la bonne vollonté que madame a a messrs de la court sur le propoux et affaires qui est de present », et espère le voir « de brief » à ce sujet... *Saint-Germain 25 janvier.* Il a transmis les lettres de Selve à Madame qui « les a eu bien agreables ; il lui recommande « le proces du feu Sr Jehan Jordain » pour rendre « briefve justice »... *Romorantin 16 février :* « dernièrement au passer par Blois je neu moyen de crainte de vous parler de monsr le lieutenant cyvil et pour le vous recommander comme nepveu et bon parent. Il est bon jugee et a bonne vollonté de bien sen acquiter avecques vostre bonne ayde et faveur »... *Étampes 12 mars.* Il était la veille au matin « a la Ste Chappelle avecques messrs les generaux » que la Cour avait mandés, mais il devait partir promptement ; il demande donc audience...

ON JOINT 1 L.S. avec compliment autographe « Vre treshumble serviteur Jaques de Beaune », Saint-Germain en Laye 23 février [1523 ?], au sujet du « droict de madame » en son procès contre les officiers du Château du Loir (1 page in-4, adr.) ; et l'extrait d'une déposition de Jacques de Beaune de mars 1527, citant des acquits de sommes d'argent reçues de lui par Madame mère du Roi [Louise de Savoie].

62. **ANNE DE FRANCE, dame de BEAUJEU** (1462-1522) fille de Louis XI, épouse de Pierre de Bourbon sire de Beaujeu, elle fut Régente de France pendant la minorité de Charles VIII. L.S. avec compliment autographe « Vre treshumble et tresobeyssante grant mere et subject Anne de France », Chantelle 22 février [1522 ?], « au Roy mon souverain seigneur » [FRANÇOIS I^{er}] ; 1 page in-fol., adresse. 1.200/1.500

« Mon fils [le connétable de BOURBON] ma dit comme il vous avoit requis ordonner une commission addrecant à vostre court de parlement pour faire veoir les droits et privilleges que nous pretendons avoir en noz payz touchant les francs fiefz et nouveaux acquestz, et que avez esté contant de faire tenir la matiere en souffrance pour troys moys dont monseigneur je vous mercye tant et si treshumblement que fere puis. Toutesfoys monseigneur pource que ladite commission na encores esté expediee, moy et mond filz avons donné charge a nos chancelliers vous en parler depar nous et vous supplier la faire despecher »...

21

Mess^{rs} Le president. J'ay veu que se venoit en
 instance que l'assise que Jay ordonne au p^{re} & l'ord^{re}
 pour l'accomplissement des demors en l'assise de
 que Jay point de fu, non en fin les quant en
 son point. Et que promptement en fin plus d'assise
 l'assise au sein baillies, selon ce ordonnance
 mes l'ord^{re} potentes que l'ord^{re} de luy en ce ordonne
 l'assise se vend, pour et mande que l'assise
 l'assise et ordonne a l'assise ordonne de sorte que
 ne se fin plus assise vend en l'assise. Et en ce
 l'assise ne feroz plaisir et s'assise l'assise
 En l'assise mess^{rs} Le president apud vend au ex
 la garde l'assise de l'assise ordonne en l'assise
 l'assise de l'assise.

Francçois

J. P.
 Sublet

60

24 Jan^{er} 6

Mess^{rs} Le president. J'ay veu que se venoit en
 instance que l'assise que Jay ordonne au p^{re} & l'ord^{re}
 pour l'accomplissement des demors en l'assise de
 que Jay point de fu, non en fin les quant en
 son point. Et que promptement en fin plus d'assise
 l'assise au sein baillies, selon ce ordonnance
 mes l'ord^{re} potentes que l'ord^{re} de luy en ce ordonne
 l'assise se vend, pour et mande que l'assise
 l'assise et ordonne a l'assise ordonne de sorte que
 ne se fin plus assise vend en l'assise. Et en ce
 l'assise ne feroz plaisir et s'assise l'assise
 En l'assise mess^{rs} Le president apud vend au ex
 la garde l'assise de l'assise ordonne en l'assise
 l'assise de l'assise.

Francçois

J. P.
 Sublet

61

22 fev^{rier} 30

Mess^{rs} Le president. J'ay veu que se venoit en
 instance que l'assise que Jay ordonne au p^{re} & l'ord^{re}
 pour l'accomplissement des demors en l'assise de
 que Jay point de fu, non en fin les quant en
 son point. Et que promptement en fin plus d'assise
 l'assise au sein baillies, selon ce ordonnance
 mes l'ord^{re} potentes que l'ord^{re} de luy en ce ordonne
 l'assise se vend, pour et mande que l'assise
 l'assise et ordonne a l'assise ordonne de sorte que
 ne se fin plus assise vend en l'assise. Et en ce
 l'assise ne feroz plaisir et s'assise l'assise
 En l'assise mess^{rs} Le president apud vend au ex
 la garde l'assise de l'assise ordonne en l'assise
 l'assise de l'assise.

Francçois

J. P.
 Sublet

Vice-Sublet
 de l'assise de l'assise

62

63. **Charles III, duc de BOURBON et d'AUVERGNE** (1490-1527) connétable de France, vice-roi du Milanais ; il s'allia à Charles-Quint contre les Français et fut tué au siège de Rome. L.S. avec compliment autographe « Vre treshumble et treshoubeissant sujet et serviteur Charles », Chantelle 22 février [1522 ?], « au Roy mon souverain seigneur » [FRANÇOIS I^{er}] ; 1 page in-fol., adresse. 700/800

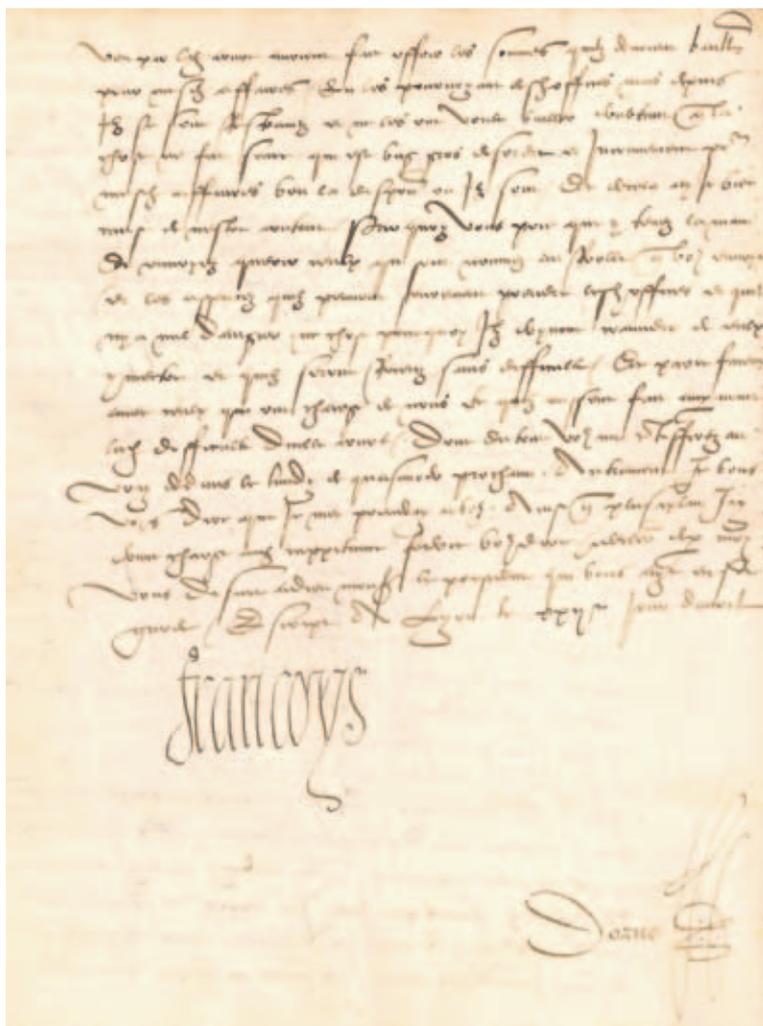
Il le supplie de faire voir en sa cour de Parlement « les droicts et privileges que je pretends estre en ceste maison touchant les francs fiefs et nouveaux acquests » ; il charge son chancelier de lui en dire davantage...

64. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 2 L.S. « Francoys », mars [1522], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET et par Florimond DORNE ; 1 page in-fol., 1 page in-4 (un bord lég. rogné), adresses. 1.700/2.000

Fontainebleau 16 mars. Il a envoyé des lettres nommant des commissaires pour le jugement, le lendemain de quasimodo, du « proces et differend dentres maistres Jehan Sapin receveur general de mes finances et Jehan Prevost general dicelles »...

Troyes 20 mars. Il demande de faire mettre le *lecta publicata et registrata* sur son édit de création de vingt conseillers au Parlement de Paris. « Il sest trouvé plusieurs bons personnaiges bien lettrez et savans que jeussions pourvez des offices desdits conseillers », mais « on dit quilz ont esté menas[sez] destre mal traictez silz entrent en madite court. Ilz nont encores voullu prandre lesdits offices ». Il faut finir l'enregistrement de l'édit et accueillir sans refus les nouveaux conseillers « silz sont trouvez suffisans »...

65. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 4 L.S. « Francoys », Lyon avril [1522], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Nicolas de NEUFVILLE, Florimond DORNE (2) et Thomas BOHIER ; 1 page in-4 chaque et la dernière de 2 pages petit in-fol., adresses. 4.000/5.000



8 avril. Il avait envoyé à Selve « un g mémoire pour parler a ceulx du concille », dont il aimerait savoir la réponse...

14 avril. Il demande de rapidement vider et expédier « le proces qui est pendant en la court pour raison de la regalle d'Angiers [Angers] »...

19 avril avant Pasques. Il prie de hâter le procès de son aumônier Guillaume PANGNEUL « pour raison de certaine prebende en leglise d'Angiers ».

22 avril. FINANCEMENT DE LA GUERRE. Il a fait savoir à sa cour de Parlement, par le seigneur de LA TREMOILLE, « ma voulonté et intencion resolute touchant lexpedition des nouveaux officiers par moy creez tant des conseillers du Chastelet examinateurs et notaires de Paris, des conseillers d'Orleans et de Poictiers, pour en recevoir argent promptement, affin de subvenir et fournir aux affaires de la guerre qui sont si pressez et necessaires »... Il envoie le capitaine Frederic CATHAINE, lieutenant de sa garde, pour veiller à l'enregistrement sans délai ni refus des lettres patentes...

ON JOINT la copie d'époque d'une lettre de François I^{er} à Jehan Duval, payeur du Parlement de Paris, pour prendre un quartier des gages de messieurs du Parlement de Paris pour subvenir aux affaires de France, Lyon 22 avril 1522.

2. may. 85

Mon^{seigneur} le president J'ordonne que Je suis bien adverty quil y a plusieurs manieres et
 autres manieres de gens en mon Royaume qui courent ordinairement jour et nuict portans
 lettres et nouvelles a mes ennemis de toutes parts. Je veulx et entenz que nul
 doresnavant / soient francoys ou autres de quelque estat ou vacation quilz soient, n'ayent plus a courir par
 chevaux de postes et en diligence sans avoir expressement mes lettres de congé et passage, si ce nest ceulx qui
 portent les paquetz de mes postes ordinaires, ou les chevaucheurs de mon escuyerie en ayant bulletin signé
 de leur contrerolleur. Et de ceulx qui auront des chevaux de postes en leurs maisons tant en ma ville de Paris
 que a dix lieues environ dicelle, et de leur signifier que doresnavant ilz n'ayent plus a tenir lesdits chevaux de postes,
 ne en bailler ou delivrer a quelques personnes que ce soient. Et de ceulx qui
 transgresseront et feront le contraire, faictes ou faictes la justiciacion
 et punition telle et si grave que au cas approuvera / en main
 que les autres y pourront exemplar. Et ce fait sous mes scez pleins et
 fermes horsraguables. Et adieu mon^{seigneur} le president qui deus ait et se
 garde. Escript a Lyon le 2^e jour de may.

FRANCOYS

Jean de Selve

66. FRANÇOIS I^{er} (1494-1547). L.S. « Francoys », Lyon 2 mai [1522], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Nicolas de NEUFVILLE ; 1 page in-fol., adresse. 2.000/3.000

IMPORTANTE LETTRE SUR LES POSTES.

Il est averti « quil y a plusieurs courriers et autres manieres de gens en mon Royaume qui courent ordinairement jour et nuict portans lettres et nouvelles a mes ennemis de toutes parts. Je veulx et entenz que nul doresnavant, soient francoys ou autres de quelque estat ou vacation quilz soient, n'ayent plus a courir par chevaux de postes et en diligence sans avoir expressement mes lettres de congé et passage, si ce nest ceulx qui portent les paquetz de mes postes ordinaires, ou les chevaucheurs de mon escuyerie en ayant bulletin signé de leur contrerolleur ». Il ordonne d'aller quérir ceux qui « auront des chevaux de postes en leurs maisons tant en ma ville de Paris que a dix lieues environ dicelle », et de leur signifier « que doresnavant ilz n'ayent plus a tenir lesdits chevaux de postes, ne en bailler ou delivrer », sous peine des plus graves punitions.

67. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 4 L.S. « Francoys », Lyon mai-juin [1522], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Jean BRETON (la 3^e par Florimond ROBERTET) ; 1 page in-4 chaque, adresses (mouill. à la 1^{ère}). 3.000/4.000

10 mai. Il réclame l'expédition de la partie de feu Jehan JOURDAIN.

1^{er} juin. Au sujet du procès mené au Parlement par « Chissé » [Jacques BÉRARD, sieur de CHISSAY] « a cause du lieu appellé Foucauldriere avec une pourcion de lestang de Jumeaux estant en ma forest d'Amboise qui est le principal fort et reffuge des bestes rousses et noyres estant a lanviron »...

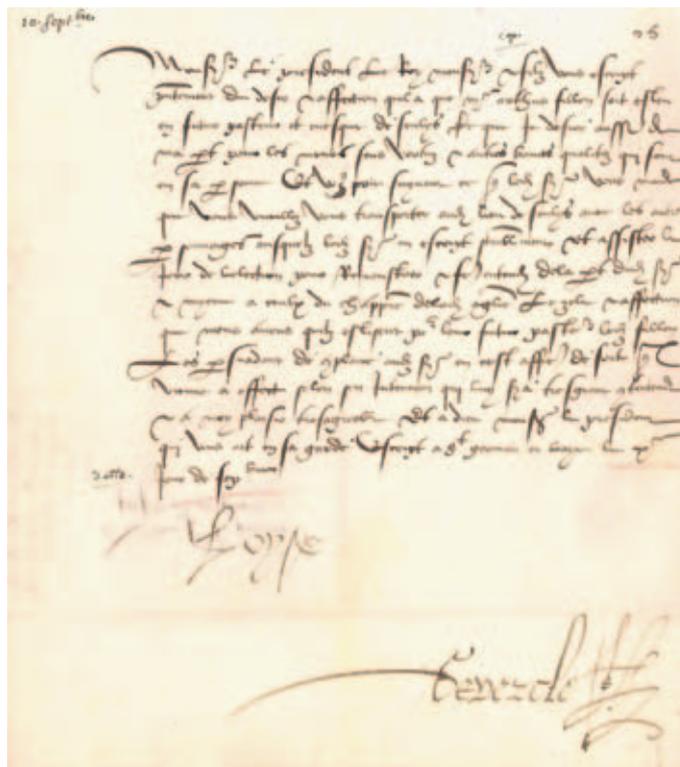
20 juin. Il mande à Monsieur de FRESNES [Antoine LE VISTE] « ne bouger de Paris et faire ce que vous luy ordonnerez pour mes affaires »...

22 juin. « Jay esté adverty que ANGOULESME herault darmes est detenu prisonnier en mon Chastellet de Paris sept moys a, pour raison de quelque bapterye ou il sest parcydevant trouvé ». Le Roi demande sa libération après paiement d'une petite somme en caution.

68. **ANNE DE FRANCE, dame de BEAUJEU** (1462-1522) fille de Louis XI, épouse de Pierre de Bourbon sire de Beaujeu, elle fut Régente de France pendant la minorité de Charles VIII. L.S. « Anne de France », Bourbon 14 juin [1522 ?], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par LESTRA ; 1 page obl. in-4, adresse. 800/1.000

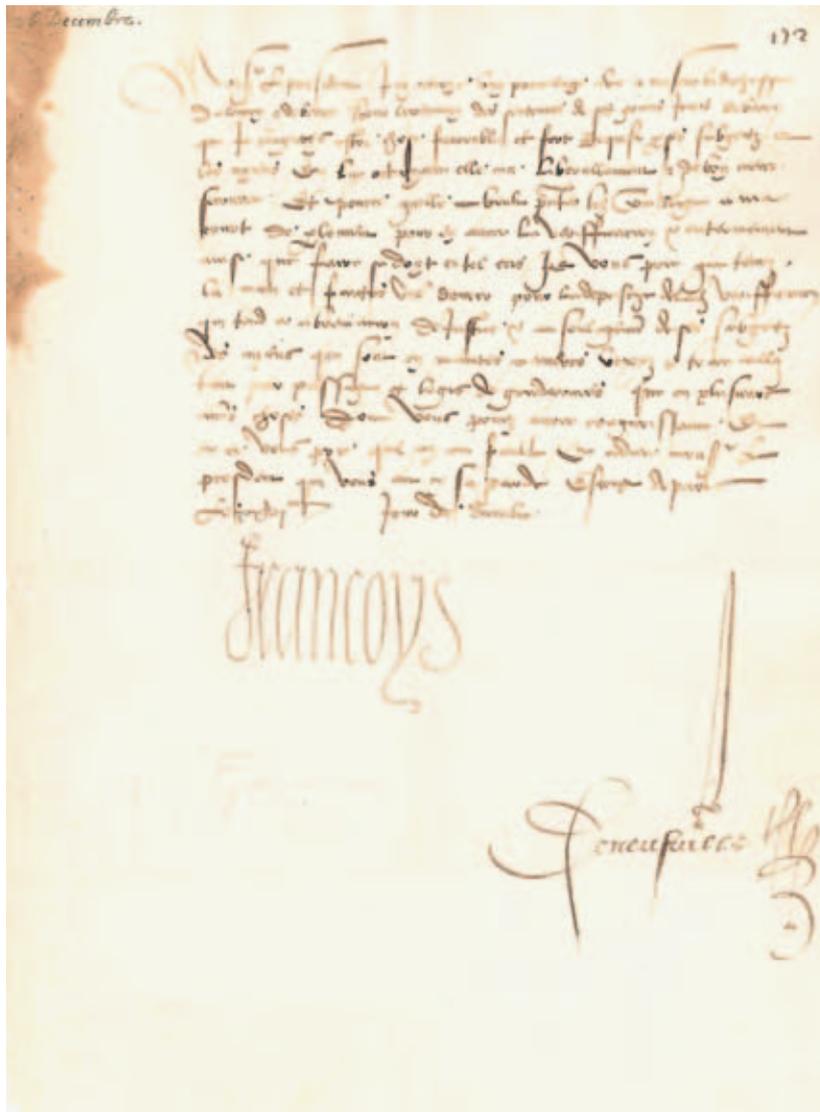
« Je suis advertye de quelque affaire que M^e Guillaume BOURGOING lieutenant de Saint Pierre a en la court, et pource quil est frere de M^e Noel BOURGOING mestre des requestes de ceste maison et serviteur ordinaire, je vous prie mons le president que veulliez avoir ledit Lieutenant pour bien recommandé en bonne justice »...

69. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). L.S. « Loyse », Saint-Germain-en-Laye 10 septembre [1522], au Premier Président de Paris Jean de SELVE ; contresignée par Georges de VERCLE ; 1 page in-4, adresse. 1.200/1.500



ÉLECTION DE L'ÉVÊQUE DE SENLIS, en faveur d'Artus FILLON (docteur en théologie formé dans l'entourage du cardinal d'Amboise).

« Le Roy monsr et filz vous escript presentement du desir et affection quil a que maistre Arthus FILLON soit esleu en futur pasteur et evesque de Senlys ce que je desire aussi de ma part pour les meurs sens vertuz et autres bonnes qualitez qui sont en sa personne et [...] vous mande que vous vueillez vous transporter aud. lieu de Senlys avec les autres personnaiges ausquelz ledit Sgr en escript semblablement et assister le jour de lelection pour remonstrer et fere entendre de la part dud. Sgr et myenne a ceulx du chappitre de ladite eglise le zele et affection que nous avons quilz eslisent pour leur futur pasteur ledit Fillon »...



70. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 7 L.S. « Francoys », septembre-décembre [1522], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET (la 3^e et la 7^e par Nicolas de NEUFVILLE) ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses (sceau sous papier à la 3^e, coin inf. manquant à la 1^{ère}). 6.000/8.000

Saint-Germain-en-Laye 7 septembre. Il ordonne de faire « prolonger et encores demeurer ensemble les gens de madite court de Parlement jusques a la Sainte croix prochaine »...

10 septembre. Pour l'évêché de SENLIS vacant, il désire une « personne grave ydoisne et bien cappable ainsi que telle dignité le requiert », et fait choix de « maistre Artus FILLON docteur en theologie ».

3 octobre. « Jay esté adverty quil y a une partie dont Jehan LAEMANT le jeune nagueres tresorier et receveur general de Languedoc avoit obmiz de faire recepte sur ung compte qui a pieca rendu en la chambre de mes comptes a Paris, du fait des SUYSSES, et que parce mon procureur esdits comptes pretend selon les ordonnances diceulx men estre deu le quadruple »...

L'Isle-Adam 21 octobre. Il a pourvu Nicolas LE VERGEUR, écuyer, Sieur de BRANCECOURT et sénéchal de Reims, « de lestat et office de bailli de Vermandoy », et ordonne qu'il soit reçu dans son office et en prête le serment.

Saint-Germain-en-Laye 23 octobre. Au sujet de la prestation de serment de maître LE VERGEUR pour l'office de bailli de VERMANDOIS.

28 octobre. Au sujet du procès de « dame Jehanne de GRAVILLE a lencontre du Sgr de MILLY »...

Paris 26 décembre. « Jay octroyé ung privilege a vie a ma seur la duchesse d'Alençon et de Berry [MARGUERITE D'ANGOULÈME] pour lexecution des sentences de ses grans jours de Berry que je congnois estre chose favorable et fort requise par ses subjectz et les myens. En luy octroyant elle ma liberallement et de bon cueur secouru ». Il en demande la vérification, « au soulagement de ses subjectz et des myens qui sont en maintes manieres vexez et travaillez tant par passage et logis de gendarmes »...

71. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). L.S. « Loyse », Paris 16 janvier [1523 ?], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par Philibert BABOU ; 1 page in-fol., adresse. 1.200/1.500

« Jay entendu que les eschevins manans et habitans de ma ville du MANS ont pendant pardevant vous certain proces contre Pierre Perrigné Jehan Chossar et autres particulliers des forsbourgs et quinte dud. lieu du Mans, pour raison daucuns deniers qui me reviennent, le paiement desquelz est aumoyen dud proces retardé comme lon ma advertye. A ceste cause je vous prie voulloir donner audience au Sgr de LA BARDE qui a cest affaire en main pour lesd. habitans affin que luy soit fait droit sur certaine requeste provisionnable dont je requiers lenterinement. Ce faisant vous me ferez tresagreable plaisir »...

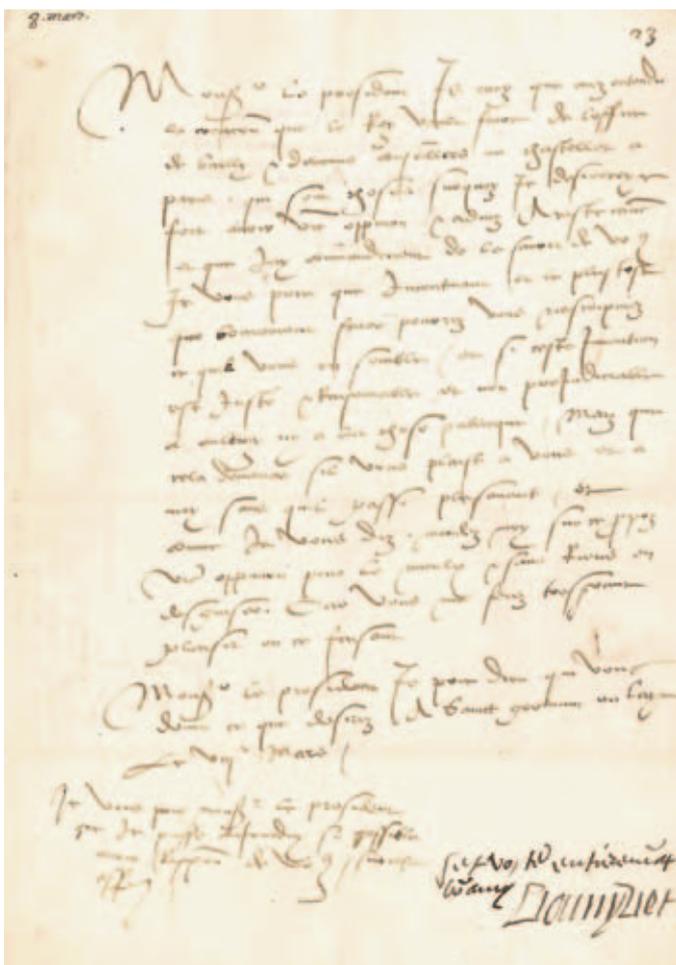
72. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 2 L.S. « Francoys », février-mars [1523], au Premier Président Jean de SELVE, à François de LOYNES président des enquêtes, et à Louis RUZÉ lieutenant civil de la prévôté de Paris ; contresignées par Florimond DORNE et Florimond ROBERTET ; 1 page in-4 et 1 page in-fol., adresses. 2.000/2.500

DEMANDE D'ARGENT AU CLERGÉ POUR LA GUERRE.

Paris 4 février. « Transportez vous samedi prochain devers les evesque et clergié de Paris pour savoir au vray la resolution et conclusion quilz auront prinse touchant layde et subside que leur avons par vous fait demander, et nous en advertissez incontinant, car les affaires que avons pour la deffense de nostre Royaume nous pressent tant quil ny fault pas perdre une heure de temps »...

Saint-Germain-en-Laye 22 mars 1522 [1523]. Il leur a donné commission « pour demander aux arcevesques evesques gens deglise et benefices des clergiez » 22.000 livres « que sommes contrainctz faire lever des deniers dudit clergié pour la deffense et conservation de cestuy nostre Royaume », et les presse de recupérer cette somme...

73. **Guillaume Gouffier, seigneur de BONNIVET** (1488-1525) compagnon et favori de François I^{er}, diplomate et amiral de France. 4 L.S. dont 2 avec compliments autographes « Set vostre entierement bon amy Bonnyvet », Saint-Germain-en-Laye février-mars [1523], au Premier Président de Paris Jean de SELVE ; 3 page in-fol. et 1 page in-4, adresses. 1.500/1.800



11 février, à propos de « lassetie » que le Roi a baillée « au Sgr de BOISY mon nepveu pour recompense et seurté des deniers et vaisselle dor que ledit Sgr a prins cydevant de feu monsgre le grant maistre mon frere, pour subvenir a aucuns ses grans affaires », afin d'en faire enregistrer les lettres patentes... 20 février, au sujet de l'affaire du docteur maistre Guillaume MARCHEBOUC...

8 mars, au sujet de « la creation que le Roy veult faire de l'office de bailly et daucuns conseillers au Chastellet à Paris, qui sont choses surquoy je desireroys fort avoir vostre oppinion et adviz, [...] et si ceste invention est juste et raisonnable et non prejudiciable a aultruy ny a la chose publicque »... 12 mars. Il a fait entendre au Roi la réponse de Selve au sujet de la création « dun bailly, et dun nombre de conseillers au Chastellet » ; le Roi « apres y avoir bien pensé sest resolu que ladite creation aura lieu, et envoye expressement a Paris monsgre de JANVILLE prevost de son hostel » pour en parler à Selve, afin que « vous faciez mettre une fin en cest affaire le plustost quil sera possible »...

74. **CLAUDE DE FRANCE** (1499-1524) fille aînée de Louis XII et d'Anne de Bretagne ; femme de François I^{er}. L.S. « Claude », Saint-Germain 13 février [1523 ?], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par MORSANT ; 1 page in-4, adresse. 1.200/1.500

« Le Sgr de LA PLESSE PIEDOUAULT mon escuyer tranchant ma advertye quil a ung sien parent auquel il est besoing avoir audience pour ung proces quil a pendant en la court pour raison du prieuré de Saint Saturnin des Boys »...

75. **CLAUDE DE FRANCE** (1499-1524) fille aînée de Louis XII et d'Anne de Bretagne ; femme de François I^{er}. L.S. « Claude », Saint-Germain-en-Laye 19 février [1523 ?], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par Gilles de COMACRE ; 1 page in-4, adresse. 1.200/1.500

19. fev. [cop]

Monsr le president, Jay sceu lhonneur et bon tour, que avez fait a Jehan de VILLEMAR filz de ma nourrice, dont vous remercie, et pour ce quil est de ma nourriture, je desire bien son advancement, et quil soit en lieu pour parvenir a estre vertueux, qui me fait vous prier tres affectueusement, que vueillez, en faveur et amour de moy, le mettre en une des chambres des enquestes, et lavoir tousjours en bonne recomandacion. Ce faisant, dont ne feroz pas fault de luy en donner. Et a Dieu monsr le president.

En vostre grace et service
 Claude

COMACRE

« Jay sceu lhonneur et bon tour, que avez fait a Jehan de VILLEMAR filz de ma nourrice, dont vous remercie, et pour ce quil est de ma nourriture, je desire bien son advancement, et quil soit en lieu pour parvenir a estre vertueux, qui me fait vous prier tres affectueusement, que vueillez, en faveur et amour de moy, le mettre en une des chambres des enquestes, et lavoir tousjours en bonne recomandacion »...

76. **CLAUDE DE FRANCE** (1499-1524) fille aînée de Louis XII et d'Anne de Bretagne ; femme de François I^{er}. L.S. « Claude », Saint-Germain-en-Laye 24 février [1523], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par Gilles de COMACRE ; 1 page in-fol., adresse. 1.200/1.500

« Madame de SOUBISE qui est de la nourriture de la Royne ma mere, que Dieu pardoint, a ung proces contre le Sr de BELLEVILLE, long temps a pendent en la court, et ne luy est requis que une audience, quil ne prenne bien tost fin, laquelle, monsgre le president, je vous prie luy donner, en faveur et amour de moy »...

77. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 14 L.S. « Francoys », Magny et Saint-Germain-en-Laye février-mars [1523], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET (11), Robert GEDOYN, Florimond DORNE et Jean BRETON ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses. 12.000/15.000

Manny (Magny-en-Vexin) 21 février. Il demande de presser « l'expedition de l'erection nouvellement faite en offices des lieutenans et juges criminelz des balliages seneschauces et prevostz de mon Royaume », utile « pour le bien de la justice et abbreviation des proces », mais aussi « pour me ayder a la conduite des gros affaires que jay a supporter et conduire pour la deffence de mon Royaume et resister a mes ennemys »...

Saint-Germain-en-Laye 28 février. Il a nommé Jacques GROSLOT à l'office de bailli d'Orléans en remplacement du Sgr de CHAMEROLLES.

28 février. Pour « la prorogation de la legation de l'arcevesque de Bar [le nonce Esteban-Gabriel MERINO, archevêque de BARI] ambassadeur de nostre Saint père le pape [ADRIEN VI] » ...

1^{er} mars. Il presse la vérification et entérinement de sa déclaration « touchant le ressort qui appartient a Madame ma mere devant son seneschal du Mayne ou son lieutenant de la jurisdiction de la terre et seigneurie de CHASTEAU DU LOIR qui est des deppendances du conté du Mayne »...

3 mars. Il veut vider les oppositions à ses lettres d'édit « de la creation et erection dun office de bailly a Paris », et les faire expédier.

5 mars. Il presse le jugement du « proces que la dame de SOUBIZE a pendant en ma court de parlement a Paris »...

8 mars. Au sujet du procès de Jehan de NANTRON « paouvre marchand lapidaire demourant a la Rochelle, a lencontre de deux marchans d'Auvergne nommez les Musuiers pour raison de certain larressin »...

10 mars. Il ne veut pas que soit repoussée la plaidoirie dans l'affaire du Connétable de BOURBON, ce qui serait « a mon tresgrand interest et domaige et de Madame et mere qui en querelle et pretend la succession »...

12 mars. Au sujet du procès de frère Antoine de LANGEAC contre frère Michel de LENYNS « pour raison de la commanderie d'AUBETERRE »...

12 mars. Il envoie vers la cour de Parlement le S. de JANVILLE, son « maistre dostel », pour lui dire son vouloir de faire appliquer son édit du bailliage de Paris.

15 mars. Il lui envoie le prieur de Saint-Martin des Champs pour lui dire son vouloir sur « la refformation encommancée au monastère des Religieuses de POISSY »...

16 mars. Il envoie le comte de SAINT-POL « devers les gens de ma court de parlement et vous, pour leur dire et declairer pour la derniere fois mon vouloir et intention touchant ledict que jay fait puisnagueres expedier pour la creation du bailliage de Paris et autres officiers »...

25 mars. « Jay donné charge au chancellier [DUPRAT] vous dire et communiquer aucunes choses qui touchent le bien de mes affaires et de mon Royaume »...

28 mars. Au sujet du procès mené par son procureur Jehan SAINT-BENOIST contre Jehan ROBERT, Hélye de ROCHES, Robert LHERMITE « et autres leurs alliez et complices » pour « exces voyes de fait et infractions de sauvegarde ». Il demande que les coupables soient punis.

78. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). 2 L.S. « Loyse », Saint-Germain-en-Laye février-mars [1523 ?], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Philibert BABOU ; 1 page in-4 avec adresse chaque. 2.500/3.000

PROCÈS CONTRE LES OFFICIERS DE SA BARONNIE DE CHÂTEAU-DU-LOIR.

24 février. « Pource que mes officiers au Mayne sont apres a recouvrer aucunes lettres servans a monstrier de mon droit au proces que jay en la court contre les officiers du Chasteau du Loir, je desire et vous prie dautant que laffaire mest de consequence que faictes surceoir la plaidoyrie de ceste matiere en ladite court jusques au xv^e de mars prouchain que lesdites lettres pourront estre recouvertes »...

2 mars. « Jay esté advertye par mon conseil de Paris que a cause de lentreprinse de jurisdiction que font les officiers du chasteau du Loir contre mon auctorité et jurisdiction qui m'appartient a cause de mon conté du Maine tant par prevention et premiere instance que resore d'appel, se sont ensuiz plusieurs mauz et inconveniens et entre autres que maistre Jaques GUILLON procureur dud. Chasteau du Loir a commis ung meurtre depuys nagueres pour raison duquel il est depresent prisonnier en la consiergerie et tend affin destre renvoyé devant ung juge neutre et autre que en nostre ville du Mans, qui seroit a nostre prejudice et contre les lettres de declaracion a moy octroyees sur ledit ressort a moy appartenant des jurisdictions et pource que lesd. lettres de declaracion vont encores estre publiees en la court, je vous pryé que ce plustot que faire se pourra vous les faictes publier, car par icelles sera mis ordre en la justice de mond. pays du Maine, et cesseront tous ces scandalles malefices et troubles qui se font a cause de ce au soullagement de mesd subjectz et acquit de ma conscience »...

Monsieur le president Vous sçavez que par divers remoyes par
 parvenir maistre Jacques Groslet & Coiffeur & bariller
 de Lozans par la Resignacion que en a faicte en mes
 mains le Sr de Gambrolier & peuvet qui par interden
 que fust par appt se na este l'ordon ne fustitue en
 sonz office & que est despois pour le bien de la
 Justice & des vies de la ville que par une personne de
 l'ordon Juy & scrips a ma veue de par l'ordon Vous
 parant de vtre part faire la main quel soit fiteu &
 fustitue suivant mon vouloir & intention & que luy
 soit fait come & desus fustitue & Vous me ferez
 plaisir & service tres agreable & adieu monsieur le
 president qui vous ait en sçavoir de saint germain
 en laye le xxij^{me} de fevrier.

FRANCOYS


 Robert

79. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de François I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « La bien vre Marguerite », Saint-Germain-en-Laye 5 mars [1523], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par le chancelier Victor BRODEAU ; 1 page in-4, adresse (manque un coin inf. sans perte de texte). 1.000/1.500

Le Roi et Madame envoient le S. de Fors au Parlement pour dire « le vouloir quilz ont que le proces de madame de SOUBIZE soit maintenant le premier mis sur le bureau, et pource que elle et ses enfans sont de telle sorte quilz meritent bien une particuliere recommandation envers vous »...

80. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). L.S. « Loyse », Saint-Germain-en-Laye 10 mars [1523 ?], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par René THIZART ; 1 page in-4, adresse. 1.200/1.500

EN FAVEUR DE LA VILLE D'ANGERS ET DU DOIT DE CLOUAISON (imposition pour entretenir les fortifications de la ville et du château).

« Les maire eschevins et habitans de ma ville d'Angiers mont faict advertir du proces quilz ont pendant en la court contre les marchans de la riviere de Loire pour raison du droict de clouaison d'Angiers qui sont touchant les deniers et revenus que ont lesd. maire eschevins et habitans pour fournir aux reparacions fortiffications et autres affaires de ladite Ville, lesquelles sont et demourent en arretre aumoyen dud. proces qui est prest et en estat de juger. A ceste cause je vous pryé que vous vueillez pour lamour de moy entendre et vacquer incontinant au jugement et decision dud. proces ayant lesd. maire eschevins et habitans pour recommandez en leur bon droit »...

81. **CLAUDE DE FRANCE** (1499-1524) fille aînée de Louis XII et d'Anne de Bretagne ; femme de François I^{er}. L.S. « Claude », Saint-Germain-en-Laye 13 mars [1523], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par Gilles de COMACRE ; 1 page in-4, adresse. 1.200/1.500

« Levesque de Nantes [François HAMON] a long temps a ung proces, pendent en la court, touchant son abaye de la Grenetiere, et luy est requis avoir une audience dune appellacion verballe, qui retarde le principal dud proces, laquelle je vous prie tant quil mest possible, luy donner, en faveur et amour de moy »...

82. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de François I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « La toute vre Marguerite », Saint-Germain-en-Laye 15 mars [1523], au Premier Président de Paris Jean de SELVE ; 1 page in-4, adresse. 1.200/1.500

AU SUJET DE LA RÉFORME DES MONASTÈRES ET DE CELUI DE POISSY.

« Le Roy vous escript presentement de la refformacion du monastere de Poissy laquelle il a autant acueur que mil afferes quil ait pour les raisons qui vous seront dictes et declarées par mon aulmosnier [...] et le prieur de Saint Martin des Champs de Paris lesquelz de ma part je vous prie recevoir et donner ordre a vostre pouvoir en tout ce quilz diront touchant ladite refformacion que je congnois estre autant necessere aud couvent que en monasteres de ce Royaulme »...

83. **Odet de Foix, seigneur de LAUTREC** (1485-1528) général de l'armée du Roi en Italie, gouverneur du duché de Milan ; maréchal de France. L.A.S. et 4 L.S. avec compliments autographe « Vre bon conpere et amy Odet de Foix », [vers 1523-1526], à Jean de SELVE, Premier Président de Paris ; 6 pages in-fol. ou in-4, adresses dont 2 avec cachets aux armes sous papier. 2.000/2.500

Saint-Denis. Il prie son compère de croire son messenger « quy vous dyra de par moy de lafere de ma seur come madame ma dit que je vous escryse et y fere come je voudres fere pour vous [...] de la meyn de vre bon conpere Odet de Foix ».

Blois 5 février [1523]. Il est venu en six jours de Bayonne pour exposer au Roi les affaires en Guyenne et prendre ses ordres, au sujet du SIÈGE DE FONTARABIE : « Noz ennemys sont encoures ensemble ez envyrons de Fontarrabye et font grande dilligence de fere leurs preparatif pour lassieger, desliberes de fere tout leur effort pour le prendre. Je les ay mis en tel estat par cy devant quilz ont eu grande necessité de vivres, mais maintenant ils comencent a estre fornys, car le Roy catholique est venu a Victorie qui donne ordre de leur en fere venir de toutz parts combien quelles y soient bien cheres, et a mandé au connestable de CASTILLE son lieutenant general pardella de fere tout ce quil pourra pour prendre ledit Fontarrabye [...] et desja ilz sont bien approchés ». Il a fait pourvoir Fontarabie des choses nécessaires « pour attendre le siège especialement des victuailles (afaulte desquelles ny adviendra point dinconvenient de quatre ou cinq moys) et pareillement de munyctions dartillerie », avec suffisamment d'hommes. Il va vite repartir pour Fontarabie et pour Bayonne. L'amiral [BONNIVET] a envoyé au Roi M. de MORET pour l'informer des affaires d'Italie et réclamer de l'argent, « ce qua esté fait combien que jesusse bien à parler pour fere pourveoir nos frontieres de Guyenne »...

Bayonne 10 avril, au sujet du procès d'Estrac dans lequel Selve a été récusé par Mme de CANDALLE ; Lautrec le prie cependant de conseiller son solliciteur Maistre Bernard dans cette affaire importante... *Castres 19 octobre* : « Veu comme nous sommes secouruz de noz alliez, il me semble quon doibt tenir main de ce quon pourra a avoir une bonne paix »... *La Chapelle 27 décembre* : il part dans trois ou quatre jours pour aller en Guyenne...

12. mai.

Monsieur le Comte de Saxe
 J'ai l'honneur de vous adresser
 ci-joint le rapport que vous m'avez
 demandé par votre lettre du 10
 courant. Je suis persuadé que
 vous en serez satisfait. Je vous
 prie de m'en faire part par
 votre prochaine lettre. Je suis
 avec toute l'estime et le respect
 d'un homme qui a l'honneur
 de vous servir
 Le Comte de Saxe

80

13. mai.

Monsieur le Comte de Saxe
 J'ai l'honneur de vous adresser
 ci-joint le rapport que vous m'avez
 demandé par votre lettre du 10
 courant. Je suis persuadé que
 vous en serez satisfait. Je vous
 prie de m'en faire part par
 votre prochaine lettre. Je suis
 avec toute l'estime et le respect
 d'un homme qui a l'honneur
 de vous servir
 Le Comte de Saxe
 Imprimé

82

14. mai.

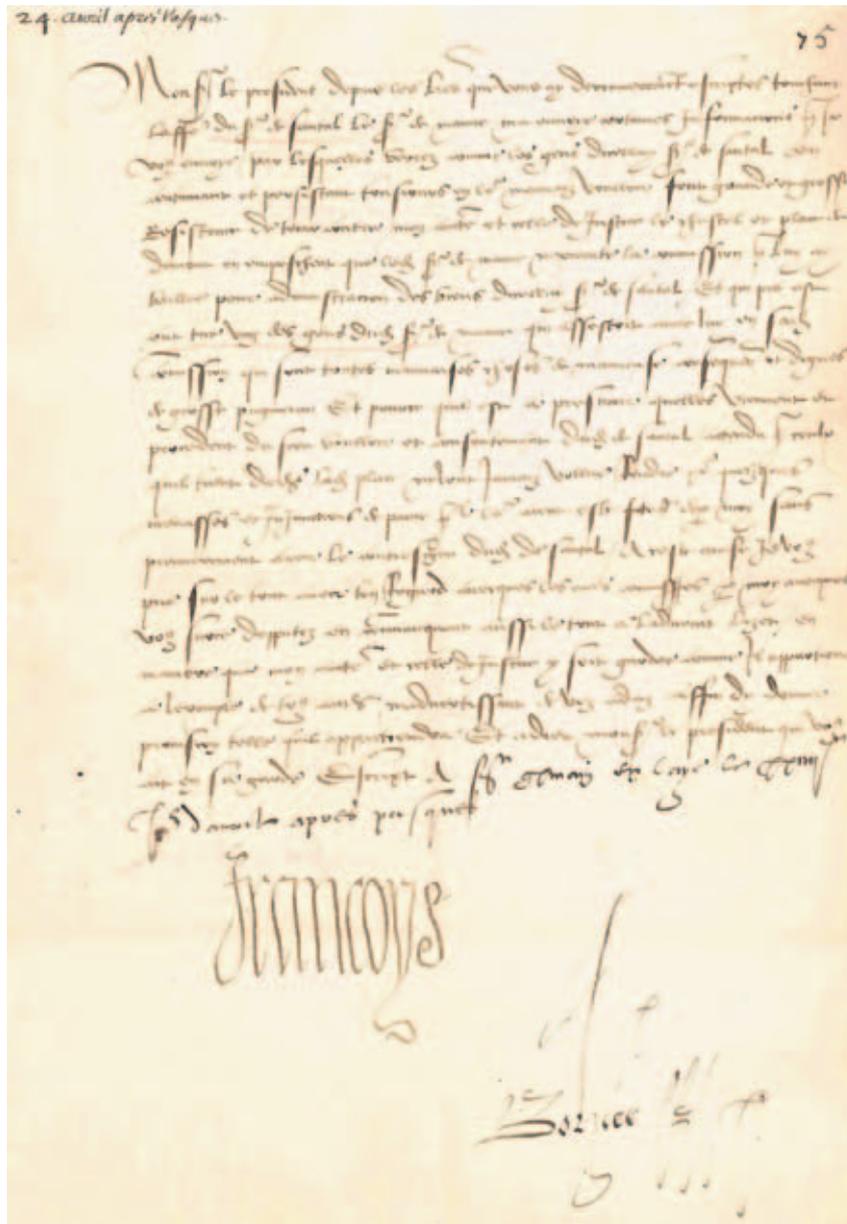
Monsieur le Comte de Saxe
 J'ai l'honneur de vous adresser
 ci-joint le rapport que vous m'avez
 demandé par votre lettre du 10
 courant. Je suis persuadé que
 vous en serez satisfait. Je vous
 prie de m'en faire part par
 votre prochaine lettre. Je suis
 avec toute l'estime et le respect
 d'un homme qui a l'honneur
 de vous servir
 Le Comte de Saxe

83

15. mai.

Monsieur le Comte de Saxe
 J'ai l'honneur de vous adresser
 ci-joint le rapport que vous m'avez
 demandé par votre lettre du 10
 courant. Je suis persuadé que
 vous en serez satisfait. Je vous
 prie de m'en faire part par
 votre prochaine lettre. Je suis
 avec toute l'estime et le respect
 d'un homme qui a l'honneur
 de vous servir
 Le Comte de Saxe

83



84. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 11 L.S. « Francoys », Saint-Germain-en-Laye avril [1523], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET (8), Jean BRETON (2) et Thomas BOHIER ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses (petites taches à la 5^e et la 11^e). 10.000/12.000

8 avril. Il envoie vers le Parlement MONTPEZAT « gentilhomme de ma chambre » pour l'expédition de l'édit du bailliage de Paris : « je veulx et entens quil ny soit plus fait de difficulté ».

10 avril. « Pour aucunes choses que jay a vous dire et communiquer rendez vous devers moy dimenche matin et ny faictes faulte »...

16 avril. Au sujet du procès du S. de SANTAL (accusé du rapt d'une fille mineure) et des informations « pour le recouvrement de la fille »...

17 avril. Au sujet de l'accord entre le duc d'ALBANY et le curateur de la duchesse d'URBIN.

18 avril. Pour faire vider rapidement le procès pendant en la petite chambre des enquêtes de Gilles FLAMENT « archer de ma garde, soubz la charge du prevost de mon hostel, alencontre de maistre Francoys Tissart »...

19 avril. Il demande la tenue rapide du procès intenté par « le Sgr de RAMBURES maistre de mes eaux et fouretsz de Picardie [...] alencontre daucuns de ma ville d'Amyens qui ont emprisonné son lieutenant pour vouloir soubtenir et garder mes auctorité et droiz, et reprimer les abuz que aucuns commettoient en enfreignant mes ordonnances faictes sur le fait desdits eaux et fourestz audit pais de Picardie et vendant publicquement et communement chair de venaison, ainsi que autre chair »...

23 avril. Il demande de hâter l'affaire du « seigneur de MERDILLY homme darmes en la compagnie de mon cousin le conte de Dampmartin lequel jay ordonné aller en quelquepart pour mon service avecques ledit conte son cappitaine »...

24 avril après Pasques. Au sujet de l'affaire du S. de SANTAL, dont les gens « continuant et persistant toujours en leur mauvais voulloir font grande et grosse resistance de tenir contre mon auctorité et celle de justice le chastel et place de Demont en empeschant que le Sr de MANNE nexecute la commission que luy ay baillee pour administracion des biens dicelluy Sr de Santal, et qui pis est ont tué ung des gens dudit Sr de Manne » ; il réclame la punition des coupables...

25 avril. Au sujet du serment que doit prêter devant le Parlement le Sieur du BIEZ « Senneschal et gouverneur de Boulleynoys » pour son office.

25 avril. Il soutient « l'appellation intentée par Pierre de MONTFORT mon tresorier et recepveur ordinaire de Thoulouse »...

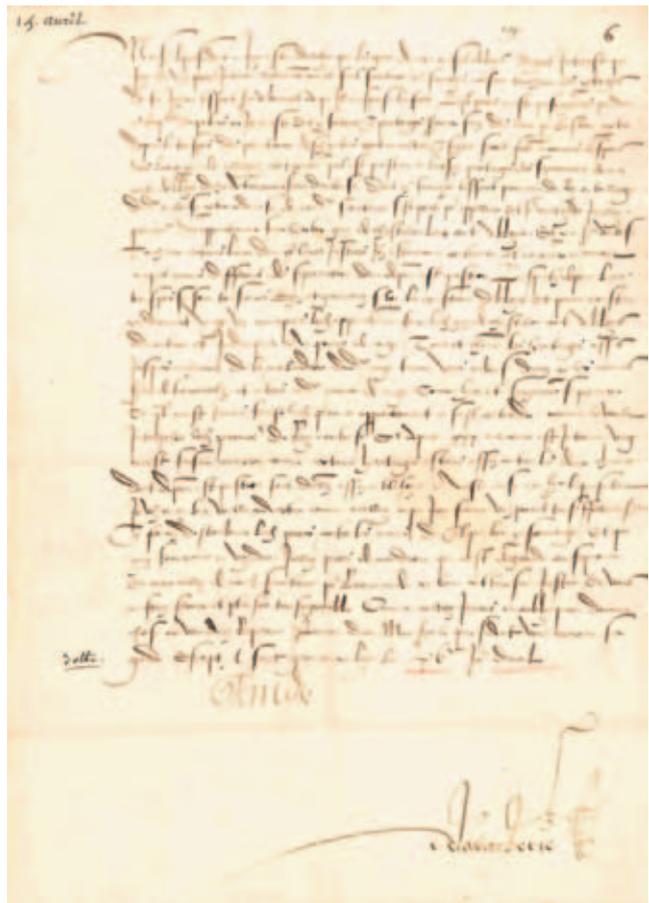
26 avril. Il envoie vers la cour de Parlement le seigneur de Villers « pour vous faire entendre que je vueil et entends que maistre Nicole de LA CHESNAYE potestat de Millan soit receu et institué en loffice de conseiller de ladite court dont je lay pourveu »...

85. **CLAUDE DE FRANCE** (1499-1524) fille aînée de Louis XII et d'Anne de Bretagne ; femme de François I^{er}. L.S. « Claude », Saint-Germain-en-Laye 13 avril [1523], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par MORSANT ; 1 page in-fol., adresse. 1.500/2.000

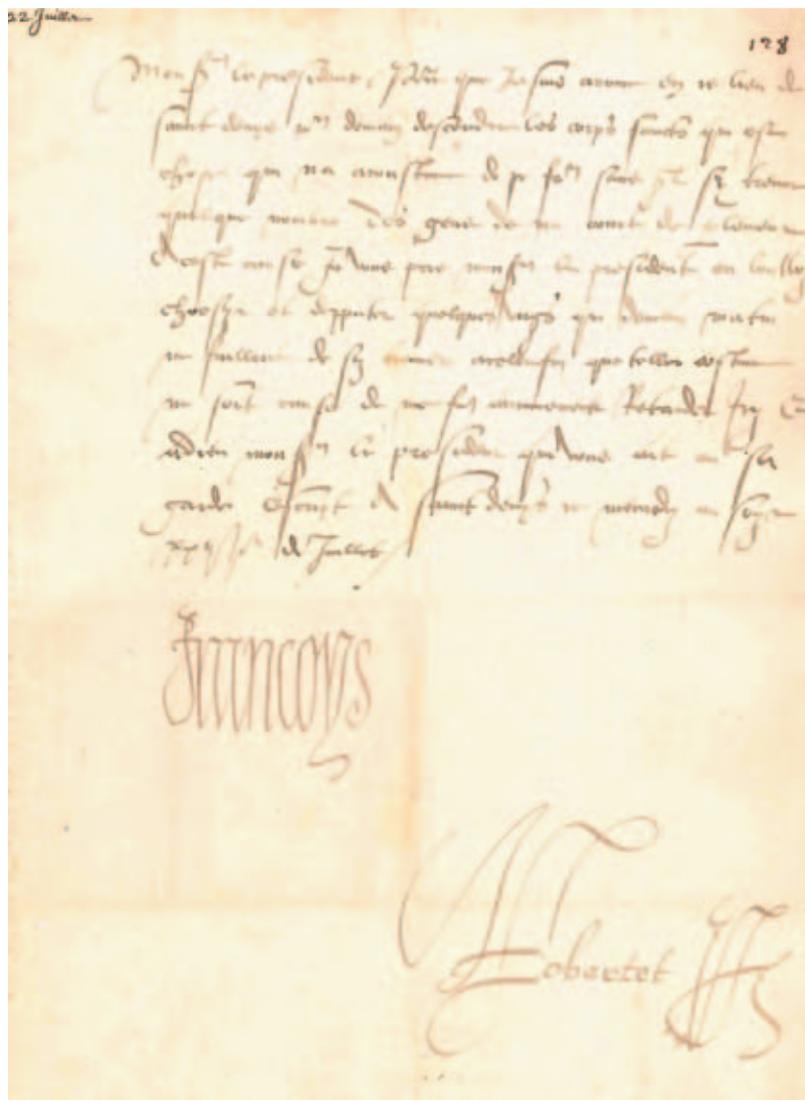
« Jay esté advertie que ma cousine Madame de NEVERS a fait amener en la court de parlement Philippes de MARTIGNY vefve de Authain des ROSIERS, povvre gentilhomme, le mary de laquelle a esté tué et occis et bruslé sa maison et biens par deux foiz, qui est ung gros et enorme excès dont elle na peu avoir justice, au moyen des pors et faveurs que ces malfaiteurs ont au pays mesmes dun nommè BOURGOING lieutenant de Saint Pierre le Moustier et autres, et qui pis est iceulx malfaiteurs luy ont desrobé et destroussé ses tiltres et sentences, partie desquelz peu après par layde et secours de mad. cousine de Nevers luy ont esté baillez et recouvers des Requestes dud. Saint Pierre le Moustier et d'Auxerre et Clermont Ferrant, avecques les informations que mad. cousine a envoyees a la court »... Elle prie le Président de faire rendre bonne justice...

86. **CLAUDE DE FRANCE** (1499-1524) fille aînée de Louis XII et d'Anne de Bretagne ; femme de François I^{er}. L.S., Saint-Germain-en-Laye 15 avril [1523], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par LAVACHERIE ; 1 page in-fol., adresse. 1.500/2.000

« Jay esté advertie par les gens de mon conseil a Bloys du gros interest que jay en ung proces intenté par nostre amé et feal secretaire M^e Francoys MORSANT touchant les partaiges de feu Jehan TISSART Sgr de BOURROT de qui il a espousé la fille »... Elle résume l'historique de la procédure ; il est question de partager « des separacions de ma conté de Bloys duché de Touraine seigneurie d'Amboise dont M^e Francoys TISSART procureur du Roy au bailliage dud. Amboise partie adverse de mond. secretaire sest porté pour appellant et se veult ayder icelluy procureur dun appointment fait entre Guy de CHASTILLON lors conte de Bloys et parce Sgr d'Amboise, touchant certains lieux [...] Lesquelz depuis leur trespas se sont toujours regiz et gouvernez selon la coutume de Bloys » ; Guy de Chastillon amortit et indemnisa le prieur de CANGÉ pour « les heritaiges assis jusques au chemin de la maladrerie dud Cagné tirant vers Amboise donnez par les aucuns Sgrs de Bourrotz et autres aud prieur de Cagné comme hault seigneur superieur »... Etc.



87. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). L.S. « Loyse », Melun 17 avril [1523 ?], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par Philibert BABOU ; 1 page in-4, adresse. 1.000/1.500
- « Le Roy monsr et filz a intencion emploier maistre René RAGUENEAU prevost d'Orleans en certain affaire. Toutesfois soubz umbre de quelques proces quil a pendant par devant vous il veult prandre excuse, et pource que jay entendu que vous estes celluy qui en ce luy pouvez faire briefve expedicion, je vous prie [...] que pour lamour de moy vous vueillez incontinant vacquer a veoir et visiter sesd. proces pour luy en faire la plus prompte et deue expedicion de justice quil vous sera possible ayant pour recommandé le bon droit quil a en iceulx »...
88. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). 2 L.S. « Loyse », Saint-Germain-en-Laye 26-28 avril [1523], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Philibert BABOU ; 1 page in-4 avec adresse chaque. 1.800/2.000
- 26 avril. « Jay donné charge au Sr de Vilene porteur de ceste vous dire aucunes choses de ma part sur le fait de la reception du conseiller LACHESNAYE, vous pryant adjoûter foy a ce que par luy vous en entendrez »...
- 28 avril. « Je vous ay par cy davant escript de certain proces que frere Anthoine de FERRIÈRES a en la court pour raison du prieuré de SOUVIGNY en Bourbonnais ». Elle prie Selve de lui faire rendre « la meilleure et plus prompte expedicion de justice »...
89. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 11 L.S. « Francoys », avril-décembre [1523], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET (9), Jean BRETON et Florimond DORNE ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses (coin inf. manquant à la 2^e sans toucher le texte, mouill. et petits trous à la 4^e). 10.000/12.000



Saint-Germain-en-Laye 29 avril. Il envoie au Parlement le bailly de Paris pour lui dire ses intentions « touchant la senneschaulcee du Boullenoyz ».

1^{er} mai. « Jay entendu ce que vous avez dit au bailly de Paris touchant la reception du Sr du BIEZ a loffice se senneschal de Boullenoyz, dont je lay puis naguieres pourveu, et pource que ce que jen ay fait contre le Sr de LA FAYETE a esté a bonne et juste cause et pour estre suspect a moy et a tout le pays de Boullenoyz », il prie de recevoir incontinent du Biez dans son office.

Blois 30 mai. « Pour complaire et gratiffier la court des remonstrances et requestes quelle ma fait faire par les deleguez qui de par elle vindrent dernièrement devers moy a Saint Germain, jay esté content que maistre Jehan GILBERT en attendant que je laye pourveu dun office de conseiller lay, ait baillé et resigné celluy de conseiller clerc » en faveur de son frère Michel Gilbert.

Saint-Germain-en-Laye 7 juin. « Jenvoye le general de BEAUNE sgr de LA CARTE devers les gens de ma court de parlement pour leur delivrer et faire entendre mon vouloir et intention touchant lexpedition de la Regalle d'Angiers »...

11 juin. Au sujet de l'expédition du procès de la RÉGALE D'ANGERS, retardée par son départ pour Blois, mais dont il veut qu'elle soit maintenant promptement expédiée.

11 juin. Il demande de hâter le jugement du procès de « mon cousin le duc de VENDOSME pour raison de la seigneurie de BETHENCOURT »...

Saint-Denis 22 juillet. LES CORPS SAINTS. « Pour ce que je suis arrivé en ce lieu de Saint Denys pour demain descendre les corps saints qui est chose qui na acoustumé de se faire sans quil sy treuve quelque nombre des gens de ma court de parlement. A ceste fin je vous prie [...] en vouloyr choesir et deputer quelquesuns »...

Fontainebleau 1^{er} août. Il a appris le décès de son cousin le cardinal de BOISY [Adrien GOUFFIER de BOISY], évêque d'ALBI, et a demandé aux gens de l'église d'Albi de lui envoyer « le privilege quilz ont deslire en leur futur évesque et pasteur » ; mais il prie Selve de charger son beau-frère, prévost de l'église de Toulouse et chanoine d'Albi, d'aller faire entendre son vouloir « que mon cousin labbé de CLUNY et de Saint Denis soit postulé »...

3 août. Il demande de procéder en diligence au « proces de ceulx qui ont fait aucuns libelles diffamateurs contre moy »...

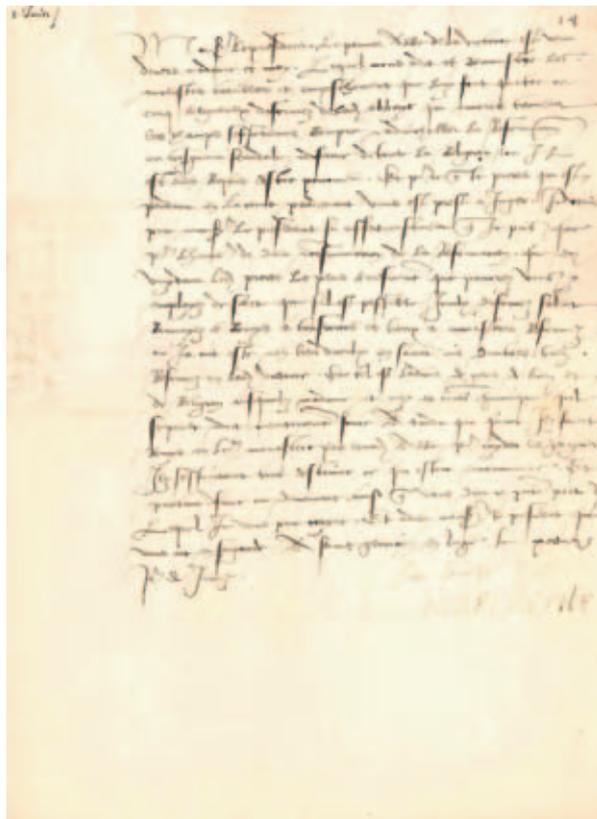
Lyon 11 septembre. Ordre de se rendre à Bloys « pardevers le Chancelier [DUPRAT], lequel vous dira les causes de vostre allee la, et ce que vous aurez a faire, dequoy vous le croirez tout ainsi que vous feriez moy mesmes, et amenez avecques vous le president de Loynes et le conseiller Papillon et ny faictes faulte »...

Blois 23 décembre. Il remercie le président de Selve de sa lettre, « vous priant tousjours avoir lueil en telles et semblables choses en maniere que a faulte de ce milles choses scandaleuses soient fectes escriptes ne publicquement jouees »...

90. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de Francois I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « La toute Vre Marguerite », Saint-Germain-en-Laye 1^{er} juin [1523 ?], au Premier Président Jean de SELVE ; 1 page in-fol., adresse. 1.500/2.000

IMPORTANTE LETTRE SUR LA RÉFORME DES MONASTÈRES ET LES TROUBLES RELIGIEUX.

« Le pouvre Abbé de la VICTOIRE est venu devers madame et moy. Lequel nous a dit et remonstré les molestes troubles et empeschemens que luy font quatre ou cinq religieux deforme de ladite abbaye qui encores tiennent les champs sefforcans rompre et adnichiller la reformacion au tresgrant scandale et difame de toute la Religion, ou il est bien requis destre pourveu ». Il faut donc hâter le procès pendant, et « pour lhonneur de Dieu et continuation de la reformacion, que en vuydant ledit proces le plus brièvement que pourrez vous y employez de sorte que sil est possible iceulx deforme soient renvoyez et remys a tousjours es lieux et monasteres reformez ou ja ont esté et en lieu diceulx en soient mis dautres bien reformez en ladite Victoire. Car tel est ladvis des gens de bien et de religion ausquelz madame et moy en avons communiqué »...



91. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de François I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « La toute Vre Marguerite », Saint-Germain-en-Laye 8 juin [1523], au Premier Président Jean de SELVE ; 1 page petit in-4, adresse. 1.200/1.500

Elle lui recommande « l'affaire du Sr de SAINTE JAYME pere de lune de mes damoiselles [...] touchant quelques excès qui luy ont esté faiz par la dame de BAZOGES. Je vous prie monsr le president en tout ce que vous pourrez vous tenez la main pour le pouvre homme qui a telle partie que si ne avez son bon droict en bonne et briefve justice pour recommandé, elle le pourra tourmenter et ennuyer dont il na besoing elle est de si charitable sorte quelle a suscité autant de gens qui luy a esté possible contre luy »...

92. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). 2 L.S. « Loyse », Saint-Germain-en-Laye 8 et 9 juin [1523], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par René THIZART ; 1 page in-fol. avec adresse chaque. 1.800/2.000

8 juin. « Jay sceu les excès que la dame de BAZOGES a faiz et fait fere au Sr de SAINTE GEMME père de lune des damoiselles de ma fille la duchesse d'Allençon et de Berry [MARGUERITE], au moyen desquels elle a eu adjournement personnel à comparoistre par devant vous. Et pource que je veulx et desire que ledit de S^{te} Gemme soit bien traicté en ses affaires. Jenvoye ce porteur vostre nepveu devers vous affin de vous prier d'avoir en ma faveur icelluy de S^{te} Gemme pour recommandé en son bon droit luy faisant bonne et briefve justice en ayant esgard ace que ladite de Bazoges a suscité par personnes interposees contre luy »...

9 juin. « Mon Seneschal de SAINT MAIXANT M^e Pierre Paien ma advertye que ung nommé François Charles Fleury le moleste par proces aumoien de l'appel quil a fait pardevant vous de certain emprisonnement fait de sa personne » en 1519, « combien que ledit emprisonnement ait esté par ordonnance du Roy [...] A ceste cause et que je ne veulx ne nentens que mes officiers soient molestez & travaillez pour avoir fait le devoir de leurs offices », elle prie Selve de faire rendre bonne justice...

93. **Jean III de LORRAINE** (1498-1550) cardinal et diplomate. L.S. avec compliment autographe « Vre bon amy Le Car^{al} de Lorraine », Saint-Germain-en-Laye 20 juillet [1523 ?], à « mon bon amy » le Premier Président Jean de SELVE ; 1 page in-4, adresse. 300/400

Il lui recommande « les doyen et chappitre de mon eglise de Toul » qui ont « affaire d'une audience pour faire plaider une cause dappel quil ont interjectee dun saisissement fait sur lune de leurs seigneuries »...

94. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). L.S. « Loyse », Blois 3 septembre [1523], à « noz treschers et bien amez les gens tenans la court de parlement de Paris » ; contresignée par Robert GEDOYN ; 1 page in-4, adresse. 2.000/3.000

MANDEMENT DE LA RÉGENTE LORS DU PREMIER PROCÈS DU RÉFORMATEUR LOUIS DE BERQUIN (1490-1529), qui sera brûlé avec ses livres le 15 avril 1529.

« Nous vous avons nagueres escript faire venir pardeca maistre André VERJUS et par luy vous envoyez les charges livres traictiez et autres choses produictes a lencontre de BERQUIN pour iceulx faire veoir visiter et entendre icy par plusieurs bons grans et notables personnaiges theologiens et autres en ce congnoissans et en faire faire la reparation si elle y eschet. Toutesvoyes depuis nen avons eu aucunes nouvelles. Et pource que le pouve gentilhomme demeure par deca a grans fraiz et despens et desire expedier quil soit de ceste matiere sen aller ou il luy sera ordonné pour faire service au Roy nostre trescher Sgr et filz ou l'affaire sera nous vous en avons bien voullu de rechef escrire et vous prions que, soit par ledit maistre André Verjus ou autre que adviserez, nous envoyez lesd. charges livres traictiez et autres escriptures produictes et mises en avant contre icelluy Berquin et nous advertissez incontinent de ce que vous en ferez affin de pourveoir aud. gentilhomme a ce quil ne perde plus icy temps sans cause »...

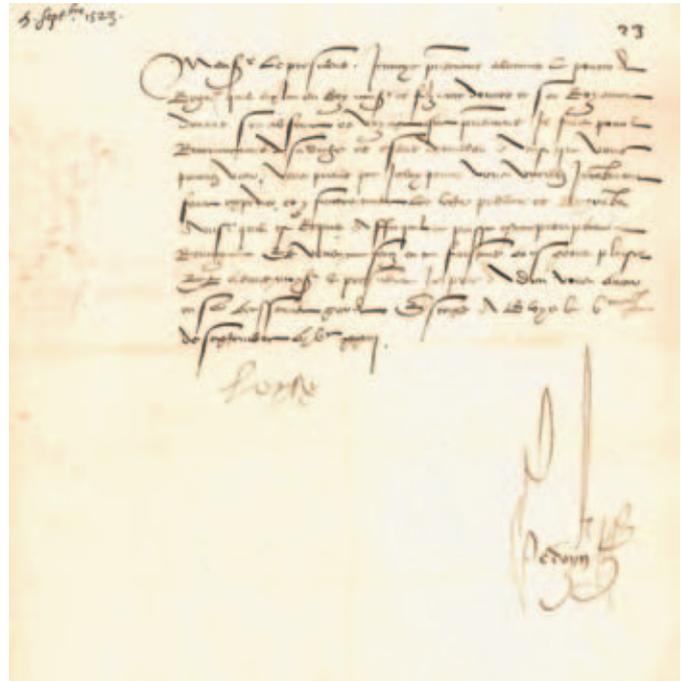
95. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). L.S. « Loyse », Blois 3 septembre [1523], au Premier Président de la cour de Parlement de Paris Jean de SELVE ; contresignée par Robert GEDOYN ; 1 page in-4, adresse. 2.000/3.000

INTERVENTION DE LA RÉGENTE EN FAVEUR DU RÉFORMATEUR LOUIS DE BERQUIN.

« Jay nagueres escript a messieurs de la court de parlement de Paris, pour faire venir pardeca m^e André VERTUS, et par luy me envoyer les charges livres traictiez et autres choses produictes a lencontre de Berquin, pour iceulx faire veoyr visiter et entendre icy par plusieurs bons grans et notables personnaiges theologiens et autres en ce congnoissans, et en faire faire la reparation si elle y eschet. Toutesvoyes depuys je nen ay eu aucunes nouvelles. Et pource que le pouvre gentilhomme demeure pardeca a grans fraiz et despens et que je desire expedie qu'il soit de ceste matiere sen aller ou luy sera ordonné pour faire service au Roy mon trescher Sgr et filz ou l'affaire sera je vous en ay bien voullu escrire et vous prie que me advertissez incontinent de la responce que aura esté faite par messrs de ladite court en ceste matiere, affin de pourveoir aud. gentilhomme ace quil ne perde plus icy temps et vous me ferez plaisir »...



95



96

96. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). L.S. « Loyse », Blois 5 septembre 1523, au Premier Président de la cour de Parlement à Paris Jean de SELVE ; contresignée par Robert GEDOYN ; 1 page in-4, adresse.

2.000/2.500

ENVOI DES LETTRES DE SA DEUXIÈME RÉGENCE.

« Jenvoye presentement a la cour le povoir de Regence quil a pleu au Roy monsgre et filz me donner en son Royaume durant son absence et voyage que presentement il faict pour le recouvrement de sa duché et estat de Millan [...] vous priant que iceluy povoir vous vueillez incontinent faire expedier et y faictes mettre le Lecta publica et registrata ainsi quil est requis affin quil me puisse estre promptement renvoyé et vous me ferez en ce faisant tres grant plaisir »...

97. **Florimond ROBERTET** (1458-1527) secrétaire des Finances sous Charles VIII, Louis XII et François I^{er}. L.A.S. « Robertet », Blois 23 décembre [1523], au Premier Président Jean de SELVE ; 1 page in-fol., adresse.

800/1.000

Il a montré ses lettres « au Roy le quel en a esté tres content et tant satisfait quil me seroit possible et plus important de vous monstrier les meilleures et plus honnestes parolles que je luy veiz jamais porter [...] les affaires en Itallie Picardie Bourgongne et Champaigne sont bien, mais en Guienne se treuvent pour leure presente quelque mouvement de guerre, principalement sur le pays du Roy de Navarre, aquoy on pourvoit le mieulx et le plus dilligemment quon peut »...

ON JOINT 2 autres L.A.S. de Florimond ROBERTET, Saint-Germain 5 août et 20 septembre, et une L.S. avec compliment autographe, au Vergy 11 juillet [1521], au sujet du procès de Michel de Pira (1 page in-4 chaque, adresses).

98. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 10 L.S. « Francoys », janvier-mai [1524], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET (7), Jean BRETON (2) et Florimond DORNE ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses (rousseurs à la 1^{ère}).

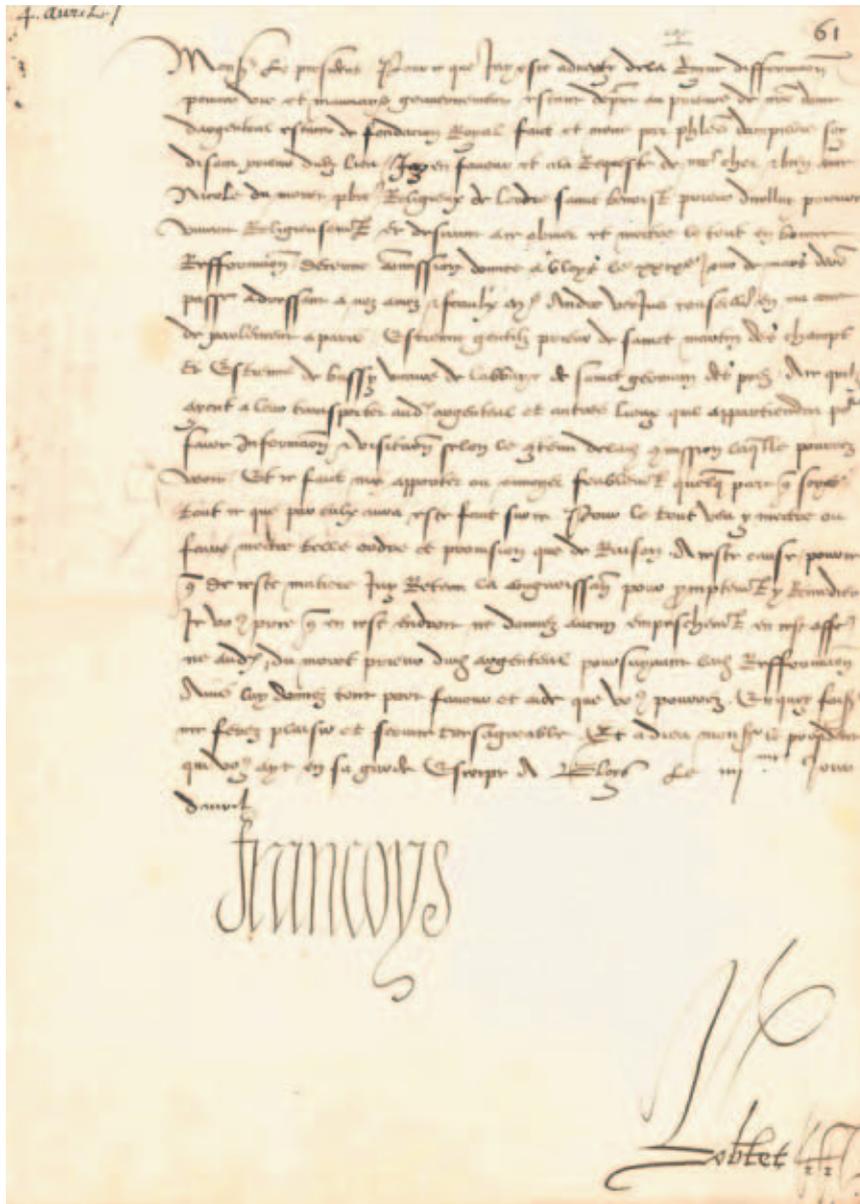
10.000/12.000

Blois 23 janvier. SUR LES CONCORDATS. Il souhaite éclaircir « quelque difficulté sur le fait des concordatz passez entre le Saint Siege Apostolique et moy, [...] pour la seureté de ceulx qui seront pourvez a ma nomination es Archeveschez Eveschez et Abbayes de mon Royaulme »...

24 janvier. Au sujet des « lettres deschange et promutation que jay faiz avecques le Sr de SAINT MARSAULT mon conseiller et chambellan, des terres quil avoit en Soullongne, que jay jointes a ma couronne, et baillé en recompence autres terres de mon domaine d'Angoulmois Xaintonge et Perigort »...

24 janvier. Au sujet du procès de Charles de KERNAVENOY « escuyer tranchant de mon trescher et tresamé filz le Daulphin a lencontre du Sr de COURCELLES »...

.../...



4 février. Pour hâter l'achèvement du procès toujours pendant « entre maistre Jehan DUTILLET et Seraphin Dutillet freres pour raison du greffe civil de ma court de Parlement »...

Cléry 23 février. Pour la réception en la cour de Parlement de « Jullien de BOURNEUF en loffice de conseiller », à qui il a donné des lettres de dispense...

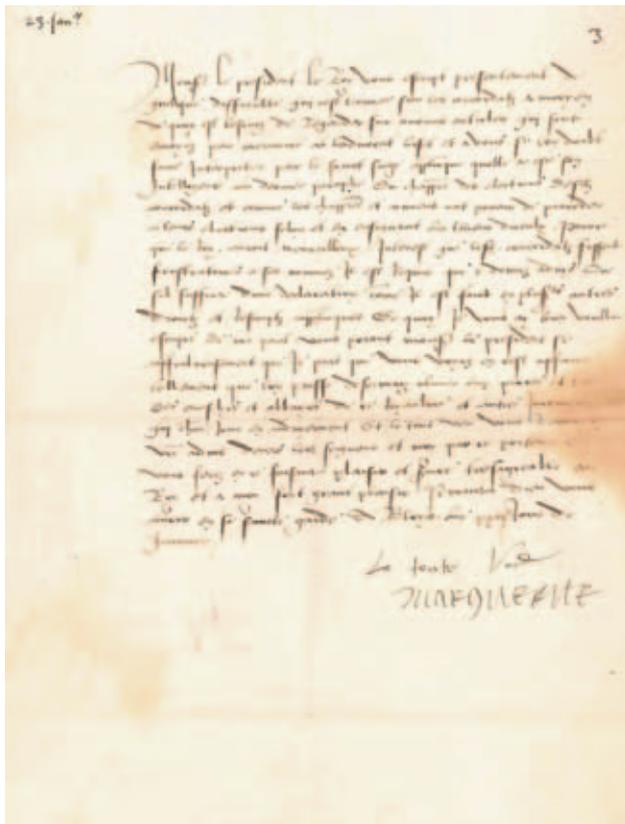
Orléans 2 mars. Au sujet d'une affaire pendante « entre maistres Simphorien CHAMPIER chanoyne de Clery et Pierre Champier alencontre de Catherine Boysset pour raison de quelque sequestre »...

Blois 1^{er} avril. Il demande que soit vidé rapidement le procès de Madame de BOUGUENON, dont le conseiller Christophe Hennequin est rapporteur...

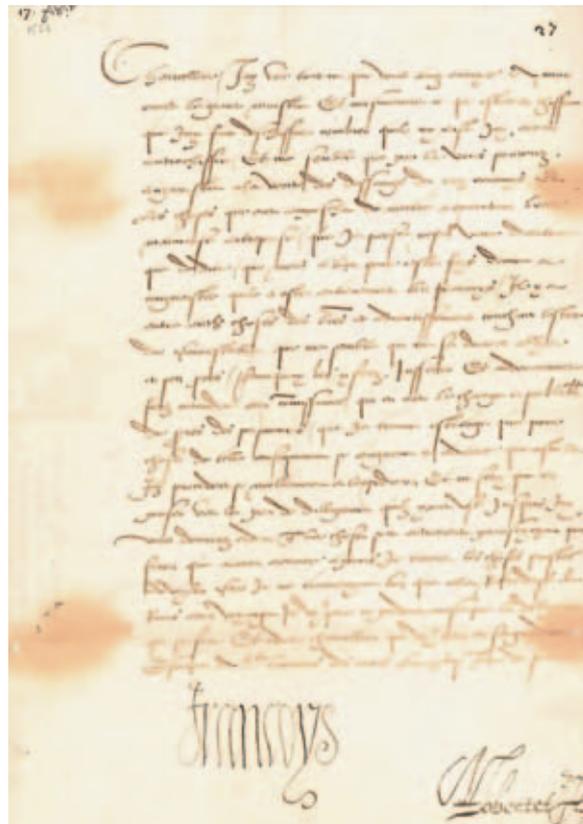
4 avril. RÉFORME DU PRIEURÉ D'ARGENTEUIL. « Pour ce que jay esté adverty de la ruyne difformation pouvre vie et mauveys gouvernement estant deprent au prieuré de Nostre Dame d'Argenteuil estant de fondation royal, fait et mené par Philippes DAMPIERRE soy disant prieur dudit lieu », il a, « en faveur et a la requeste de nostre cher et bien amé Nicole du MORET prebstre religieux de lordre Saint Benoist prieur dicelluy prieuré vivant religieusement et desirant a ce obvier et mettre le tout en bonne refformation », donné commission au conseiller André Verjus, au prieur de Saint-Martin des Champs Estienne Gentilz, et au vicaire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés Estienne de Bussy, pour se rendre à Argenteuil et veiller à la réformation du prieuré et à l'installation de Moret.

6 avril. Il a ordonné à François TAVEL de « se transporter au pays de Bretagne pour mettre a execution larrest donné par la court touchant le proces de Raiz »...

Paris 5 mai. Ordre de faire vider rapidement le procès « que la dame de BUGUENON a pendant en ma court de parlement alencontre du Sr des ROCHES d'Estampes »...



99



100

99. **MARGUERITE D'ANGOULÈME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de François I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « La toute Vre Marguerite », Blois 23 janvier [1524], au Premier Président Jean de SELVE ; 1 page petit in-fol., adresse (rousseur). 2.000/2.500

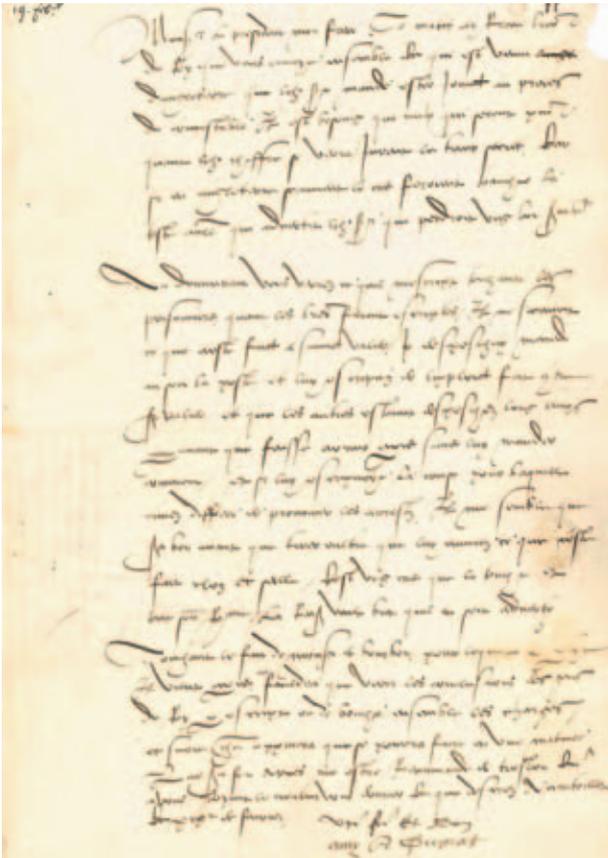
AU SUJET DES CONCORDATS RÉGISSANT LES RELATIONS ENTRE L'ÉGLISE ET LA FRANCE.

« Le Roy vous escript presentement de quelque difficulté qui cest trouvée sur les concordatz a moyen de quoy est besoing de regarder sur aucuns articles », envoyés à l'avocat Pierre LIZET, « si lon doit faire interpreter par le Saint Siege apostolicque quelle a esté son intelligence au dernier parafhe du chappitre des elections desd. concordatz et comme les chappitres et couvens ont pouvoir de proceder a leurs elections selon et en ensuyvant la teneur diceulx, pource que le Roy auroit merueilleux interest que lesd. concordatz fussent frustratoires a ses nommez. Il est requis que y donnez advys ou sil suffira dune declaration comme il est fait en plusieurs autres droictz et rescriptz applicqués ». On pourra ainsi « obvier aux proces et troubles des éveschés et abbayes de ce Royaulme et autres inconveniens qui chacun jour en advyennent »...

100. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). L.S. « Francoys », Saint-Laurent-des-Eaux (près Chambord) 17 février [1524], au Chancelier Antoine DUPRAT ; contresignée par Florimond ROBERTET ; 1 page in-fol., adresse (qqz rousseurs). 3.000/4.000

LETTRE AU CHANCELIER AU SUJET DE LA TRAHISON DU CONNÉTABLE DE BOURBON.

« Chancelier. Jay veu tout ce que vous avez envoyé a mon oncle le grant maistre [René le Bastard de SAVOIE] et mesmement ce qui estoit en chiffre que jay fait deschiffre combien quil ny eust icy aucun contrechiffre, et me semble que par la vous pourrez congnoistre a la verité des dessaings de noz ennemys, et les choses qui ont empesché de mettre a execution leur mauvaise entreprise, que je pense nest venu dautre que de Dieu, qui nous a bien pour ceste foys donné a congnoistre quil a esté entierement bon francoys. Il y a entre autres choses des lettres et advertissemens touchant lestat du Connestable qui me semble qui ne se doivent oblyer en son proces. Par quoy les y ferez insserer et audemourant ferez entendre aux commissaires qui en ont la charge et semblablement du proces des personnes, que je treuve estrange que pour chose de telle consequence si congneue et adveree que ceste la ilz procedent si mollement a lexpédition, et ne scay que en penser veu le peu de dilligence quilz y ont usé jusques icy. Vous donnerez ordre que la chose soit autrement poursuyvy par facon que a mon arrivee a Paris je treuve les choses prestes a vuyder, car je ne trouveroys bon que cela retardast de riens mon voyage »...



101



107

101. **Antoine DUPRAT** (1463-1535) cardinal et chancelier de France. 2 L.S. avec compliments autographes, Nantouillet 19 et 21 février [1524], à Jean de SELVE, Premier Président de la court de Parlement de Paris ; 1 page et 1 page et demi in-fol., adresses. 1.300/1.500

LONGUES LETTRES AU SUJET DU PROCÈS SUR LA CONSPIRATION DU CONNÉTABLE DE BOURBON.

19 février. Le Roi demande que les dépêches chiffrées venues d'Angleterre soient jointes « au proces du connestable. Il est besoing que ceulx qui seront presens quant ledit chiffre se verra jurent le tenir secret, car si en Angleterre scauroient le cas feroient trancher la teste [à celui] qui advertit ledit Sgr qui perdrait ung bon serviteur ». Puis il parle des prisonniers et de SAINT-VALLIER, et avertit que le Roi s'inquiète de « la cause pour laquelle avez differé de prononcer les arrestz. Il me semble que sera bon avant que tirer oultre que luy envoyez ce qui a esté fait cloz et scellé. Cest ung cas qui le touche et tout son Royaume, la raison veult bien quil en soit adverty »...

20 février. Après avoir parlé de l'argent pour faire l'habitation de SAINT-VALLIER (complice du connétable), il approuve l'opinion de Selve de garder secret le « deschiffrement venu d'Angleterre » jusqu'à la venue du Roi, plutôt que de le transmettre au rapporteur. « Neantmoins ledit Sgr veult bien quon le voye pour monstrier de plus en plus le mauvais vouloir de mr de Bourbon qui entendoit se faire Roy, et de la finesse que luy brassoient ces ennemys dud Sgr aqui Il se fiet, qui entendoient saider de luy pour venir à leurs ataintes, et puis luy bailler la venue, et le grant dangier et peril, ou ce pouvre Royaume tumboit ». Quant à la procédure contre le duc de Bourbon, elle ne peut, selon le Roi, qu'aboutir, en sa présence, à la condamnation, « prise de corps et main mise aux biens »... Etc.

102. **MARGUERITE D'ANGOULÈME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de Francois I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « La toute Vre Marguerite », Cléry 28 février [1524], au Président Jean de SELVE ; 1 page petit in-4, adresse. 1.000/1.500

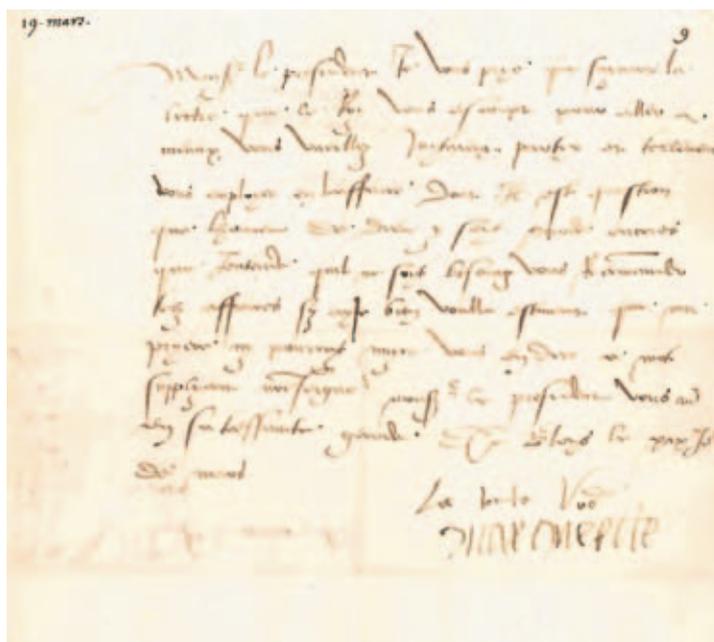
« Maistres Simphorien et Pierre CHAMPIER chanoines de leglise collegiale de nostre dame de Clery mont advertye quilz ont ung proces pendant pardevant vous a lencontre de Catherine Boysaulte duquel ilz desirent lyssue. Et pource que je desire la supportacion desd. Symphorien et Champier et leur aider en ce quil me sera possible vous ay bien voullu escrire et tresfort prier pour que pour amour de moy vous les ayez pour recommandez en la meilleure plus deue et briefve expedition de justice que vous pourrez »...

103. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de François I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « La toute Vre Marguerite », Blois 19 mars [1524], au Premier Président de Paris Jean de SELVE ; 1 page petit in-4, adresse. 2.000/2.500

AU SUJET DES TROUBLES RELIGIEUX À MEAUX.

« Je vous pryé que suyvant la lettre que le Roy vous escript pour aller a Meaux, vous vueillez incontinant partyr et tellement vous employer en l'affaire dont il est question que lhonneur de Dieu y soyt gardé encores que jentende quil ne soyt besoing vous recommander telz affaires sy ayje bien voullu estimant que ma pryere ny pourroyt nuyre vous en dire ce mot, suppliant nostre Seigneur monsr le president vous avoir en sa tressaincte garde »...

ON JOINT la minute autographe par le Président Jean de SELVE de 2 lettres à FRANÇOIS I^{er} et à MARGUERITE D'ANGOULÊME, Paris 4 mars, exposant son enquête et information faite contre les habitants de Meaux au sujet de l'hérésie (3 pages et demie in-fol.).



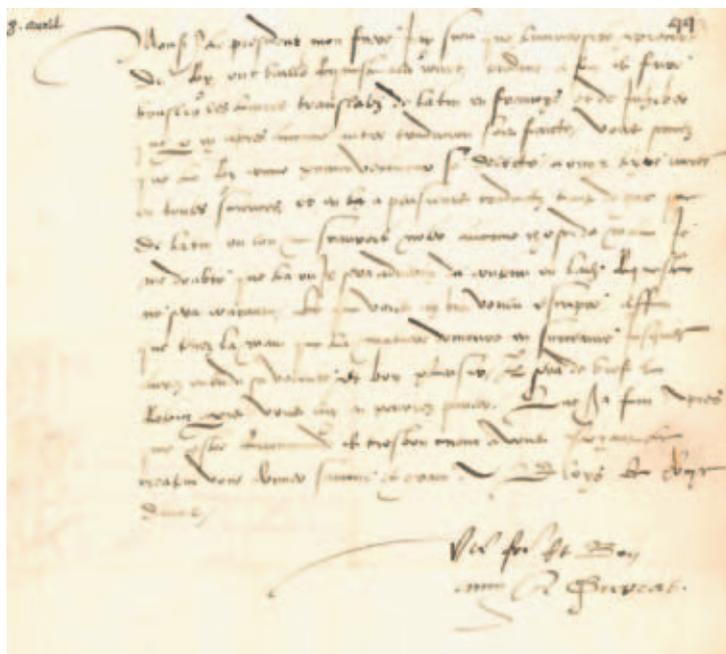
104. **René de Savoie, dit le Bâtard de SAVOIE** (1473-1525) homme de guerre, fils naturel de Philippe II de Savoie. L.S. avec compliment autographe « Le tout entierement vre bon frere et amy Le Batar de Savoye », Coucy 11 avril [1524], au Premier Président Jean de SELVE à Paris ; 1 page in-4, adresse. 500/700

« Le Roy a eu quelque paquet, ou sest trouvé ung sauf-conduict que messire Charles de BOURBON a donné, et ma commandé ledit Sgr le vous envoyer pour après lavoit monstré a la court, le fere registrer et renvoyer »...

105. **Antoine DUPRAT** (1463-1535) cardinal et chancelier de France. L.S. avec compliment autographe « Vre frere et bon amy A Duprat », Blois 18 avril [1524 ?], à Jean de SELVE, Premier Président de la cour de Parlement de Paris ; 1 page petit in-4, adresse. 2.000/2.500

INTÉRESSANTE LETTRE SUR FRANÇOIS I^{er} PROTECTEUR DES LIVRES. [Il s'agit probablement ici de la condamnation de la traduction du Nouveau Testament par Lefèvre d'Étaples.]

« Jay sceu que luniversité et procureur du Roy ont baillé resqueste à la court, tendant à fin de faire brusler les livres translatez de latin en francoys, et de inhiber que par cy apres aucune autre traduction soit faicte. Vous scavez que le Roy comme prince vertueux se delecte a ouyr lyre livres en toutes sciences, et en a plusieurs traduictz tant de grec que de latin, ou lon ne scauroit noter aucune chose de mal. Je ne doubte que la ou il sera adverty du contenu en ladite requeste ne sera contant, ce que vous ay bien voulu escrire, affin que tenez la main que la matiere demeure en surceance jusques auez entendu sa volonté et bon plaisir. Il sera de bref de retour à Paris, vous luy en pourrez parler »...



106. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). L.S. « Loyse », Blois 12 mai [1524], au Premier Président de Paris Jean de SELVE ; contresignée par Philibert BABOU ; 1 page in-fol., adresse. 1.000/1.500

« Je vous ay par cydevant escript pour lexpédition de quelques proces que jay en la court contre le baron du CHASTEAU DU LOYR et ses officiers ou vous estes bien employé dont je vous mercye, et mesmement touchant des ventes quil me doit acause de lechange de ladite Baronnye, et pour vous en solliciter avoys renvoyé mon prier du Mayne, lequel a ce quil ma dict a cest outrage dudit baron du Chateau du Loir dont je ne suys contente. A ceste cause et que je desire en avoir prompte yssue jenvoye ce porteur lung de mes officiers du Mans vous en solliciter pour en avoir lyssue En vous pryant tres affectueusement que pour lamour de moy veuillez vacquer et entendre a iceulx proces, en sorte quilz puissent estre vuydez sur le champ et la justice administree sans longueur de proces »...

107. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 2 L.S. « Francoys », mai-juin [1524], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET et par Nicolas de NEUFVILLE ; 1 page in-fol. chaque, adresses (petite fente à la 2^e). 2.500/3.000

POURSUITE DES COMPLICES DU CONNÉTABLE DE BOURBON.

Blois 16 mai. Il demande la révision du procès « des criminelz estans personnes a Paris qui ont adhéré au Connestable ou aucune chose sceu des conspirations et machinations par luy faictes alencontre de moy et de mon Royaume »...

Veretz 14 juin. Il a su que « DESCARS, prisonnier, avoit trouvé moyen de seschapper de la prison ou il estoit, et comme il a esté recours » ; il faut bien le garder, « car par luy on pourra scavoit et entendre doresnavant des choses que jusques icy na voulu dire et declarer » ; il faut procéder avec diligence en son affaire « et des autres prisonniers »... « Semblablement je veulx et entenz que lon procedde a donner les deffaulx contre Charles de BOURBON, [...] sans attendre la venue de mon cousin le conte de SAINT POL, que je devois envoyer pour y assister »...

Reproduit en page 52

108. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). L.S. « Loyse », Plessis-lès-Tours 1^{er} juin [1524], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par Georges de VERCLE ; 1 page in-fol., adresse. 1.000/1.500

« Le Sgr de BAZOGES ma fait advertir dun proces quil a pendant en la chambre des enquestes, pour lexpédition duquel le Roy monsr et filz vous escript [...] Et pource que je desire autant que ledit Sgr ayder aud Sgr de Bazoges comme a lun de ses conseillers et chambellans ordinaires et anciens serviteurs », elle prie Selve de s'employer à cette affaire pour que Bazoges obtienne une « bonne & briefve yssue laquelle luy est tres necessaire pour estre prest destre employé au service diceluy Sgr au fait de ses guerres »...

109. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 7 L.S. « Francoys », juin-août [1524], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Jean BRETON (2), Florimond DORNE (2), Robert GEDOYN, Nicolas de NEUFVILLE ou Claude PERNOCT ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses. 8.000/10.000

BESOIN D'ARGENT POUR FAIRE LA GUERRE AUX ENNEMIS DE LA FRANCE.

Amboise 20 juin. Il a été averti que son procureur au bailliage de MEAUX a commis « plusieurs abbuz au fait de son office », et veut qu'il soit poursuivi : « Je desire sur toutes choses justice estre maintenue et gardée en mon Royaulme et ne souffrir telz cas estre commis par ceulx mesmes qui en ont le gouvernement et police »...

22 juin. « Chacun veoit et congnoist assez la mauvaise et dampnée volonté et affection que mes ennemys ont alencontre de moy et de mon Royaume pays et subgettz et que desja plusieurs foys ils ont essayé de me voulloir ruyner et destruire silz eussent peu et encores a ceste heure perseverent en leur mauvais voulloir, se mettent a leur effort et font tous les preparatifz quilz peuvent pour venir a grosse puissance en mon Royaume pays et seigneuries par divers endroitz, deliberez de les piller, saccaiger, brusler et mettre en proye et perdicion. Ce que a layde de Dieu et de mon bon droict jespere empescher et y si bien pourvueoir de tous costez quilz se trouveront soustrez de leur mauvaise intention ». Mais il a besoin d'argent « pour fournir aux fraiz quil convient faire promptement pour souldoyer ung si gros nombre de gens de guerre et autre force que je metz sus pour y resister », et demande à Selve de lui prêter mille livres...

22 juin, au Premier Président de SELVE, au trésorier LE GENDRE, et au seigneur d'YVERNY maître des requêtes de son hôtel. Il demande aux prévôt des marchands, échevins et habitants de sa bonne ville de Paris de lui avancer 20.000 livres pour lui permettre de « conserver et garder nostre Royaume peuple et subgettz et resister a la fureur et dampnée entreprinse de noz ennemys qui viennent par divers endroitz en nostre Royaume pour le piller ruyner destruyre et saccaiger »...

30 juin. Après avoir dépêché « le proces des prisonniers », le Parlement doit vider l'affaire pendante « pour raison du greffe civile en ladite court, entre maîtres Seraphin du TILLET et Jehan du Tillet freres, afin de obvier au desordre et confusion qui est audit greffe »...

1^{er} juillet. Il lui dépêche le Seigneur de VERETZ bailly de Paris « pour aucuns de mes principaulx et tres urgens affaires, et luy ay donné charge de vous dire aucune chose de ma part, dont je vous prie le croyre comme moy mesme »...

2. Juin 1524.

Monsieur le president Chm. vous et vignost affez. La manance et dampneulmeec
 et affection que mes ennemis ont a l'entreue de moy et de mon Royame payz et subgatz.
 et que desla plusieurs fois ont essaye de m'ouler en France et de France si l'ouff
 par et enuies a ceste honneur passerent de Louz manance d'oulers se metent a Louz.
 effort et font euid deul p'prieatiz. qui l'oulers pour deuo au gosse. p'prieat
 et mon Royame payz et souz. par d'ouls endantz. Delib'ez de Louz p'prieatiz. p'prieat
 b'prieat et metent en p'prieat p'prieat. Ce que a l'ouls de Louz. n'ouls p'prieat
 p'prieat emp'prieat et si bien p'prieat. De tout costez qui l'oulers se commencent p'prieat.
 De Louz manance p'prieat. De tout p'prieat. d'ouls p'prieat qui l'oulers p'prieat
 p'prieat pour p'prieat. De tout p'prieat de gens de guerre et autre force que l'
 p'prieat. qui pour y p'prieat se metent p'prieat. et metent en attente que l'
 p'prieat de mes finances p'prieat p'prieat. may de p'prieat. De mes. bons et
 Royale subgatz. et officiers. dont vous estes d'ouls de ceste cause. vous pour
 lui instantment que aec besoyz. mes. d'ouls p'prieat a la somme de mille livres.
 laquelle vous metrez. et baillez instantment es mains. Du g'nal de mes finances.
 De guerre p'prieat. Des d'ouls p'prieat. et p'prieat ex'prieat de mes
 Royame. m' p'prieat de p'prieat. p'prieat employez en mes affaires. Delib'ez de Louz
 vous en baillez. p'prieat. En vertu de laquelle. p'prieat en p'prieat. p'prieat. et
 p'prieat sur le d'ouls p'prieat. De mes finances. De ceste p'prieat. Duquel. p'prieat
 p'prieat. et l'ouls p'prieat. vous pour de p'prieat. p'prieat. p'prieat. En tant que
 p'prieat. m' p'prieat p'prieat. p'prieat. et p'prieat. p'prieat. De tout p'prieat. p'prieat. p'prieat. p'prieat.
 Et p'prieat.
 m' p'prieat. p'prieat. p'prieat.

Francis

OZHC


Blois 10 juillet. Il le prie encore de lui prêter promptement les mille livres dont il a besoin « pour deffendre mon Royaume qui est assailly de tous costez, mesmes du costé de Provence ou messire Charles de BOURBON se vient getter avec grant puissance, et suis contrainct de y envoyer une bien grosse armée qui est ja acheminée »...
 Valence 20 août. Il a écrit à plusieurs personnages pour leur demander « me prester quelque argent urgent dont jay bien grant besoing », mais beaucoup « usent de dissimulations et de responces que je ne trouve pas raisonnables » ; il prie Selve d'intervenir auprès d'eux et de leut faire remontrance...
 On joint la copie d'une autre lettre à Jean de Selve demandant de lui prêter de l'argent (mars 1521).

110. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). L.S. « Loyse », Blois 7 juillet [1524], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par Georges de VERCLE ; 1 page in-fol., adresse. 1.200/1.500

PUNITION D'UN CRIME INHUMAIN. « Je vous ay puisnagueres escript pour lexpédition dun proces pendant en la court du parlement contre ung nommé Guillaume de THUILLIERES archer de la garde du Roy monsr et filz lequel soubz ombre de se dire prevost des mareschaux a fait brusler inhumainement une povere femme sur son appel et fait et fait fere par ses complices et adherens plusieurs autres indues executions contrevenant directement aux ordonnances surce pieca faictes. A ceste cause et que pour la justifficaion desd crymes je desire grandement estre mys une fin aud. proces. Je vous prie, monsr le president que pour lamour de moy vous vueillez proceder au jugement et decision dud. proces en la meilleure et plus prompte expedition de justice que pourrez »...

111. **François de Tournon** (1489-1562) prélat, cardinal, diplomate et homme d'État. 2 L.S. avec compliment autographe « FDe Tournon Ar. de Bourges », la 2^e avec 4 lignes autographes, janvier-février [1525 ?], à Jean de SELVE, Premier Président de la cour de Parlement ; 1 page in-4 chaque, adresses. 500/700

Lyon 18 janvier, en faveur du S. de SAINT-ANDRÉ, et de son affaire avec le procureur général « vostre beau filz » [François Roger]... *Montélimar 21 février*. Il est parti de la maison de Mgr de Viviers son oncle « pour men aller à la Cheze Dieu et dela avecques laide de Dieu faire pasques à Bourges pour incontinent apres aller trouver la court ou elle sera ». Il a confié à son porteur « la mulle gryse que autrefois aviez chevauchée »... Il ajoute DE SA MAIN : « Je scaroyz volontiers si la matiere dont maves escript par le comandement de madame tyrera point avant »...

112. [LOUISE DE SAVOIE (1476-1536)]. 11 lettres ou pièces, février-mai [1525], adressées au Premier Président Jean de SELVE ou conservées par lui ; la plupart 1 ou 2 pages in-fol., plusieurs adresses. 700/800

INTÉRESSANTS DOCUMENTS SUR SA RÉGENCE AU DÉBUT DE L'EMPRISONNEMENT DE FRANÇOIS I^{er}.

Florimond ROBERTET (secrétaire d'État) : L.A.S. au Président de Selve, Saint-Just-sur-Lyon 24 février, déplorant le départ de Monseigneur de Sens (Antoine DUPRAT), le Chancelier s'étant « resolu a prendre le chemyn de leglise »... Antoine de LESTRE sieur de TOMBES (maître d'hôtel de la Reine) : L.A.S. au Président de Selve, parlant de Madame.

6 doubles de lettres ou pièces : ratification des capitaines de Montreuil (dont Philippe de CRÉQUY) pour le paiement des mille hommes de pied qui sont en cette ville (13 avril) ; 3 lettres de Charles de LUXEMBOURG comte de BRIENNE à Messieurs du Parlement, Amiens 16-19 avril, sur la défense des frontières et la nécessité de payer la gendarmerie ; lettre de LOUISE DE SAVOIE au Parlement, Lyon 19 avril, sur le paiement des troupes pour défendre les frontières, notamment dans les villes de Théroouanne, Montreuil et Boulogne ; lettre de Louis d'HALLEWIN, gouverneur de Picardie, au Crotoy 13 avril.

Double de la lettre des « gens tenans le parlement du Roy » à Madame la Régente, Paris 20 avril, sur les « remonstrances des superfluytez et habitz », la vérification des mille hommes de pied à Montreuil et leur paiement, l'envoi de munitions et canons aux villes de Picardie...

DU TILLET (greffier civil du Parlement de Paris) : 2 L.S. pour « les gens tenans le parlement du Roy » au Président de Selve et aux conseillers André Verjus et Jehan Prévost, 26 avril et 4 mai, au sujet des comptes et du paiement des gages.

113. [François I^{er}]. L.S. par le trésorier Pierre d'APESTEGUY, avec 2 pièces jointes, Saint-Just (près Lyon) 4 mars [1525], au Premier Président de Paris Jean de SELVE ; 1 page in-fol. avec adresse, et 3 pages in-fol. 1.200/1.500

NOUVELLE DU DÉSASTRE DE PAVIE (24 février 1525).

« Vous avez ja entendu la piteuse et grande infortune qui nous est advenue en Italye, dont je vous prie asseurer que ceste court est tant desolée que plus ne pourroit ». Il envoie au Receveur général « le roole des prisonniers et des mors et le double dunes lettres que le Roy a escriptes a Madame depuis quil est prisonnier [...] Nostre Seigneur a bien monstré a ce coup quil veult que nous humillions a luy. Je luy supplie de tout mon cueur quil nous en doint la grace telle quil ayt pitié de nous ». On donne des ordres « pour la garde et seureté des frontieres, et avec cella on pense au fait des assignations des cours souveraines »...

Copie d'époque de la fameuse LETTRE DE FRANÇOIS I^{er} à sa mère : « Pour vous faire savoir Madame comme se porte le reste de mon infortune de toutes choses ne mest demouré que lhonneur et la vie qui est sayne »...

Liste d'époque des « PRISONNIERS. Le Roy. Le Roy de Navarre. Monsgr de Saint Pol. Francois monsr de Salluces »... Etc. Outre ces 46 prisonniers, on a listé « Les mors » : 11 noms, de « Francois Monsgr de Lorraine » à « Mgr le duc de Suffolk ».

ON JOINT la copie d'époque de nouvelles des positions devant Pavie quelques jours avant la bataille, d'après des lettres écrites à M. de Guise et à Madame mère du Roi (2 pages et demie in-fol.).

114. [FRANÇOIS I^{er}]. 27 lettres ou pièces, juin 1525–février 1526, adressées à Jean de SELVE, Premier Président de Paris, ou conservées par lui ; la plupart 1 ou 2 pages in-fol., adresses. 4.000/5.000

INTÉRESSANT DOSSIER SUR L'AMBASSADE EN ESPAGNE POUR LA LIBÉRATION DU ROI ET LA NÉGOCIATION DU TRAITÉ DE MADRID (14 janvier 1526). Jean de Selve menait cette négociation avec François de TOURNON archevêque d'Embrun, et Philippe CHABOT baron de Brion.

* Copie d'époque de 2 lettres de François I^{er} à Charles-Quint ; copie d'époque de 2 lettres de François I^{er} à sa « mygnone » (sa sœur Marguerite) et à sa mère ; et pièce de vers sur la résolution que le Roi avait prise de mourir en prison.

* Estienne LEBLANC (greffier de la chambre des comptes) : L.A.S. au Président de Selve, Paris 8 juin [1525] ; après bien des recherches, il a trouvé le traité de Senlis qu'il lui envoie.

* François de TOURNON, archevêque d'Embrun : L.S. au Président de Selve, Tolède 13 juin [1525] ; il lui envoie un sauf-conduit de l'Empereur ; il reste, en attendant la réponse du Roi ; il parle des difficultés dans les négociations à cause du duché de Bourgogne...

* Florimond ROBERTET (secrétaire d'État) : 9 L.A.S. au Président de Selve, Lyon 16 juin-3 décembre [1525]. Intéressante correspondance sur les négociations suivies de Lyon par Madame la Régente (Louise de Savoie) : envois de courriers, de messagers, de paquets vers le Roi et les ambassadeurs, et de lettres à l'Empereur Charles-Quint ; négociations avec le Chancelier d'Espagne ; recommandations aux ambassadeurs ; problème du rattachement du duché de Bourgogne à la couronne de France ; contentement lors du commencement de la négociation ; réconfort à la nouvelle de la bonne santé du Roi ; ambassade à Tolède de Marguerite d'Angoulême ; envoi des traités faits en Angleterre ; etc.

* François de TOURNON, archevêque d'Embrun : L.S. avec 3 lignes autogr. au Président de Selve, Madrid 18 août [1525] ; le Roi est en très bonne santé ; il a renvoyé Brion en France avec les mémoires faits à Tolède, et a expédié un courrier avec la trêve, et les sauf-conduits pour Madame la duchesse [Marguerite d'Angoulême]...

* Antoine DUPRAT (chancelier de France) : L.S. au Président de Selve, Condrieu 21 septembre [1525]. Réflexions sur les pourparlers des ambassadeurs avec ceux de l'Empereur, sur la question du duché de Milan...

* Alphabet du CHIFFRE ; et 3 lettres chiffrées.

* Manuscrit par Jean de SELVE : « Extrait des Instructions de Monseigneur de BEURAIN » (ambassadeur de l'Empereur). Curieux carnet de 8 pages utilisé pour les négociations.

* 5 pièces et notes des ambassadeurs relatives à la négociation : calcul de la RANÇON du Roi ; articles sommaires du TRAITÉ DE MARIAGE de François I^{er} avec Madame ÉLÉONORE, sœur de Charles-Quint ; « brouillard » en latin des protestations du Roi quand il signa le Traité de Madrid, concernant la Bourgogne ; mémoire concernant le comté de Saint-Pol et les dispositions du traité de Madrid ; mémoire ou inventaire de pièces faites lors des négociations.

* Minute d'un acte du Conseil privé fait à Bayonne, 19 mars 1526.

Reproduit en page 57

115. LOUISE DE SAVOIE (1476-1536). L.S. « Loyse », Lyon 20 juin [1525], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par Florimond ROBERTET ; 1 page in-fol., adresse. 3.000/4.000

INSTRUCTIONS DE LA RÉGENTE AU PLÉNIPOTENTIAIRE POUR NÉGOCIER LA PAIX ET LA LIBÉRATION DE FRANÇOIS I^{er}.

Elle a reçu ce que le président de Selve lui a écrit, ainsi que l'envoi du chancelier de l'Empereur [Mercurino GATTINARA] à qui elle fait « responce telle que vous verrez par icelle que je vous envoie, affin que a vostre arrivée devers l'empereur vous les luy baillez, et apres entrez en besongne avecques les depputez dud. empereur, et respondez aux quatre pointz principaulx contenus en sa lettre, [...] et sur iceulx ensuyvez voz instructions et ce qui vous a esté dit icy avant vostre partement. Car il me semble que cest ce qu'on y peut et doit faire et le chemyn qu'on a a tenir en ceste matiere, comme vous saurez bien faire. Il y a une autre lettre adressant aud. chancellier, par laquelle je luy prie qu'il vueille prendre en main et embrasser ceste paix laquelle vous luy baillerez pareillement, et apres luy porterez toutes les meilleures et plus honnestes parolles que vous pourrez, luy donnant bien à congnoistre la fiance et seureté que jay en luy avecques esperance certaine qu'il sy emploiera et lauctorité qu'il a en sorte que les choses prendront bonne et desirée yssue. Et de ce qui vous sera sur le tout dit et respondu et qui sera survenu madvertirez tousjours »...

116. LOUISE DE SAVOIE (1476-1536). L.S. « Loyse », Lyon 3 juillet [1525], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par Florimond ROBERTET ; 1 page in-4, adresse. 2.000/2.500

LETTRÉ DE LA RÉGENTE PENDANT L'AMBASSADE DE SELVE POUR LA LIBÉRATION DE FRANÇOIS I^{er}.

« Depuis vostre partement de Nerbonne je nay point eu de voz nouvelles, et pource que ce me sera plaisir den entendre et mesmement vostre arrivée devers l'empereur, je vous prie que par le premier qui viendra pardeca vous m'en veuillez escrire ensemble de toutes choses qui seront survenues, et surtout ce que vous saurez de la bonne santé du Roy »...

Monsieur le president Juy ven ce que vous m'avez escript par monsieur de
 Agnans (et parcelllement les loes qui ma apportees de monsieur de
 Chateaucer de Comperou (suoyez Je luy fais respondre telle que vous
 desirez par Jocco que Je vous envoie / affin que a die adonnee devers
 Comperou vous les ay baillez / et apres en tiz en besongne surques
 les d'oppuz d'uz empereur / et respondre sur quatre points principaux
 subdoyez en sa loe / lesquelz sont tuez que vous trouverez en dedens
 escriptz (Et sur J'entuz en suoyez vos Instructions et ce qui
 vous a este dit par un autre de Comperou (Car Je me semble
 que restes sur ce point et d'un fauve et la chose sur ce point
 la chose en restes matiere / avec vous sur ce point fauve (Je pa
 vous autre loe s'adressant auz Chateaucer / par laquelle Je luy
 prie que vous veulle prendre en main et embrasser restes par
 laquelle vous ay baillez parcelllement (et apres luy portez
 toutes les nouvelles et plus honestes parolles que vous
 pourrez (Luy demandez sur ce point la femme et
 sur ce point que J'ay en luy surques espoir / restes que
 Je implore et la chose que luy a en sorte que les choses
 prendront bonne et de vous issue (Et de ce qui vous
 ha sur ce point dit et respondre et qui ha surdome
 ma d'interuz tousjours Et de ce qui sur plus (Je prie
 Dieu monsieur le president qui vous ait en sa sainte garde
 Esprit de la grace et de la non peur de Juy (

Loppé

15

108

Je veu se que vous mavez mandé et pour se que je ne loysyr vous fere plus longue lettre, je vous manderé la
 resolusyon en abregé, des prinsypaulx points selon mon intensyon. Et presentement je suys dopynyon que vous
 asetez la treve et que vous la concluez. Quant au fet dantrer aux afferes de Bourgongne, je suys dopynyon que vous
 atandez ma seur, quar le moyens que vous sauryez offryr de sela est trop pour mon voulloyr. Vous dysant adyeu, et
 me venez voyr le plus tost que vous pourrez. Je vous advyse que je trop bien esté tresté ysy pour ung prysonyer »...

FRANÇOIS

117. FRANÇOIS I^{er} (1494-1547). L.S. « Francoys », Guadalajara mardi après-midi [mi-août 1525], à « Messieurs dambrun, presidant de Parys et Brion » [François de TOURNON archevêque d'Embrun, Jean de SELVE et Philippe de CHABOT baron de Brion] ; 1 page in-fol., adresse (copie ancienne jointe). 4.000/5.000

BELLE LETTRE DU ROI PRISONNIER AUX AMBASSADEURS.

« Je veu se que vous mavez mandé et pour se que je ne loysyr vous fere plus longue lettre, je vous manderé la resolusyon en abregé, des prinsypaulx points selon mon intensyon. Et presentement je suys dopynyon que vous asetez la treve et que vous la concluez. Quant au fet dantrer aux afferes de Bourgongne, je suys dopynyon que vous atandez ma seur, quar le moyens que vous sauryez offryr de sela est trop pour mon voulloyr. Vous dysant adyeu, et me venez voyr le plus tost que vous pourrez. Je vous advyse que je trop bien esté tresté ysy pour ung prysonyer »...

58

Messrs je vous envoie ce courryer qui vrent de France qui vous porte lettres que le mareschal
 de MONTMORENCY vous escript aussi je vous envoie celles qu'il ma escriptes, et selles de Madame
 et de ma seur, par lesquelles vous verrez la dylygence quelle fet. Et me semble que vous
 devez montrer les lettres a l'Empereur a luy seul, et de luy solysyter les sauftconduytz
 comme lon les vous mande. Je seure aujourduy a couche a Madryd, vous dysant adyeu
 mes.

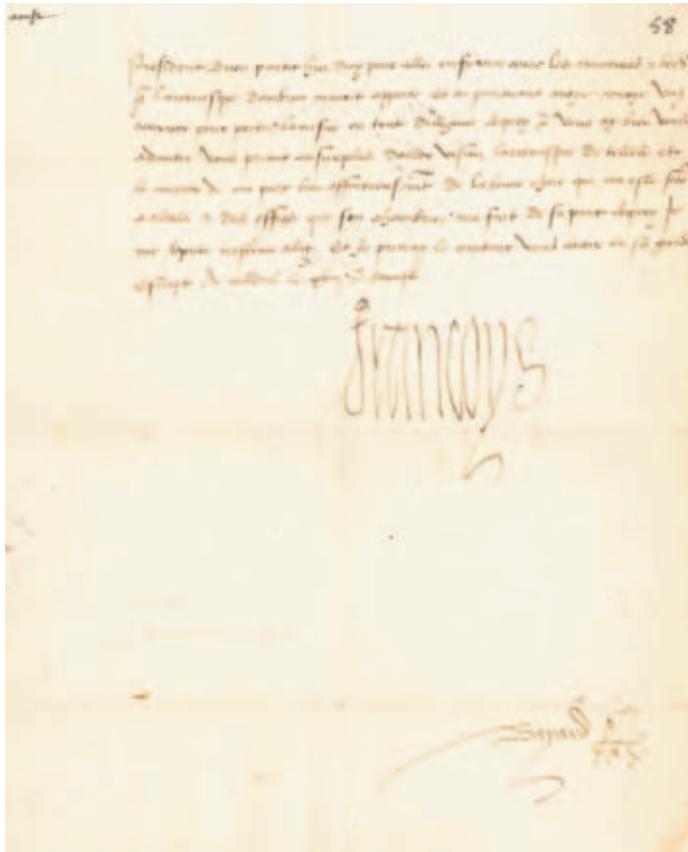
FRANÇOIS

Vous voyez lonnesteté an quoy ele va souz la parole de l'Empereur je croy quele
 san trovera myeus que mal toutefoys fetes dylyganse danvoyer les sof conduys

118. FRANÇOIS I^{er} (1494-1547). L.S. « Francoys » avec 4 lignes autographes, Reges vendredi après-midi [mi-août 1525], à « Messrs dambrun, de Bryon, et premier presydent de Parys » [François de TOURNON archevêque d'Embrun, Philippe de CHABOT baron de Brion, et Jean de SELVE] à Tolède ; 1 page in-fol., adresse. 7.000/8.000

BELLE LETTRE DU ROI PRISONNIER AUX AMBASSADEURS.

« Messrs je vous envoie ce courryer qui vrent de France qui vous porte lettres que le mareschal de MONTMORENCY vous escript aussi je vous envoie celles qu'il ma escriptes, et selles de Madame et de ma seur, par lesquelles vous verrez la dylygence quelle fet. Et me semble que vous devez montrer les lettres a l'Empereur a luy seul, et de luy solysyter les sauftconduytz comme lon les vous mande. Je seure aujourduy a couche a Madryd, vous dysant adyeu »... Il ajoute DE SA MAIN : « Vous voyez lonnesteté an quoy ele va souz la parole de l'Empereur je croy quele san trovera myeus que mal toutefoys fetes dylyganse danvoyer les sof conduys ».



120

119. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). L.S. « Francoys », Madrid 13 août [1525], au Premier Président de Paris Jean de SELVE à Toledo ; 1 page oblong petit in-4, adresse. 2.000/2.500

LETTRE DU ROI PRISONNIER.

« Le president le Seigneur Alcayde de Legizamo present porteur sen va a la court qui ma presenté et offert de me faire service. Vous entendrez ce quil vous dira et men pourrez advertir »...

120. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). L.S. « Francoys », Madrid 18 août [1525], au Premier Président de Paris Jean de SELVE ; contresignée par Gilbert BAYARD ; 1 page in-fol., adresse (fente réparée). 3.000/4.000

LETTRE DU ROI PRISONNIER.

« BRION [Philippe de CHABOT] partit hier dicy pour aller en France avec les memoires et lettres que l'arcevesque d'Ambrun [François de TOURNON] mavoit apporté et auparavant avoys envoyé ung courrier pour porter la tresve en toute dilligence dequoy je vous ay bien voulu advertir, vous priant au surplus daller visiter l'arcevesque de Tollede et le mercier de ma part bien affectueusement de la bonne chere qui ma esté faite a Alcalá et des offres que son chambrier ma fait de sa part dequoy je me repute trestenu a luy »...

121. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de François I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « La toute Vre Marguerite », Cyguence [Sigença (Castille)] 1^{er} décembre [1525], à François de TOURNON, archevêque d'Embrun, et au Premier Président Jean de SELVE ; 1 page in-4, adresse (petits trous et fentes aux plis, lég. piq.). 3.000/4.000

AUX PLÉNIPOTENTIAIRES QUI NÉGOCIENT LA PAIX ET LA LIBÉRATION DE FRANÇOIS I^{er} (Marguerite était venue en Espagne pour tenter de libérer son frère, et rentra en France après l'échec de sa mission ; le traité de Madrid sera signé le 14 janvier 1526).

« Jay ce jour entendu vostre arrivée de Tollede devers le Roy et de ce qui vient apres vous. Dieu doint que mon absence soit plus profitable que ma presence na esté et que vous puissiez faire quelque bonne chose en sorte que jaye occasion de men aller plus contente ou de retourner si les affaires le permettent. Je suys entre le Roy et madame ne pensant que aller a lung si lautre se pouvoit oblier. Je desire veoir madame et ay regret de laisser le Roy. Je vous prie adviser si je suys entre deux merveilleuses presses et touteffoys pour mon desir Dieu ne men donnera que sa volonté. Je le voy et le scay et le congnoys et nen veulx que la fin pour en advertir madame et me resouldre ace que jauray a faire »...

4. Decembre . 1575

98

Messieurs Je vous voy si aises se me semble tant de la bonne
santé de vostre maistre que de lestat enquoy sont ses affaires
car je porte envye a lheur que vous avez. Je vous prie considerer ung peu ce que Dieu fait pour nous et que de savancer
a quelque appointement leger il ny auroit trop grand propoz car faisant les choses ung peu a loisir il semble que
lyssue du Roy luy sera trop plus honorable. Je desireroys fort sil estoit possible quil ny eust nulle conclusion prinse
avant la venue de BRION [Philippe CHABOT] pour beaucoup de choses que vous entendrez par luy Je men voys en la
meilleure dilligence que je pourray pour gaigner Nerbonne a Noel sil mest possible

La toute Vre
MARGUERITE

122. MARGUERITE D'ANGOULÈME (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de Francois I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « La toute Vre Marguerite », Montréal en Aragon 7 décembre [1525], à François de TOURNON, archevêque d'Embrun, et au Premier Président de Paris Jean de SELVE ; 1 page in-4, adresse. 3.000/4.000

RECOMMANDATIONS AUX NÉGOCIATEURS DU TRAITÉ DE MADRID (14 janvier 1526).

« Je vous voy si aises se me semble tant de la bonne santé de vostre maistre que de lestat enquoy sont ses affaires que je porte envye a lheur que vous avez. Je vous prie considerer ung peu ce que Dieu fait pour nous et que de savancer a quelque appointement leger il ny auroit trop grand propoz car faisant les choses ung peu a loisir il semble que lyssue du Roy luy sera trop plus honorable. Je desireroys fort sil estoit possible quil ny eust nulle conclusion prinse avant la venue de BRION [Philippe CHABOT] pour beaucoup de choses que vous entendrez par luy Je men voys en la meilleure dilligence que je pourray pour gaigner Nerbonne a Noel sil mest possible »...

123. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). L.S. « Vre bonne cousine Loyse » avec 3 lignes autographes, Saint-Germain-en-Laye 1^{er} avril [1526], au cardinal François-Guillaume de CASTELNAU de CLERMONT-LODÈVE, LÉGAT D'AVIGNON ; 1 page in-fol., adresse. 1.800/2.000

DEMANDE DE L'ÉVÊCHÉ DE LAVOUR POUR GEORGES DE SELVE (1506-1541), troisième fils du Président de Selve qui avait été un fidèle soutien de Madame pendant sa Régence.

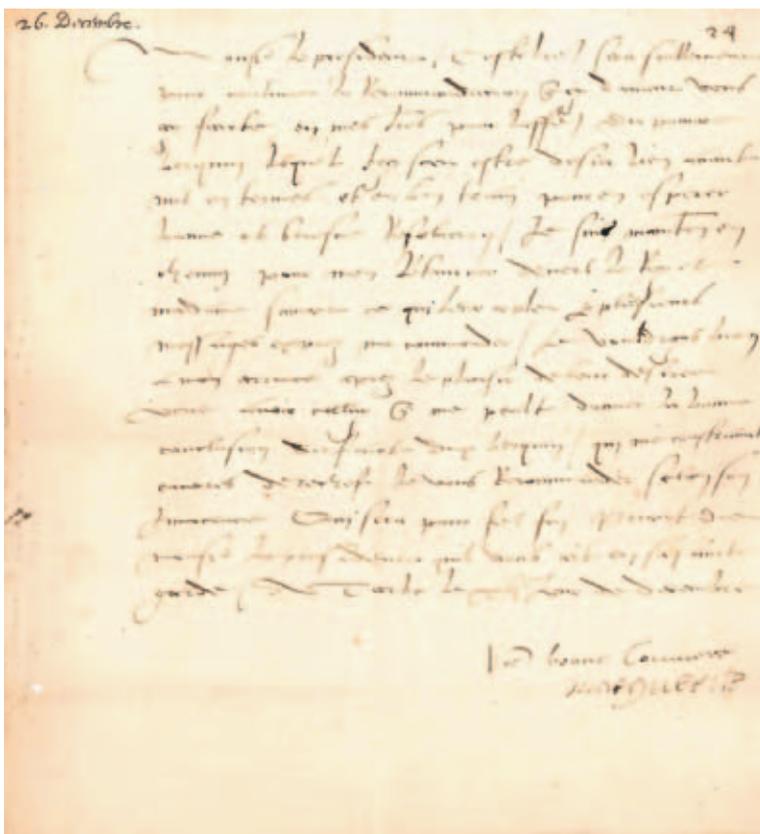
« Vous avez parcydevant entendu le desir que le Roy et moy avons que le filz de monsr le premier president soit pourveu de levesché de Lavour »... N'ayant pas eu de réponse, elle lui récrit, priant le Légat de « metre au profit et en faveur du filz dud. premier president de tout le droict que vous poves pretendre aud. benefice, estant assureé que ledit Sgr et moy aurons memoire de ce plaisir en mellieure chose »... Et la Reine-mère ajoute DE SA MAIN : « Je vous prie mon cousin que vous compleze au Roy et a moy du contenu cy dessus et vous vous en trouverez bien. Vre bonne cousine Loyse ».

124. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). 2 L.S. « Loyse », Saint-Germain-en-Laye novembre-décembre [1526 ou 1528], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Georges de VERCLE ; 1 page in-fol. chaque, adresses. 2.000/2.500

29 novembre. « BARQUYN mon tresorier present porteur a ung proces en la court lequel pour ce quil est de grosse importance ainsi que par luy entenderez il desireroit estre mis en la grant chambre du plaidoyer ou la matiere a toujours depuis le commencement esté traictee et encores y a de present aucunes dependances dicelles indecises sans l'expedicion desquelles le principal ne se peult vuyder, et affin que en cecy vous luy donnez telle provision que voirrez estre affaire par raison et justice je vous ay bien voulu escrire la presente vous priant que pour lamour de moy luy vueillez aider en son bon droit estant assureé que vous me ferez plaisir que jestimeray beaucoup pour le desir que jay de luy donner support en son affaire comme ses services le meritent »...

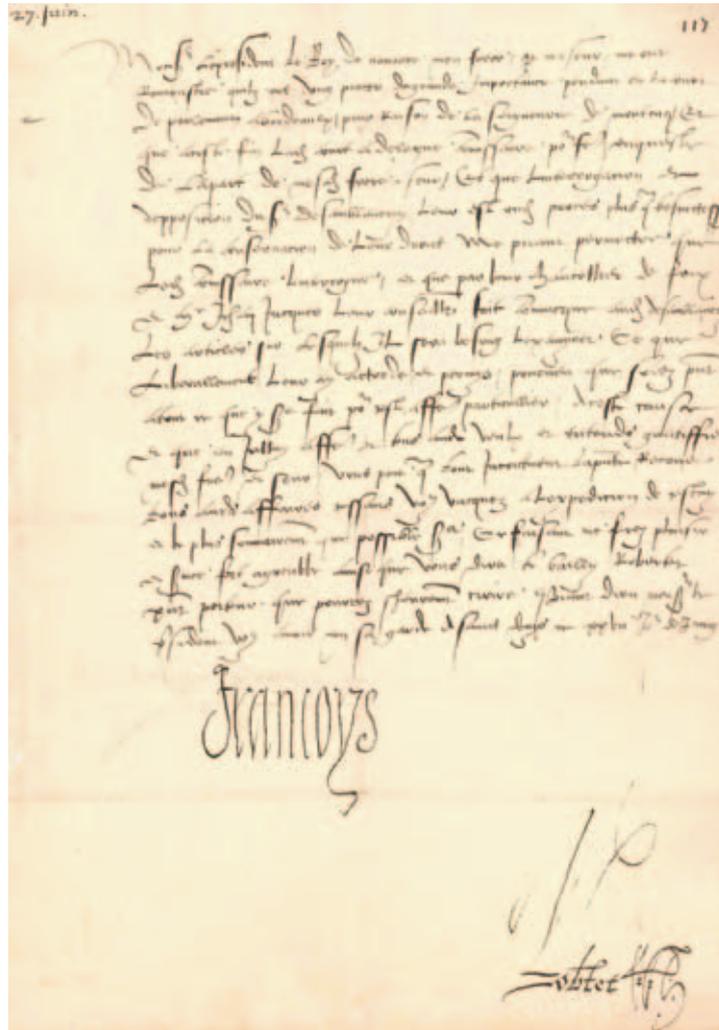
21 décembre. « Pource que les affaires qui sont icy et qui y surviennent chascun jour ne se peuvent passer de vous le Roy veult et desire que vous vous y en venez. Toutesfoys pource que nous sommes si prochains de la feste de Noel comme vous scavez ledit Sgr se contantera que vous la faictes en vostre maison mais que incontinent apres ladite feste vous vous en venez pardeca, et vous serez de bon cueur et bien volontiers veu et receu en ceste compaignye »...

125. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de Francois I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « Vre bonne commere Marguerite », Tarbes 26 décembre [1526], au premier président [Jean de SELVE] ; 1 page in-4, adresse. 2.500/3.000



EN FAVEUR DU RÉFORMATEUR LOUIS DE BERQUIN (1490-1529), qui sera, malgré la protection de Marguerite, brûlé avec ses livres le 15 avril 1529.

Elle confirme la recommandation qu'elle lui a déjà faite « pour l'affaire du procureur Berquin lequel jay sceu estre desja bien avant mis en termes et en bon train pour en esperer bonne et briefve resolution. Je suis maintenant en chemin pour men retourner devers le Roy et madame suivant ce qui leur a pleu par plusieurs messaiges exprez me commander. Je voudrois bien a mon arrivee aprez le plaisir de leur désirée veue avoir celluy que me peult donner la bonne conclusion du fait dudit Berquin, que me constianct encores derechef je vous recommande selon son innocence »...



127

126. **CLERGÉ.** 6 L.S., [1526-1528], la plupart au Premier Président de Paris Jean de SELVE ; la plupart 1 page in-fol. ou in-4, adresses. 1.000/1.200

AU SUJET DE LA NOMINATION DE SON FILS GEORGES DE SELVE À L'ÉVÊCHÉ DE LAVAUR. Georges de SELVE (1506-1541), évêque de Lavour, fut également diplomate ; il est un des deux personnages peints par Holbein jeune dans son tableau des *Ambassadeurs*.

François cardinal de CLERMONT, légat du Pape (Avignon 29 avril à Madame la Régente, et 27 juin à Mgr de Lavour) ; Agostino cardinal TRIVULZIO (Rome 16 avril) ; Jean d'ORLÉANS-LONGUEVILLE, archevêque de Toulouse (Orléans 8 juin) ; Antonio PUCCI, évêque de Pistoia (13 juin et 6 juillet 1528, se rendant en Espagne ; avec son chiffre). Plus 4 copies de lettres par François I^{er}, Anne de Montmorency, Clément VII...

127. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 11 L.S. « Francoys », janvier-octobre [1527], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses. 8.000/10.000

Saint-Germain-en-Laye 6 janvier. Il insiste sur l'importance de l'affaire de BRETAGNE « sur le fait de mes finances », et demande qu'elle soit vidée et expédiée rapidement.

Bois de Vincennes 12 mai. Il a déjà dit son vouloir que « maistre Pierre LIZET mon conseiller et advocat joist de la licence que luy ay octroyee de consulter pour les parties privées es causes ou je nay aucun interest »...

Paris 18 juin. Au sujet du refus du Parlement de recevoir en l'office de bailli de Sens le chevalier François LE CLERC, sieur de LA FOREST...

Saint-Denis 27 juin. « Le Roy de NAVARRE mon frere, et ma seur [MARGUERITE], me ont remonstré quilz ont ung proces de grande importance pendant en la court de parlement a Bordeaulx, pour raison de la seigneurie de MONTCUQ », pour lequel « linterrogation et deposition du Sr de SEMBLANÇAY » est nécessaire...

Amiens 16 août. « Jay promis et accordé a monsr de LAUTREC incontinent que le fait de Saint Blancay [SEMBLANÇAY] seroit vuydé faire despescher laffaire des generaulx touchant les bancques »...

.../...

Amiens 20 août. Il lui envoie le S. de BONNES son « maistre dhostel ordinaire, pour aucuns mes affaires que par luy vous entendrez, aussi pour faire le serment de l'office de gouverneur et bailly de Touraine »... [Le 18 avait été signé le traité avec l'Angleterre.]

Coucy 31 août. Il prie d'entériner et expédier les lettres d'abolition et rémission qu'il a accordées au S. de SAINT-VALLIER.

Coucy 1^{er} septembre. « Jenvoye pardela POMMERAYE que vous congnoissez pour les causes que je luy ay donné charge vous dyre »...

Compiègne 6 septembre. Il veut que Pierre PERDRIER soit reçu en l'office de greffier de la ville de Paris.

Compiègne 26 septembre. Il veut que le prévôt des marchands, les échevins et conseillers de Paris mettent fin à la provision de clerc greffier de Pierre PERDRIER, sieur de BOBIGNY, et que ses lettres patentes soient exécutées.

La Ferté-Milon 3 octobre. Il envoie un huissier de sa chambre pour dire son vouloir « pour le fait du greffe de ma ville de Paris ».

128. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). 2 L.S. « Loyse », Saint-Germain-en-Laye janvier-mars [1527], au Premier Président de Paris Jean de SELVE ; contresignées par Georges de VERCLE ; 1 page in-fol. avec adresse chaque. 2.500/3.000

AU SUJET DU PROCÈS DE JEAN PAPILLON POUR HÉRÉSIE.

6 janvier. « Autrefois vous ay escript et prié pour l'expedition de PAPILLON touchant la sentence donnee contre luy par les deleguez de nostre Saint père le pape affin quil fust ouy en justice suyvant le vouloir et intencion du Roy et pource que ledit Sgr a esté adverty que son proces est en estat destre jugé il vous en a bien voulu escrire pour l'expedition dicelluy. De ma part je vous prie tres affectueusement que laffaire prenne fin et que son bon droict luy soit gardé »...

19 mars. « Le Roy vous a commis et ordonné lung des juges pour congnoistre et decider des causes dappel de PAPILLON dune sentence donnée contre luy par les deleguez de nostre Saint pere le pape et veult ledit Sgr que bonne justice luy soit faite administree en lameilleure et plus briefve justice que faire se pourra et de ma part je vous prie bien veoir le proces et tenir la main ace que son bon droict luy soit gardé »...

129. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). L.S. « Loyse », Saint-Germain-en-Laye 7 janvier [1527-1529], au Premier président Jean de SELVE ; contresignée par Georges de VERCLE ; 1 page in-fol., adresse. 1.200/1.500

AU SUJET DES ÎLES D'OLÉRON. « Jay esté advertie du proces qui est pendant en la court du parlement de Paris, entre le procureur du Roy monseigneur et filz et le Sgr de PONS, à lencontre du Sgr de VILLEQUIER pour raison des ysles d'Olleron, et est ledit proces distribué et en estat de juger, et ne reste que a donner une audience au rapporteur dud. Proces, et pource que je desire la vuydange et expedition dicelluy proces et le droit des parties estre gardé comme il appartient, a ceste cause je vous prie [...] voulloir donner audience au rapporteur dudit proces et tenir main a ce quil soit promptement jugé et expédié »...

130. **MARGUERITE D'ANGOULÈME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de Francois I^{er}, écrivain. L.S. « Marguerite », Saint-Germain-en-Laye 28 février [1527 ?], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par BAUCHERY ; 1 page in-4, adresse (fentes aux plis). 1.000/1.200

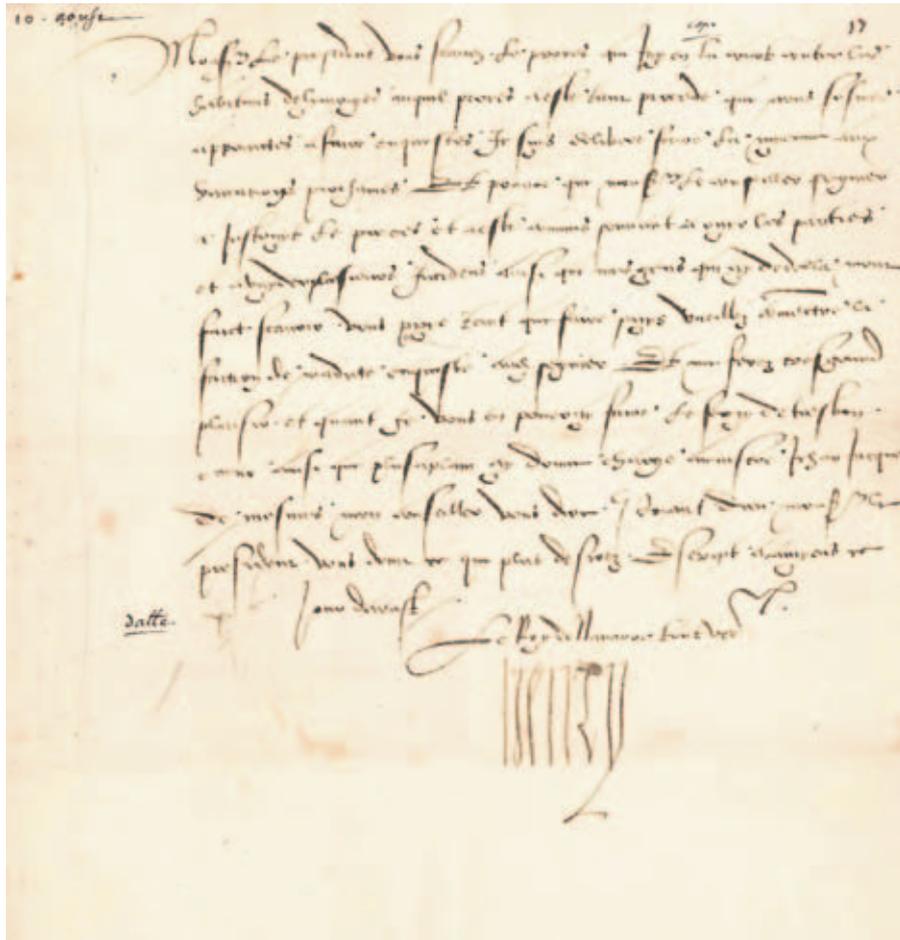
Le Roi veut être informé de l'état du procès que Jehan DU TILLET « mon escollier a poursuyvi durant six ans en la court de parlement à Paris pour sa reception en son office de greffier civil dicelluy affin dy pourvoir »...

131. **Odet de Foix, seigneur de LAUTREC** (1485-1528) général de l'armée du Roi en Italie, gouverneur du duché de Milan ; maréchal de France. 4 L.S. avec compliments autographes « Vre bon conpere Odet de Foyx » (la 2^e « Vre bon conpere et amy »), [Italie 1527 ?-1528], à Jean de SELVE, Premier Président de Paris ; 4 pages in-fol. ou in-4, adresses dont 2 avec cachets aux armes sous papier (mouill. et défauts à la 1^{ère} lettre). 1.500/2.000

RETOUR EN ITALIE. *Milan 11 mars*, en faveur du procès du chevalier DANCE, un de ses gentilshommes, commandeur de Saint-Jacques d'Étampes... *Varennes 13 juillet*, il se rend au plus vite à Milan « acause des affaires qui y sont apresent qui ont commencement destre mauvais. Toutesffoiz jespere avecques laide de Dieu que moy arrivé y donneray tel ordre et provision que les dessaings du pape [CLÉMENT VII] et autres qui nous ont trompé ne sortiront pas effect »... *Parme 4 décembre*, au sujet de Francisque SAQUET, docteur de Pavie, « qui estoit senateur de Milan de nostre temps », et qui prétend être mis à rançon par le Sgr de MONTDRAGON... Il dépêche au Roi « laccord fait par le pape avec les gens de l'empereur »...

Au camp devant Naples 23 mai [1528]. Il écrit au Roi en chiffre et « persiste tousjours en mon oppinion quil ne doit faire la guerre ne entrer en despençe par dela mais que leffort quil y voudroit faire quil face en Lombardie »... [Il mourra le 16 août devant Naples.]

132. **Guillaume DU BELLAY** (1491-1543) historien, capitaine et diplomate ; gouverneur de Turin et vice-roi du Piémont. L.S. « Guillaume Dubellay », Rome 29 mars [1527], au Premier Président Jean de SELVE ; 1 page in-4, adresse avec sceau sous papier. 800/1.000
- NÉGOCIATION DE L'ALLIANCE AVEC CLÉMENT VII (elle déclenchera le sac de Rome le 6 mai). « Monseigneur, De Pescia vous escript lestat de noz affaires. Lundi on proposera la matiere en la sorte que demandez, et se fera desorte que vous y serez bien servy. Ces jours passez les affaires pardeca ont esté en tel travail que je nay eu loisir dy vaquer, et vous assurez, monseigneur que depuys le jour que je arivy en ceste ville je nay apeine eu loisir des repas, ainsi que Monsr de RABODANGES present porteur peult estre bon tesmoing »...
- On joint la copie d'une lettre du Pape CLÉMENT VII à Jean de Selve, Rome 18 septembre 1526.
- Reproduit en page 67*
133. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de Francois I^{er}, écrivain. L.S. « Marguerite », Saint-Germain 5 avril [1527], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignée par le chancelier Victor BRODEAU ; 1 page in-fol., adresse. 1.200/1.500
- EN FAVEUR DE L'AVOCAT PIERRE LIZET. « Jay sceu que ladvoct Lizet, pour plus honorablement vivre et maintenir lhonesteté de son estat au service du Roy, voyant que a cause des grans et urgens affaires qui soffrent, il ne peult estre payé de la pension qui luy a este ordonnee, a obtenu du Roy permission et licence de pouvoir consulter pour les parties et causes ou le Roy na interest, qui semble chose bien raisonnable et conforme a ce que ses predecesseurs souloient faire par cy davant (et qui ce fait encore de present en plusieurs cours souveraines de ce Royaulme). Vous entendez la qualité dud. Avocat, et congnoissez les grans services quil a faitz, au Roy, et a moy, pour lesquels je desire quil soit favorablement traicté, et vous prie tresaffectueusement de tenir la main que lesd. lettres de permission du Roy luy soient enterignees et verifiees par la court, car le Roy le veult et entend ainsi »...
- Reproduit en page 67*
134. **Antoine DUPRAT** (1463-1535) cardinal et chancelier de France. L.S. avec compliment autographe « Vre frere et bon amy A Duprat », Saint-Germain 17 avril [1527 ?], aux Présidents de SELVE et de LUYNES ; 1 page petit in-4, adresse. 400/500
- « Le Roy vous escript et envoie ung sac [...] et pource que ledit Seigneur desire promptement expedier le seigneur et duc d'ALBANY [John STUART] pour lemployer en ses plus gros affaires je vous ay bien voulu escrire ces presentes pour vous advertir que ferez plaisir tresagreable aud seigneur si lexpediez brievement et luy renvoyez icelluy sac ensemble voz adviz par escript »...
135. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de Francois I^{er}, écrivain. L.S. « Marguerite », Amiens 7 août [1527], au Premier Président de Paris Jean de SELVE ; contresignée par BAUCHERY ; 1 page in-fol., adresse. 1.000/1.500
- « Le S^r de VALLEMER mon maistre dhostel que congnoissez estre journellement occupé pres ma personne ma advertye que le proces quil a en la court long temps a prest a juger allencontre daulcuns pretendans droict dusage en sa seigneurie d'Andigny duquel je vous ay cydevant escript et prié nest encores vuydé ni expedié »... Elle prie Selve de le hâter et d'y mettre fin « en bonne et briefve justice »...
136. **HENRI II D'ALBRET** (1503-1555) Roi de Navarre et grand-amiral de Guyenne, mari de Marguerite d'Angoulême, beau-frère de François I^{er} et grand-père d'Henri IV. L.S. « Henry », Amiens 10 août [1527], au Premier Président Jean de SELVE, à Paris ; 1 page in-4, adresse. 1.000/1.200
- « Vous savez le proces que jay en la court contre les habitans de Lymoges auquel proces a esté tant procedé que nous sosmes appointés a faire enquester. Je suys deliberé faire la myenne aux vaccations prochaines. Et pource que monsr le conseiller SEGUIER a instruyt le proces et a esté commis souvant a ouyr les parties et a vuyder plusieurs incidens ainsi que mes gens que ay dedella mont fait scavoit, vous pryé tant que faire puyis vueillez commettre la faction de madicte enqueste aud. Seguiet. Et me ferez tresgrand plaisir, et quant je vous en pourroy faire le feray de tresbon cueur ainsi que plus aplain ay donné charge a maistre Jehan Jacques de MESMES mon conseiller vous dire »...
137. **Antoine DUPRAT** (1463-1535) cardinal et chancelier de France. L.A.S. « Vre frere bon amy et compere Lar. de Sens chancellier de France », Amiens 28 août [1527], au Premier Président Jean de SELVE à Paris ; 1 page et demie in-fol., adresse. 700/800
- « Le Roy a balhe abolition a Jehan PREVOST des cas dont se trouveroit coupable par le prouces de Saint Blancay [SEMBLANÇAY] et pour ce quil a mys aud rescript que le Roy le quitte » de 33 mille livres dont Semblançay sera débiteur... « Au demeurant le Roy mescripvit dernièrement quil entendoit que eussiez a continuer quant au fait des financiers et que la compagnie ne se desparte jusques tout sera fait »... Il fera payer les greffiers pour leurs labeurs et travaux, dont il prie Selve de faire établir un rôle...



136

138. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de Francois I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « La bien Vre Marguerite », Compiègne 7 septembre [1527], au Premier Président Jean de SELVE ; 3/4 page in-fol., adresse. 1.000/1.500

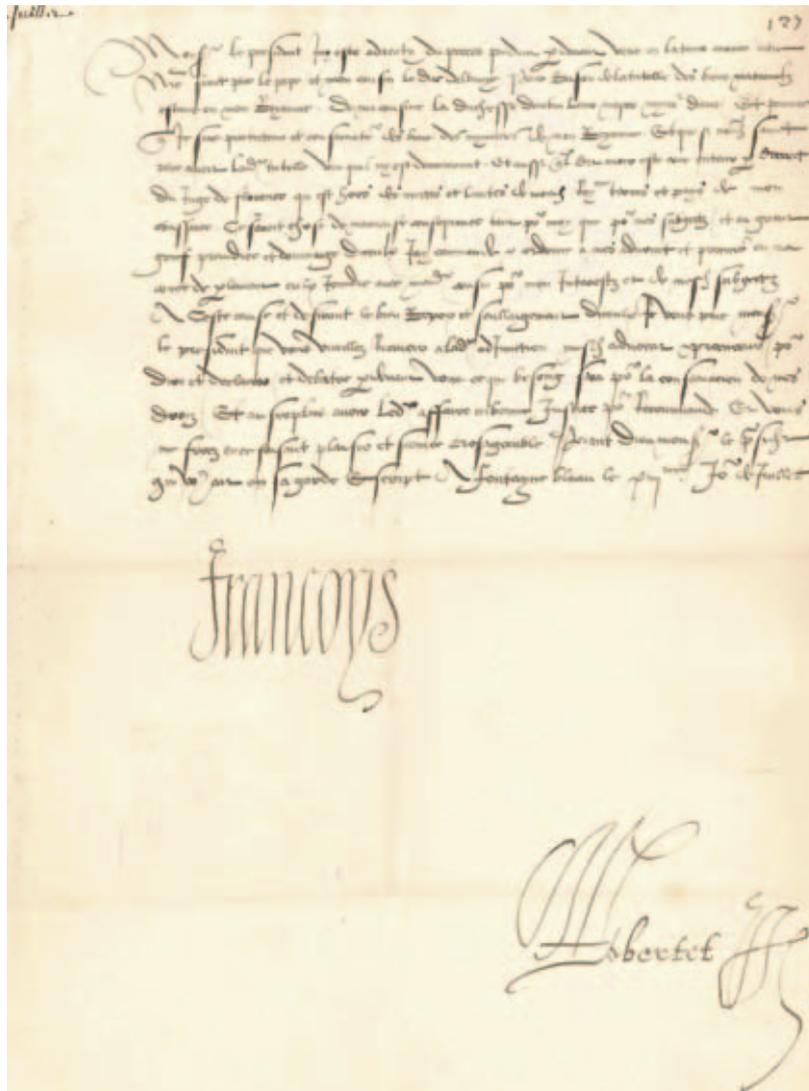
« Le Roy et moy avions escript en vostre absence a mons^r le president Guillart pour faire despescher certain proces pendant en la court douze ans a dentre les religieus de Saint Sulpice lez ma ville de BOURGES contre les chanoines de la Sainte Chappelle dudict Bourges, lequel Guillart avoit promis le faire despescher aux jours ordineres que lon ne plaideroit plus après la my aoust », ce qui n'a été fait. Elle presse Selve de hâter ce procès...

139. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). L.S. « Loyse », Compiègne 9 septembre [1527], au Premier Président Jean de SELVE et au Président POILLOT ; contresignée par Georges de VERCLE ; 1 page in-fol., adresse. 1.000/1.200

« Le Roy et moy escripvons a ceulx de la ville de Paris pour le fait de l'office de leur clerk et greffier les priant que diceluy ensemble des autres estatz que y tenoit le feu dernier greffier, ilz vueillent pourveoir maistre Pierre PERDRIER qui est lun des trois personaiges quilz y ont esleuz. A ceste cause et que ledit Sgr veult que ledit office luy demeure, et que telle est mon intention jay bien voulu escrire a tous deux ceste lettre et par icelle vous prier tresaffectueusement vouloir vous transporter pardevers eulx leur presenter les lettres dud. Sgr et myennes et leur faire entendre de nostre part par remonstrance et autrement ainsi que saurez bien fere quilz ne faillent a luy en faire provision »...

140. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de Francois I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « Vre bonne commere Marguerite », Compiègne 12 septembre [1527], au Premier Président de Paris Jean de SELVE ; 3/4 page in-fol., adresse. 1.000/1.200

En faveur de Philibert de ROUE, chanoine de l'église de MÂCON, qui « a esté canonicquement pourveu d'une prebende de ladite eglise que souloit tenir feu m^e Ange Chauveris lequel en a long temps jouy prins et perceu les fruicts sans aucun empeschement ne contradiction, jusques apuis naguieres que ung nommé Bernard la trouble en la joissance de sad. prebende »... Elle prie son compère de soutenir Roue dans « son bon droict »...



141

141. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 6 L.S. « Francoys », mars-décembre [1528], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET (4), Nicolas de NEUFVILLE ou Jean BRETON ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses. 6.000/8.000

Saint-Germain-en-Laye 20 mars. « Jay baillé relief dappel a maistre Jehan PAPILLON quil a interjecté comme dabbuz a ma personne dune sentence contre luy donnée par les deleguiez de nostre Saint pere le pape [CLÉMENT VII] et ay voullu quavez estre lun des juges pour veoir le proces et decider ses causes dappel »...

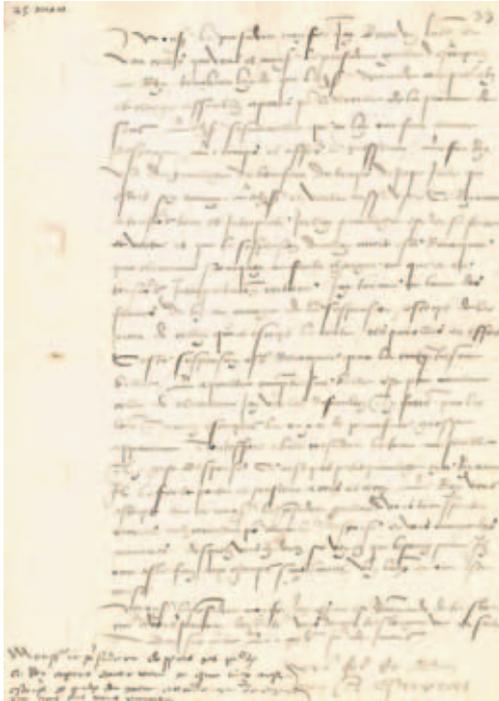
Saint-Germain-en-Laye 17 mai. Il demande l'expédition rapide du procès du Sieur d'ANGREVILLE, « cappitaine de cinquante lances de mes ordonnances », qu'il souhaite promptement envoyer « avecques sa compagnie es lieux et endroit de mon Royaulme ou je lay ordonnée et estableie pour la deffence dicelluy »...

Fontainebleau 14 juillet. « Jay esté adverty du proces pendant pardevant vous en la tour carré, entre Nostre Saint père le pape [CLÉMENT VII], et mon cousin le duc d'ALBANYE pour raison de la tutelle des biens maternels estans en mon Royaume de ma cousine la duchesse d'URBIN [CATHERINE DE MEDICIS] leur niepce myneure dans ». Il est « protecteur et conservateur des biens des myneurs de mon Royaume », et conteste le droit du Pape sur cette tutelle...

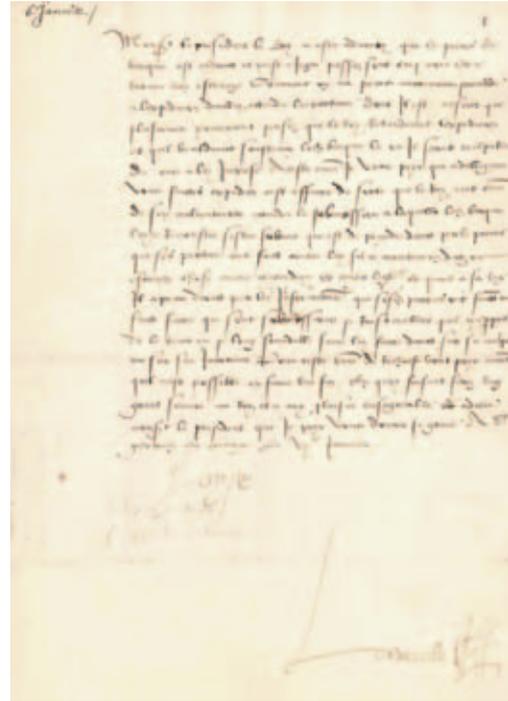
Paris 25 août. La réception de Jehan du TILLET en « loffice de greffier civil de ma court de parlement » est retardée par le procès à lui intenté par son frère Séraphin ; le Roi demande que ce différend soit promptement vidé...

Fontainebleau 28 septembre. Il envoie à Selve le bailli ROBERTET « pour les causes quil vous dira, lequel vous croirez comme moy mesmes »...

Saint-Germain-en-Laye 22 décembre. Il demande de faire mettre sur le bureau le procès de l'évêque de Saint-Malo [Denis BRIÇONNET], archidiacre de Reims, « pour raison de certaine pension quil pretend sur l'arcevesché de Reims contre l'arcevesque du dit lieu »...



142



145

142. **Antoine DUPRAT** (1463-1535) cardinal et chancelier de France. L.S. avec compliment autographe « Vre bon frere et amy A Duprat », Bar sur Aube 25 mars [1528], au Premier Président Jean de SELVE ; 1 page in-fol., adresse. 1.000/1.200

LONGUE ET INTÉRESSANTE LETTRE AU SUJET DU CLERGÉ ET DU PRIVILÈGE ROYAL, et de l'aide que le Roi « demande aux prelatz et clerge assemblez à Paris pour le concille de la province de Sens. Ledit Sgr sesmerveille que ne luy ont fait aucune response. Le temps et afferes le pressent. Le feu Roy usa du privilege de Boniface du temps de Pape Julle qui estoit son ennemy. Ledit Sgr en veult aussi user. Ce Royaume a tousjours tenu et interpreté icelluy privilege estre en sa force et vertu, et que la suspension dicelluy avoit esté revocquee par Clement pourquoy ne fault changer ce que a eu tousjours interpretation certaine. Jay trouvé au livre des fleurs de liz au marge de la suspension et escript de la main de celluy qui a escript le texte, ces parolles en effect. Ceste suspension est revocquee par la cincquantiesme bulle, laquelle cincquantiesme bulle est par nombre celle de Clement ». Il sent les réticences de Selve et du président Guillard, mais affirme : « Ce nest pas petit privilege en ce Royaume. Il le fault porter et soustenir a cors et a cry ». Le Roi veut qu'ils retournent vers le concile pour en obtenir réponse...

143. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). L.S. « Loyse », Saint-Germain 12 décembre [1528 ?], au Premier Président de Paris Jean de SELVE ; contresignée par Gilles de COMACRE ; 1 page in-fol., adresse. 1.000/1.200

« Depuis vous avoir donné charge de faire depescher le proces de la dame d'ESTELAN, jay entendu que le president POUILLIOT sen va hors Paris aumoyen de quoy et de la recusacion qui est sur les presidens GUILLART et LE VISTE ledit proces se trouveroit retardé de long temps, et pource que en toute resolucion suyvant le bon plaisir du Roy je desire quil soit preferé a tout aultre entrecy ceste feste de Nouel et que aumoyen de ladite recusacion ne se peult faire sans que y assistez. A ceste cause je vous prie [...] que prenez ceste peine en ma faveur de assister lung des jours de ceste sepmaine a la court de Parlement, et faire mettre ledit proces sur le bureau qui ne vous pourra empescher ace que jentends que ung jour pour le plus. Et ce faisant pouvez estre assureé que ferez au Roy et a moy fort agreable plaisir »...

144. **MARGUERITE D'ANGOULÈME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de Francois I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « Vre bonne commere Marguerite », Saint-Germain-en-Laye 20 décembre [1528], au Premier Président Jean de SELVE ; 1 page in-4, adresse. 1.000/1.200

« Mon compere vous entendrez par mons^r le president LEVISTE et les autres deleguez par la court la responce que le Roy leur a fecte touchant la reception de RANICI et celle d'ABOT qui est differante et nay sinon regret que je nestoys prevenue pour estre sheure que cela fust autrement passé touteffoys il ne se y perdra que le temps mais ce ne mest plaisir den estre tant importunée pour la conservacion dune scerymonie et entens bien quelle raison a eu Ranyci destre prefferé. Dieu pourvoira a tout et ne se peult la verité longuement cacher, si cependant il y a moyen par quelque voye de faire plaisir aud. Abot ceulx qui luy feront faveur, congnoistront que je le reputeray a moy vous assurant que telles menees ne me feront desvier de mon devoir »...

145. **LOUISE DE SAVOIE** (1476-1536). L.S. « Loyse », Saint-Germain-en-Laye 6 janvier [1529], au Premier Président de Paris Jean de SELVE ; contresignée par Georges de VERCLE ; 1 page in-fol., adresse. 2.500/3.000

IMPORTANTE LETTRE SUR LE PROCÈS DU RÉFORMATEUR LOUIS DE BERQUIN (1490-1529), qui sera brûlé avec ses livres le 15 avril 1529.

« Le Roy a esté adverty que le proces de BERQUIN est endroict et prest a juger passez sont cinq mois et a trouvé bien estrange commant on na point autrement proceddé a lexpédition dicelluy, attendu limportance dont il est, mesmes que plusieurs pourroient penser que le Roy retarderoit lexpédition et quil vouldroit soustenir ledit Berquin la ou il seroit coupable du cas a luy imposé. A cest cause je vous pryé que adilligence vous faictes expedier cest affaire de sorte que le Roy nait cause de sen malcontenter attendu la submission a laquelle ledit Berquin luy a remonstré sestre soumis qui est de prandre droict par le proces que ses parties ont fait contre luy sil a maintenu en dictz ou escriptz chose aucune contre Dieu et contre leglise et quant a sa vye il a prins droict par les informations que sed. parties ont faicts ou font faire qui sont submissions si raisonnables quil ny a propos de le tenir en si long scandalle sans luy faire droict sur sa coulpe ou sur son innocence. Pour ceste cause derechief vous pryé autant quil mest possible en faire une fin, en quoy faisant ferez ung grant service au Roy, et a moy plaisir tres agreable »...

Reproduit en page 71

146. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 3 L.S. « Francoys », Saint-Germain-en-Laye janvier [1529], « A noz amez et feaulx les juges delleguez par nostre Saint père le Pape et nous sur les appellations et proces de Berquin », et au Premier Président de Paris Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET ; 1 page in-fol. chaque, adresses (qqz petites fentes marginales). 5.000/7.000

IMPORTANTES LETTRES SUR LE PROCÈS DU RÉFORMATEUR LOUIS DE BERQUIN (1490-1529), qui sera brûlé avec ses livres le 15 avril 1529.

8 janvier. « Nous vous avons par plusieurs foiz escript de vacquer a toute dilligence au jugement et decision du proces de Berquin, et combien que ledit proces soit endroict passez sont cinq mois comme il nous fait remonstrer. Ce neanmoins vous navez encorres entendu a la decision dicelluy, soubz ombre daucunes autres affaires dont vous avous chargé ». Il veut que « toutes autres affaires cessans vous ayez a entendre a lexpédition dudit proces, consideré limportance dont il est parce quil touche lhonneur de Dieu et linterest publique de nostre Royaume, lequel nous desirons estre pur et nett de toutes manieres de sectes et heresies. Et pour ceste cause nous vouldons et entendons la ou il seroit trouvé avoir esté justement condampné que la reparation exemplaire en soit faite. Aussi la ou vous trouveriez quon auroit proceddé contre luy par calumnies et autrement iniquement nous vouldons que par vostre jugement son innocence soit magnifestée de sorte que nul nait occasion de penser que sil estoit autre que le vouldissions soustenir en nostre Royaume. Et brief advisez de peser laccusation et la deffense par si juste ballance que lon congnoisse que comme nous ne vouldrions les hereticques demourez impugniz si aucuns y avoit en nostre Royaume, que ainsi vouldrions justice exemplaire estre fecte de ceulx qui soubz ombre du zel de foy auroient opprimé les innocens ». Il engage les premiers présidents de Paris et Toulouse à expédier l'affaire avec diligence et justice, ainsi que l'affaire de PAPILLON...

13 janvier. Il veut que, toutes affaires cessantes, « vous ayez a entendre incontinent a lexpédition et jugement desdits proces de sorte que lesdits Berquin et Papillon nayent plus occasion soy retirer pardevers nous pour avoir justice »...

23 janvier, au Président de Selve. Il a écrit aux juges de Berquin, « desquelz vous estes le principal », pour l'expédition du procès. « Je vous pryé faire telle dilligence dasssembler lesdictz juges que de brief je puisse scavoir la verité dudit affaire »...

147. **FRANÇOIS I^{er}** (1494-1547). 5 L.S. « Francoys », mars-mai [1529], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Jean BRETON (2), Florimond DORNE, Nicolas de NEUFVILLE ou Florimond ROBERTET ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses. 5.000/6.000

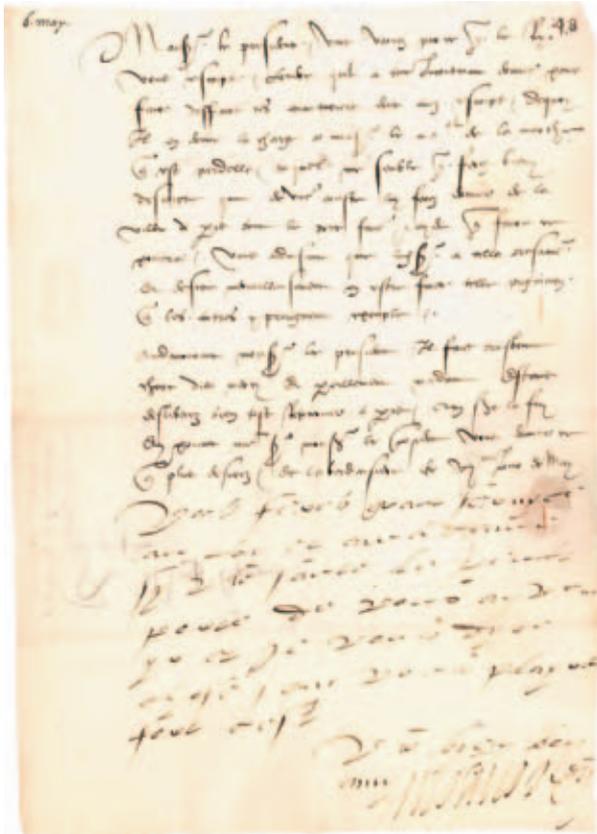
Fontainebleau 18 mars 1528 [1529]. « Le Sieur de VILLEROY tresorier de France ma fait entendre quil a envoyé aux commissaires de la Touraine le double des roolles et acquitz signez de ma main de la recepte et despence des offices »...

Amboise 30 avril. Il est averti par WARTY « grant maistre et general refformateur de mes eaues et forestz, que le proces que jay pendant en ma court de parlement alencontre du Sr de VERNEUIL pour raison des entreprinse par luy faictes sur aucunes de mes forestz a esté distribué a maistre Jehan Prevost ». Le Roi demande à Selve de veiller à ce que ce procès soit rapidement vidé...

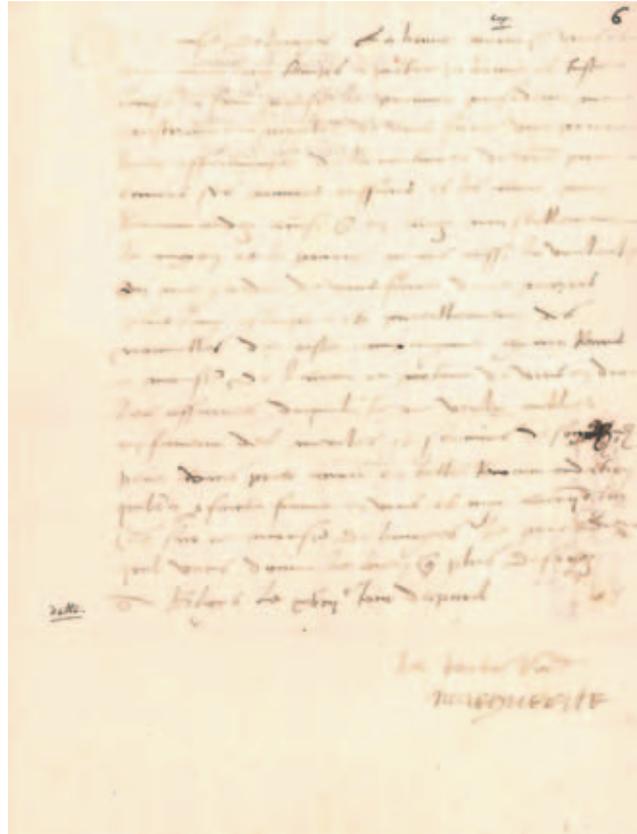
La Bourdaisière 3 mai 1529. En faveur du procès de sa sœur la Reine de NAVARRE [MARGUERITE] contre « ses fromentiers de Passays au viconté de Dompfront deppendant du duché d'Alençon »...

La Bourdaisière 6 mai. Ayant lu sa lettre sur « ceste assemblee dadventuryers et des maulx quilz font sur le pouvre peuple », il a donné ordre au maréchal de LA MARCHE « assembler la meilleure force qui luy sera possible » pour les réprimer...

La Bourdaisière 17 mai. Au sujet du sieur de NOGENT, « prisonnier accusé du cryme de faulse monnoye », dont il faut expédier le procès.



148



149

148. **Anne de MONTMORENCY** (1493-1567) maréchal et connétable de France. 2 L.S. « Montmorency » avec compliments autographes, la seconde avec 7 lignes autographes, mars-mai [1529], au Premier Président Jean de SELVE ; 1 page in-fol. chaque avec adresse au verso, la seconde avec sceau aux armes sous papier. 800/1.000

Chantilly 24 mars. Il vient d'arriver à Chantilly de retour de son voyage de Fère, et invite le Président à souper avec lui à Paris jeudi « pour adviser [...] sur quelques affaires » ; il propose de le mener « par Chastillon ou nous ferons tresbonne chere » jusqu'à la Cour où « il y a prou affaires, et avec ce vous naviez congé du Roy et de Madame que jusques a ces pasques » ; il apprend que « le Roy et madame arriveront dimanche a Bloys »...

La Bourdaisière 6 mai. Au sujet de l'ordre du Roi « pour faire deffaire ces avanturiers dont avez escript », dont il donne la charge au maréchal de LA MARCK, à qui Selve fera donner de l'aide par la ville de Paris, et qui « desire merueilleusement en ceste faire telle pugnicion que lesautres y preignent exemple ». Madame est délibérée à « bien tost retourner a Paris »... Il ajoute DE SA MAIN : « Vous ferez gran servyce au Roy et a madame sy vostre santé le peult [...] a y venyr et je vous dyre chose quy vous playra fort cest vostre byen bon amy Montmorency ».

149. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de Francois I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « La toute Vre Marguerite », Blois 18 avril [1529], à Monseigneur de Bourges [François de Tournon] ; 1 page petit in-fol., adresse. 1.200/1.500

« La bonne amour que vous et moy avons long temps aportee (à bonne et juste cause) à feu monsieur le premier president me constraint maintenant de vous faire une priere bien affectueuse de la continuer de vostre part envers ses pouvres enffans et les avoir pour recommandez ainsi que en avez non seulement le moyen et le pouvoir, mays aussi la voulenté. Dieu me garde de vous faire de ce propos plus long escript et pareillement des nouvelles de ceste compaignie ayant remis a monsr de Lavour [Georges de SELVE (1506-1541) évêque de Lavour et diplomate] ce porteur de vous en dire les affaires duquel je ne veulx oublier en faveur des merites et services de sondit père [le Premier Président Jean de SELVE] vous prier avoir en telle recommandation quil en a parfaicte fiance en vous et moy avecques luy »...

150. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de Francois I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « Vre bonne tante et amy Marguerite », Blois 18 avril [1529], au Grand Maître [Anne de MONTMORENCY] ; 1 page in-4, adresse. 1.200/1.500

« Mon nepveu. Je nay voulu permettre le partement de monsr de Lavour [Georges de SELVE (1506-1541) évêque de Lavour et diplomate] ce porteur qui sen va pardela sans le prier de vous dire des nouvelles de ceste compagnie et des miennes en particulier. Vous congnoissez comme moy les services que a faitz le pere et la grandeur de ses merites bien dignes de recongnissance envers les siens, qui me garde de vous faire priere plus expresse pour la recommandation de ce porteur. Toutesfoys pour estre participante avecque vous de la bonne affection que vous y avez vous en ay bien voulu escripre »...

151. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de Francois I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « Vre bonne commere Marguerite », La Bourdaisière 4 mai 1529, au Premier Président de Paris Jean de SELVE ; 1 page in-fol., adresse. 1.000/1.200

« Je suis contrainte vous prier affectueusement que suyvant ce que le Roy vous escript presentement que vous vueillez fere mettre tout incontinent sur le bureau ung proces pendant en la court contre mes fourmentiers de Passais au viconté de DOMPFRONT deppendant du duché d'Alençon et moy, lequel mest dune importance merveilleuse »...

152. **DIVERS**. 5 L.A.S. ou L.S., au Premier Président de Paris Jean de SELVE ; la plupart 1 page in-fol. chaque, adresses. 400/500

Jean de LA BARRE, prévôt de Paris (Saint-Germain en Laye 12 mars, au sujet de la publication de l'édit du bailliage de Paris, et de l'office de bailli pour lequel le Roi l'a choisi). Pierre LIZET, avocat général (Romorantin 13 mars, sur son arrivée à Lyon, où il a vu Madame, le Chancelier, l'Amiral...). Jacques MYNUT, président au Parlement de Bordeaux (Paris 1^{er} mai, au sujet des finances de la France). Jehan POINTET, contrôleur des postes (Lyon 21 juin). Les échevins de la ville de ROUEN (Rouen 3 mai, pour faire venir des grains en leur ville).

153. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de Francois I^{er}, écrivain. L.A.S. « Marguerite », au Premier Président Jean de SELVE ; demi- page obl. in-8, adresse. 4.000/5.000

« Mons^r le president Je vous pryé croire le porteur et pour la haste que jay ne vous peult fere plus longue lettre mes je vous requiers que sy combien vous mande le peult faire [...] quil le face. La toute vostre Marguerite ».

Reproduit en page 73

154. **MARGUERITE D'ANGOULÊME** (1492-1549) Reine de Navarre, sœur de Francois I^{er}, écrivain. L.S. avec compliment autographe « La toute Vre Marguerite », au Premier Président Jean de SELVE ; 1 page in-4, adresse. 1.000/1.200

Madame et elle ayant été averties de la maladie de Madame la Présidente de Selve, elle envoie son secrétaire pour savoir de ses nouvelles, et « aussi pour vous advertir que sil y a chouse en ce monde dont ayez besoing et que le recouvrer soit en mon possible que je ne faudray de my employer entierement, vous assurant que si ma personne pouvoit servir de medecin ou daultre chouse qui avanceast la santé de madame la presidente que je ne voudrois espargner la paine dy aller »...

155. **HENRI III** (1551-1589) le futur Roi de France. L.S. « Henry », Étampes 7 octobre 1568, à Lazare de SELVE, seigneur de CROMIÈRES, « gentilhomme ordinaire de ma chambre » ; demi-page in-fol., adresse (un bord lég. rogné). 500/700

« En consideration des services que vous avez faitz au feu Roy mon grand pere [FRANÇOIS I^{er}] et pour l'amour de monsr levesque de Saint Flour [Jean-Paul de SELVE] je vous ay retenu lung des gentilshommes de ma chambre pour me y servir desormais [...] les services que jay receuz et recoy toutz les jours dud Sr de Saint Flour me sont si agreables que je prandray pour lamour de luy toujours la protection de vostre maison » ...

156. **HENRI III** (1551-1589) le futur Roi de France. L.S. « Votre bon amy Henry » avec 6 lignes autographes, au camp de Verteuil 3 mars 1569, à Jean-Paul de SELVE, évêque de Saint-Flour, « mon conseiller et premier aulmosnier » ; 1 page in-fol. dont la moitié autographe, adresse. 1.300/1.500

BELLE LETTRE DU DUC D'ANJOU À SON ANCIEN PRÉCEPTEUR, DIX JOURS AVANT LA BATAILLE DE JARNAC.

Il est bien aise de recevoir sa lettre et de le savoir bien portant, « et pour vous achever du tout de garir je ne scaurois trouver que bon que vous y emploiez autant de temps quil vous en sera besoing. Mais aussi tost que vous serez gary et que vostre santé vous pourra permettre de vous mettre aux champs je vous pryé ne faillez a me venir trouver la part ou je seray, vous assurant que vous y serez le tres bien venu. Je vous ay volluntiers accordé ce que vous avez donné charge à Chantreau me demander de vostre part et quand il s'offrira occasion de mettre ma promesse a effect je ne faudray a vous gratifier comme vous desirez et quil est bien raisonnable »... Puis le prince prend la plume et écrit DE SA MAIN : « Grenoille Je me recomande a vous & vous prie de revenir bien tost s'il vous plect estre a la bataille. Quant il se presantera quelque occasion vous scavez bien que je ne vous oublierez jamays & assurez vous bien. Vostre bon amy Henry ».



Léon BLOY

(1846-1917)

157. **Léon BLOY.** MANUSCRIT autographe de son *Journal d'enfance et de jeunesse*, 1861-1866 ; 2 cahiers in-fol. de 191 pages et 82 pages, couvertures cartonnées à dos toilé (le dos manque au 1^{er}). 10.000/12.000

PRÉCIEUX MANUSCRIT INÉDIT DU PREMIER JOURNAL TENU PAR LÉON BLOY DE QUATORZE À VINGT ANS. Ce témoignage exceptionnel de la jeunesse de Bloy n'est connu que très partiellement, par des extraits publiés en 1925-1926 dans les *Cahiers Léon Bloy*, puis dans quelques études ; il a fait l'objet d'une thèse complémentaire non publiée de Marie-Joseph Lory, *L'Enfance et l'adolescence de Léon Bloy d'après son journal inédit* (Sorbonne, 1953) ; mais la majeure partie de ce Journal est restée INÉDITE.

Commencé le 1^{er} janvier 1861, à l'âge de 14 ans, sans doute sur la recommandation de son père, ce journal fut tenu par Léon Bloy, avec de nombreuses interruptions, jusqu'aux premières années de son arrivée à Paris ; il fut interrompu définitivement le 16 novembre 1866. « Intéressant au point de vue psychologique, ce journal témoigne de la précarité des connaissances de Léon Bloy et rend d'autant plus sensibles les extraordinaires études qu'il fit lui-même, sans maître, en moins de trois ans » (J. Bollery).

Le journal s'ouvre par cette observation qui révèle un doute quant à la date de sa naissance : « J'aurai quatorze ans et 6 mois le 9 ou le 11 de ce mois-ci »... Il est tenu fidèlement du 1^{er} janvier au 13 avril 1861 et à nouveau du 1^{er} janvier 1862 jusqu'au 31 mars. Ce cahier terminé, Bloy en commence aussitôt un autre le 1^{er} avril 1862, qu'il poursuit sans interruption jusqu'au 17 juin 1862. Il le reprend le 1^{er} mars 1864, avec un très net changement d'écriture, mais pour cette seule journée qui est la dernière écrite à Périgueux. À la page suivante, qui porte en tête « Paris 1864 », Léon Bloy écrit de nouveau le titre : *Journal*, et la date du 20 juin 1864 ; le mois est achevé sans lacune, mais juillet n'a des notes que pour les 1^{er}, 2, 18, 19 et 20. Puis il ne reprend que le 22 octobre 1866 et n'est tenu que pendant 12 jours, à intervalles variables, jusqu'au 16 novembre 1866.

Le premier cahier (1^{er} janvier 1861-31 mars 1862) renferme plusieurs lettres ou pièces, la plupart collées aux feuillets : un PORTRAIT DE SON PÈRE DESSINÉ PAR LÉON le 10 février 1861 ; une l.a.s. de Léon à son frère Paul, une de Paul à Léon, et une de F. Frenet à Léon ; une minute de lettre de Léon à un oncle maternel, et le canevas d'un premier acte de drame. Le jeune garçon décrit minutieusement sa vie quotidienne, au sein de sa famille, dans la vaste maison de Fenestreau : heure de son réveil ; sorties avec « papa » ; jeux et querelles avec ses frères ; « farces » et flâneries solitaires ; leçons de piano (« cette musique m'ennuie extrêmement ») ; son étude assidue du dessin industriel et architectural et du dessin d'ornement (précisions sur les sujets, achats de matériaux, nombreuses références au professeur de dessin du lycée M. Dose, quelques esquisses par-dessus le texte) ; ses lectures (des feuilletons, le *Journal de la Dordogne*, les romans de Fenimore Cooper, *Le Robinson suisse*, *Plik et Plok*, *Atar Gull*, *Le Commandeur de Malte* et *Le Marquis de Létorière*, « roman de Eugène Sue dont la lecture m'a été interdite que je suis parvenu à chiper dans la bibliothèque de Papa »)... On trouve aussi quelques allusions aux pratiques religieuses – la « confesse » à laquelle sa mère renonce à le mener, vu le mauvais temps, des vêpres pascales auxquelles il lui faut assister, « ce qui m'a presque mis en colère », etc. La fantaisie y est très exceptionnelle. 8 avril 1861. Ce matin « j'ai été fort triste pendant une heure à peu près, car j'avais eu un cauchemar terrible. Je me figurais dans mon rêve avoir étouffé mon pauvre frère Jules et je croyais sentir ses pauvres petites mains suppliantes qui s'accrochaient convulsivement à moi dans les derniers tourments de son agonie puis par un prompt retour de pitié je le sortais tout à coup, du tas de cendres sous lequel je l'avais enfoui et par mille moyens je cherchais à le ranimer mais je voyais peu à peu ses lèvres blémir et ses yeux se ternir je me sentais fou »...

Un an plus tard, cependant, sa vocation littéraire se déclare. 1^{er} janvier 1862. « J'ai actuellement 15 ans et demie. Aujourd'hui le besoin d'exprimer clairement me pousse à reprendre ce journal »... 6 février 1862 : « depuis quelques jours et particulièrement aujourd'hui je suis tourmenté de ce désir de gloire et de poésie qui devient pour moi quelques fois un supplice une torture atroce »... 18 février 1862. Après une altercation avec son frère Georges, son père les menace publiquement de la cravache : « Je ne pouvais pas parler, tant le chagrin me suffoquait [...] et avec cela la perspective des coups de cravache punition bien honteuse pour moi, moi qui aspirait tant à la poésie »... 26 février 1862 : « emporté par mon ardeur poétique j'ai employé une demie heure ce matin au lieu d'étudier le piano à faire le canevas du 1^{er} acte d'une pièce que j'intitulerais *Le Bravo de Venise*, mais ce soir j'ai pris la résolution définitive de laisser celui-là de côté car il ne me satisfait pas et d'en faire un autre ayant pour sujet le viol de Lucrece ou Tarquin le Superbe »... En regard, le canevas : « Jacopo bravo de Venise a été chargé de mettre à mort un vieux patricien nommé ... accusé injustement de conspirer contre la République », etc. 6 mars 1862. Il aurait bien aimé voir jouer Laferrière, « mais Papa pousse le respect des usages du vieux temps jusqu'au fanatisme je suis trop enfant pour aller seul voilà ! Quand ferai-je donc quelque tragédie qui me vaille le nom d'homme »... 7 mars 1862 : « j'ai passé mon temps à faire un canevas de Lucrece tragédie que je veux faire et je crois bien que je réussirai enfin quelle joie cette tragédie sera de 3 actes »... 14 mars 1862 : « Je me suis mis à ma chère tragédie et j'ai trouvé le moyen de faire une dizaine de vers de plus »... 24 mars 1862 : « j'ai demandé à Papa s'il ne se faisait plus de tragédies aujourd'hui, il m'a dit qu'un M^r PONSARD avait fait une très belle *Lucrece*. Il serait difficile de rendre l'étonnement que j'éprouvai alors. C'était presque une fatalité et j'eus peur un moment que la fatalité ne s'arrêtant pas là, M^r Ponsard eût encore eu les mêmes idées que moi et que je ne reproduisissais moi que ses propres vers. C'était pour [moi] un fameux coup

.../...

mais [...] je pensais qu'ayant fait d'abord ma tragédie toute entière je n'aurais qu'à acheter l'autre que je ne connaissais pas afin d'éprouver la valeur de la mienne par la comparaison. Si par hasard celle-ci était la plus belle j'arriverais du premier coup au faite des honneurs »... 29 mars 1862 : « l'ardeur qui m'animait à faire une tragédie est subitement troublé je voudrais faire autre chose voilà mes projets j'ai serré ma tragédie dans un coin de mon bureau pour le reprendre après si le goût m'en reprenait mais je vais faire une élégie touchante ayant pour titre une mère »... 10 avril 1862. Il s'interroge : « dois-je ou non continuer cette pièce de poésie sur une nuit de fièvre ou dois-je reprendre de préférence la tragédie. La pièce de poésie m'ennuie et la tragédie est bien longue pour ma paresse [...] mais je crois que l'ennui passe avant la paresse »... 15 juin 1862 : « je fis part à Papa de mon projet de tragédie peindre son étonnement serait peu possible je ne l'essaierai pas moi, après le souper pendant lequel je n'ai pu rien prendre tant mon émotion était grande je lui ai lu quelques-uns de mes vers que je jugeai les meilleurs. J'étais haletant d'anxiété, il m'a répondu froidement que ce n'étaient que des vers que j'avais fait et que je ferais bien d'en suspendre la lecture. Je n'aurais jamais cru pouvoir souffrir tant [...] mais mon état tenait du délire. Je me mis au piano, les doigts me manquaient mon cœur gonflé ne pouvait pas trouver de larmes et pourtant elles m'auraient fait beaucoup de bien »...

1^{er} mars 1864. « La paresse est mon démon : engagements qu'elle me fait toujours éluder, bonnes résolutions dont, à cause d'elle, je ne cesse de différer l'accomplissement ; ces choses sont chaque fois des motifs sérieux de chagrin et de rage ; pouvoir me vaincre, ce serait tout gagner »... Employé dans les bureaux d'un architecte à Paris, Léon Bloy trouve ses talents de dessinateur supérieurs à ceux de ses collègues (il trace quelques dessins à la plume sur la contregarde du cahier) ; il se crée un programme d'études, flâne beaucoup, et tremble que son employeur ne s'aperçoive de sa paresse et de son improductivité... Anecdotes illustrant son amour pour Victor Hugo, et échos de discussions avec ses collègues et amis : théories sur l'architecture moderne, la résurrection de la Pologne, « notre époque »... 1^{er} juillet 1864. Tristesse après un débat sur l'amour platonique, « le seul véritable, selon moi [...]. Je devais porter la peine de mon enthousiasme, n'ayant pas assez d'éloquence pour la leur inspirer. Je fus raillé par eux de mes dix-huit ans, et Sarton me dit tranquillement et en homme parfaitement convaincu, que les femmes étaient des êtres ignobles et qu'il ne fallait pas les prendre au sérieux. Je ne sais pourquoi en ce moment un mouvement de désespoir s'est opéré audedans de moi »... 27 octobre 1866, il relate une soirée passée chez son ami Victor LALOTTE en compagnie de Georges LANDRY : « Nous nous sommes occupés de poésie comme toujours. J'avais apporté selon ma promesse les *Châtiments* & j'en ai lu tout haut les plus remarquables endroits. En conscience, je crois que ce genre de divertissement est pour des jeunes gens, le plus innocent qui se puisse imaginer & même le plus sain »... Etc.

EXPOSITIONS LÉON BLOY (Jean Loize 1952, n° 171 ; Bibliothèque Nationale 1968, n° 10).

158. **Léon BLOY**. CAHIER autographe de brouillons ou copies de LETTRES À SA FAMILLE, 1864-1865 ; cahier cousu grand in-8 de 59 pages. 4.000/5.000

CAHIER DE PLUS DE 50 LETTRES À SES PARENTS ET SES FRÈRES, COMMENCÉ À VINGT ANS, alors que Bloy, monté à Paris, occupe pour son premier emploi, songeant à devenir peintre. Ce manuscrit présente de nombreuses ratures et corrections ; le texte de certains passages, voire de lettres entières, a été barré.

Le 19 juin 1864, Léon se félicite de l'excellent accueil que lui a fait l'architecte RENAUD ; il assure ses parents qu'il « travaille avec ardeur » et que Paris, loin de l'étourdir, ne le « séduit » nullement (passage biffé). Trois jours plus tard, il parle des débuts de sa vie d'homme : « péniblement je me fraie un chemin dans le monde. De bonnes et mauvaises sollicitations me presseront tour à tour, pour mon bonheur et pour ma perte. Je rencontrerai des pièges et des obstacles, je le sais ; mais je n'ai pas peur »... Pour son frère Paul, le 12 juillet, le ton adopté est plus léger : Léon habite un « sale quartier », et n'a vu jusqu'à présent à Paris que « des guenons pour lesquelles je ne ferais pas de folies »... Mais aussitôt après, il confie à son professeur de dessin du lycée de Périgueux, M. DOSE, les « mauvaises dispositions » dans lesquelles il s'était trouvé à Paris, malgré les motifs raisonnables de son départ... En septembre, après un bref retour à Périgueux, il livre ses impressions de Versailles et son musée ; le 9 octobre, il fait part de sa décision de partager un appartement avec un collègue, et de suivre des cours de géométrie et de construction à la « petite école » ; peu après, il répond aux objections paternelles concernant la colocation : Castil « n'est pas un étudiant ! Or tu connais parfaitement le sens de ce mot. L'étudiant du quartier Latin est sans contredit le type de jeune homme le plus achevé qui existe. C'est l'incarnation de l'insouciance même, dans l'oubli fatal presque toujours du monde extérieur qui lui, va grandissant », etc. Vers la fin de l'année, il esquisse une longue lettre (avec portrait en marge), conjurant son père d'essayer de comprendre : « J'ai pris la résolution de me livrer à l'art de la peinture. Quoi qu'il m'en coûte de formuler cet aveu je dois m'y résoudre et ne pas faire un mensonge qui deviendrait un acte de mauvais fils. J'ajouterai ceci, dusses-tu rire de pitié : je crois avoir la vocation et devant moi un large avenir. Je sens en moi-même un grand feu lequel ne vient pas du cœur, mais qui résulte de deux forces combinées : l'intelligence et la volonté. L'éternelle histoire des difficultés insurmontables et du talent méconnu inventée par quelque sot pour effrayer les enfants, me fait pitié »... Et de confirmer son projet, le 12 janvier 1865, à son parrain : « la peinture est le but que je me proposerai d'atteindre par tous les moyens »... Moins exalté, le 7 avril suivant, en écrivant à son frère Paul, il lui souhaite d'avoir « une chaude-pisse sicilienne » plutôt que la vérole : « soigne-toi bien et ne baise qu'à coup sûr, je ne fouts les pieds au bordelle que lorsqu'il m'est impossible de me contenir, cela parce qu'en fait de trous à boucher il est à Paris fort difficile d'avoir quelque chose de propre, et que ce quelque chose il faut le payer fort cher »... Quant à s'offrir « une maîtresse une petite femme, bonne ou couturière », il préfère son « indépendance de jeune homme »... Le 18 mai, il déclare ne rien

.../...

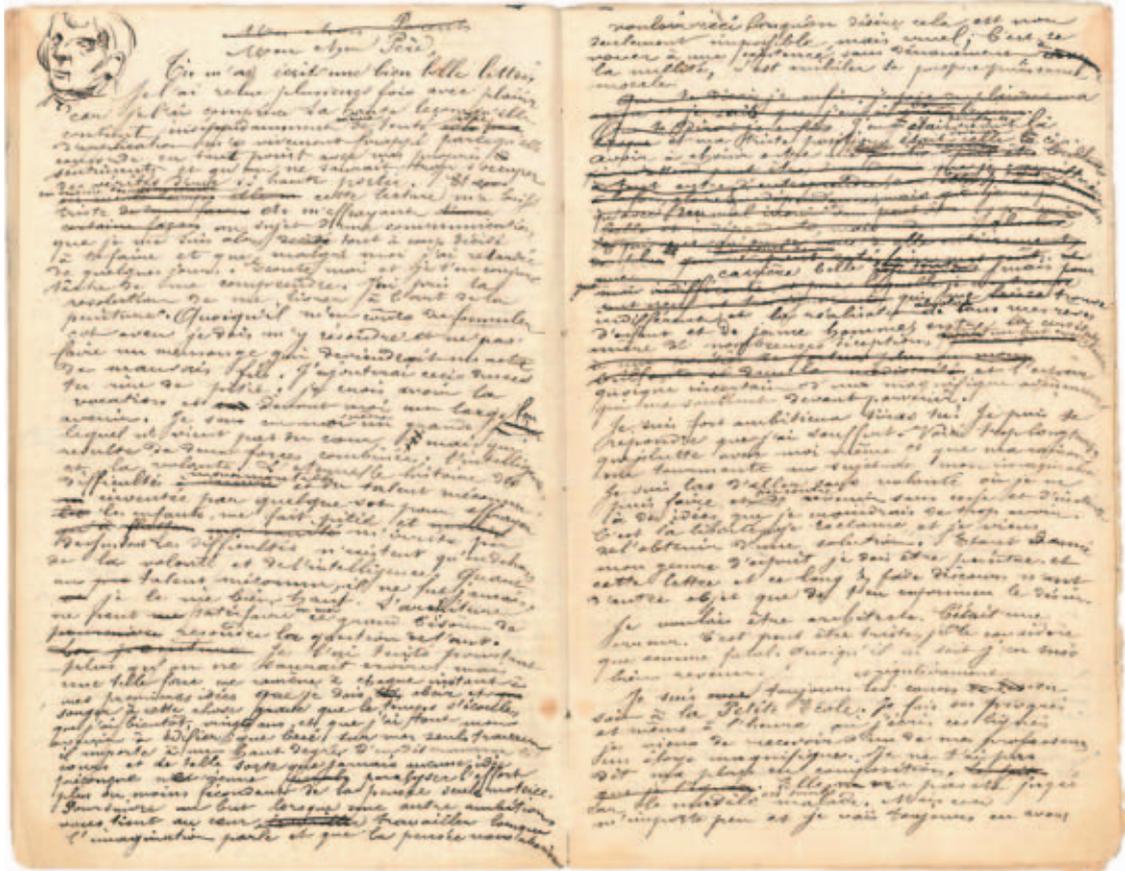
Je me suis vu à un point de vue...
...
Je suis à Paris le 11 Juin 1774

Je suis à Paris le 11 Juin 1774
...
Je suis à Paris le 11 Juin 1774



Je suis à Paris le 11 Juin 1774
...
Je suis à Paris le 11 Juin 1774

Je suis à Paris le 11 Juin 1774
...
Je suis à Paris le 11 Juin 1774



comprendre à la colère, aux reproches et aux soupçons de son père : « Je t'en supplie, accoutumes-toi à cette idée que je serai peintre »... Étudier l'architecture, comme son père le désire, ce serait le vouer à « une médiocrité honteuse » : « Je ne suis pas un Michel Ange ou un Léonard de Vinci. Je ne peux pas devenir universel »... Cependant, inscrit aux Beaux-arts, il écrit au peintre Isidore PILS, le 29 août 1865 : « La situation assez malheureuse dans laquelle je me trouve m'a mis cette année dans l'impossibilité presque absolue d'aller régulièrement à votre atelier »...

ON JOINT 5 minutes autographes de lettres sur feuilles volantes (2 tirées sur copie-lettres), témoignant sa sollicitude envers son frère Georges, de la grande tristesse qu'il éprouve à l'éloignement de son père, et de ses efforts pour le consoler, dans sa dernière maladie (1876)... De retour de la Grande Trappe, le 4 octobre 1877, il confie à sa mère l'excellent effet de sa retraite : « J'étais parti bien malade. Ma pauvre âme était cruellement blessée. J'étais torturé par l'orgueil par la colère par le mépris et la haine du monde entier, sentiments bas et coupables que le Démon me faisait prendre pour un généreux détachement de la vie. Je suis revenu guéri de tout cela ou du moins grandement fortifié contre l'ennemi »...

EXPOSITION LÉON BLOY (Bibliothèque Nationale 1968, n° 15).

159. **Léon BLOY.** 4 MANUSCRITS autographes, [vers 1864-1868] ; 17 pages in-8 ou petit in-4. 800/1.000

BROUILLONS DES PREMIERS ESSAIS LITTÉRAIRES DU JEUNE LÉON BLOY.

Sur le progrès : « Leibnitz est l'apôtre du progrès. Il a établi sur une base indestructible le monument sublime de sa pensée »... (3 p. ; cet article sur *Le Progrès* d'Edmond About est le premier essai présenté par Bloy à Barbey d'Aurevilly).

Prudhomme fils : « On parle à chaque instant de Joseph Prudhomme. Son nom est prononcé partout et à propos de tout. On l'accorde à toute sauce. Cela me déplaît »... (1 p. ; Exposition Léon Bloy, BN 1968, n° 12).

Évocation au vitriol du réfectoire des employés de bureau de la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans : « Un perron d'une vingtaine de marches nous conduira à l'une des portes de la salle où nous nous assiérons modestement [...] Quel spectacle ! »... (6 p., au dos d'une lettre adressée à Bloy par l'architecte principal de la Compagnie)...

Deux versions d'un article sur BÉRANGER, chanteur de l'Empire et des Lisettes : « Pour le pauvre peuple, Béranger, vieux fossile de l'enthousiasme, était une incarnation trois fois sainte et trois fois vénérée. L'amour, la pensée, l'art c'était lui. [...] Ce fétiche, Dieu merci ! ne sera bientôt plus qu'un document historique où les générations de l'avenir trouveront assez de quoi maudire l'époque néfaste du chansonnier de sa gloire »... (6 p.).

ON JOINT la minute d'une lettre du 7 avril [1867], proposant de vendre une partie de sa bibliothèque pour 25 F dont il a besoin ; et une lettre du beau-fils de son professeur de dessin Dose (1861).

160. [Léon BLOY]. L.G.A. de BONALD. *Législation primitive, considérée dans les derniers temps par les seules lumières de la raison, suivie de plusieurs traités et discours politiques* (Paris, Le Clere, an XI-1802) ; 3 volumes in-8, reliure de l'époque basane fauve très usagée (bords de la reliure un peu brûlés, mouillures intérieures). 1.000/1.500

En tête du premier volume, Léon Bloy a porté sa signature (vers 1867) : « Marie Léon Bloy ». C'est Barbey d'Aurevilly qui fit lire et découvrir au jeune Léon Bloy l'œuvre de Bonald, qui allait, avec celle de Joseph de Maistre, marquer profondément sa pensée.

Les trois volumes sont abondamment SOULIGNÉS au crayon rouge ou au crayon de papier. UNE CENTAINE D'ANNOTATIONS marginales au crayon de papier montrent une lecture attentive : renvois internes, souvent commentés, à la Bible, à Joseph de Maistre ou à d'autres auteurs (Malebranche, Descartes, Tacite, Barbey d'Aurevilly, Volney, Blanc Saint-Bonnet, Bossuet, Balzac, Malthus, Bentham...), mais surtout marques d'admiration : « Sublime », « Admirable », « Splendide », « Lumineuse formule », « Superbe », « Quel mouvement dans ce style. Quelle sublime éloquence ! », « Ceci est très remarquable », « Sublime théorie », « Ceci est beau comme Platon », etc. On relève quelques réflexions et commentaires : « Voici une note extrêmement curieuse » (I, 215) ; « L'origine de cette coutume universelle de l'hospitalité, aussi ancienne que le monde, pourrait bien être, selon M. Nicolardot, l'attente universelle du Messie. C'est une grande idée » (II, 105) ; « Aujourd'hui rien n'est plus évident. Les chemins de fer tendent à détruire toute nationalité » (II, 108) ; « Fleury nous assomme. Il est triste qu'un homme de la force de M. de Bonald s'appuie d'une telle autorité » (II, 261), etc.

EXPOSITION LÉON BLOY (Jean Loize 1952, n° 125).

Reproduit en page 84

161. [Léon BLOY]. *Biblia Sacra Vulgatæ editionis... Editio nova, versiculis distincta* (Avignon, J. Aubert ; Marseille, Sube & Laporte, 1774) ; un volume gros in-8 de 758-296 p., reliure de l'époque basane brune usagée. 1.500/2.000

LA BIBLE DE LÉON BLOY. Ayant acquis ce volume en 1869, Bloy le conserva toute sa vie et y porta de NOMBREUSES ANNOTATIONS.

Sur le feuillet de garde, Léon Bloy a inscrit la date d'acquisition et sa signature : « 1869 - Léon Bloy » ; puis, vingt ans après, cette dédicace à sa femme : « à ma très douce fiancée / à ma chère Jeanne bien-aimée / Ce précieux Livre où mon âme triste a si souvent & si amoureusement cherché l'Esprit du Seigneur. / Octobre 1889 - Léon Bloy » ; plus tard encore, cette citation d'Isaïe : « Cum dabitur liber scienti litteras, dicitur ei : Lege istum, & respondebit : Non possum, signatus est enim. / Et dabitur liber nescienti litteras, dicitur que ei : Lege, & respondebit : Nescio litteras. / Isaï. XXIX, 11 & 12 ».

Outre des corrections, des soulignures aux crayons rouge et bleu, Léon Bloy a porté à l'encre noire de très nombreuses notes autographes en latin dans les marges et en bas de page, principalement pour l'Ancien Testament (peu de notes sont portées dans le Nouveau) : rubriques, renvois à des psaumes, à d'autres livres ou au Nouveau Testament, à des personnages ou des épisodes bibliques ; les livres de l'*Ecclésiastique* et de l'*Isaïe* sont particulièrement commentés, et, dans les marges surchargées d'annotations, on peut lire comme une exégèse du texte sacré.

EXPOSITIONS LÉON BLOY (Jean Loize 1952, n° 129 ; Bibliothèque Nationale 1968, n° 18).

Reproduit en page 84

162. Léon BLOY. Manuscrit autographe, *Héroïsme*, [1870] ; 1 page et quart grand in-8 remplie d'une minuscule écriture (ratures et corrections). 700/800

SUR LA GUERRE DE 1870. Ce texte a été publié par Joseph Bollery (Bollery I, p. 138-140).

« Ceci s'adresse aux cœurs chrétiens, je veux dire à ces quelques âmes d'élection surnaturelle qui soutiennent encore, dans notre malheureuse patrie, l'édifice chrétien à l'ombre duquel nous sommes tous nés, lumineuses colonnes d'un temple de lumière et dont le nombre chaque jour décroissant, à ce qu'il nous semble, pourrait bien finir par nous écraser en le précipitant sur nos têtes. À l'heure que voici, on pourrait bien croire, et certes celui qui parle ici n'en a pas douté, on pourrait croire que décidément Dieu veut punir la France [...] il va laisser tomber sur nous l'ineffable colère, l'inéluctable et suprême purification. La plus épouvantable et la plus funeste guerre vient de commencer pour la France et déjà le salut matériel de cette grande nation est tellement compromis qu'on ne sait plus s'il est encore possible de la sauver. [...] nous périssons parce que nous avons trop de raison et il n'y a plus que la folie qui soit encore capable de nous sauver. J'entends la folie divine de la Croix ». Bloy s'adresse aux femmes : « Voyez où nous en sommes. La noble terre de France tremble sous les pas des barbares. Il faut les vaincre ou en mourir. C'est un déluge de sang et de larmes qui va couler tout à l'heure. Il va se faire un effroyable massacre de tout ce qui est la chair de vos entrailles. [...] Eh bien ! il en est peut-être temps encore. La patience de Dieu est si longue qu'il fait durer non pas seulement ses menaces, mais quelquefois aussi sa vengeance parce qu'il veut laisser au faible cœur des hommes, même lorsqu'il a commencé de les punir, le temps de revenir à lui par la pénitence et ainsi d'écarter les derniers et suprêmes coups de sa toute puissante main »... Etc.

.../...

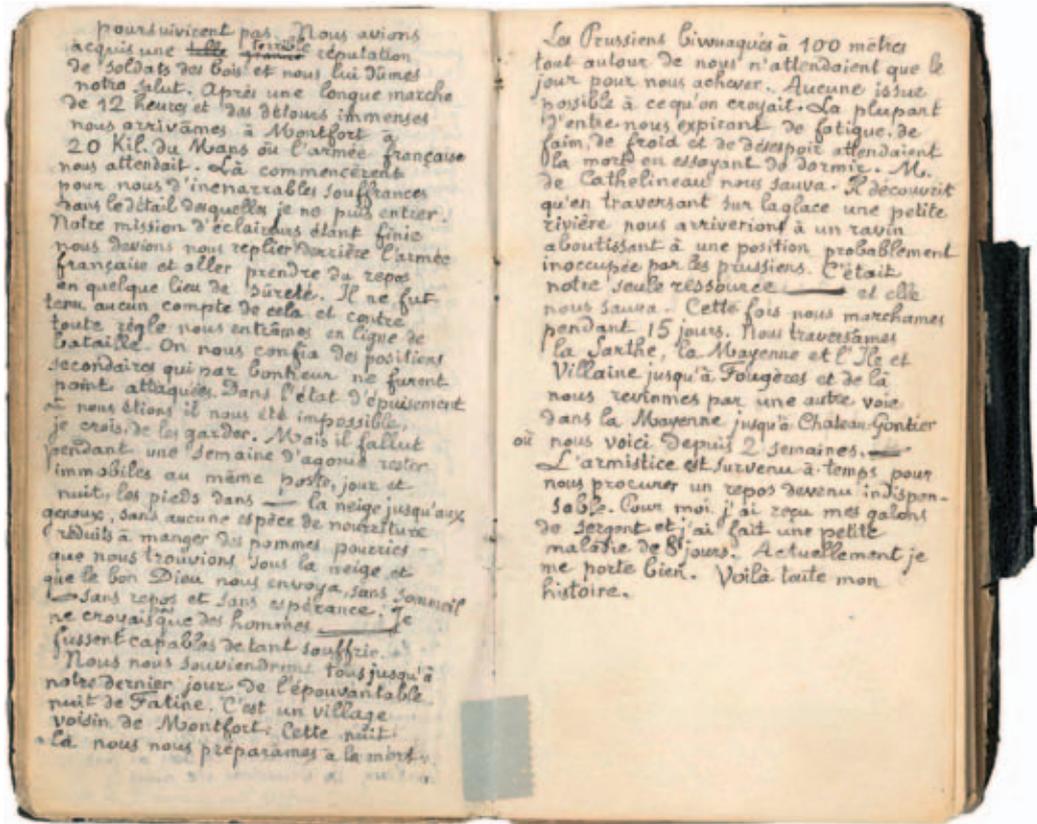


ON JOINT 2 brouillons autographes de lettres, [fin septembre-début octobre 1870] (Bollery I 115 et 118), demi-page in-8 et 1 page petit in-4 (petite déchir.) d'une écriture très serrée. – « Monsieur, vous n'ignorez pas dans quelle situation douloureuse se trouve la France. Notre grande nation se trouve réduite à jeter contre l'ennemi tous ses corps de réserve et enfin la garde mobile, sa dernière et suprême ressource. D'ici à quelques jours je vais partir avec les jeunes gens de mon âge sans aucun regret [...] Il est impossible de prévoir où cette incroyable guerre peut entraîner la France et ce que deviendront ceux qui se seront levés pour la défendre »... – À un prêtre de Périgueux : « Je suis aujourd'hui à Amboise, environné de visages bienveillants et dans très peu de jours sans doute, nous serons tous devant l'ennemi. Dieu m'a fait la grâce de m'inspirer une grande ardeur et d'éloigner de moi toute crainte. Cette guerre est une croisade, la plus grande et la plus sainte de toutes les croisades. Les Prussiens envahissent la France, c'est la lèpre protestante par-dessus notre ulcère de cartésianisme. [...] Il paraît certain que nous serons l'avant-garde de l'armée de la Loire. Tant mieux. Je meurs d'envie de me mesurer avec les Prussiens. [...] Ma patrie, à moi, c'est avant tout l'Église romaine et j'entends être un soldat du Christ »...

163. **Léon BLOY.** CARNET autographe, 1870-1871 ; carnet in-12 d'environ 46 pages à l'encre ou au crayon, les contreplats recouverts de notes et d'un **DESSIN** original (qq's ff. blancs), couverture toile noire. 1.500/2.000

CARNET DE LA GUERRE DE 1870, ALORS QUE BLOY EST MOBILISÉ DANS LA GARDE NATIONALE ; le carnet sera utilisé pour *Sueur de sang*.

Minute de lettre à son ami Georges LANDRY : « Comme tu dois porter saignantes les plaies de la France, de cette grande nation catholique, coupable d'avoir prostitué son mâle génie à des doctrines de néant et qui à cette heure terrible, sue par le cœur de tous ses enfants, le poison qu'elle n'avait plus la force de vomir et qui finirait par lui dévorer les entrailles si la miséricordieuse Providence n'intervenait pas par cette épouvantable purification »... *Prière du B. Benoit Labre*. Minute de lettre à des amis sur la situation politique, critiquant le gouvernement de Bordeaux et appelant à voter pour les candidats de la liste de Thiers, pour « l'ordre et la paix » : « La guerre ou la paix, l'ordre ou le désordre. D'un côté l'épouvantable perspective d'une guerre atroce, insensée, sans solidarité, sans ensemble, sans aucun centre d'action avec M. Gambetta sur le dos, par-dessus nos sacs. De l'autre côté une paix affligeante mais nécessaire »... Longue lettre à son ami Victor Lalotte, racontant sa campagne depuis le départ de Périgueux jusqu'à l'armistice, avec le récit de la bataille de Vibraye : « le 4 X^{bre} (ce jour est inoubliable pour moi) vers 9 h du soir, on vient apprendre à notre commandant que l'armée française que nous croyions derrière nous a repassé la Loire que les Prussiens ont repris Orléans que nous sommes absolument seuls en face d'un corps d'armée de 50 000 prussiens campés à 2 kil. Nous levons le camp immédiatement, nous traversons au milieu de la nuit les lignes ennemies avec un bonheur inouï et nous marchons ainsi pendant 30 heures, sans repos, sans pain et avec un froid terrible qui a fait geler la Loire. [...] Cependant les Prussiens avaient juré de prendre les redoutables soldats de Cathelineau et ils ne cessèrent de nous poursuivre pendant 8 jours et 8 nuits. [...] À Vibraye, pas un soldat français, M. de Cathelineau avait la consigne d'attendre, il attendit. À midi, l'armée Prussienne arriva, nous étions toujours seuls, 1 contre 30. Nous tinmes 2 heures. [...] Comment ne suis-je pas mort, c'est le secret de Dieu. Je fus pendant près d'une heure presque seul sur une colline, complètement à découvert – le corps ceint d'une flamboyante écharpe rouge visible à 2 lieues, exposé au



feu de plus de 3.000 tirailleurs prussiens »... Autres minutes de lettres, notes diverses, listes d'hommes affectés aux corvées, camarades d'armes de diverses compagnies, emplois du temps, comptes, références bibliographiques, noms et adresses, citations... Poème : *L'Amour mouillé*. « Liste de ceux à qui je suis redevable d'un peu de repos durant cette affreuse campagne de 1870 »... Dessin au crayon sur le contreplat : portrait d'homme moustachu en buste...

EXPOSITION LÉON BLOY (Jean Loize 1952, n° 181).

164. **Léon BLOY**. Manuscrit autographe, brouillon de 3 lettres, [vers 1870-1872] ; 2 pages in-4 en partie au crayon (un bord lég. effrangé). 200/300

À un cher Maître (le peintre DAGNAN, au crayon), lui exprimant ses regrets de n'avoir pu le conduire au Salon comme il l'avait promis... - [À Mme Maria BODIN]. Il sort « miraculeusement d'une maladie terrible dont les derniers et suprêmes accès furent d'une inconcevable violence et qui faillirent me précipiter dans le désespoir et dans la mort ». Dieu l'a envoyée à lui « parce qu'il était nécessaire que vous interveniez dans ma vie à la veille d'une épouvantable crise qui menaçait de la compromettre » ; il veut être pour elle un confident et lui propose une « amitié chrétienne »... - [À Jules BARBEY D'AUREVILLY] : « Mon cher grand homme [...] Êtes-vous oui ou non un abominable penaillon défroqué ? Êtes-vous un misérable saltimbanque ? Portez-vous un corset ? » Le père de Bloy détestait Barbey sans le connaître, à cause de l'article de Larousse, mais lui sait bien que « ces immondices ne vous alarment guère »...

ON JOINT 2 feuillets avec brouillons de lettres à la baronne de Maistre (au nom du peintre Pinet, 1868), à Dagnan ou Pinet, un fragment de lettre à Mme Delobel, plus un fragment de l'article de Bloy sur *Le Progrès* (fin 1867), et la copie d'une proclamation au « Peuple de Paris » contre l'Empire (novembre 1867).

165. [**Léon BLOY**]. JUVÉNAL. [*A. Persii Flacci et D. Junii Juvenalis Satire ...* recensuit Car. Herm. Weise (Leipzig, Paris, 1870)] ; in-18, brochure avec couverture de toile beige collée sur le titre (dos manque, en partie dérelié). 300/400

LES SATIRES DE JUVÉNAL ANNOTÉES PAR LE POLÉMISTE LÉON BLOY.

Si on relève une seule annotation sur le texte de Perse, Léon Bloy a considérablement annoté Juvénal, en latin, dans les marges ou en bas de page, avec des soulignures au crayon rouge ou bleu : nombreuses corrections du texte fautif, ajout de sous-titres (I « Cur satiras scribat », II « Hypocritæ »...) ou rubriques, commentaires, renvois à d'autres satires ou à d'autres auteurs (Martial, Suétone, Cicéron, Ovide, Tite-Live, etc.). L'usure du volume témoigne d'un long et fréquent usage.

EXPOSITIONS LÉON BLOY (Jean Loize 1952, n° 138 ; Bibliothèque Nationale 1968, n° 25).

blit par l'extinction des familles, et plus encore par l'aliénation ou l'agglomération des fiefs.

Cet affoiblissement de l'ordre politique, la nécessité de repousser les Anglais, qui les premiers en Europe avoient placé la force de leurs armées dans les troupes soldées; la fureur des conquêtes en Italie, qui saisit nos rois à cette époque, déterminèrent Charles VII à faire un établissement fixe de ce qui n'avoit été jusqu'à lui qu'une levée accidentelle et passagère. Les troupes soldées n'avoient été jusqu'alors que la partie la moins nombreuse et la moins estimée des armées françaises; elles en devinrent la force et la partie principale: différence importante, qui, dans une nation monarchique, place la force de l'Etat dans l'infanterie, qui a toujours fait la force des Etats populaires ou despotiques; arme plus soumise que fidèle, plus propre à l'agression qu'à la défense, (et c'est aussi l'esprit de la démocratie), et qui, plus portée au mécontentement que la cavalerie, par la nature de sa composition, ou parce que l'homme y est moins occupé, a partout été, et même en France, le premier et le plus puissant instrument de ré-

volution. Les religieux mendiants, dépendant de ceux qui donnoient, avoient mis un principe démocratique dans l'église, et condescendu trop souvent aux faiblesses des fidèles, ou quelquefois appuyé les préventions indiscrètes de la cour de Rome; « car, dit » Fleury, ce furent les frères mendiants qui » poussèrent aux plus grands excès les pré » tentions de l'autorité des papes (1). De même les troupes soldées, dépendantes de ceux qui payoient, avoient mis un principe démocratique dans l'Etat; prêtes à servir, suivant le temps et les occurrences, les faiblesses du peuple et les abus du pouvoir. Une armée de soldats est un peuple armé, véritable démocratie militaire, observe Montesquieu, en parlant de l'Empire Romain, où l'empereur n'étoit qu'un premier magistrat toujours anovible. « Charles VII, dit

(1) Le pape a une autorité ordinaire pour les temps ordinaires, une autorité extraordinaire pour les temps extraordinaires, et la doctrine de ses partisans entrés consiste à lui attribuer une autorité extraordinaire pour les temps ordinaires, c'est-à-dire, une autorité inutile, et dont l'Eglise n'a pas actuellement besoin.

510 LIB. ECCLESIASTICUS. CAP. XIII. & XIV.

13 In multis diebus laboraverunt homines, et... 14 Caput huius mundi, et planities maris... 15 Et in diebus illis, et in nocte... 16 Qui dicitur in diebus illis... 17 Qui dicitur in diebus illis... 18 Qui dicitur in diebus illis... 19 Qui dicitur in diebus illis... 20 Qui dicitur in diebus illis... 21 Qui dicitur in diebus illis... 22 Qui dicitur in diebus illis... 23 Qui dicitur in diebus illis... 24 Qui dicitur in diebus illis... 25 Qui dicitur in diebus illis... 26 Qui dicitur in diebus illis... 27 Qui dicitur in diebus illis... 28 Qui dicitur in diebus illis... 29 Qui dicitur in diebus illis... 30 Qui dicitur in diebus illis... 31 Qui dicitur in diebus illis... 32 Qui dicitur in diebus illis... 33 Qui dicitur in diebus illis... 34 Qui dicitur in diebus illis... 35 Qui dicitur in diebus illis... 36 Qui dicitur in diebus illis... 37 Qui dicitur in diebus illis... 38 Qui dicitur in diebus illis... 39 Qui dicitur in diebus illis... 40 Qui dicitur in diebus illis... 41 Qui dicitur in diebus illis... 42 Qui dicitur in diebus illis... 43 Qui dicitur in diebus illis... 44 Qui dicitur in diebus illis... 45 Qui dicitur in diebus illis... 46 Qui dicitur in diebus illis... 47 Qui dicitur in diebus illis... 48 Qui dicitur in diebus illis... 49 Qui dicitur in diebus illis... 50 Qui dicitur in diebus illis... 51 Qui dicitur in diebus illis... 52 Qui dicitur in diebus illis... 53 Qui dicitur in diebus illis... 54 Qui dicitur in diebus illis... 55 Qui dicitur in diebus illis... 56 Qui dicitur in diebus illis... 57 Qui dicitur in diebus illis... 58 Qui dicitur in diebus illis... 59 Qui dicitur in diebus illis... 60 Qui dicitur in diebus illis... 61 Qui dicitur in diebus illis... 62 Qui dicitur in diebus illis... 63 Qui dicitur in diebus illis... 64 Qui dicitur in diebus illis... 65 Qui dicitur in diebus illis... 66 Qui dicitur in diebus illis... 67 Qui dicitur in diebus illis... 68 Qui dicitur in diebus illis... 69 Qui dicitur in diebus illis... 70 Qui dicitur in diebus illis... 71 Qui dicitur in diebus illis... 72 Qui dicitur in diebus illis... 73 Qui dicitur in diebus illis... 74 Qui dicitur in diebus illis... 75 Qui dicitur in diebus illis... 76 Qui dicitur in diebus illis... 77 Qui dicitur in diebus illis... 78 Qui dicitur in diebus illis... 79 Qui dicitur in diebus illis... 80 Qui dicitur in diebus illis... 81 Qui dicitur in diebus illis... 82 Qui dicitur in diebus illis... 83 Qui dicitur in diebus illis... 84 Qui dicitur in diebus illis... 85 Qui dicitur in diebus illis... 86 Qui dicitur in diebus illis... 87 Qui dicitur in diebus illis... 88 Qui dicitur in diebus illis... 89 Qui dicitur in diebus illis... 90 Qui dicitur in diebus illis... 91 Qui dicitur in diebus illis... 92 Qui dicitur in diebus illis... 93 Qui dicitur in diebus illis... 94 Qui dicitur in diebus illis... 95 Qui dicitur in diebus illis... 96 Qui dicitur in diebus illis... 97 Qui dicitur in diebus illis... 98 Qui dicitur in diebus illis... 99 Qui dicitur in diebus illis... 100 Qui dicitur in diebus illis...

ECCLESIASTICUS. CAP. XV. & XVI. 511

13 Qui dicitur in diebus illis... 14 Qui dicitur in diebus illis... 15 Qui dicitur in diebus illis... 16 Qui dicitur in diebus illis... 17 Qui dicitur in diebus illis... 18 Qui dicitur in diebus illis... 19 Qui dicitur in diebus illis... 20 Qui dicitur in diebus illis... 21 Qui dicitur in diebus illis... 22 Qui dicitur in diebus illis... 23 Qui dicitur in diebus illis... 24 Qui dicitur in diebus illis... 25 Qui dicitur in diebus illis... 26 Qui dicitur in diebus illis... 27 Qui dicitur in diebus illis... 28 Qui dicitur in diebus illis... 29 Qui dicitur in diebus illis... 30 Qui dicitur in diebus illis... 31 Qui dicitur in diebus illis... 32 Qui dicitur in diebus illis... 33 Qui dicitur in diebus illis... 34 Qui dicitur in diebus illis... 35 Qui dicitur in diebus illis... 36 Qui dicitur in diebus illis... 37 Qui dicitur in diebus illis... 38 Qui dicitur in diebus illis... 39 Qui dicitur in diebus illis... 40 Qui dicitur in diebus illis... 41 Qui dicitur in diebus illis... 42 Qui dicitur in diebus illis... 43 Qui dicitur in diebus illis... 44 Qui dicitur in diebus illis... 45 Qui dicitur in diebus illis... 46 Qui dicitur in diebus illis... 47 Qui dicitur in diebus illis... 48 Qui dicitur in diebus illis... 49 Qui dicitur in diebus illis... 50 Qui dicitur in diebus illis... 51 Qui dicitur in diebus illis... 52 Qui dicitur in diebus illis... 53 Qui dicitur in diebus illis... 54 Qui dicitur in diebus illis... 55 Qui dicitur in diebus illis... 56 Qui dicitur in diebus illis... 57 Qui dicitur in diebus illis... 58 Qui dicitur in diebus illis... 59 Qui dicitur in diebus illis... 60 Qui dicitur in diebus illis... 61 Qui dicitur in diebus illis... 62 Qui dicitur in diebus illis... 63 Qui dicitur in diebus illis... 64 Qui dicitur in diebus illis... 65 Qui dicitur in diebus illis... 66 Qui dicitur in diebus illis... 67 Qui dicitur in diebus illis... 68 Qui dicitur in diebus illis... 69 Qui dicitur in diebus illis... 70 Qui dicitur in diebus illis... 71 Qui dicitur in diebus illis... 72 Qui dicitur in diebus illis... 73 Qui dicitur in diebus illis... 74 Qui dicitur in diebus illis... 75 Qui dicitur in diebus illis... 76 Qui dicitur in diebus illis... 77 Qui dicitur in diebus illis... 78 Qui dicitur in diebus illis... 79 Qui dicitur in diebus illis... 80 Qui dicitur in diebus illis... 81 Qui dicitur in diebus illis... 82 Qui dicitur in diebus illis... 83 Qui dicitur in diebus illis... 84 Qui dicitur in diebus illis... 85 Qui dicitur in diebus illis... 86 Qui dicitur in diebus illis... 87 Qui dicitur in diebus illis... 88 Qui dicitur in diebus illis... 89 Qui dicitur in diebus illis... 90 Qui dicitur in diebus illis... 91 Qui dicitur in diebus illis... 92 Qui dicitur in diebus illis... 93 Qui dicitur in diebus illis... 94 Qui dicitur in diebus illis... 95 Qui dicitur in diebus illis... 96 Qui dicitur in diebus illis... 97 Qui dicitur in diebus illis... 98 Qui dicitur in diebus illis... 99 Qui dicitur in diebus illis... 100 Qui dicitur in diebus illis...

aura donc la latitude de rentrer dans toute la Souveraineté... Mais, ouvertement, franchement, hautement! le péril commande. Du premier moment tout est gagné et tout est perdu!... Ceux qui prendront sur leur conscience d'offrir le conseil opposé au Roi, ne le serviront aujourd'hui que pour le perdre demain. Avec double malheur : celui d'avoir montré sa faiblesse et celui de violer des serments... sur un jour de la patrie, il faudra bien, ou servir les principes de 89, ou venir les dominer!

Ah! je n'ai qu'une voix, que la cri de ma conscience. Avant de terminer je le dirai encore! Ne touchez pas aux événements; vous ne pouvez rien politiquement sur la Révolution; Laissez agir la Providence; mais quand son jour sera venu, rendez-vous maîtres de la Révolution! vous aurez, après, tout le loisir et le moyen d'exercer votre bonté sur les hommes. Ne perdez plus de vue l'exemple de Louis XVIII... Les Français ne sont méchants que depuis que les Bourbons sont trop bons.... Vous entrez avec l'Évangile et l'histoire dans la profondeur de la doctrine contenue en ces simples mots : Tout pour le peuple, ah! la charité le demande; mais, Rien par le peuple, la nécessité le dit! le peuple manque d'intelligence précisément en proportion de sa puissance. Le faire maître, c'est vouloir s'en rendre maître... puis le livrer sur l'échafaud à la trombe de l'orgueil; le faire maître, c'est l'envoyer par le chemin de son intérêt au despotisme et à la mort! La souveraineté du peuple n'est que le suicide d'un peuple!... Ah! il faut un Roi à ce peuple; la mer ne passerait de ses rivages plutôt que ce

Vous impies! les conditions sous lesquelles...
 ... les principes de l'Évangile ne peuvent servir qu'à enlever les hommes à la tyrannie...
 ... les principes de l'Évangile ne peuvent servir qu'à enlever les hommes à la tyrannie...

... les principes de l'Évangile ne peuvent servir qu'à enlever les hommes à la tyrannie...
 ... les principes de l'Évangile ne peuvent servir qu'à enlever les hommes à la tyrannie...

... les principes de l'Évangile ne peuvent servir qu'à enlever les hommes à la tyrannie...
 ... les principes de l'Évangile ne peuvent servir qu'à enlever les hommes à la tyrannie...

... les principes de l'Évangile ne peuvent servir qu'à enlever les hommes à la tyrannie...
 ... les principes de l'Évangile ne peuvent servir qu'à enlever les hommes à la tyrannie...

166

Dominus autem procedet in die ostendendam viam, per diem in columnis nubis. & per noctem in columna ignis. ut duxisset filios israel per desertum. Numquam derelicti columba nubis per diem, nec columna ignis per noctem, coram populo. Exod. 13. 21, 22.

108 **PSAUME 77.**
 5 Et suscitavit testimonium in Jacob, * et legem posuit in Israel.
 Quanta mandavit patribus nostris, nota facere ea filiis suis, sicut cognoscat generatio altera.
 Filii qui nascentur, et exurgent, * et narrabunt filiis suis,
 7 Ut ponant in Deo spem suam, et non obliviscantur operum Dei, * et mandata ejus exquirant.
 8 Ne fiant sicut patres eorum, * generatio prava et exasperans.
 Generatio quae non direxit cor suum, * et non est creditus cum Deo spiritus ejus.

Suite du Psaume 77.

9 Filii Ephrem intendentes et mittentes arcum, * conversi sunt in die belli.
 10 Non custodiérunt testamentum Dei, * et in lege ejus noluérunt ambulare.
 11 Et oblitii sunt benefactorum ejus, * et mirabilia ejus quae ostendit eis.
 12 Coram patribus eorum fecit mirabilia in terra Aegypti, * in campo Thaeos.
 13 Interrupit mare, et perduxit eos, * et stavit aquas quasi in utre.
 14 Et deduxit eos in nube diei, * et tota nocte in illuminatione ignis.
 15 Interrupit petram in eremo, * et adaequavit eos velut in abyso multa.

R. Ps. 104.
 V. 27.
 S. & sequi.
 R. 26.

Ingressi sunt filii israel per medium stercoris maris super aquas quasi murus a dextera eorum & laeva. Exod. 15. 22. Fide transierunt super rubrum tanquam per viam firmam : quod, exierit, Aegypti, desertum. Numquam derelicti columba nubis per diem, nec columna ignis per noctem, coram populo. Exod. 13. 21, 22. Fide transierunt super rubrum tanquam per viam firmam : quod, exierit, Aegypti, desertum. Numquam derelicti columba nubis per diem, nec columna ignis per noctem, coram populo. Exod. 13. 21, 22.

Scripsit dominus cavernis et dabo, et effudit aquas de petra ad basin, & ostendit sibi de fymide deserto. Sap. 11. 4. Et omnia quidem potum affert, sicut dixerunt : et dabo autem, et spiritu, consequente eis, petra petra autem erat Christus. 2 Cor. 10. 4.

PSAUME 77.

166 **PSAUME 77.**
 16 Et eduxit aquam de petra, * et deduxit tanquam flumina aquas.
 17 Et apposuerunt adhuc peccare ei : * in iram excitaverunt Excelsum in inaquoso.
 18 Et tentaverunt Deum in cordibus suis, * ut peterent escas animabus suis.
 19 Et male locuti sunt de Deo; dixerunt : * Numquid poterit Deus parare mensam in deserto?
 20 Quoniam percussit petram, et fluxerunt aquae, * et torrentes inundaverunt.
 Numquid et panem poterit dare, * aut parare mensam populo suo?
 21 Ideo audivit Dominus, et distulit; * et ignis accensus est in Jacob, et ira ascendit in Israel.
 22 Quia non crediderunt in Deo, * nec speraverunt in salutari ejus.
 23 Et mandavit nubibus desuper, * et januas caeli aperuit.
 24 Et pluit illis manna ad manducandum, * et panem caeli dedit eis.
 25 Panem Angelorum manducavit homo : * cibaria misit eis in abundantia.
 26 Transiit (Dominus) Austrum de caelo, * et induxit in virtute sua Africum.
 27 Et pluit super eos sicut pulverem carnes, * et sicut arenam maris volatilia pennata.

Suite du Psaume 77.

Quod cum dicesset Dominus, ingit eis, et descendit eis ignis Domini de caelo super castrorum partem. Num. 11. 1. Et cum dicesset Dominus, ingit eis, et descendit eis ignis Domini de caelo super castrorum partem. Num. 11. 1. Et cum dicesset Dominus, ingit eis, et descendit eis ignis Domini de caelo super castrorum partem. Num. 11. 1.

169

166. [Léon BLOY]. Antoine BLANC DE SAINT-BONNET. *De la Restauration Française. Mémoire présenté au Clergé et à l'Aristocratie* (Paris, L. Hervé, 1851) ; in-8 de XI-424-[1] pages, reliure cartonnée demi-suédine verte à coins très usagée (le dos manque, qqs petits défauts intérieurs). 1.000/1.500

ÉDITION ORIGINALE, ABONDAMMENT ANNOTÉE ET COMMENTÉE PAR LÉON BLOY.

Joseph Bollery a présenté ainsi ce précieux ouvrage : « L'exemplaire a été cartonné, probablement par Léon Bloy lui-même, dans une couverture qui paraît avoir été empruntée à un copie-lettres. L'examen de cet ouvrage suffit à montrer comment lisait Léon Bloy, quand il se trouvait en présence d'une œuvre fortement pensée. Toutes les marges sont couvertes de notes soigneusement écrites au crayon, – sans doute parce que le papier absorbait l'encre. Ces notes sont tantôt des réflexions personnelles du lecteur, tantôt des citations correspondantes d'ouvrages du même auteur ou d'autres écrivains. D'autre part, les passages caractéristiques sont soulignés différemment suivant leur importance : d'un simple trait rouge, d'un double trait rouge et bleu, et parfois d'un triple trait, deux bleus et un rouge. Enfin, quand le soulignement ne suffisait pas au gré de l'enthousiasme du lecteur, il dessinait en marge une croix rouge ombrée de bleu. Ces notes, ces traits et ces croix de couleur éclairent l'ouvrage d'une lumière éblouissante [...] L'une des notes de Léon Bloy nous indique qu'il lisait *De la Restauration Française* en 1871. En 1872, Blanc de Saint-Bonnet publia une 2^e édition de son livre [...] Léon Bloy reprit son exemplaire, déjà annoté, de l'édition de 1851, le compléta et le corrigea, conformément à la 2^e édition, qui comportait l'addition de chapitres entiers et de nombreux changements dans le texte primitif », notamment par l'ajout de 2 feuillets sur lesquels il a recopié à l'encre les chapitres ajoutés.

Nous ne pouvons citer ici, à titre d'exemples relevés dans les premières pages, que quelques-unes des réflexions et notes de Léon Bloy, dont Joseph Bollery a publié une partie dans les *Cahiers Léon Bloy* en 1929 (5^e année, n° 6 ; 6^e année, n°s 1 et 2).

« Le plus grand honneur qu'on puisse faire à des hommes du dix-neuvième siècle, c'est de supposer qu'ils n'en sont pas » (p. VI). « Toute la matière de ce premier livre est le développement des idées contenues dans les quelques pages de lumière publiées vainement en 49 sous le titre de : *les Temps présents*. J'écrivais dernièrement à l'auteur : Le grand mot de M. de Bonald à son menechme intellectuel M. de Maistre n'est pas moins fait pour vous que pour ces deux hommes immenses – *Les hommes qui appartiennent par leurs sentiments au Passé et par leurs pensées à l'Avenir ne trouvent pas de place dans le Présent* » (p. 3). « Cette image est fort belle. L'homme fait la terre végétale par son travail, il fait son corps par ses mœurs, il fait son âme par la prière. L'auteur fouille cette idée à des profondeurs incroyables, et c'est ainsi qu'il arrive à cette formule étonnante qui est le fond même de sa pensée et qui eût fait pâlir d'admiration Leibnitz et Pascal : *L'homme n'est créé qu'en puissance* » (p. 15). « On a armé aujourd'hui le pauvre peuple des plus stupides idées. Depuis le XVIII^e siècle, on lui parle du hasard de la naissance, comme s'il n'y avait pas de Dieu et de Providence, et comme si, pour faire un homme de cœur, plusieurs siècles de vertu étaient de trop. Ah ! nous sommes bien solidaires de tous nos ancêtres et nous ne pourrions savoir qu'au tribunal de Dieu ce qu'il y avait en nous d'abjection ou de grandeur originelle. L'inégalité en ce monde est de décret divin, puisqu'elle a pour fondement le droit divin des RACES. Les hommes qui lisent beaucoup les saintes Écritures savent bien cela. Il n'a pas fallu moins de soixante-quinze générations de saints pour faire une Mère immaculée au Sauveur du Monde. Ce fait est ignoré de ceux qui trouvent que Dieu a bien longtemps attendu pour sauver les hommes. Je reviendrai en même temps que l'auteur sur ce grand sujet » (p. 66).

Certaines notes sont de brefs cris d'admiration : « Admirable ! », « Superbe ! », « Exquis ! », « Très beau ! », etc. D'autres renvoient à des auteurs (Lamennais, Bossuet, Bonald, Proudhon, J. de Maistre, Tertullien, etc.).

Bloy a relié en tête la plaquette : *Étude nouvelle sur la notion de l'Infini*, Discours prononcé à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, dans la séance du 22 janvier 1856, par M. Blanc de Saint-Bonnet (Lyon, imprimerie d'Aimé Vingtrinier ; in-8 de 16 p.) ; soulignures et 2 notes autographes de Bloy.

EXPOSITION LÉON BLOY (Jean Loize 1952, n° 131).

Reproduit en page 85

167. [Léon BLOY]. Ernest HELLO. *Rusbrock l'Admirable (Œuvres choisies)* traduit par Ernest Hello. – *Le Livre des visions et instructions de la Bienheureuse Angèle de Foligno* traduit par Ernest Hello. Deuxième édition (Paris, Poussielgue frères, 1869 et 1873) ; 2 ouvrages reliés en un volume in-12, reliure de l'époque basane brune très usagée (plat sup. détaché). 200/300

ENVOIS À LÉON BLOY sur les faux-titres (un peu rognés par le relieur) : « offert à Monsieur Bloy très sympathique hommage Ernest Hello », et « offert à Monsieur Bloy très sympathique hommage Ernest Hello ».

C'est en 1876 que Léon Bloy fit la connaissance d'Ernest HELLO, dont les idées millénaristes et apocalyptiques le marqueront fortement.

De nombreux passages de RUYSBROEK sont soulignés au crayon rouge (et bleu) par Léon Bloy, qui a porté à la mine de plomb en marge trois références au livre de l'*Exode*.

168. [Léon BLOY]. *Paroissien romain très complet contenant les offices de tous les dimanches et de toutes les fêtes de l'année qui peuvent se célébrer le dimanche*. Texte latin (Châtillon-sur-Seine, Ernest Cornillac, s.d.) ; un volume in-18 de 724 p., relié chagrin noir (qqz petits défauts intérieurs, 1^{ers} ff. détachés, qqz ff. salis). 800/1.000

PAROISSIEN DE LÉON BLOY.

En tête, sur un feuillet ajouté, Léon Bloy a inscrit son nom et son adresse : « rue Rousselet 22 Fg St Germain », puis « « septembre 1896. 2 cité Rondelet Grand-Montrouge (Seine) » ; en regard, trace d'une petite photographie décollée avec la date « 28 sept. 96 » (et en haut le nom « Carreau James » [la mère de Bloy était née Anne-Marie Carreau] au crayon). Sur le dernier feuillet blanc, Léon Bloy a copié à l'encre une prière en latin : « Ave. (trois fois) / Salve. / Oremus / Deus refugium nostrum & virtus »...

Les pages de l'ordinaire de la Messe sont très brunies par l'usage, et portent des traces de cire de cierge.

Quatre notes autographes ont été glissées dans ce *Paroissien*. – Prière pour sa famille et ses proches : « pro vivis ...& amicorum in primis Johannæ, Veronicæ, Magdalenæ, Theodoræ ; filiorum filiarumque mearum spiritualium »... – Prière à « Joseph. Fidelis servus & prudens »..., et « Pro parentis defunctis. Deus qui nos patrem & matrem honorare præcepisti »... – « Præfatio pro Defunctis. Vere dignum & justum est, æquum & salutare »... – Petit carton bordé de noir glissé à la fin du livre, portant au recto une prière : « O Domine Jesu, Redemptor meus, qui dixisti : Si non abiero, Paracletus non veniet ad vos »..., et au verso copie d'une petite écriture des 12 versets du chapitre LXIV d'*Isaïe*.

3 images ou prières imprimées ont en outre été glissées entre les pages : programme et prières du Mois de juin et neuvaine du Sacré-Cœur 1907 à la Basilique du Sacré-Cœur, image pieuse de Notre-Dame de la Salette, et un Souvenir de la Verna (fleurs du jardin des Stigmates) ; plus un feuillet plié portant l'adresse d'Auguste Calvat (parent de Mélanie, la bergère de la Salette).



169. [Léon BLOY]. *Psautier de David en latin*. Nouvelle édition ... par M. l'abbé Doubet (Paris, L. Hachette, 1868) ; in-12, reliure de réemploi confectionnée par Léon Bloy, plats de basane brune, rabats et dos de parchemin avec titre calligraphié à l'encre noire par Bloy : *Liber Psalmorum*, gardes de papier bleu (usagée, un cahier dérelié, réparations intérieures faites par Bloy). 800/1.000

PSAUTIER DE LÉON BLOY, RELIÉ PAR LUI, ET SURCHARGÉ D'ANNOTATIONS AUTOGRAPHES EN LATIN.

Sur les premiers feuillets, Léon Bloy a inscrit des citations de psaumes avec la mention « Épigraphe pour l'Exégèse de *Lieux communs* », la liste du *Septenarium*, et des citations de Jérémie, d'épîtres de Paul et Jacques, de l'Évangile de Matthieu, ainsi que cette note au crayon bleu : « Dives vel creditor – misericordia. Pauper – Veritas ».

Le *Psautier* lui-même, dont Bloy a numéroté à la main tous les versets, est surchargé de notes à l'encre dans les marges et dans les interlignes, ainsi qu'en haut et en bas des pages, souvent sur des languettes de papier collées, ainsi que de signes et soulignures aux crayons rouge ou bleu : références et citations d'autres psaumes et des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui sont une véritable exégèse des Psaumes de David, mais aussi parfois des références toutes personnelles : ainsi, en marge du Psaume 70 : « Magific. Salette », du 77 : « in sanguinem Christi », etc. Le Psaume 118 est ponctué par les 22 lettres de l'alphabet hébreu, tracées par Bloy et commentées sur de petites languettes collées en marge : « Aleph Mille sive Doctrina. Beth Domus. Gimel Retributio vel Plenitudo »...

Au milieu du Psaume 87, Bloy a collé un feuillet cartonné sur lequel il a copié des citations des quatre Évangélistes et de l'*Apocalypse*, et au verso sept citations des Psaumes rassemblées par le « Mendiant ingrat » sous le titre : « David septies in Psalmis seipsum dicit pauperem ».

EXPOSITION LÉON BLOY (Jean Loize 1952, n° 136).

Reproduit en page 85

170. **Léon BLOY**. CAHIER autographe, [vers 1875-1880] ; cahier in-8 de 21 pages, plus notes sur les gardes et contreplats, cartonnage rouge. 500/700

Il s'agit probablement du remploi d'un cahier de jeunesse, dont la plupart des pages ont été découpées (les bords portent des vestiges d'exercices de géométrie et de calligraphie). Bloy a griffonné sur le premier contreplat plusieurs listes de blanchisserie avec des dates de l'automne 1880 ; le nom de son frère, Marc Bloy, figure sur le deuxième contreplat, avec l'adresse « rue Poisson 1 bis ».

La première page présente des « *Remarques de l'abbé Tardif sur la Salette* », 20 notes résumant des idées de l'abbé TARDIF DE MOIDREY, cochées par Bloy au crayon rouge, qui lui ont servi pour son projet de livre sur la SALETTE (qui n'aboutira qu'en 1908 avec *Celle qui pleure*) : « Marie au commencement de tout *ab initio* – va à travers les montagnes vers St Jean Bapt. cet enfant dont il avait été dit de si grandes choses que Zacharie en était devenu *muét*. [...] Les deux bergers image parfaite de notre siècle »... etc. La page suivante rassemble des extraits des Écritures, en latin...

La plus grande partie du cahier, probablement un peu plus ancienne, est principalement consacrée à des extraits du livre du Père Faber, *Le Pied de la croix* (8 p. avec des références à l'édition Bray, 1868 ; qqs soulignements et un « admirable » marginal au crayon rouge) ; puis des notes sur LOUIS XI d'après Rohrbacher (*Histoire universelle de l'Église catholique*), l'*Histoire de Louis XI* d'Urbain Legeay, et la pièce *Louis XI* de Casimir Delavigne (7 p.) ; enfin des renvois à un « Article sur les filles de Louis XV (*Revue des Deux Mondes* 15 juin [1874]) ».

171. **Léon BLOY**. MANUSCRIT autographe, *Les Impuissants*, [vers 1875-1880] ; 2 pages in-4. 400/500

Les deux pages sont barrées au crayon, avec la mention « nul ». *Les Impuissants* est, dans *Le Désespéré*, le titre du second livre écrit par Marchenoir, recueil satirique de critique (qui désigne les *Propos d'un entrepreneur de démolitions*) ; ce curieux texte inédit semble antérieur. « Les Impuissants ! Pourquoi ce titre ? Pourquoi cette obsession d'une idée de tristesse et de dégoût ? Vainement j'ai tenté de jeter en dehors de moi ce levain hideux de colère et de haine. [...] J'aurais voulu, quelle folie ! [...] croire avec tant d'autres hélas ! au fantôme d'une civilisation merveilleuse entée sur de nébuleux principes d'égalité conquis au prix d'une mer de sang et de larmes »... Il évoque les événements historiques qui ont fait de la France un objet de mépris pour l'Europe : 93, Brumaire, Waterloo... « Et enfin, 1848 nous a été enseigné. »

172. **Léon BLOY**. 2 L.A. (minutes), 1876-1881, à son ami Aymar d'ABZAC DE LA DOUZE ; 1 page et demie petit in-8 (sur fragment de papier à en-tête *Direction des Domaines de la Seine*) et 1 page et demie in-4. 400/500

26 juin 1876. Bloy se sent glisser dans le désespoir, malgré la conviction que ses souffrances sont le prix de la vie surnaturelle. Tout est inutile : « La prière même va me manquer tout à l'heure. J'apporte aux pieds des autels une bouche amère et empoisonnée par la colère et par la fièvre, une intelligence démoralisée, une mémoire éteinte et un cœur en révolte. Si on ne me tire pas de là, si quelqu'un de fort ne se présente pas bientôt pour me jeter dans la piscine j'ai peur de devenir fou et fou furieux. Voilà dix ans que je souffre, voilà dix ans que je lutte contre des passions terribles qui ont fait vociférer ma chair et mon être contre la faim, contre le froid, contre le chaud, contre les humiliations et les outrages, contre la misère sous toutes ses formes, et [...] il faut lutter aujourd'hui contre le désespoir où me pousse le sentiment affreux du néant de mes efforts et de l'irréparable perte actuelle du meilleur temps de ma vie »... *Paris 17 juillet 1881*. Il est de plus en plus convaincu du triomphe de l'injustice ; le Règne du Père céleste, le seul légitime, ne vient pas, et Bloy renvoie aux Écritures pour des exemples de l'angoisse engendrée par l'attente. « La résignation chrétienne, telle qu'elle est entendue de nos misérables chrétiens modernes me paraît un affreux prodige d'égoïsme et d'insensibilité. Il est évident pour moi que le christianisme ne peut pas tomber plus bas, et qu'une *rénovation spirituelle* est imminente. [...] Ma situation est intolérable. D'un côté, je suis environné de prétendus chrétiens, qui ne font rien, qui n'espèrent rien, qui ne désirent rien et qui prenant leur néant pour de la sagesse me recommandent la patience ; d'un autre côté, je suis en proie à un Dieu qui a tout promis, et qui, jusqu'à ce jour, n'accomplissant rien, me fait un précepte de l'impatience. En d'autres termes, je suis dans l'impossibilité absolue de n'être pas chrétien, et en même temps dans l'absolue impossibilité de m'accommoder d'un christianisme sans gloire, souillé et *ridicule* »...

173. **Léon BLOY**. 4 L.A. (minutes, une signée L.B.), [1876 et s.d.] ; 5 pages in-8. 200/300

À Mlle Solange BREZZY (amie de Lucile Lalotte), à Issoudun, 22 juillet 1876 : il fera pour Lucile « une neuvaine de pèlerinage à l'autel de St Joseph à N.D. des Victoires »... – À Mme de NOMAISON de Périgueux [14 décembre 1876] : il lui demande d'intervenir auprès de Mme Krantz pour obtenir un bureau de tabac pour sa mère... [Krantz était ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Périgueux, chef de Bloy père]. Sur un autre feuillet, début d'un texte sur la poésie et la religion. – À un ami (Georges Landry ou Victor Lalotte, inachevée) : Barbey a admiré sa lettre, mais malgré son amitié, Bloy vit dans « l'horreur de tout, horreur de moi, horreur du monde, horreur de la création, horreur de toute la vie. [...] cela fait une torture morale dont je ne peux te faire comprendre l'énormité : ce qui est fâcheux devient atroce et ce qui est cruel n'a plus de nom dans aucune langue »... – Brouillon de lettre rédigée au nom d'un ami, en faveur de Léon Bloy : « je le crois en danger. J'ai compris qu'il avait souffert dans ces derniers temps, et l'aspect de son triste logement me porte à croire que la misère y est pour beaucoup »...

On joint une L.A.S. d'Ernest DELHOMME (du Ministère des Finances), 2 février 1877, à Léon Bloy pour se retrouver le dimanche.

174. **Léon BLOY.** CARNET autographe, 1877-1907 ; carnet petit in-8 de 59 pages, reliure basane verte souple (qqs lég. mouill. sur les bords). 1.500/2.000

PRÉCIEUX CARNET DE NOTES ET PROJETS LITTÉRAIRES.

Le carnet s'ouvre sur la minute d'une lettre de février 1877 à Paul BOURGET, et le brouillon d'une longue lettre à Bourget, à la « veille du dimanche de la Passion », [24] mars 1877 : « Les vrais poètes ont leur destinée commune qui est de souffrir. Ils ont aussi leur destinée particulière qui est de souffrir dans l'horreur, ou de souffrir dans l'adoration. Haine ou amour, brasier de Dieu ou brasier du Dyable, il faut brûler »... Récit ou poème en prose, en 5 parties : *Le Crucifix de Charles-Quint* ; copie calligraphiée du poème *Le Soleil* de BARBEY D'AUREVILLE. Notes de lecture d'œuvres de Jean Richepin, Edmond de Goncourt (*Chérie*), Le Beau (*Histoire du Bas Empire*), etc. Notes et pensées pour *Le Désespéré*, certaines rayées au crayon rouge :

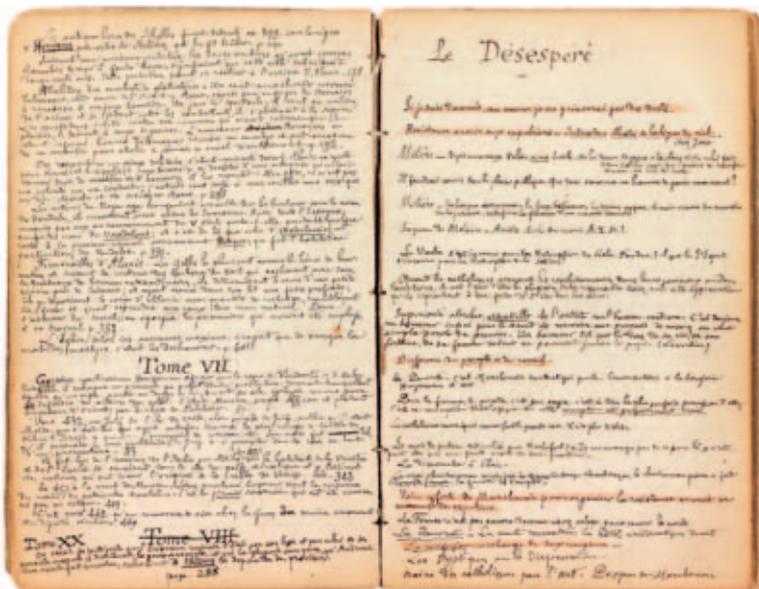
« La Pauvreté – c'est Marchenoir surtout qui parle. Conversations à la brasserie HUYSMANS et moi. – Pour la femme, le paradis, c'est son vagin, c'est-à-dire la plus parfaite possession d'elle. C'est sa conception théologique et cette conception est profondément vraie. – Le catholicisme meurt épuisé comme font les grandes races. Il n'y a plus de rêve »... Projets d'articles : Le droit de tout dire en cette fin de siècle, Louise Michel (la Vierge aux pauvres), L'âme du lecteur (Stendhal. Lamiel), etc. ; de titres (*Les Spadassins du silence*, *Un orphelinat de parricides*) ; notes de critique : « ZOLA. Impossible de trouver un seul caractère. Cet homme sortira de la vie à tâtons »... ; livres à acheter ; lettres reçues au Danemark (février-mars 1891). Citations et pensées, comme celle-ci, notée à l'encre rouge :

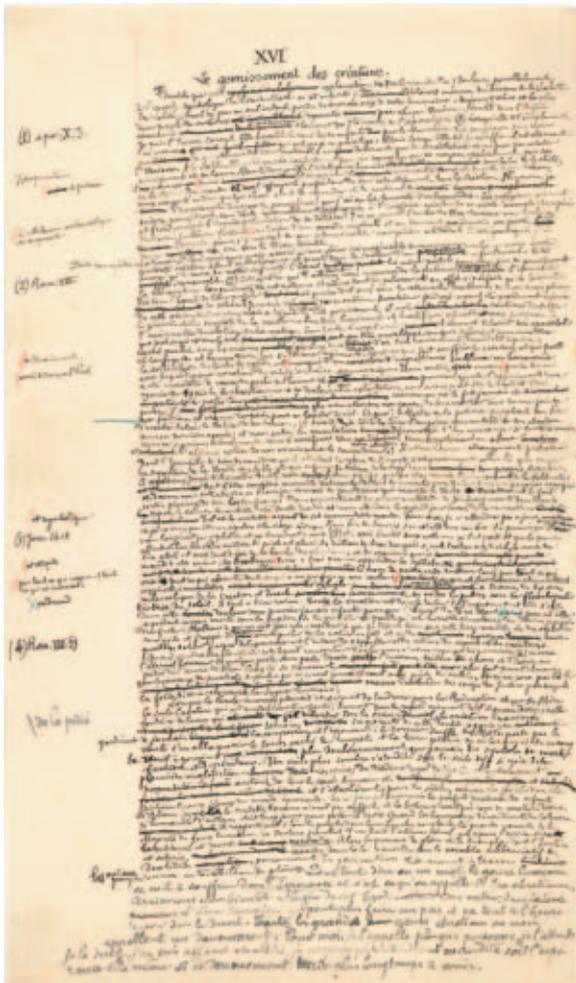
« La Rédemption ne peut être accomplie que par des salopes & des assassins ; mais la France, ostensiblement désignée pour procurer ces libérateurs, n'est pas encore devenue tout à fait assez cochonne pour sauver le monde » ; notes sur Napoléon ou pour *Exégèse des lieux communs* (et liste de lieux communs sur un petit feuillet volant). 12 pages d'*Épigraphes* et d'aphorismes, dont un daté 24 nov. 1907.

En retournant le carnet, on trouve une liste de noms avec adresses, des « objets à acheter » et des comptes, avec détail des sommes reçues en 1888. 8 pages intitulées *L'Argent*, réflexions et maximes sur l'argent, avec extraits du Journal (certaines biffées au crayon bleu) : « *Le Sang du pauvre* (titre du livre). Ne voir jamais plus loin qu'un repas. Quelle supériorité d'âme sur les riches ! – Le sage bienfaiteur qui veut savoir où va son argent & qui décide en

sa sagesse quels doivent être les besoins du pauvre. M^{me} Duquesne & l'hiver de 79-80. – La misère des enfants, aspect insupportable de l'inégalité des conditions »... Projet de « *Bethléhem*, sorte de poème enveloppant tout ce qui peut être dit ou observé des bourgeois refusant l'hospitalité au Pauvre »... « Histoire du cochon qui voulait mourir de vieillesse. Prouver qu'un capitaliste chrétien a le droit de commanditer un bordel »... Plus loin, après *Définition du Bourgeois* (« Le Bourgeois est celui qui est accoutumé à penser & à vivre bassement »...), longue liste de *Lieux communs* (8 pages, plusieurs entrées biffées), puis des notes de lecture intitulées *Les âneries de Thiers*, d'après son *Histoire du Consulat et de l'Empire*...

EXPOSITION LÉON BLOY (Jean Loize 1952, n° 180).





176



177

175. Léon BLOY. L.A. (minute), de la Grande Trappe 19 juin 1878, à son ami Michel MÉNARD ; 1 page in-8. 250/300

... « Demain, fête du Saint-Sacrement est le dernier jour d'une neuvaine que je fais pour obtenir une solution. Serai-je trappiste ou canadien ? Telle est l'alternative. Il faut en finir. Je ne retournerai certes pas à Paris pour y recommencer l'effroyable existence qui me rendait fou. Je ne peux pas non plus m'éterniser à l'hôtellerie de la Trappe ». Il doit prendre une décision et attend une lettre de Puyjalon. « Voici quinze jours que je lutte. J'entends que ce soit le dernier combat. Mes forces sont épuisées et je suis déjà par terre. Parfois, il me semble que la vie religieuse telle que je la vois est infiniment désirable et que Dieu m'y appelle. Parfois aussi, je me crois prédestiné aux supplices variés de la vie du monde. Dieu seul sait ce qu'il nous faut »...

176. Léon BLOY. MANUSCRIT autographe, XVI. *Le gémissement des créatures*, [vers 1879-1880] ; 1 page in-4, remplie d'une minuscule écriture. 1.000/1.200

CHAPITRE DESTINÉ AU PREMIER PROJET DE LIVRE DE LÉON BLOY, *LE SYMBOLISME DE L'APPARITION* ; ce livre, méditation sur les révélations de la Vierge à la Salette, conçu dès 1879, à la suite de son premier pèlerinage à la Salette, ne sera publié qu'après la mort de Léon Bloy, en 1925 ; ce chapitre XVI, longtemps resté inédit, qui se rattache à la deuxième partie du livre « Paraphrase du Discours », fut publié en 1988 dans les Cahiers de l'Herne. Le manuscrit, d'une minuscule écriture, présente des ratures et corrections, avec des additions marginales appelées aux crayons rouge et bleu.

Bloy médite ici sur le problème de la souffrance. La Vierge souffre, mais il faut envisager la détresse dans son universalité : « St Paul après nous avoir assuré qu'une gloire inimaginable sera un jour révélée en nous ajoute que cette créature attend sa délivrance et gémit dans les douleurs d'un perpétuel enfantement. [...] Le Maître de la patience suppliait son Père d'écartier de lui le calice de sa Passion, il cria à toute la terre l'angoisse épouvantable de son

abandon dans sa dernière agonie et nous autres, les spéculateurs découragés d'une espérance si lente à venir, nous n'aurions rien à vociférer dans notre abandon ». Le Christ a promis de revenir, mais les hommes attendent depuis deux mille ans : « Toute la création est dans la douleur de l'enfantement et elle s'agite dans cette douleur sans pouvoir jamais enfanter parce que l'Esprit du Très-Haut ne descend pas en elle ». Après la mort du Christ, « La Douleur franchit d'un bond l'abîme idéal qui sépare l'accident de la substance et devient *nécessaire* [...] Pour tout dire en un mot, le genre humain se mit à souffrir *dans l'Espérance* et c'est ce qu'on appelle l'ère chrétienne ». Il attend le dénouement : « Pour moi, je l'appelle plus que personne, je l'attends, je le désire, j'en suis affamé et altéré, je ne peux plus attendre et maudite soit l'espérance elle-même si ce dénouement tarde plus longtemps à venir ».

177. **Léon BLOY**. L.A. (minute), 27 août 1880, à Zoé HELLO ; 2 pages in-8 remplies d'une minuscule écriture. 700/800

CONFIDENCES PATHÉTIQUES SUR SA VIE AVEC ANNE-MARIE ROULÉ, QUI LUI INSPIRA *LA FEMME PAUVRE*.

Sa situation est inconnue de tous ses amis ; depuis plus de deux ans il la tient cachée, dans les angoisses les plus poignantes. « Il s'agit d'A.M. [...] Je l'ai connue il y a 3 ans passés. [...] j'étais le misérable esclave de plusieurs démons et nos premiers rapports furent aussi criminels que vous pouvez l'imaginer. [...] L'appartement habité à cette époque par A.M. était si sensiblement hanté par le démon que j'y mourais de terreur »... Au bout de trois ou quatre mois, il eut « un désir éperdu de sauver cette âme »... Il résume ce qui advint alors : l'inscription de la fille sur le registre de l'Archiconfrérie (« prodige divin »), les subventions désormais exclusives de Bloy (« non sans péché »), la conversion de la fille en septembre 78, après une visite au Sacré-Cœur, « son chemin de Damas »... « À dater de ce jour commença cette histoire étonnante de relations fraternelles, de prière sans relâche, de communication surnaturelle et de souffrances dont le récit détaillé paraîtrait invraisemblable. En 7^{bre} 78, j'avais déjà perdu le misérable emploi qui nous faisait vivre très mal tous deux. Je revenais de la Trappe où j'avais passé deux mois horribles ayant vainement cherché là un refuge contre une situation qui m'aurait fait trouver la mort désirable. Nous étions absolument sans ressource, de plus j'étais forcé de tout cacher à mes amis. Je ne pus trouver aucune sorte d'emploi. [...] Eh bien ! nous avons été soutenu *miraculeusement* »... Leur vie, « *inapprouvable* selon les vues ordinaires de la prudence chrétienne », fut soutenue par des voies inattendues, et cela sans gêner « le travail de purification ou d'expiation que Dieu voulait opérer en moi par la douleur »... En effet, il a souffert « intolérablement malgré le spectacle magnifique qui m'était montré dans l'âme de cette étrange fille »... Ces derniers mois, leurs privations se sont aggravées, et A.M., « habile ouvrière », a repris du travail, mais sa vue s'est obscurcie. Ses meubles ont été saisis, et au terme d'octobre, sa protégée n'aura plus d'asile ; « dans ma détresse j'ai pensé à vous ». Il prie Mme Hello d'accueillir Anne-Marie à Kéroman : « ce serait une œuvre de miséricorde supérieure très certainement à tout ce que vous pourriez imaginer, car cette fille simple et profondément ignorante, *n'est pas ce qu'elle paraît être*. [...] M. Hello a remarqué plus que personne le passage de l'évangile où il est dit que Jésus naissant ne trouva pas de place dans l'hôtellerie. L'enseignement qui ressort immédiatement de ce texte, c'est qu'on ne sait jamais qui est Celui qui vous demande asile »...

EXPOSITION *LÉON BLOY* (Bibliothèque Nationale 1968, n° 50).

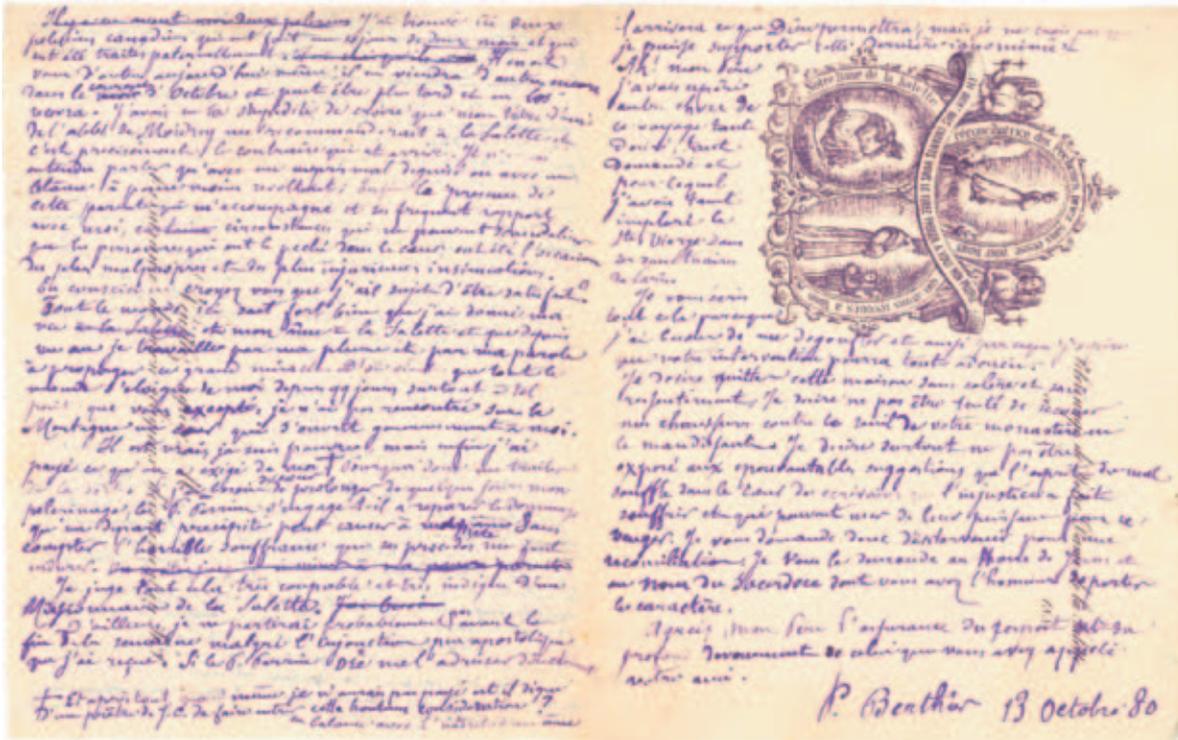
178. **Léon BLOY**. 3 L.A. (brouillons), septembre-octobre 1880 ; 3 pages in-12 sur papier à en-tête et vignette de *Notre-Dame de la Salette*, et 1 page et demie in-8, remplies d'une écriture serrée à l'encre violette. 600/800

LÉON BLOY EST CHASSÉ DE LA SALETTE, OÙ IL AVAIT TROUVÉ REFUGE AVEC SA COMPAGNE ANNE-MARIE ROULÉ [Bollery I 450-452, la 2^e lettre inédite].

13 octobre 1880, au Père BERTHIER, du monastère de La Salette. Il se plaint des agissements du P. Perrin, l'économiste, qui lui a demandé de régler son compte : « Ce procédé que rien ne motivait, puisque je n'avais pas parlé de quitter la Sainte Montagne, me parut d'autant plus offensant que quelque temps auparavant j'avais eu l'imprudence de dire que j'étais un peu gêné ». Il a aussi demandé « sans aucune politesse » à sa « parente » Mme Roulé de régler son propre compte : « Nous avons dévoré comme nous avons pu cet indigne affront. Aujourd'hui, le P. Perrin me chasse. Il me fait dire par le portier qu'il me faut songer à décamper, que le temps du pèlerinage est passé, etc.[...] Est-ce donc ainsi que des pèlerins doivent être traités dans une maison bâtie pour les pèlerins et par les aumônes des pèlerins. [...] la présence de cette parente qui m'accompagne et ses fréquents rapports avec moi, circonstances qui ne peuvent scandaliser que les personnes qui ont le péché dans le cœur, ont été l'occasion des plus malpropres et des plus injurieuses insinuations. [...] Tout le monde sait fort bien que j'ai donné ma vie et mon âme à la Salette et que depuis un an je travaille par ma plume et par ma parole à propager ce grand miracle »... Etc.

28 septembre 1880, à Jean TARDIF DE MOIDREY, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de son frère l'abbé, évoquant « le souvenir de ce rare et généreux esprit par qui mon intelligence et mon cœur furent ouverts aux choses de Dieu », et le livre qu'il prépare sur la Salette... – Au comte de GOBINEAU : « ma situation n'en est pas beaucoup meilleure, mais vous avez eu pour moi un mouvement de cœur et je vous dois pour cela des actions de grâces. Je vais donc rentrer à Paris comme je pourrai. Il serait déplorable qu'un excessif et un violent de mon espèce ne fût pas témoin des choses charmantes qu'une galante démocratie nous tient en réserve. Il est clair que le goujatisme automnal de 1880 va nous donner tout à l'heure ses fruits les plus savoureux. J'espère que toute cette vile société de lâches et d'imbéciles

.../...



hypocrites va disparaître enfin dans la poussière d'un balayage définitif. Quant à l'immonde et cruelle Gourgardine, je lui apporte de bon cœur mon contingent de malédiction et je lui souhaite de crever ignoblement sous les pieds sanglants de tous les pourceaux de l'univers ».

179. [Léon BLOY]. Berthe DUMONT (1857-1885) ouvrière doreuse, maîtresse de Bloy. 32 lettres ou pièces d'elle ou la concernant, 1877-1885 (plusieurs papiers fragiles et effrangés). 700/800

INTÉRESSANT ENSEMBLE AUTOUR DE BERTHE DUMONT, QUI INSPIRA LA CLOTILDE MARÉCHAL DE *LA FEMME PAUVRE*.

Itinéraire autographe du voyage de Berthe de Montargis à Fontainebleau (1877). Contrat d'une agence théâtrale signé par Berthe, avec programme manuscrit (1877). Certificats médicaux et ordonnance (1878-1882).

Cahier d'écriture de Berthe, avec une page autographe de Léon Bloy (12 p.). Le document s'ouvre sur une rédaction intitulée : « Impressions du samedi 26 avril 1884 », corrigée au crayon bleu par Bloy : « Mon pauvre Léon comme je t'ai vu partir ce matin triste et souffrant. Hélas mon bien aimé, quel mal as-tu donc fait pour être toujours la victime du sort. Quel mal. Pauvre insensée que je suis. [...] mon tendre et bien aimé ami ne te décourage pas, espère en Dieu et crois à mon amour sincère et durable, Dieu t'a confié une noble tâche, il te donnera tous les moyens nécessaires pour l'accomplir dignement et saintement ! »...

– Correspondance de Berthe Dumont à Léon Bloy (2 l.a.s.), et à Louis ou Adèle Montchal (6 l.a.s. et 1 l.a. en minutes dont 3 corrigées par Bloy, plus le brouillon autogr. de Bloy d'une lettre qu'elle a recopiée), 1884-1885. – Acrostiche et poème a.s. de Berthe. – Bulletin d'inscription de Berthe à l'Archiconfrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pêcheurs (1884) et carte de visite. – Correspondance de sa mère, Hélène Dumont (8 l.a.s., dont une à sa fille, une à Mme Montchal, et 6 à Léon Bloy), 1884-1886. – Courrier administratif adressée à Léon Bloy relatif à l'inhumation et à l'exhumation de la dépouille de Berthe (1885), et pétales de rose cueillis sur sa tombe (1886).

180. Léon BLOY. 3 MANUSCRITS et NOTES autographes, [1884] ; 5 pages formats divers. 300/400

Autour du livre *Le Révéléateur du Globe, Christophe Colomb et sa béatification future* (1884).

Copie autographe, calligraphiée, d'un document en espagnol de 1588, avec DESSIN de blason, la noblesse et le lignage des Andrada.

Brouillon de lettre à Maria de BRIGNOLE-SALE, duchesse de GALLIERA, lui offrant *Le Révéléateur du Globe*, « dans lequel le M[arqu]is de Brignole-Sale votre père est mentionné avec respect (205) », et lui demandant du secours.

Brouillon de deux lettres : à Madame MACKAY, faisant appel à sa générosité, après son renvoi du *Figaro* ; et au Nonce qui avait accepté la dédicace de son livre, en le priant d'intervenir pour « une œuvre catholique de grande foi et de la plus immédiate importance ».

181. **Léon BLOY**. L.A.S. (non envoyée), 24 rue Rousselet [mars 1885], à Edmond de GONCOURT ; 3 pages in-8, enveloppe. 800/1.000

EXTRAORDINAIRE REQUÊTE DU RÉDACTEUR DU *PAL* À UN ENNEMI LITTÉRAIRE.

« Je suis votre ennemi. Du moins, j'ai été votre ennemi jusqu'à ce jour, peut-être même l'ennemi le plus violent que vous ayez eu. – Le meilleur ami que je me connaisse dans l'étable à pourceaux qu'on appelle la littérature contemporaine, HUYSMANS, m'a assuré vingt fois que j'étais injuste. M. BARBEY D'AUREVILLY me l'a dit aussi. N'importe. J'ai continué de foncer sur vous, en taureau *spiritualiste* que j'étais [...] Il est vrai que la récente lecture d'*Henriette Maréchal* a quelque peu diminué ma rage »... Il en vient alors au sujet de sa demande : « Je suis un désespéré, vomé par toute la presse. J'ai passé dix ans de famine à poursuivre le merle blanc de la Vérité et de l'Équité littéraire absolues. J'ai déjeuné quelquefois de croûtes de pain ramassées dans des ordures. Quand une feuille quelconque m'était ouverte, j'ai dit ce que je croyais être juste et vrai, sans jamais recourir à la salauderie du pseudonyme, offrant toute ma personne à tous les coups. Ces derniers jours, aidé d'un ami presque aussi pauvre que moi j'ai créé *Le Pal* [...] En attendant le succès qui, par miracle, semble me venir, malgré l'hostilité silencieuse de la presse entière, que je contemne de toute la force de mon désespoir, je suis affamé, expirant, en danger et l'idée m'est venue d'aller à vous, précisément parce que j'ai *toujours* été votre ennemi et que vous ne me devez rien [...] J'ai besoin de 50 fr. que je vous rendrai si je peux ou que je ne vous rendrai pas, mais alors, il faudra crever, désagrément ultime qui du moins ne sera pas accompagné pour moi de l'horreur infinie d'avoir pollué ma plume, ni mon cœur en me prostituant pour les quatre sous que vaut la célébrité à la vomitive camaraderie du Journalisme contemporain »...

84 ou 85

Monsieur,

Je suis votre ennemi - Du moins, j'ai été votre ennemi jusqu'à ce jour, peut-être même l'ennemi le plus violent que vous ayez eu - Le meilleur ami que je me connaisse dans l'étable à pourceaux qu'on appelle la littérature contemporaine, Huysmans, m'a assuré vingt fois que j'étais injuste. M. Barbey d'Aureville me l'a dit aussi. N'importe. J'ai continué de foncer sur vous, en taureau spiritualiste que j'étais et je vous ennuie les articles si cela vous plaît.

Il est vrai que la récente lecture d'Henriette Maréchal a quelque peu diminué ma rage.

Monsieur Edmond de Goncourt
Boul^d de Montmorency 53
Auteuil.

182. **Léon BLOY**. 6 L.A. (brouillons ou minutes), 1885 ; 8 pages formats divers. 400/500

29 avril, à Richard WALLACE : il lui envoie les 4 numéros parus du *Pal*, pamphlet qui a été « étouffé par le silence universel. [...] J'ai fouillé tout Paris pour y découvrir un homme puissant, un esprit fier et indépendant qui voulut continuer avec moi cette œuvre de courage. [...] Soyez mon lord protecteur »...

...11 juillet, à M. FRENET (de Périgueux), évoquant la mort de sa maîtresse Berthe DUMONT : « Le 11 mai dernier, jour inoubliable pour moi, expirait dans la plus douloureuse des agonies, une jeune fille qui était ma fiancée et l'espérance suprême de ma vie misérable. Fiancée si pauvre que je dus me charger des funérailles et mendier pour y parvenir. Imaginez le crucifiement et l'abomination de cette chasse à l'argent sur un cadavre ».

27 août, à un ami rencontré à La Salette en 1880. Il se remémore leur rencontre à La Salette et évoque son premier livre *Le Révélateur du Globe*, qui lui a valu un grand silence de la presse catholique, son passage au *Figaro*, « un moment d'éclat dans ma vie », et sa situation actuelle. Il est à bout de forces et appelle au secours : « Serait-il possible [...] que vous fussiez en position de manière ou d'autre de tirer des griffes de la plus mortelle misère un apologiste chrétien près de succomber ? »...

17 octobre, au duc de CAMPOSELICE : il souhaite lui envoyer son livre sur Christophe COLOMB, « livre hautement vanté par une majeure partie de l'Épiscopat [...] mais étouffé par la silencieuse malveillance de la presse catholique française et qui n'a même pas donné à son auteur un morceau de pain » ; il lui demande du secours...

Au directeur de *La Ligue*, au sujet d'un article où il est clairement désigné « comme virtuose du parfait chantage et comme escroc. [...] Je n'ai pas à me reprocher d'avoir jamais eu recours à la salauderie du pseudonyme, j'ai toujours montré mon visage. Nul ne peut m'accuser d'avoir pollué ma plume ni mon cœur en me prostituant pour les quatre sous que vaut la célébrité à la vomitive camaraderie du journalisme »...

Lettre inachevée à une amie, lors du dégel après un froid rigoureux : « la bise la plus atroce a soufflé sur les membres souffrants du Seigneur. Je me suis, comme toujours, souvenu des riches et je n'ai pas senti mes entrailles se dilater dans une émotion fraternelle »... Au dos, il a calligraphié son monogramme à la mine de plomb.

183. **Léon BLOY**. L.A.S., Paris 16 juin 1885, à un Révérend Père [Anselme-Marie BRUNIAUX, Général des Chartreux] ; 2 pages in-8 à l'encre violette. 400/500

APRÈS UN APPEL AU SECOURS AU GÉNÉRAL DES CHARTREUX. À la suite de la mort de Berthe Dumont, Bloy, dans la misère et désespéré, a demandé un secours aux Chartreux, et l'hospitalité à la Grande Chartreuse [Bollery II, 161].

« J'ai été profondément ému de ce que vous avez eu la charité de m'envoyer, mais votre avis d'aller à Montreuil et non à la Grande Chartreuse m'a déconcerté. D'autre part, certaines circonstances assez douloureuses intervenues depuis ont rendu mon absence de Paris presque impossible. Il m'est venu des charges nouvelles qui vont me contraindre à travailler jour et nuit presque sans relâche »... Cependant sa situation envers le Père général est délicate : « Ayez pitié de moi, en considération de cet humble aveu et de mon profond chagrin. Vous m'avez gratifié d'un bienfait de plus, voilà tout. Puisqu'il est clair que Dieu me veut dans le monde, malgré le dégoût et l'horreur qu'il m'inspire, je dois espérer qu'il me donnera la force de continuer cette lutte terrible »... Le destinataire a répondu en tête de la lettre : « Je n'ai rien, mon cher enfant, à condamner dans votre conduite. Usez, sans scrupule des dons de la providence et priez pour votre pauvre père f. A.M. »...

EXPOSITION *LÉON BLOY* (Jean Loize 1952, n° 202).

184. **Léon BLOY**. MANUSCRIT autographe, *LE DÉSESPÉRÉ* et autres textes, [1885-1890] ; cahier petit in-4 (21,5 x 17 cm) de 108 pages, cartonnage vert à dos toilé (dos usé, dérelié, qqs ff. détachés avec bord légèrement effrangé). 30.000/40.000

PRÉCIEUX MANUSCRIT DE TRAVAIL DU ROMAN *LE DÉSESPÉRÉ*, D'UNE TRENTAINE D'ARTICLES, ET DE *CHRISTOPHE COLOMB DEVANT LES TAUREAUX*.

« Tous les manuscrits de Léon Bloy existent, en général, en trois états : d'abord, un premier jet sur feuilles volantes, puis une première copie, sur cahiers d'écolier cartonnés (ce second état est encore abondamment corrigé et de la même écriture extraordinairement fine que le premier brouillon), enfin la copie pour l'impression » (Joseph Bollery).

Dans ce cahier d'écolier, toutes les pages sont remplies au recto et au verso d'une minuscule écriture très serrée à l'encre noire, avec de très nombreuses et importantes ratures et corrections, ainsi que de multiples additions dans la marge, appelées au crayon rouge ou bleu. On y trouve une trentaine d'articles, en premier jet, pour l'éphémère revue de Bloy, *Le Pal*, pour le *Gil Blas* puis *La Plume*, dont une partie sera recueillie dans *Belluaires et Porchers* ; l'extraordinaire manuscrit de travail du roman *Le Désespéré*, et celui de *Christophe Colomb devant les taureaux*.

Sur la contregarde, quelques adresses (dont ses frères Henri et Georges, et Paul Redonnel), et calcul pour le calibrage des textes : « 56 lettres en moyenne par ligne manuscrite / 56 lignes id. par page / 56 x 56 = 3136 lettres par page »...

Sur la page de garde, extrait de lettre à Louis Montchal (5 décembre 1885) sur *Le Pal* et *Le Désespéré*, et citation d'Ernest Hello sur Molière.

Le Pal, n° 4 (2 avril 1885), 2 articles : *Un Roi de la presse* et *Le Christ au dépotoir* (p. 1-3).

Le Pal, n° 5 (non paru), 3 articles : *La littérature industrielle*, *L'Hermaphrodite prussien* – Albert Wolff [inséré dans *Le Désespéré*], *Préliminaires de honte* (p. 4-8).

Articles divers. *Un Bâtard de Tartufe* (inédit, en partie utilisé dans *Le Désespéré*, chap. LI), *La Littérature du Désespoir* (recueilli dans *Le Désespéré*, chap. IX) ; *Satires contemporaines*, I Le « Chat Noir » (inédit), *Les assommoirs héraldiques* (« la précédente remaniée », repris dans *Belluaires et Porchers*, *Introduction* IX), 2 *Les faiseurs d'ingrats* (inédit, biffé) ; *Le Péché irrémédiable* (recueilli dans *Le Désespéré*, chap. LXVI) ; J.-K. *Huysmans et son dernier livre* « *En Rade* » (paru dans *L'Art Moderne*, 8 et 15 mai 1887, repris dans *Sur la Tombe de Huysmans*) ; *Un démolisseur de plus* (sur Lucien Descaves, paru dans *L'Artiste*, 19 juin 1887) (p. 9-17).

Belluaires et Porchers (1905), ici avec les titres *Belluaires & Bouviers* ou *Confrontations littéraires : Introduction & Préliminaires Aveux* ; *Un breelan d'excommuniés* [chap. IX] : *L'Enfant terrible* [BARBEY D'AUREVILLY], *Le Fou* [Ernest HELLO], *Le Lépreux* [VERLAINE] ; *L'Écuyer de la Chimère* (début abandonné et biffé sur Villiers de l'Isle-Adam) ; *Lamentation de l'Épée* (8 oct. 90, publié dans *Léon Bloy devant les cochons*, 1894) ; *Les Âmes publiques* [22 octobre 90, chap. XIX] ; *La Besace lumineuse* [Octave des Morts 90, chap. X, sur FLAUBERT] ; *Le Révérend Père Judas* [le Père DIDON, paru dans *L'Événement* du 22 novembre 1890, recueilli en 1903 dans *Les Dernières Colonnes de l'Église*, II] (p. 18-30) ; en p. 31, brouillon de lettre à M. Solvyns.

Le Désespéré (paginé en bleu 1-50), MANUSCRIT COMPLET DE CE ROMAN publié en 1886, divisé en 70 chapitres : il s'agit d'un MANUSCRIT DE TRAVAIL ABONDAMMENT RATURÉ ET CORRIGÉ, avec d'innombrables additions marginales, et d'importantes variantes avec le texte publié. En marge du manuscrit, Léon Bloy a noté quelques dates sur l'écriture du roman : 1^{er} janvier 86 (chap. XXIV), 1^{er} février (XXXIV), 3 mars (XL), 9 avril-2 juin (XLVI), 21 juillet-5 août (XLVII-L), 3-6 septembre (LV-LVI), 21 septembre (LIX), 18 octobre (LXV).

Articles (15 p.), notamment pour le *Gil Blas* (GB), la plupart recueillis dans *Belluaires et Porchers* (BP) : *Les Eunuques du Grand Sérail* ([titre primitif biffé : *L'École de la Servitude*], 1 décembre 88, sur Camille LEMONNIER, *Gil Blas* 3/12), *Éloi ou le fils des anges* (8 Décembre 88, GB 10/12, BP III, sur Joséphin PÉLADAN), *Les Fanfares de la Charité* (15 X^{bre} 88, GB 17/12, BP XXIII), *Le Délire de l'applaudissement* (22 X^{bre} 88, GB 24/12, sur Edmond de GONCOURT), *Un voleur de gloire* (29 X^{bre} 88, GB 31/12, BP IV, sur Alphonse DAUDET), *L'anniversaire des Carcans* (5 janvier 89, GB 7/1, BP III, sur Charles CROS), *La Babel de fer* (12 janvier 89, GB 14/1, BP II, sur la Tour Eiffel),

.../...

Antée (19 janvier, GB 21/1, sur ZOLA), *Il y a Quelqu'un* (26 janvier, GB 28/1, BP XX, sur Francisque SARCEY), *Le fumier des Lys* (2 février, *La Plume* 1^{er} mai 1890, sur NAUNDORFF, recueilli en 1891 dans *La Chevalière de la Mort*), *L'art vertueux* (9 février, GB 11/2/1889), *Le cabanon de Prométhée* (17 avril 90, *La Plume* 1^{er} septembre 1890, BP I, sur *Les Chants de Maldoror*), *Le Reportage intellectuel* (*La Plume* 15 mai 1890).

Christophe Colomb devant les taureaux, daté en fin 8 août 1890, MANUSCRIT COMPLET de ce livre publié en 1890, les 7 chapitres (ici sans titre) étant suivis de la *Notification préalable aux Spadassins du Silence* (introduction) et de l'Appendice D, et d'un brouillon de lettre à Léon Deschamps pour la publication d'un extrait dans *La Plume* (11 pages).

EXPOSITIONS LÉON BLOY (Jean Loize 1952, n° 166 ; Bibliothèque Nationale 1968, n° 268a).

185. **Léon BLOY.** NOTES autographes, 1887 ; 2 pages grand in-8. 400/500

Brouillon de lettre à Henriette L'HUILLIER et Adèle MONTCHAL, Paris 3 janvier 1887. Sa solitude l'opprime, et l'année qui commence ne lui inspire que « du dégoût et de la haine. Elle a débuté pour moi d'une façon horrible. Mon imprimeur a déclaré sa volonté de ne pas continuer mon livre, presque achevé pourtant » ; mais l'éditeur a trouvé une combinaison. « *Le Désespéré* va peut-être enfin s'achever. Les aventures inouïes de cet infortuné livre vont avoir un terme prochain, en dépit de tout, je veux l'espérer. Mais ma lassitude d'âme est immense. Cette lutte, toujours malheureuse, contre l'hostile infériorité des hommes et des choses m'abrutit et m'extermine ».

Au verso, plan et notes pour *Belluaires et Porchers* (1905), liste de noms dont certains commentés : « ZOLA – Pontife de Cybèle. Zola dans la Terre ne semble plus se souvenir de son histoire d'une famille / BONNETAIN / ROSNY / DESCAVES / MARGUERITTE / GUICHES [en marge de ces 5 noms accolés :] Rosny est vraiment le Bilatéral. Sédition d'une queue – les derrières / D'AUREVILLY L'enfant terrible / GONCOURT / HELLO – le Fou / PÉLADAN / VILLIERS l'Écuyer de la Chimère / DÉCADENTS les derrières / HUYSMANS Le mauvais vitrier / VERLAINE Le lépreux [...] Alph. DAUDET – Un voleur d'art »... Suivent quelques notes sur Descaves, Zola, Bourget...

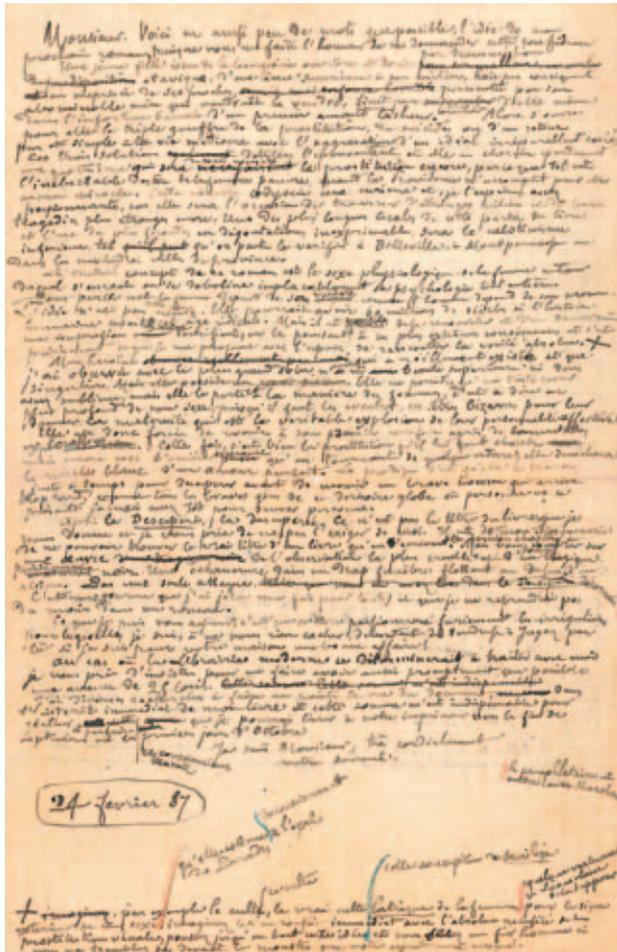
On joint une enveloppe à l'adresse d'Adèle Montchal en Suisse.

186. **Léon BLOY.** L.A. (minute), 24 février 1887, à Georges KHNOPFF ; 2 pages in-8 remplies d'une minuscule écriture (pli fendu réparé). 700/800

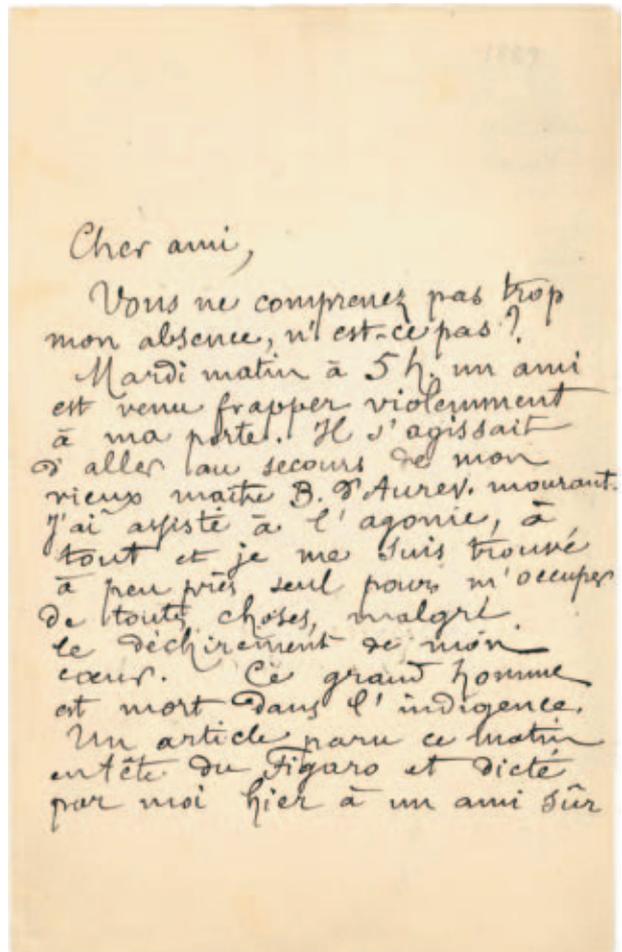
IMPORTANTE LETTRE EXPOSANT SON PROJET DE *LA FEMME PAUVRE* [Bollery II, 234-238].

La première partie de la lettre est destinée au directeur de la Librairie moderne, à qui Bloy expose l'idée de son prochain roman : « Une jeune fille issue de la bourgeoisie ouvrière et douée, par transmission atavique, d'une âme supérieure à son milieu, haïe par conséquent ou méprisée de ses proches, persécutée par son abominable mère qui voudrait la vendre, finit par tomber d'elle-même dans l'infortune banale d'un premier amour lâcheur. Alors, s'ouvre pour elle le triple gouffre de la prostitution, du suicide ou d'un retour pur et simple à la vie médiocre, avec l'aggravation d'un idéal irrémédiablement carié. Ces trois solutions détestées l'épouvantent et elle en cherche éperdument une quatrième qui sera, de toute nécessité, la prostitution encore, parce que tel est l'inéluctable destin de la femme pauvre, quand la Providence n'accomplit pour elle aucun miracle. Cette absurde odyssée sera curieuse et, je l'espère, assez passionnante, car elle sera l'occasion de traverser d'étranges milieux et de basses tragédies plus étranges encore. [...] Le central concept de ce roman est le sexe physiologique de la femme, autour duquel s'enroule ou se débobine implacablement sa psychologie tout entière. Pour parler net, entre nous, la femme dépend de sa vulve comme l'homme dépend de son cerveau. [...] Mon héroïne qui a réellement existé, et que j'ai observée avec le plus grand soin, n'aura ni beauté supérieure ni dons singuliers. Elle ne possédera qu'un triste cœur assez sublime, mais elle le portera à la manière des femmes, c'est-à-dire au plus profond de son sexe, puisqu'il faut les éventrer, ces êtres bizarres, pour leur donner la Maternité qui est la véritable explosion de leur personnalité affective ! [...] Après le *Désespéré*, la désespérée. [...] vous pouvez compter sur une oeuvre de l'observation la plus douloureuse et d'un tragique puissamment noir. Plus une seule attaque personnelle, d'ailleurs. Le pamphlétaire est enterré avec Marchenoir ». Il pense que l'éditeur fera là « une bonne affaire ! »...

Au verso, Bloy développe plus audacieusement le fond de son livre pour Khnopff : « Il n'y a pour la femme, créature temporairement, provisoirement inférieure, que deux façons d'être acceptables : la maternité la plus auguste ou le plaisir. En d'autres termes, la Sainteté ou la Prostitution. Marie-Magdeleine avant ou Marie-Magdeleine après. Entre les deux, il n'y a que l'*Honnête Femme*, c'est-à-dire la femelle du *Bourgeois*, le réprouvé absolu qu'aucun holocauste ne peut rédimier. Une sainte peut tomber dans la boue et une prostituée jaillir dans la lumière, mais jamais ni l'une ni l'autre ne pourra devenir une honnête femme [...] Toute femme, qu'elle le sache ou qu'elle l'ignore, est persuadée que sa vulve est le Paradis »... Malgré cette exposition confuse, Bloy espère que son ami entrevoit la magnificence du sujet : « Je brûle de dire enfin un peu de vérité profonde au milieu de tant de mensonges littéraires et de dramatiques rengaines. [...] Je veux que cette oeuvre transcende la miséricorde, qu'elle la pleure »... Plus grandement conçu que *Le Désespéré*, ce nouveau livre sera « une oeuvre d'art plus parfaite aussi », et il a besoin d'une sécurité matérielle pour la concevoir et l'écrire...



186



188

187. **Léon BLOY**. L.A.S., Paris 27 mars 1889, à Jean **ALBIOT** ; 1 page et demie in-8, enveloppe timbrée avec cachet *Retour à l'envoyeur*. 400/500

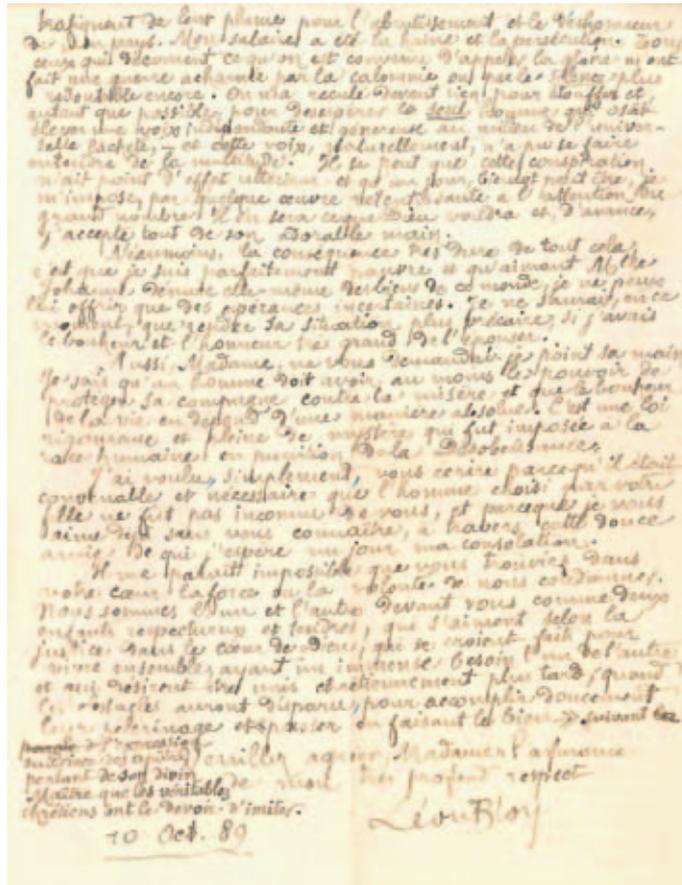
AU DIRECTEUR DU *GIL BLAS*. Sa précédente lettre est restée sans réponse. « Je protestais de mon désir de ne pas vous importuner soit rue Coq Héron où une consigne formelle paraît avoir été donnée contre moi, soit au *Gil Blas* où je ne puis me montrer sans avoir l'air d'implorer mes ennemis. Cependant vous m'avez donné de telles assurances accompagnées de si visibles preuves d'intérêt que je suis forcé de compter sur vous. Il serait donc cruel et peu équitable de me laisser dans l'incertitude, car je suis fort malheureux. [...] Je chercherais alors quelque autre moyen de subsister et je cesserais au moins de me ronger le cœur dans l'incertitude »...

188. **Léon BLOY**. L.A.S., Jeudi [25 avril 1889], à un ami, et **NOTES** autographes, [1902] ; 2 pages et 1 page in-8. 600/800

MORT DE BARBEY D'AUREVILLE.

Mardi à 5 heures du matin un ami est venu frapper violemment à la porte de Bloy : « Il s'agissait d'aller au secours de mon vieux maître B. d'Aurev. mourant. J'ai assisté à l'agonie, à tout et je me suis trouvé à peu près seul pour m'occuper de toutes choses, malgré le déchirement de mon cœur. Ce grand homme est mort dans l'indigence ». Bloy a dicté un article paru ce matin en tête du *Figaro* et dicté par moi hier à un ami sûr

Notes pour un article à la suite de la publication de *Jules Barbey d'Aureville, sa vie et son œuvre* d'Eugène GRELÉ (1902) : « Poser nettement que B. d'A. est la propriété exclusive de M^{lle} READ. [...] la France et le monde ne doivent être informés que de ce qui a passé par la tête de la Read. [...] Je commence par déclarer que le nom de M. Grelé m'est inconnu, quoique j'aie vécu dans l'intimité de d'A. 22 ans, de 67 à 89. [...] Épigraphe : "Mon cher Léon Bloy vous êtes le seul à qui je voudrais confier la publication de mes œuvres après ma mort" [...] Qu'on dise que B. d'A. a été un assassin, un voleur etc., je n'ai pas le plus petit mot à répondre, mais qu'on cherche à le faire passer pour un imbécile, je me gendarme. Histoire des mouches à merde & de l'excrément (les messieurs en habit noir autour d'une dame) espèce de parabole qui exaspérait d'Aureville. Léon Bloy vous avez une imagination abominable ».



190

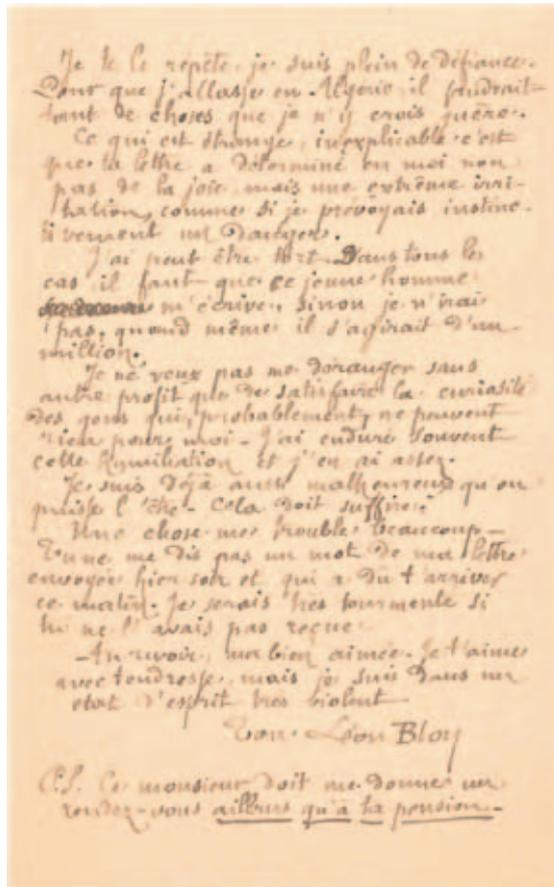
189. **Léon BLOY**. 5 L.A.S., 1889 et s.d., à un ami [Camille REDONDIN ?] ; 6 pages et demie in-8 (une fendue au pli et réparée). 600/700

CORRESPONDANCE AMICALE, PROBABLEMENT À UN AUTRE DÉSESPÉRÉ, MODÈLE DE LÉOPOLD DANS *LA FEMME PAUVRE*. 28 mai 1889 : « Je n'ose vous relancer, rue Bourdaloue où vous ne pourriez peut-être me recevoir & je n'ai plus la ressource de vous rencontrer chez les Stehr »... Lundi [30 décembre 1889] : « Vous êtes extrêmement aimé, mon cher, je vous le dis avec l'espoir que cela vous fera plaisir. J'ai revu hier mon amie qui m'a parlé de vous d'une manière qui vous aurait plu certainement & qui m'a beaucoup flatté. Il me plaît infiniment qu'un être vraiment distingué, ayant vécu dans le monde le plus hautain, découvre en vous un gentilhomme »... Lundi matin. Bloy n'est pas « un lâcheur ignoble », seulement un malheureux « condamné à ce dérisoire destin de trouver toujours le strict nécessaire, sans jamais obtenir l'atome de superflu qui me permettrait enfin de ne plus souffrir »... Mardi matin. Il l'assure de l'impression profonde qu'il a produite sur « la chère enfant », qui s'est prise de tendresse fraternelle pour lui : « N'est-ce pas ? mon ami, me disait-elle, quand nous serons mariés, notre porte lui sera constamment ouverte & nous tâcherons de lui faire oublier tout ce qui l'afflige. Me croirez-vous, Camille, si je vous dis que son attendrissement allait jusqu'aux larmes »... Vendredi soir. Il sera demain rue Bourdaloue, mais si son ami n'est pas libre, Bloy ira « demander à déjeuner au petit Girard »...

190. **Léon BLOY**. 4 L.A.S. (la 2^e minute), 1889-1900, à Mathilde MOLBECH ; 7 pages in-8. 1.200/1.500

BELLE CORRESPONDANCE À SA BELLE-MÈRE.

10 octobre 1889. Sans demander la main de Mlle Johanne, qu'il connaît depuis « 40 jours à peine », et qu'il « aime déjà d'un grand amour, mais d'une façon très sainte et très pure, comme un chrétien doit aimer sa fiancée », Bloy trouve convenable de se présenter : « J'ai acquis à grand'peine et au prix de cruelles douleurs, une haute considération littéraire parmi les écrivains français. Mais ma réputation ne dépasse pas un cercle d'élite et je ne jouis d'aucune notoriété populaire [...]. Dès le début, mon ambition unique fut de combattre pour la Justice, en écrivant la Vérité sur toutes choses et en attaquant avec audace les puissants qui trafiquent de leur plume pour l'abrutissement et le déshonneur de mon pays. Mon salaire a été la haine et la persécution »... 8 avril [1890] (minute). « Après y avoir mûrement réfléchi, votre fille Jeanne & moi, nous avons résolu de nous marier sans retard ». Ne doutant pas de son consentement, Bloy et sa fiancée ont également une grande confiance en Dieu, et la certitude qu'ils sont nécessaires l'un à l'autre. « Jeanne a 30 ans et moi 43. Nous n'avons pas de temps à perdre, & j'ai entrepris de grands travaux littéraires



191

qui ne me permettent guère d'attendre. Il faut que ma vie soit fixée le plus tôt possible [...]. J'ai donc l'honneur de vous demander la main de votre fille [...] ma chère Jeanne est devenue mon unique espérance terrestre »... [Kolding] 18 février 1899, sur « notre affreuse bonne Tékla dont l'insolence est épouvantable et qui nous met au désespoir »... Copenhague 21 mai 1900. Ayant déjà emprunté et rendu 500 kroner à sa belle-mère, il la prie de lui en prêter 600 pour rentrer en France, « seul lieu du monde où je puisse gagner ma vie. [...] L'occasion de partir est tout à fait unique & ne se représentera peut-être pas. Nous avons réussi à nous débarrasser de toutes nos dettes »... À la suite, lettre de Johanne en danois à sa mère.

ON JOINT une dédicace a.s. « à ma très-chère sœur Marie Molbech en souvenir du 27 mai 1890 » [jour de son mariage] ; et une L.A.S. bienveillante de Mathilde MOLBECH à son futur gendre, Bagsværd 21 octobre 1889 (3 pages et demie in-8).

191. **Léon BLOY**. L.A.S., Paris rue Blomet Vendredi soir [8 novembre 1889], à Johanne MOLBECH ; 2 pages in-8. 400/500

CURIEUSE LETTRE INÉDITE À SA FUTURE FEMME, où Bloy refuse de se rendre à la pension de sa « bien aimée Jeanne », où un « jeune homme » souhaite le rencontrer, de peur de la compromettre. Il pressent un danger : « D'ailleurs, je ne crois pas du tout à ces belles promesses », et il risque de trouver les conditions inacceptables. « Ce qui est exaspérant, c'est l'impossibilité de se voir. Cinq minutes de conversation avec toi, ma chérie, m'en apprendrait plus que plusieurs lettres. [...] je suis plein de défiance. Pour que j'allasse en Algérie, il faudrait tant de choses que je n'y crois guère. [...] Je ne veux pas me déranger sans autre profit que de satisfaire la curiosité des gens qui, probablement, ne peuvent rien pour moi. J'ai enduré souvent cette humiliation et j'en ai assez. Je suis déjà aussi malheureux qu'on puisse l'être ». Cette situation l'irrite profondément et le met « dans un état d'esprit très violent »...

ON JOINT une enveloppe autographe « Diplôme de Jeanne » (vide).

192. **Léon BLOY**. L.A. (minute), [vers 1890, à la sœur de Victor LALOTTE] ; 1 page in-8. 150/200

Au sujet de la conversion de Victor LALOTTE, son plus ancien ami, employé des Chemins de fer du Nord, avec qui il se brouillera en 1892. « S'il suffisait de donner ma vie pour le salut de mon cher Victor, je vous assure que je le ferais avec ivresse. [...] Il est aux trois quarts gagné. [...] Prions, s'il est possible comme nous n'avons jamais prié. Pour moi, je vais me mettre à genoux ce soir et je prierai le Bon Dieu pour mon frère Victor jusqu'à ce que je tombe de lassitude ».

193. **Léon BLOY**. MANUSCRIT autographe, *LA FEMME PAUVRE* et autres textes, [1890-1901] ; cahier petit in-4 (21,5 x 17 cm) de 110 pages, cartonnage toile bise (couv. tachée, dos usé, dérelié, qqs ff. détachés).

30.000/40.000

PRÉCIEUX MANUSCRIT DE TRAVAIL DU ROMAN *LA FEMME PAUVRE*, DU *SALUT PAR LES JUIFS*, D'UNE GRANDE PARTIE DE *SUEUR DE SANG* ET DE *L'EXÉGÈSE DES LIEUX COMMUNS*, ET D'UNE VINGTAINE D'ARTICLES.

« Tous les manuscrits de Léon Bloy existent, en général, en trois états : d'abord, un premier jet sur feuilles volantes, puis une première copie, sur cahiers d'écolier cartonnés (ce second état est encore abondamment corrigé et de la même écriture extraordinairement fine que le premier brouillon), enfin la copie pour l'impression » (Joseph Bollery).

Dans ce cahier d'écolier, toutes les pages sont remplies au recto et au verso d'une minuscule écriture très serrée à l'encre noire, avec de très nombreuses et importantes ratures et corrections, ainsi que de multiples additions dans la marge, appelées au crayon rouge ou bleu. On y trouve une vingtaine d'articles en premier jet, notamment pour *Belluaires* et *Porchers* ; l'extraordinaire manuscrit de travail du roman *La Femme pauvre*, celui du *Salut par les Juifs*, ainsi qu'une grande partie des contes de *Sueur de sang* et de *L'Exégèse des lieux communs*.

Sur la page de garde, cette inscription : « Nazaraeus fieri volo. Qui potest capere, capiat. Léon Bloy », suivie des adresses : 54 rue Dombasle ; 155 rue Blomet ; Antony, place du Carrousel ; Antony, 51 bis route d'Orléans. Au verso, brouillon de lettre à Léon Deschamps, 7 mai 1891, à propos de Péladan et de Barbey d'Aurevilly (parue dans *La Plume*, 15 mai 1891).

Belluaires et Porchers (BP) et articles (11 pages) : *Sépulcres blanchis* (18 déc. 90, *L'Événement* 23/12, BP VIII, sur RENAN), *L'Idole des Mouches* (30 X^{brc} 90, *La Plume* 15/1/91, BP IX, sur Edmond de GONCOURT), *La Parole des Mauvais Semeurs* (13 janv. 91, *Journal des Tribunaux* de Bruxelles 1/2/91, BP XXIV), *Revanche des Lys* (26 janvier 91, *La Plume* 15/2, BP XV), *Le Prince Noir* (Bagsvaerd 5 mars 91, *La Plume* 15/3, sur la mort du Prince Impérial, recueilli dans *La Chevalière de la Mort*), *L'Incarnation de l'Adverbe* (Bagsvaerd 14 mai 91, *La Plume* 1/6, sur HUYSMANS, recueilli dans *Sur la tombe de Huysmans*), lettre à Léon Deschamps (Paris Novembre 91, *La Plume* 15/11, sur le procès Péladan) ; *La Religion de M. Pleur* ([surtitre biffé : *Contes pour les Morts* ; autres titres biffés : *Le Secret de M. Pérégrin* *Germinal*, puis *Un ami de ma jeunesse*], *Histoires désobligeantes* III) ; *Le Christ aux Outrages* (Paris 24 févr. 92, *Le Saint-Graal* 8/3, sur Henry de GROUX), *Le Bon Conseil* (30 mai 92, *Le Saint-Graal* juin).

Le Salut par les Juifs, « commencé le 14 juin » et daté en fin « Antony, 1^{er} Septembre 92 », MANUSCRIT COMPLET DU LIVRE publié en 1892 (8 pages).

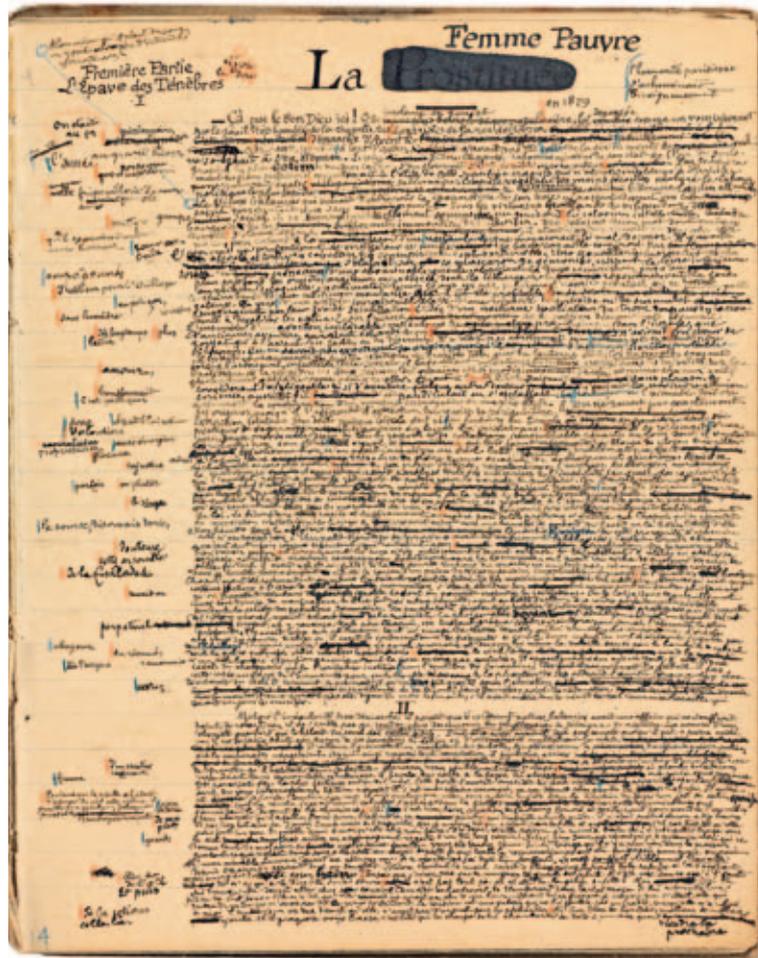
Articles parus en 1892, notamment dans le *Gil Blas* (GB) (5 pages) : *Le chien & le Flacon* (27 sept., GB 29/9), *La Chevalière de la mort* (inédit, sur le comte d'Haussonville), *La Fin d'une charmante promenade* (GB 8/10/92, sur la mort de RENAN), *Les Carillons de l'Injustice* (inédit, biffé), *Le fourmillement de l'Abîme* (Antony 11 oct. 92, GB 15/10, sur Christophe Colomb), *L'Eunuque* (GB 21/10, BP XVI, sur Paul BOURGET), *La Colère d'une dame* (GB 27/10, BP XVII), *Petite Secousse* (GB 4/11, BP XVIII, sur BARRÈS).

Sueur de sang, terrible évocation de la guerre de 1870, les 21 premiers contes publiés dans le *Gil Blas* du 12 novembre 1892 au 19 mai 1893, et recueillis en volume en 1893, numérotés au crayon rouge (22 pages). (1) *L'Abyssinien* ; (2) *L'Archiconfrérie de la Bonne Mort* (paru dans *L'Art moderne* en décembre 1892, à propos des attentats anarchistes) ; (3) *Les vingt-quatre Oreilles de "Guenle-de-bois"*, (4) *Le bon Gendarme*, (5) *La Messe des Petits Crevés*, (6) *Barbey d'Aurevilly espion prussien*, (7) *Noël Prussien*, (8) *À la Table des Vainqueurs*, (9) *Le Ramasseur de crottin*, (10) *Un épouvantable huissier*, (11) *La Maison du Diable*, (12) *Le Grand Polaque ; l'expiation de Jocrisse* (GB 24/1/93, sur HUYSMANS, recueilli dans *Sur la tombe de Huysmans*) ; (13) *Le fossoyeur des vivants*, (14) *La Boue*, (15) *Les Créanciers de l'État*, (16) *Les Yeux de Mme Frémir*, (17) *Un Moine Allemand*, (18) *Bismarck chez Louis XIV*, (19) *Celui qui ne voulait rien savoir*, (20) *La Salamandre Vampire*, (21) *La Cour du Miracle*.

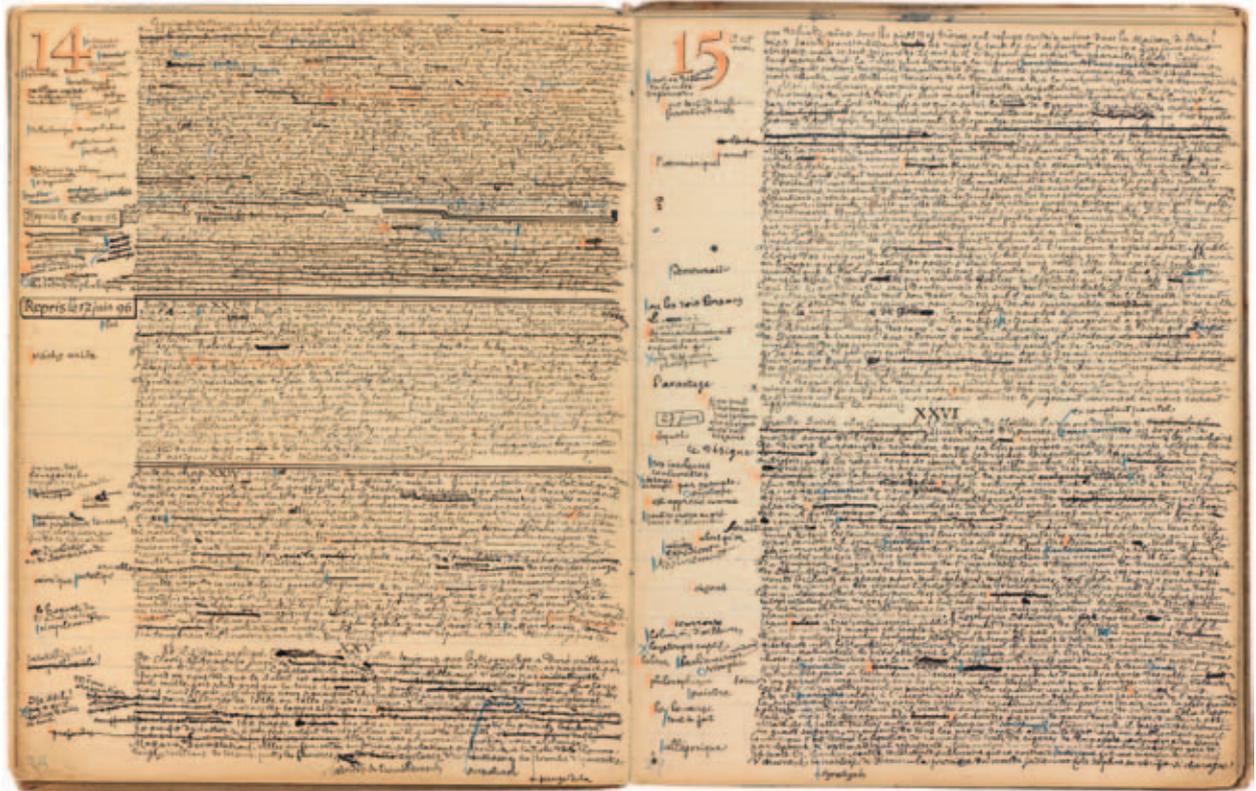
La Femme Pauvre (paginé en rouge 1-42), commencé en juin 1891 et daté en fin « 2 mars mardi-gras 97 ». MANUSCRIT COMPLET DE CE ROMAN publié en 1897, divisé en 2 parties : *L'Épave des Ténèbres* (35 chapitres) et *L'Épave de la Lumière* (27 chapitres) : il s'agit d'un MANUSCRIT DE TRAVAIL ABONDAMMENT RATURÉ ET CORRIGÉ, avec d'innombrables additions marginales, et d'importantes variantes avec le texte publié. Le titre primitif, *La Prostituée*, a été biffé. On relève cette note en tête du chap. (I) XVIII : « Ce chapitre m'a coûté trois jours de fatigue atroce du 3 au 6 août 1891 ». L'écriture du roman est interrompue vers le milieu du chap. (I) XXIV : « Bagsværd – interrompu en octobre 91 », puis « Repris le 16 mars 93 » pour quelques lignes, et ensuite « Repris le 17 juin 96 » pour une « Suite du chap. xx » et la fin du chap. xxiv et les suivants ; le chap. xxxv de la première partie porte la date du 10 septembre, la Deuxième Partie est commencée le 17 septembre, le chap. xv est daté « 11 janvier 1897 », avec des dates en marge jusqu'à l'achèvement du roman le 2 mars. Suit le brouillon de la dédicace du roman au capitaine Bigand-Kaire, datée « Gd Montrouge, [4 mars] mercredi des cendres 1897 ».

Exégèse des Lieux communs (paginé en bleu 1-25), commencé le 30 septembre 1897, du texte liminaire et du I *Dieu n'en demande pas tant* jusqu'au XII *Les affaires sont les affaires*, puis « Repris le 5 juin 1901 » au XIII *J'ai la loi pour moi* jusqu'au LXXVIII *Chacun pour soi & le Bon Dieu pour tous*, puis « repris le 13 novembre après une interruption de 3 mois » au LXXIX *Aller son petit bonhomme de chemin* jusqu'au LCXIX *Plus on est de fous, plus on rit*, daté en marge du 9 décembre. MANUSCRIT DE TRAVAIL, avec de nombreuses ratures et corrections, d'importantes additions marginales et 3 additions sur des collettes.

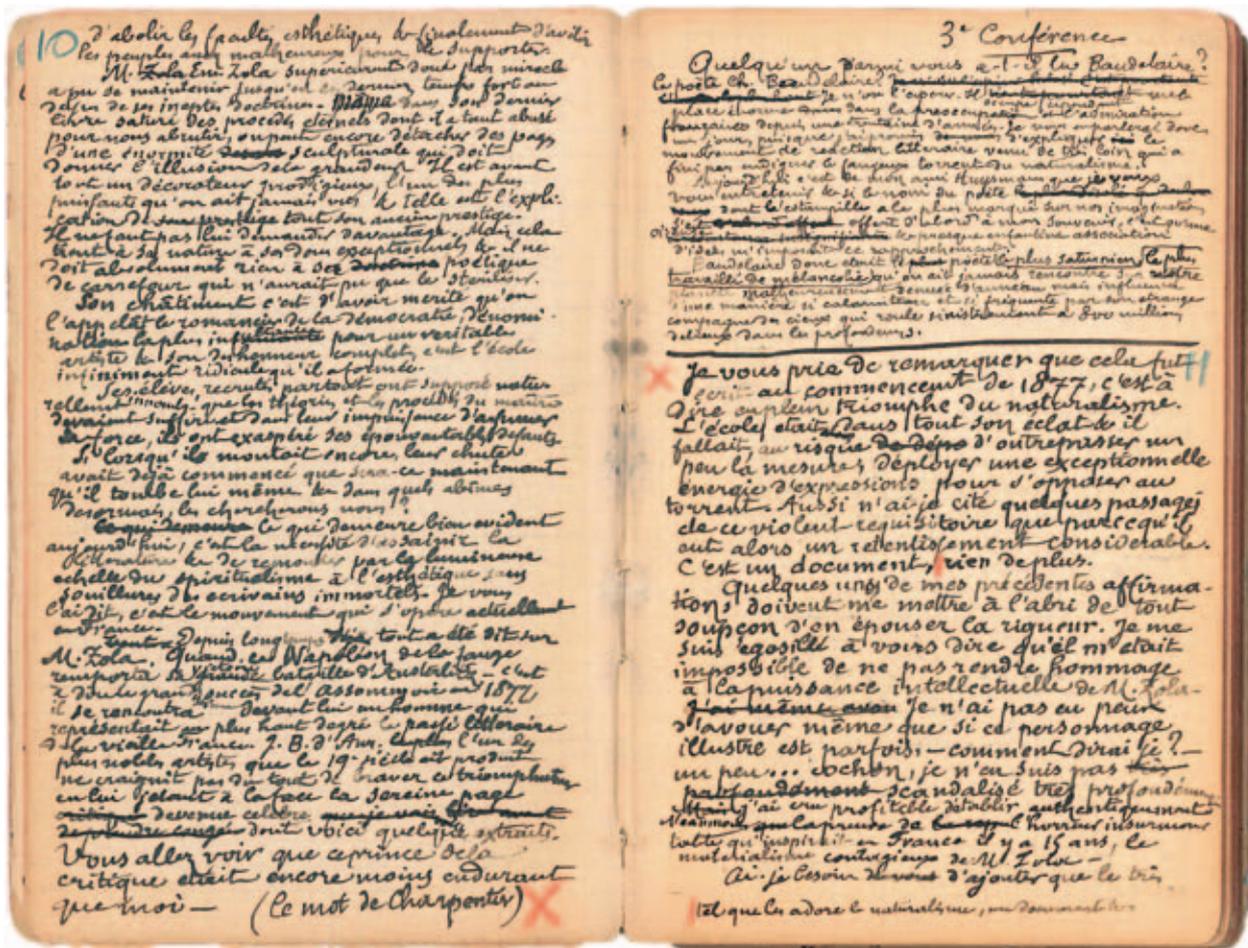
EXPOSITIONS LÉON BLOY (Jean Loize 1952, n° 167 ; Bibliothèque Nationale 1968, n° 268c).



193



101



194. Léon BLOY. CARNET autographe, [1891-1904]; carnet in-12 d'environ 93 pages (plus ff. blancs, couverture moleskine noire (dos et charnières usagées, qqs ff. détachés). 3.000/4.000

PRÉCIEUX CARNET CONTENANT LE MANUSCRIT DE PREMIER JET DES *FUNÉRAILLES DU NATURALISME*, ET DES NOTES PRÉPARATOIRES AUX *DERNIÈRES COLONNES DE L'ÉGLISE*.

Manuscrit de premier jet et ébauches des conférences données par Bloy à Copenhague en mars-avril 1891 sur la littérature française et contre le naturalisme, sous le titre *Les Funérailles du Naturalisme*, longtemps restées inédites à l'exception de la « séance préliminaire » du 20 mars publiée alors en plaquette à Copenhague, et des fragments du premier entretien sur Zola dans *La Plume* (15 mai 1891) [voir *Les Funérailles du Naturalisme*, éd. Pierre Glaudes (Les Belles Lettres, 2001)]. Le carnet comprend les manuscrits complets de la 1^{ère} Conférence (la « séance préliminaire ») où Bloy se présente comme « l'antagoniste des plus puissants coryphées du naturalisme », dont il annonce le déclin (17 p.), et de la 2^e Conférence, consacrée à ZOLA, datée en fin 29 mars 1891 (13 p.). Pour les autres conférences, Léon Bloy en rédige le début, suivi d'un plan : la 3^e conférence sur HUYSMANS, la 4^e sur BAUDELAIRE, la 5^e (et 6^e) sur BARBEY D'AUREVILLY, la 7^e sur VILLIERS DE L'ISLE-ADAM... Suivent des notes (notamment sur Huysmans), des listes d'objets et livres à acheter ; des notes de lecture sur *Le Comte de Bismarck* de Moritz BUSCH (5 p.) ; un « Projet de poème » : « Le soleil (communion) qui tombe dans un gouffre (l'âme) » ; des références bibliques (*Conversio Judæorum*) et 3 notes de lecture d'après le Docteur Sepp ; 4 notations du Journal (inédites) du 17 au 25 mars 1897.

En retournant le carnet, après des notes diverses du Danemark (certaines de la main de Jeanne Bloy), un répertoire des lettres écrites du 9 juin au 28 septembre [1891], on trouve d'intéressantes « Notes sur le livre de Grelé », *Jules Barbey d'Aurevilly, sa vie et son œuvre* d'Eugène GRELÉ (1902), notes de lecture agrémentées de réactions personnelles sur BARBEY D'AUREVILLY : « La pire infortune pour un grand écrivain, c'est l'admiration d'un imbécile. [...] B. d'A. 15 ans avant sa mort me disait : Je compte sur vous, mon cher Bloy, pour me faire respecter quand je serai mort. Sa volonté de me faire son héritier... » « D'A. devenu vieux "est toujours indépendant, mais il comprend mieux que l'indépendance de tout écrivain des limites & que cette rare vertu ne doit pas se confondre avec l'esprit d'intransigeance" (356). Sans doute, il n'y aurait plus de bordel possible. [...] "D'A. voulait mourir la plume à la main". Idiot »

Les notes qui suivent préparent *Les Dernières Colonnes de l'Église* (1903) ; ce sont des notes de lecture agrémentées de réactions critiques, souvent violentes, d'abord sur trois livres de J.K. HUYSMANS, citations à l'appui,

certaines entrées signalées ou barrées aux crayons de couleur : *La Cathédrale* (1898) : « Absence totale d'esprit qui distingue l'école naturaliste [...] Manque absolu, monstrueux de toute générosité d'esprit. Haine extrême de la *mélodie* dans la phrase. Quand une phrase pourrait finir éloquentement, Huysmans la mutile brusquement, lui coupe la queue méchamment, perversément »... « 488 pages sans rencontrer une idée, c'est atterrant. Ah ! son succès s'explique. Mais je pense qu'on l'achète par mode, sans le lire. Il faut être comme moi, un galérien de la critique ou un enragé pour avaler ça »... ; *Sainte Lydwine de Schiedam* (1901) : « Horrible besoin de rapetisser, d'avilir [...] H. a fait un grand pas, me semble-t-il ? Qu'il en fasse encore un autre, alors devenu chrétien, il demandera pardon à ceux qui ont tant fait pour lui & qu'il a odieusement abandonnés »... ; *L'Oblat* (1903) : « *H. est un caricaturiste pharisien.* [...] H. ne pense à personne, ni aux vivants ni aux morts, il ne pense qu'à lui. [...] Insupportable pédantisme de la conférence sur les oblats. [...] "Les catholiques ont tout mérité." Oui & leur misère est si effrayante qu'il faut encore leur savoir gré d'accueillir un homme tel que Huysmans. Ils ont rejeté Hello, B. d'Aureville. Ils n'ont pas même voulu connaître Verlaine, mais ils se jettent à Huysmans quelques-uns du moins, les meilleurs, & il faut encore leur dire merci. C'est à sangloter »... D'autres notes de lecture concernent *La Science et la Religion* (1895) de Ferdinand BRUNETIÈRE, et une conférence que le critique catholique prononça à Lille le 18 janvier 1903 ; les *Soliloques du pauvre* de Jehan RICTUS (1897), et ses *Doléances* (1900) : « Il y a de l'héroïsme d'art à écrire en argot puisque c'est se condamner à n'être lu que de qq parisiens. [...] C'est vous, Rictus, qui êtes le Revenant & c'est Jésus vagabond & abandonné qui vous implore » ; *La Bonne Souffrance* de François COPPÉE (1898) ; *L'Étape* de Paul BOURGET (1902)...

Enfin, le carnet présente le manuscrit de premier jet, très corrigé, de la Préface corrigée de *Mon Journal : pour faire suite au Mendiant ingrat, 1896-1900* (1904) : « *Le Mendiant ingrat* finissait en Nov. 95 d'une manière affreuse. Il y a huit ans de cela & c'est toujours la même chose. Dans l'intervalle ce Mendiant a écrit, Dieu sait au prix de quels déchirements, une demi-douzaine de livres que ses ennemis eux-mêmes ne méprisent pas. L'existence de cet écrivain malgré tout a été depuis 25 ans un tel prodige de douleur, un pèlerinage si infernal, que les juges les plus atroces conviennent de l'exagération du châtement »... Etc. On trouve également une liste de dates de *Mon Journal* (choix pour une publication d'extraits en revue), la rédaction de nouvelles entrées pour *Mon Journal* (3 et 19 juin, 23 août, 24 septembre, 7 et 30 octobre, 10 novembre 1896, 2 janvier, 9 mars et 23 mars 1897), et un répertoire alphabétique des noms cités dans cet ouvrage.

195. **Léon BLOY.** 3 L.A. (brouillons, un signé « LB »), Copenhague juin 1891, à Léon DESCHAMPS (directeur de *La Plume*) et au directeur de *La France* ; 3 pages et quart in-8 avec ratures et corrections. 600/800

POLÉMIQUE AVEC LE SÂR PÉLADAN AU SUJET DES DERNIERS MOMENTS DE BARBEY D'AUREVILLE. [Péladan intenta un procès en diffamation dont il fut débouté le 28 octobre 1891.]

Copenhague 3 juin 1891, au directeur de *La France*. Bloy est scandalisé par les propos de PÉLADAN : « Il me sait très loin. Je l'ai connu beaucoup moins héroïque en ma présence [...] Mais ce Chaldéen de chie-en-Lit est-il bien sage d'oublier que je peux revenir un jour ou l'autre ? [...] Je n'aurais jamais répondu une ligne au monsieur s'il ne s'était agi que de moi. [...] Mais il salissait la mémoire d'un grand écrivain que j'ai profondément aimé & dont il a très réellement causé la mort dans un but de cupidité ignoble. On voulait s'approprier les manuscrits de ce vieillard incapable de se défendre. [...] Maintenant M. Joséphin s'efforce de lancer sa fiente [...] Je comprends qu'un tel croquemort soit vexé de n'avoir pas recueilli le salaire de ses manœuvres »... Bloy réclame le témoignage de François COPPÉE, qui « fut 15 ans l'ami de B. d'Aur., il sait toute la vérité, et il ne tardera guère sans doute à justifier de l'autorité de son témoignage une noble femme lâchement outragée par le dernier des goujats de lettres »...

5 juin, à Léon DESCHAMPS. « Vous êtes fort aimable de m'envoyer la suite des petits papiers de Joséphin. Mais l'intérêt diminue & j'ai autre chose à faire. Si j'étais à Paris, je lui ferais simplement porter par mon concierge un peu de poudre à punaises & ce serait fini. [...] Je croyais assez naïvement comme B. d'Aureville l'a cru lui-même que ce débutant avait qq chose dans le ventre. Le saltimbanque & l'idiot n'étaient pas encore sortis. Je n'ai donc rien à changer aux formules d'absolu dégoût que m'inspire aujourd'hui la contemplation de cette âme ignoble »... Il ajoute : « Le R.P. Sylvestre des Franciscains de la T[erre] S[ainte] aumonier en 89 des Frères St Jean de Dieu, pourrait attester au besoin que B. d'Aur. l'ayant envoyé chercher par Léon Bloy qu'il avait *exclusivement* chargé de cette mission fut par lui confessé deux mois avant sa mort & administré une demi-heure avant son dernier soupir, le 23 avril 89 ». *10 juin*. Bloy demande à Deschamps, en réponse aux notes du « crétin malpropre », la copie de sa lettre que *La France* n'a pas insérée : « les procédés du journal fameux que j'ai appelé autrefois une "pissottière" avec plus d'exactitude que d'élégance me paraissent bons à connaître »... Etc.

196. **Léon BLOY.** MANUSCRIT autographe, brouillon de 2 lettres d'Henry de Groux à LÉOPOLD II et à la Reine MARIE-HENRIETTE de BELGIQUE, [fin 1891] ; 2 pages in-8 avec ratures et corrections). 200/300

À PROPOS DU GRAND TABLEAU *LE CHRIST AUX OUTRAGES* D'HENRY DE GROUX (exposé sous le titre *Le Christ présenté au peuple* au Salon triennal des Beaux-Arts de Bruxelles à l'automne 1890 ; Bloy fit un long article à son sujet pour le *Saint-Graal* du 7 mars 1892). L'artiste rappelle à S.M. que *Le Christ aux outrages* lui avait valu la faveur d'un entretien particulier du Roi et une allocation de mille francs. Or ce tableau se trouve toujours dans les locaux de l'exposition. « Les dimensions extraordinaires de cette toile & son caractère profondément religieux la désignent nécessairement de l'avis de tous les connaisseurs à la décoration de quelque monument public ou d'une vaste galerie

.../...

privée. Je suis à l'heure présente, gravement atteint dans ma santé, soumis à un traitement très couteux, ne pouvant compter que sur mon pinceau & menacé d'une misère dont les effets seraient mortels ». Ayant rayé la suggestion d'acquérir ou faire acquérir le tableau par l'État, il prie S.M. de lui donner « le moyen de faire venir à Paris le tableau qui m'a coûté tant de travail & dont j'ai tant espéré pour mon avenir d'artiste »... – La Reine a une si noble réputation parmi les artistes, que De Groux implore son patronage en faveur de sa pétition auprès du Roi...

197. **Léon BLOY**. 2 L.A. (brouillons), décembre 1891, à Jules DESTRÉE, puis à Edmond PICARD ; 2 pages in-8 (lég. fente réparée). 150/200

Au sujet d'Henry de GROUX qui loge chez lui et d'une calomnie qui court Paris : de Groux aurait simulé une maladie grave pour soutirer de l'argent à ses compagnons : « le mot d'escroc aurait même été prononcé ». Bloy veut savoir qui sont ses calomnieurs (6 décembre). Quinze jours plus tard, il réitère sa demande à Edmond Picard, s'offensant du silence de Jules Destrée, et ajoute : « Tout ce qui précède a été écrit absolument en dehors de la volonté de Henry de Groux & ne doit être imputé qu'à moi ».

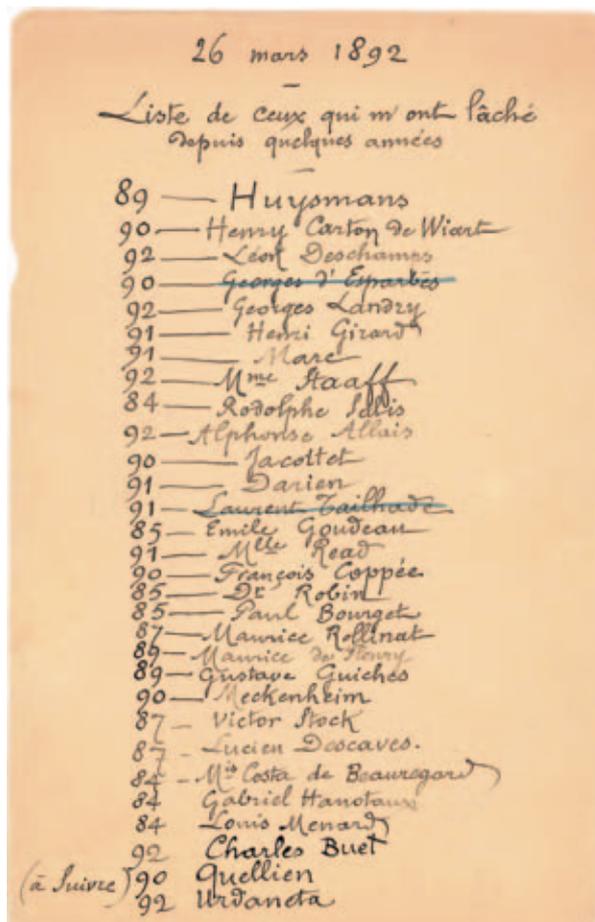
ON JOINT une l.a.s. de Georges MAUREVERT à Léon Bloy, 26 décembre 1892, avec brouillon de la réponse au dos, et d'une autre lettre à Mme Du Bousquet.

198. **Léon BLOY**. L.A.S., Paris 2 février 1892, à Henry d'ARGIS, et P.A. ; 4 pages et demie in-8. 400/500

Il a absolument besoin de son ami pour sauver les lettres de BARBEY D'AUREVILLY qu'il a remises en gage à CHARAVAY contre la somme de 250 francs. Hier Charavay lui a annoncé avoir trouvé un acquéreur probable pour cette correspondance ; Bloy doit rembourser la somme d'ici demain. « Cette communication m'épouvante & me désespère. Mes affaires s'arrangent un peu mais je ne suis pas immédiatement en mesure. Vous savez, d'Argis, combien cette correspondance est précieuse pour moi & que je ferais volontiers les plus durs sacrifices pour la sauver. [...] Je vous en supplie, au nom de Dieu, arrangez cela. Vous ne devez pas me laisser dans cette angoisse. Car enfin, c'est vous qui m'avez répondu de la fidélité de Charavay »...

Copie calligraphiée par Bloy d'une belle lettre d'Alfred de VIGNY à BARBEY D'AUREVILLY, 25 mai 1862, sur *Du Dandysme et de G. Brummel*.

EXPOSITION LÉON BLOY (Jean Loize 1952, n° 198).



199. **Léon BLOY**. MANUSCRIT autographe, *Liste de ceux qui m'ont lâché depuis quelques années*, 26 mars 1892 ; 1 page in-8, au dos d'une page de titre de *La revue blanche*. 250/300

Liste de 30 noms portant en regard les dates de rupture : « 89 – Huysmans / 90 – Henry Carton de Wiart / 92 – Léon Deschamps / 90 – Georges d'Esparbès [rayé en bleu] / 92 – Georges Landry », Rodolphe Salis, Alphonse Allais, Émile Goudeau, François Coppée, Paul Bourget, Maurice Rollinat, etc., avec la mention « (à suivre) ». Au dos, liste des exemplaires donnés du *Salut par les Juifs*.

ON JOINT 3 notes autographes de comptes (relevés de dettes aux amis, comptes de dépenses) ; plus 4 enveloppes autographes.

200. **Léon BLOY.** MANUSCRIT autographe, *HISTOIRES DÉSOBLIGEANTES* et autres textes, [1893-1912] ; cahier petit in-4 (21,5 x 17 cm) de 212 pages (et 14 blanches), cartonnage toile bise avec le chiffre 3 noté par Bloy dans un cartouche sur le plat sup. (dos usé, dérelié, qqs ff. détachés). 30.000/40.000

IMPORTANT MANUSCRIT DE TRAVAIL D'UNE DIZAINE DE LIVRES, DES *HISTOIRES DÉSOBLIGEANTES* À *L'ÂME DE NAPOLÉON*, ET DE QUANTITÉ DE TEXTES ET ARTICLES.

« Tous les manuscrits de Léon Bloy existent, en général, en trois états : d'abord, un premier jet sur feuilles volantes, puis une première copie, sur cahiers d'écolier cartonnés (ce second état est encore abondamment corrigé et de la même écriture extraordinairement fine que le premier brouillon), enfin la copie pour l'impression » (Joseph BOLLERY).

Dans ce gros cahier d'écolier, toutes les pages (sauf la première) sont remplies au recto et au verso d'une minuscule écriture très serrée à l'encre noire, avec de très nombreuses et importantes ratures et corrections, ainsi que de multiples additions dans la marge, appelées au crayon rouge ou bleu. On y trouve TOUTES LES ŒUVRES DE LÉON BLOY COMPOSÉES DE 1903 À 1912 DANS LES DIFFÉRENTS REGISTRES DE SON GÉNIE : CONTEUR, IRONISTE, JOURNALISTE, POLÉMISTE, CRITIQUE, HISTORIEN, MYSTIQUE...

Texte inédit sur « Saxo le Grammairien ». *La Langue de Dieu* (Antony 10 fév. 93, paru dans le *Mercure de France* de mars 1893, *Belluaires et Porchers* XIII, sur *Le Latin mystique* de Remy de GOURMONT).

Sueur de sang, les 9 derniers contes publiés dans le *Gil Blas* du 8 mai au 15 juillet 1893, et recueillis en volume en 1893, numérotés au crayon rouge (11 pages). (22) *L'Aumône du Pauvre*, (23) *Maison d'amour [Repaire d'amour]* ; *D'un Lapidé à un Lapidaire* (*Mercure de France* juin 1893, *Belluaires et Porchers* XIV) ; (24) *A Terrible Night*, (25) *Humiliation d'un Sublime*, (26) *Une femme franc-tireur*, (27) *Spectres inutiles*, « Pour servir d'introduction à *Sueur de sang* », (28) *Le Mot*, (29) *Le Musicien du Silence*, (30) *Siège de Rhodes*.

Histoires désobligeantes, MANUSCRIT COMPLET DES 38 CONTES publiés dans le *Gil Blas* du 22 juillet 1893 au 16 mars 1894, dont 32 recueillis en volume en décembre 1894, numérotés au crayon bleu (26 pages). (1) *La Tisane*, (2) *Le Vieux de la Maison*, (3) *La Religion de M. Pleur* (« *Pérégrin Germinal* transformé, voir le précédent cahier de brouillons »), (4) *Le parloir des tarentules*, (5) *La Chambre noire* (*Exégèse des lieux communs* xxxvi sous le titre *L'excès en tout est un défaut*), (6/v) *Projet d'Oraison funèbre*, (7/vi) *Les Captifs de Longjumeau*, (8/vii) *Une idée médiocre*, (9/viii) *Deux Fantômes*, (10/ix) *Châtiment terrible d'un dentiste*, (11/x) *Le réveil d'Alain Chartier*, (12/xi) *Le Frôleux compatissant*, (13/xxx) *La plus belle trouvaille de Marchenoir*, (14/xii) *Le Passé du Monsieur*, (15/xiii) *Tout ce que tu voudras !...*, (16/xiv) *La dernière cuite*, (17/xv) *La Fin de Don Juan*, (18/xxiii) *Un Homme bien nourri*, (19) *Pour l'Ensemble !...* [chap. de *La Femme pauvre* avec nouvelle conclusion], (20/xvi) *Une Martyre*, (21/xvii) *Le Soupçon*, (22/xviii) *Le Téléphone de Calypso*, (23/xix) *Une recrue*, (24/xx) *Sacrilège raté*, (25/xxi) *Le Torchon brûle !* ; *Les Vendanges* : I *La Vigne abandonnée* (mars 1894, repris dans *Le Mendiant ingrat*) ; (26/xxii) *La taie d'argent*, (27/xxiv) *La Fève*, (28) *Celui qui avait vendu la Tête de Napoléon I^{er}* [chap. de *La Femme pauvre* avec nouvelle conclusion] ; *Les Vendanges* : II *Le Cortège de la Fiancée* (29 juin 94, publié dans *Le Mendiant ingrat*) ; (29/xxv) *Propos digestifs*, (30) *L'appel du Gouffre* [extraits de *La Femme pauvre*] ; *Ernest Hello* (« Pour les portraits du Vingtième siècle », *L'Art moderne* 29/7/1894) ; (31/xxvii) *On n'est pas parfait*, (32/xxviii) *Soyons raisonnables*, (33/xxvi) *Le Cabinet de lecture*, (34) *L'ami des Bêtes* (chap. de *La femme pauvre*), (35/xxix) *Jocaste sur le trottoir*, (36) *Pédagogie* (chap. de *La femme pauvre* avec nouveau début), (37) *Entre deux soucoupes* (arrangement d'extraits du *Salut par les Juifs*), (38) *All's well that ends well* (chap. de *La Femme pauvre*), (39) *Le mariage de Sylvestre* (chap. de *La Femme pauvre* avec nouveau début).

Léon Bloy devant les cochons (1894), MANUSCRIT COMPLET DE CE PAMPHLET : *L'Hallali du Poète* ; *Un contre mille*, *Spirale de turpitudes*, *Dieu soit loué ! j'ai pu remettre mon pantalon*, *Corpus delicti*, *Deux Documents*, *La lettre qu'il fallait écrire*, *Le Code de l'honneur*, *Choses dites en 87*, *Le cliché Léon Bloy*, *Mon châtiment*, *Rassure-toi Formentin*, *Prestige paternel d'un vainqueur de dogues*, *Il était temps !*, *La vraie « réparation »*, daté en fin 15 mai [1894] (4 pages).

Textes et articles (8 pages). *Le Crétin des Pyrénées* (*Mercure de France* septembre 1894, sur *Lourdes* de ZOLA, repris dans *Je m'accuse*) ; *Ici, on assassine les grands hommes* (*Mercure de France* décembre 1894, *Belluaires et Porchers* XII) ; *Le Jardin de Volupté* (inédit ?) ; « Introduction aux Lettres de Barbey d'Aureville à Léon Bloy » ; lettre sur ZOLA à M. Marlier, 1^{er} février 1896. *LES MOIS* : *Janvier* (31 mars 96), *Février* (16 avril 96), *Mars* (22 avril 96), « Abandonné ».

Le Fils de Louis XVI (paginé en rouge 1-17 [et 18]), commencé le 3 novembre 1897, MANUSCRIT COMPLET DU LIVRE SUR LOUIS XVII publié en 1900. I *Le Roi fantôme*, II *Les Lys de France* (27 nov.), III *L'absence de Dieu* (« repris le 14 sep. 98 », puis « repris le 2 mai 99 », fini le « 19 Décembre 99 »), IV *Le Gouffre* (30 janvier 1900), V *Deux Témoins* (19 février), VI *L'Épave*, VII *Le Captif* (1^{er} mars), VIII *L'Horloger*, IX *La Duchesse Caïn*, X *Les Domestiques* (9 mars), XI *L'Hallali du Dernier Roi* (12-19 mars), XII *La Raison d'État*, XIII *Requiescat* (26 mars), *Épilogue* et dédicace à Otto Friedrichs ; *Déclaration préliminaire pour Je m'accuse* ; Appendice : *Le Garçon de la Reine Pédauque*.

Textes divers (10 p.). « Suite des MOIS abandonnés en 96 & repris sous ce titre : *Douze filles d'Eugène Grasset* » : *d'Avril à Décembre*, daté en fin 12 septembre 1900 (*Mercure de France* novembre 1903). *Le Fiasco de 1900* (paru dans *Les Partisans* 5/11/1900). Lettre à Bernaert (24 octobre 1900). *Johannes Jørgensen et le mouvement catholique en Danemark* (*Mercure de France* juin 1901).

Suite de *l'Exégèse des Lieux communs* (paginé en bleu 26-37), de la fin de LCXIX à CLXXXIII *Que faisiez-vous en 1870 ?*, du 17 décembre 1901 à février 1902.

Le Pauvre Maître, Introduction (sur BARBEY D'AUREVILLE, inédit) ; texte sur *Mystère de Noël* de Jacques Debout (inédit, inséré dans le *Journal*) (2 p.).

.../...

Les dernières Colonnes de l'Église (paginé en vert 1-20), publié en 1903 dans un ordre différent : *Huysmans & ses derniers livres* (Lagny, 7 mai 1903) ; *Le Dernier Poète catholique Jehan Rictus* (29 mai) ; *Ferdinand Brunetière de l'Académie Française* (7 juillet) ; *François Coppée de l'Académie Française* (15 juillet) ; *Paul Bourget de l'Académie Française* (24 juillet) ; *Quelques autres* (4 août) ; Préface ; *Épilogue* (20 août).

L'Épopée Byzantine & Gustave Schlumberger (paginé en rouge 1-18), daté en fin « Paris, rue de la Barre 26 sept. 1906 », MANUSCRIT COMPLET du texte publié dans *La Nouvelle Revue* du 1^{er} novembre au 15 décembre 1906, et en volume à la fin de 1906 : texte liminaire ; I *Nicéphore Phocas* ; II *Jean Tzimiscès. Les 2 Bardes. Les jeunes années de Basile II* ; III *Basile II, le Tueur de Bulgares* ; IV *Les Porphyrogénètes Zoé & Théodora*.

Celle qui pleure (Notre Dame de La Salette) (paginé en bleu 1-18), MANUSCRIT COMPLET DU LIVRE publié en mai 1908, daté en marge du 17 février au 31 août 1907, découpé en 26 chapitres, ici sans titre.

Le Sang du Pauvre (paginé en rouge 1-19), MANUSCRIT COMPLET DU LIVRE publié en 1909, comprenant le texte liminaire (daté Paris-Montmartre 23 janv. 1909) et 19 chapitres, datés du 1^{er} février au 25 mars 1909 (avec 2 additions sur collettes) : I *La Carte future*, II *La Croix de Misère*, III *Le Festin* (1^{er} février 1909), IV *L'Embarquement pour Cythère*, V *Le Désir des Pauvres*, VI *Le Verre d'eau* (8 février), VII *Les amis de Job*, VIII *Les prêtres mondains*, IX *Ceux qui paient* (15 février), X *La Cassette de Pandore*, XI *La Dérision homicide*, XII *Jésus-Christ aux Colonies* (incipit seul), XIII *Ceux qui ne veulent rien savoir*, XIV *Le petit Roi*, XV *Les éternelles ténèbres*, XVI *Le Système de la Sueur* (Sweating system), XVII *Le Commerce*, XVIII *L'Avoué du Saint Sépulcre*, XIX *Les deux Cimetières*, et *Conclusion* ; puis les « Épigraphes ».

Introduction à l'Enfance de Mélanie (paginé en bleu 1-7), MANUSCRIT COMPLET, daté en fin « Taillepetit, Notre-Dame des Neiges Octave de l'Assomption, 1911 », avec la dédicace « À ma très chère fille Madeleine » ; cette introduction à la *Vie de Mélanie* a paru en janvier 1912.

Article sur le *Beethoven* de Vincent d'INDY (2-4 janvier 1912, paru dans les *Tablettes de la Schola* en février) ; Préface du *Désespéré* (13 janv. 1912, pour la réédition chez G. Crès, 1913) (2 pages et demie).

L'Âme de Napoléon (paginé en rouge 1-21 et 20 pages plus loin 22-25), daté en marge du 14 novembre 1911 au 25 avril 1912, MANUSCRIT COMPLET DU LIVRE SUR NAPOLÉON publié en septembre 1912. *Introduction*, I *L'Âme de Napoléon*, II *Les autres âmes*, III *L'Angoisse*, IV *La Bataille*, V *Le Globe*, VI *Les Abeilles*, VII *L'Escabeau*, VIII *La Tiare*, IX *Le Chancre*, X *L'Île infâme*, XI *Les Mercenaires*, XII *Les Grands*, XIII *Les sacrifiés*, XIV *La Garde recule !...*, XV *Le Compagnon invisible* ; puis la Dédicace à André Martineau (5 mai 1912).

Textes divers, 1903-1910 (20 pages au milieu de *L'Âme de Napoléon*). *L'Aristocratie des maquereaux* (Lagny 20 avril 1903, *L'Assiette au beurre* 16/5) ; *Jésus-Christ aux colonies* (28 avril, *L'Assiette au beurre* 9/5/1903) ; *Les Automobiles* (Lagny 2 juin 1903) ; *La Mater Dolorosa de Félix Jenewein* (Lagny 17 juin 1903, *Mercur de France* de septembre) ; *Trente Ans d'assassinats* (paru dans *L'Assiette au beurre* 31/10/13) ; *Résurrection de Villiers de l'I.-A.* (Dimanche des Rameaux 1906, Remaniement et additions 21 avril 1906, *La Résurrection de Villiers de l'Isle-Adam* a paru en plaquette en 1906) ; lettre au directeur du *Matin* ; *Saint Edmond patron de la Schola* (novembre 1908, paru dans les *Tablettes de la Schola* en décembre) ; *Une Résurrection* (4 mai 1909, non publié, inséré dans *Le Vieux de la Montagne*) ; *À la Gloire de Barbey d'Aurevilly* (27 janvier 1910, *La Flamme* 20/02) ; *Une crue extraordinaire de bêtise* (6 mars 1910, *La Flamme* 20/03) ; Préface à *Derniers Refuges* de Jeanne TERMIER (21 décembre 1909, sur feuillet collé dans le cahier) ; *Histoire du cochon qui voulait mourir de vieillesse* (5 avril 1910, *La Flamme* 20/04, sur Paul BOURGET) ; *L'apothéose de l'Idiotie* (10 mai 1910, *La Flamme* 20/05) ; *Une Résurrection décommandée* (8 juin 1910, *La Flamme* 20/06).

L'Aveugle-né (daté en marge du 7 au 20 mai 1912), puis *Le Fils prodigue* (13 juin [1912], inachevé), ces deux derniers textes devaient faire partie d'une série d'études bibliques ; le premier publié par Mme Léon Bloy dans le livre posthume *Dans les Ténèbres*.

EXPOSITIONS LÉON BLOY (Jean Loize 1952, n° 168 ; Bibliothèque Nationale 1968, n° 268b).

201. **Léon BLOY**. MANUSCRIT autographe signé, *L'Hallali du Poète*, [1894] ; 2 pages et demie in-4 sur papier vert, découpées en 12 languettes pour impression (remontées, fentes réparées). 1.000/1.200

EXTRAORDINAIRE TEXTE POLÉMIQUE POUR SOUTENIR LAURENT TAILHADE, publié dans le *Gil Blas* du 13 avril 1894, provoquant un grand scandale, et recueilli dans *Léon Bloy devant les cochons* (Chamuel, 1894). Le poète satirique Laurent TAILHADE était alors attaqué de tous côtés, après avoir été gravement blessé dans l'attentat anarchiste du restaurant Foyot, alors qu'il avait pris parti pour les anarchistes ; Léon Bloy décida de prendre sa défense, dans cet article magnifique de verve et de violence verbale.

L'épigramme est empruntée à Tailhade : « Oh ! les cochons ! les cochons ! les cochons ! *Au Pays du Musle* ». Léon Bloy rappelle la représentation « orageuse » de *L'Ennemi du Peuple* d'Ibsen, aux Bouffes-du-Nord, précédée d'une conférence de Laurent Tailhade sans cesse interrompue par des manifestations « très bruyantes et très prolongées », qui ne firent que déchaîner davantage la verve de l'orateur. On a dit « que la bombe du restaurant pourrait fort bien avoir été une bombe d'honnête homme, et l'attitude incroyable de la presse, en cette occurrence, accrédite singulièrement la conjecture ». Bloy épingle une chronique d'Edmond LEPELLETIER (qui voulut ensuite provoquer Bloy en duel) : « Ce cuistre dessalé, depuis vingt ans, par tous les crachats, et qui a toujours l'air d'écrire dans des draps non lavés d'hôpital, exultait à la pensée que le satiriste miraculeux du *Pays du Musle* avait écopé de façon sérieuse. Un autre, moins purulent peut-être, mais plus bête encore, insinuaient que Tailhade aurait bien pu être la juste victime d'un attentat

.../...

38 **Pedagogie**

39 **Entre deux Soucoupes**

40 **Le mariage de Sylvestre**

41 **Le Ballade du Poete**

42 **Leon Bloy devant les Cochons**
Un contre mille

43 **La nature**

44 **La science**

45 **La Raison**

46 **Le Hasard**

47 **Le bon Dieu**

26 **Suite de l'Exercice des Lieux Communs.**

27 **CXXI. Ce qui brille n'est pas or**

28 **CXXII. Il ne faut pas souler avec le feu**

29 **CXXIII. Le bon Dieu**

30 **CXXIV. La nature**

31 **CXXV. La science**

32 **CXXVI. La Raison**

33 **CXXVII. Le Hasard**

34 **CXXVIII. Le bon Dieu**

35 **CXXIX. La nature**

36 **CXXX. La science**

37 **CXXXI. La Raison**

38 **CXXXII. Le Hasard**

39 **CXXXIII. Le bon Dieu**

40 **CXXXIV. La nature**

41 **CXXXV. La science**

42 **CXXXVI. La Raison**

43 **CXXXVII. Le Hasard**

44 **CXXXVIII. Le bon Dieu**

45 **CXXXIX. La nature**

46 **CXL. La science**

47 **CXLI. La Raison**

48 **CXLII. Le Hasard**

49 **CXLIII. Le bon Dieu**

50 **CXLIV. La nature**

51 **CXLV. La science**

52 **CXLVI. La Raison**

53 **CXLVII. Le Hasard**

54 **CXLVIII. Le bon Dieu**

55 **CXLIX. La nature**

56 **CCL. La science**

57 **CCLI. La Raison**

58 **CCLII. Le Hasard**

59 **CCLIII. Le bon Dieu**

60 **CCLIV. La nature**

61 **CCLV. La science**

62 **CCLVI. La Raison**

63 **CCLVII. Le Hasard**

64 **CCLVIII. Le bon Dieu**

65 **CCLIX. La nature**

66 **CCLX. La science**

67 **CCLXI. La Raison**

68 **CCLXII. Le Hasard**

69 **CCLXIII. Le bon Dieu**

70 **CCLXIV. La nature**

71 **CCLXV. La science**

72 **CCLXVI. La Raison**

73 **CCLXVII. Le Hasard**

74 **CCLXVIII. Le bon Dieu**

75 **CCLXIX. La nature**

76 **CCLXX. La science**

77 **CCLXXI. La Raison**

78 **CCLXXII. Le Hasard**

79 **CCLXXIII. Le bon Dieu**

80 **CCLXXIV. La nature**

81 **CCLXXV. La science**

82 **CCLXXVI. La Raison**

83 **CCLXXVII. Le Hasard**

84 **CCLXXVIII. Le bon Dieu**

85 **CCLXXIX. La nature**

86 **CCLXXX. La science**

87 **CCLXXXI. La Raison**

88 **CCLXXXII. Le Hasard**

89 **CCLXXXIII. Le bon Dieu**

90 **CCLXXXIV. La nature**

91 **CCLXXXV. La science**

92 **CCLXXXVI. La Raison**

93 **CCLXXXVII. Le Hasard**

94 **CCLXXXVIII. Le bon Dieu**

95 **CCLXXXIX. La nature**

96 **CCLXXXX. La science**

97 **CCLXXXXI. La Raison**

98 **CCLXXXXII. Le Hasard**

99 **CCLXXXXIII. Le bon Dieu**

100 **CCLXXXXIV. La nature**

L'Hallali du Poète

12

Où! les cochons! les cochons! les cochons!
Du Pays Du Muffle.

Quelqu'un se souvient-il de cette orageuse représentation de l'Ennemi du peuple, aux Bouffes du Nord, où le Coûteux Déchaîné par une conférence préliminaire de Laurent Tailhade outrepassa toute

prohibition et toute censure? Le poète s'exprima le mieux du monde, ainsi qu'il lui appartenait de le faire, sur la pièce nouvelle qu'on allait offrir au public atroce de gommeux, de feuilletonnistes et de marlous venus tout

express pour ne rien entendre. Il parla longtemps et jout à diverses reprises d'interruptions très bruyantes et très prolongées qui favorisèrent son humeur. Il parla tranquillement, cyniquement, l'hérisme du protagoniste d'Ibsen, se manifestant dans des milieux encore plus ignobles et plus bêtes que ceux où nous sommes condamnés à vivre, de qui l'out paraître, je le confesse, n'arrivait à insupportable.

C'est ce que l'éduard engeance des contemporains veut appeler des audaces, il se les permit et s'en glorifia. Il vilipenda la majorité, le suffrage de la coque, la gloire salope couronnée par l'abjection au la caséidise universelle et décernée

à des crûtes extra-fines par des mufles subalternes. A la face d'un auditoire composé, quant aux deux tiers, de la plus idiote crapule, il eut des ironies de lippe affamée

privé de nulle pâture, et réduisit à zéro le chapeau du cocodille. De sa voix calme et agréablement indulte, il mentionna l'âme félide le cannassière des honnêtes gens et offrit d'une main le travail ainsi, avec d'ineffables délices, l'hérisme de la stupidité du mapierrillage ambiant. (Péroc)

On a dit, plausiblement, je veux le craindre, que la bombe du restaurant pourrait fort bien avoir une bombe d'honnête homme et l'attitude inévitable de la presse en cela, accidentelle singulièrement la conjecture.

J'ai trop le sentiment des convenances et le besoin d'une esthétisme raffinée pour désigner, par son nom, le producteur d'une chronique récente intitulée: Combe intelligente. Ce critique

Dessale, depuis vingt ans, par tous les crachats, et qui a toujours l'air d'écrire dans des traits non coués d'hôpital, exultait à la pensée que le satiriste miraculeux du Pays Du Muffle avait écopé de façon

sérieuse. Un autre, moins purulent, peut être, mais plus bête encore, invoquait que Tailhade avait bien pu être la juste victime d'un attentat qu'il aurait mijoté lui-même.

Un troisième, reporter de son état et parti du nom de Tormentin, si j'ose m'exprimer hindi, profita de l'occasion pour nous dévoiler sa pente. Un parallèle d'hôte nous apprit que ce docteur de l'intervu préfère aux poètes les garçons de café, et nous perdimes le droit d'ignorer qu'il juge l'honneur de traduire un certain malaise quand on a sur le corps une plaie vive dans laquelle se découvrent successivement deux morceaux de fil de fer, un éclat de verre, deux lambeaux de drap, des clous et des poignées de poudre de verre!...

Enfin, Paul de Cassagnac lui-même ne s'est-il pas détournée, une minute, des transcendances de sa politique, pour demander, je crois, qu'on achevât le blessé?

Il devient de plus en plus clair que la fonction de l'unique est terriblement onéreuse par ce temps de gouffisme et de piedplatisme universel, puisque les sympathies d'un peuple entier vont aussitôt, infailliblement, aux gens législatifs qui font sauter les poètes. AR! s'il s'était agi d'un cordonnier ou d'un vitangeur!

2a

occurrence

3a

4a

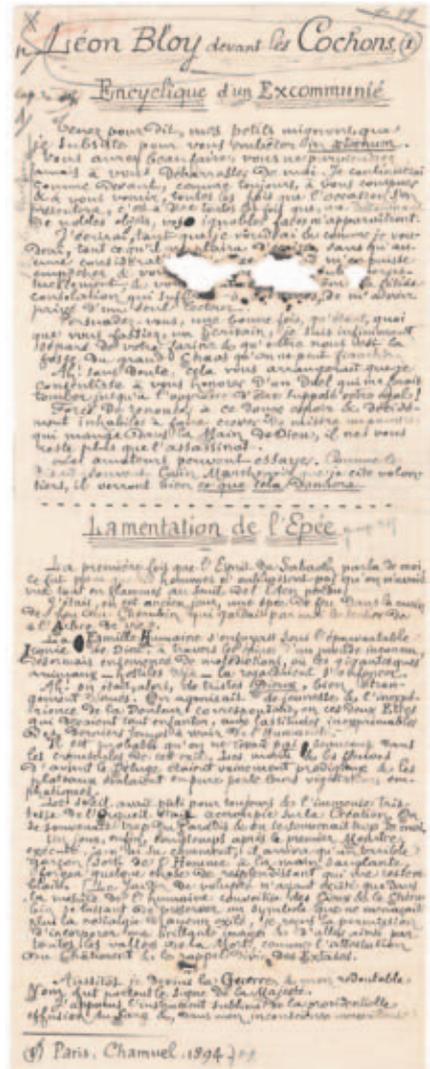
en attendant qu'on les colle en place publique ou qu'on les brûle dans le palais des banquets.

qu'il aurait mijoté lui-même »... Bloy cite longuement une lettre de RACHILDE, « femme de la plus rare distinction intellectuelle », sur cette soirée des Bouffes-du-Nord, où elle rapproche Bloy et Tailhade, tous deux victimes ou du silence ou du déchaînement de l'injure... Il signale aussi qu'on avait lancé un tract signalant « un livre que vous étiez, disait-on, sur le point de publier et qu'en digne élève de Léon Bloy, vous auriez intitulé : *En pleine m...* ! » Faut-il, ô Tailhade, que nous les embêtions pour leur inspirer tant d'esprit. Avez-vous remarqué, cher *convalescent*, la haine infinie, la haine d'exception, tragique et surnaturelle, intraduisible, même en patois carthaginois, dont l'humanité généreuse rémunère tout promulgateur d'*Absolu* ? [...] Tel est le secret, l'unique secret. Un homme peut avoir du génie et n'être pas universellement abhorré. [...] Mais si quelque leur d'*Absolu* se manifeste en n'importe qui, à propos de n'importe quoi, les cailloux ou les blocs de marbre dont toute âme humaine est pavée s'insurgeront à la fois contre le pauvre mortel assez férocement élu du Seigneur pour colporter sur notre fumier ce néfaste rayon mourant du septième ciel. Il faut croire que nous sommes gravement infectés de ce mal, puisque tant de gens emant la bonté de nous avertir en déployant autour de nous le cordon sanitaire des calomnies prophylactiques. Nul n'ignore désormais que nous sommes des envieux, des traîtres, des scatologues, des insulteurs de fronts olympiens, des assassins disponibles et, s'il faut tout dire, des *ratés* sans pardon ». C'est « le juste salaire d'écrivains dénués de richesses, mais assez impertinents et assez cyniques pour préférer, au besoin, toutes les tortures à la prostitution de leur pensée. [...] ô Tailhade, ne crevons pas ».

EXPOSITION LÉON BLOY (Jean Loize 1952, n° 179).

202. **Léon BLOY.** MANUSCRIT autographe, *Léon Bloy devant les cochons*, [1894] ; 5 pages in-8 (marques d'imprimerie, trou par brûlure au premier feuillet, fentes réparées). 1.000/1.200

DEUX TEXTES EXTRAITS DU PAMPHLET *LÉON BLOY DEVANT LES COCHONS*, SUIVI DE *LAMENTATION DE L'ÉPÉE* (Chamuel, 1894), destinés à une revue. C'est à la suite de la publication dans le *Gil Blas* de l'article *L'Hallali du poète* en faveur de Laurent Tailhade, que Bloy, provoqué en duel par Edmond Lepelletier, refusa de se battre ; renvoyé du *Gil Blas*, il se vengea dans cette brochure contre les journalistes. Ce manuscrit comprend : l'*Encyclique d'un Excommunié*, où Bloy s'adresse aux « petits mignons » du *Gil Blas*, dont Bloy a été renvoyé ; puis la totalité du beau texte, lyrique et violent, de *Lamentation de l'Épée* : « La première fois que l'Esprit du Sabaoth parla de moi, ce fut pour que les hommes n'oubliassent pas qu'on m'avait vue tout en flammes au seuil de l'Éden perdu. J'étais, en cet ancien jour, une épée de feu dans la main de feu du Chérubin qui gardait par moi le sentier de "l'Arbre de vie". La Famille Humaine s'enfuyait sous l'épouvantable Ironie de Dieu, à travers les épines d'un monde inconnu, désormais ensemençé de malédictions, où les gigantesques animaux – hostiles déjà – la regardaient s'enfoncer »... Etc.



203. **Léon BLOY.** Trois MANUSCRITS et NOTES autographes pour *Le Mendiant ingrat*, [1894-1897] ; 2 pages et demie in-8 et 1 page et demie in-12. 500/700

Brouillon de la première lettre à l'écrivain Marc STÉPHANE, publiée à la date du 7 mars 1894 : « Léon Bloy ayant été plusieurs fois déçu par de fétides gredins, ou d'épouvantables imbéciles qui prétendaient l'admirer, invite M. Marc Stéphane dont il vient de recevoir la carte, à vouloir bien se faire connaître plus amplement, mais par écrit. M. Marc Stéphane déclare que les livres de Léon Bloy lui sont tombés sous les yeux par *hasard*. Le mot hasard n'existant pas dans le dictionnaire de cet écrivain peu endurant, il voudrait savoir si on a eu des intentions offensantes ». Au dos, notes sur la fête du 7 mars de « St Thomas d'Aquin nommé le Docteur Angélique »... Brouillon de la note du 26 janvier 1895 sur la mort de son fils André : « Les incidents qui précédèrent cette mort & les circonstances horribles dont elle fut accompagnée ou suivie, ont été racontés dans *La Femme pauvre*.

On ne recommence pas un tel effort. [...] silence. Je tiens seulement à désigner par son nom le médecin des morts, resté anonyme dans ce véridique roman, crétin verruqueux & molestateur, dont le goujatisme sans pareil aggrava si diaboliquement notre peine. Ce docteur à gifles se nomme LECOQ & continue paraît-il ses farces, à Montrouge »... À la suite, une note inédite sur FRÉDÉRIC-GUILLAUME III et le rituel de la communion qu'il a instauré en 1820 pour les Luthériens et les Calvinistes. Puis le brouillon de la note publiée à la fin du livre (datée août 1897, le personnage n'étant pas nommé) pour dénoncer le baron de HAULLEVILLE qui s'est approprié « une somme de 2 ou 3000 fr à lui confiée par divers souscripteurs » pour la remettre à Léon Bloy : « Je sais que les pauvres sont faits pour être mangés. [...] J'ajoute que la mort de mes deux petits enfants & les douleurs atroces que ce secours eût empêchées ne sont pas précisément à mes yeux ce qu'il faudrait pour atténuer la surprenante infamie de cet abus de confiance »... Au verso, des notes de lecture.

Projet de dédicace du *Mendiant ingrat* à Henry de GROUX, en latin et en français.

204. **Léon BLOY.** L.A.S., 31 décembre 1895, à M. AUGUSTIN ; 2 pages in-8, enveloppe. 300/400

AU SUJET DE SA FILLE VÉRONIQUE, ÂGÉE DE 6 ANS ET DEMI, à un voisin qui inspira le personnage de POULOT dans *La Femme pauvre* (1897). « Avant-hier soir, notre petite Véronique est rentrée dans un état épouvantable, donnant lieu de craindre une crise dangereuse. Elle me battait avec rage, accusait sa mère d'être moins bonne qu'une autre personne, de prendre plaisir à *lui faire du mal* & il a fallu environ deux heures pour la calmer. [...] Je craindrais qu'avec les meilleures intentions du monde, cette petite fille ne fût insensiblement détournée de sa mère & de son père, si elle continuait à aller dans votre maison. [...] Je fais donc appel à votre esprit de justice en même temps qu'à vos sentiments chrétiens. [...] Songez que Véronique est notre dernier enfant »... ON JOINT le brouillon autographe (28 décembre, 1 p. in-12).

205. **Léon BLOY.** MANUSCRIT autographe signé, *JOURNAL DE LÉON BLOY*, 1896-1915 ; fort cahier petit in-4 (22 x 17,5 cm) de 108 pages (le reste vierge), tranches rouges, couverture moleskine noire (légers défauts à qqs ff, qqs ff détachés). 20.000/25.000

MANUSCRIT DE TRAVAIL PRÉPARATOIRE POUR L'ÉDITION DE SIX VOLUMES DU *JOURNAL*.

Le *Journal* publié de Léon Bloy, soit huit volumes du *Mendiant ingrat* à *La Porte des Humbles*, est extrait d'un journal intime tenu sur des agendas, aujourd'hui en cours de publication sous le titre *Journal inédit*. Ce précieux cahier est le MANUSCRIT DE TRAVAIL OÙ BLOY ÉLABORE LE CHOIX DES ENTRÉES ET LA RÉÉCRITURE DE SON *JOURNAL*, avant la copie mise au net pour l'impression, du second volume *Mon Journal* (1904) à l'avant-dernier *Au seuil de l'Apocalypse* (1916), le dernier ayant été préparé par Mme Bloy après la mort de son mari.

Dans ce cahier d'écolier ligné, les pages sont remplies au recto et au verso d'une minuscule écriture très serrée à l'encre noire, avec de très nombreuses et importantes ratures et corrections, ainsi que de multiples additions dans la marge, appelées au crayon rouge ou bleu, ou sur des petites collettes ajoutées.

[*Mon Journal*]. « Journal de Léon Bloy – 1896-1900 – Suite du *Mendiant ingrat* ». Paginé en bleu 1-31. Il s'ouvre sur le brouillon du texte liminaire : « *Le Mendiant ingrat* finissait en novembre 95. Huit ans se sont écoulés & c'est toujours la même chose ! Dans l'intervalle ce Mendiant a écrit, Dieu sait à quel prix ! une demi-douzaine de livres que ses ennemis eux-mêmes ne peuvent pas mépriser. Son existence entière a donc été un tel prodige de douleur, un pèlerinage si infernal que les juges les plus atroces conviennent de l'exagération du châtement »... Etc. Les entrées vont du 28 janvier 1896 (avec note pour insérer un article « sur Dumas fils qui vient de crever ») au 24 septembre 1898, puis après une explication sur l'interruption du journal et du départ pour l'étranger, elles reprennent avec le titre *Dix-sept mois en Danemark*, du 6 janvier 1899 au 11 juin 1900. Une note finale, datée « Avril 1904 », annonce : « Si je suis content de mes lecteurs, c'est-à-dire si ce *Journal* obtient la dixième partie du succès d'un mauvais livre, je tiens en réserve une troisième série à publier bientôt sous ce titre : *4 ans de captivité à Cochons-sur-Marne*. Le chef-lieu de canton ainsi désigné fort exactement étant l'un des grouillements bourgeois les plus répugnants & les plus hostiles que j'aie connus en France & à l'étranger, on peut compter sur moi pour une amoureuse préparation de ce nouveau tome ». [Publié au Mercure de France en juin 1904.]

Quatre ans de captivité à Cochons-sur-Marne. Paginé en vert 1-29, et daté en fin 16 février 1905. Les entrées vont du 14 juillet 1900, jour de l'installation de la famille Bloy à Pomponne, faubourg de LAGNY (Cochons-sur-Marne), pour s'achever le 12 avril 1904 : « Déménagement. Évasion, délivrance »... [Publié au Mercure de France en 1905.]

L'Invendable. Paginé en rouge 1-18, et commencé le 22 octobre 1907. Les entrées vont du 14 avril 1904 au 10 septembre 1907, désormais souvent réduites à l'incipit à reprendre dans l'agenda ou à l'indication d'une lettre ou d'un texte à insérer. [Publié au Mercure de France en juin 1909.]

Le Vieux de la Montagne. Paginé en bleu 1-10, et « commencé le 17 mai 1910 mardi de Pentecôte ». Les entrées vont du 9 septembre 1907 au 26 juillet 1910, souvent réduites à l'incipit à reprendre dans l'agenda ou à l'indication d'une lettre ou d'un texte à insérer, mais avec 8 notations développée sur des petits feuillets collés dans le cahier. [Publié au Mercure de France en avril 1911.]

Le Pèlerin de l'Absolu. Paginé en rouge 1-9, « commencé le 14 mai 1913 mercredi de Pentecôte ». Les entrées vont du 27 juillet 1910 au 31 décembre 1912, souvent réduites à l'incipit à reprendre dans l'agenda ou à l'indication d'une lettre ou d'un texte à insérer, mais avec 5 notations développée sur des petits feuillets collés dans le cahier. À la fin, manuscrit de *l'Épilogue*, daté 16 janvier 1914 : « Me voici à la fin de la 20^e année de ce Journal. Vingt années en 6 volumes. Continuerai-je ce travail qui paraît intéresser qq solitaires & que d'autres peut-être jugent inutile ou fastidieux ? Je n'en sais rien. À 67 ans, je suis si las & si dégoûté ! »... Etc. [Publié au Mercure de France en juin 1914.]

Au seuil de l'Apocalypse, avec d'autres titres alternatifs : *L'échéance*, *Le Monstre* ou *L'Épopée des assassins*. Paginé en bleu 1-11. Les entrées vont du 1^{er} janvier 1913 au 6 octobre 1915, souvent réduites à l'incipit à reprendre dans l'agenda ou à l'indication d'une lettre ou d'un texte à insérer, avec une notation développée sur un petit feuillet collé dans le cahier ; après l'entrée du 1^{er} août 1914, Bloy rédige un texte intitulé *L'expiation* : « Avant de continuer ce Journal & à la distance de 13 mois, il me paraît utile de préciser la situation de l'Âme française, depuis le 1^{er} août 1914 jusqu'à l'heure actuelle, 25 août 1915. Elle n'a pas changé. La mort, la mutilation ou la plus horrible captivité de deux millions de Français, semblent avoir été, à cet égard, absolument inutiles »... Etc. À la fin, manuscrits du texte liminaire (« Il s'est trouvé, au 19^e siècle, une nation pour entreprendre ce qui ne s'était jamais vu depuis le commencement de l'Histoire : *l'Extinction des Âmes* »...), de la Dédicace à Jean de la Laurencie, et de la *Conclusion* qui s'achève sur cette phrase : « J'attends les Cosaques & le Saint Esprit ». 4 feuillets volants sur papier jaune dressent la liste des noms cités, et rédigent la table des matières. [Publié au Mercure de France en mai 1916.]

EXPOSITION LÉON BLOY (Bibliothèque Nationale 1968, n° 268e).

Journal de Léon Bloy.

1896 - 1909

Suite du Mendiant ingrat

[The text in this section is extremely dense and difficult to read due to the handwriting and the way the ink has bled through from the reverse side of the page. It appears to be a continuation of the 'Mendiant ingrat' journal.]

1
17 juillet 1900
Quatre ans de captivité à Cochons-sur-Maine
[The text on this page is dense and handwritten, detailing the author's experiences. It includes a date '17 juillet 1900' and a title 'Quatre ans de captivité à Cochons-sur-Maine'. The handwriting is very tight and fills most of the page.]

2
Septembre
[The text on this page continues the journal entry. It features a date 'Septembre' and continues the dense handwritten narrative. The page is filled with text, with some lines underlined.]

206. **Léon BLOY**. MANUSCRIT autographe, « Note à peu près informe pour servir à un livre sur le Bas-Empire dont j'ai le projet depuis longtemps », 15 février 1896 ; 2 pages in-8. 300/400

SUR SAINT BERNARD : c'est un « saint de Jésus, un saint du Verbe souffleté, un saint du Pauvre & du crucifié. [...] Jésus pardonne tout, accepte tout, souffre tout. Le glorieux esprit le Triomphateur, le Brûlant, le Dévorant & le Vengeur ne pardonne absolument rien. [...] Un saint de l'Amour aurait crié à Jésus : je ne veux pas des consolations & des douceurs infinies qui m'attendent à Clairvaux. [...] Je veux souffrir comme quelqu'un qui a tout perdu. [...] Je ne veux rien entendre, rien savoir que votre gloire, dussé-je être carbonisé par les volcans, je suis affamé de vous décrucifier avant l'heure. [...] Je mangerai Constantinople sur mon passage & Jérusalem délivrée me verra venir. Alors, je parlerai à la terre »...

207. **Léon BLOY**. 3 P.A.S. (minutes ou brouillons de lettres), octobre-novembre 1896 ; 4 pages in-8 et 1 page in-12, avec ratures et corrections. 400/500

Lettres insérées avec variantes dans *Mon Journal*.

13 octobre. À Mme de PUISAYE, la remerciant de sa lettre : « j'en suis heureux surtout pour ma chère femme [...] Songez que depuis 7 ans que Dieu l'a placée sur mon chemin, elle n'entend et ne lit que des malédictions ou des paroles dédaigneuses à l'adresse de son mari. Or, je venais d'écrire un nouveau chapitre de *La Femme Pauvre* qui l'avait transportée. Une fois de plus, elle s'était indignée de l'injustice exceptionnelle, *inexplicable humainement* dont je suis victime. Votre lettre a été pour elle une sensation exquise, un rafraîchissement délicieux. [...] Me voyant pauvre, exténué de chagrins, près de succomber, elle a tout quitté. Elle croyait voir en moi de la grandeur & voulut me sauver à quelque prix que ce fût. Nous avons souffert ensemble à peu près tout ce qu'on peut souffrir, & notre vie en si peu d'années a été un tel poème de douleur qu'il me suffit de regarder en arrière pour écrire des pages à faire sangloter »... 18 octobre. À Gilbert de VOISINS, au sujet de Louis de Saint-Jacques, et sa conduite « d'un beau goujatisme marseillais »...

29 novembre, au Dr COUMÉTOU : « Léon Bloy, dit Caïn Marchenoir, est radicalement guéri, et sa guérison a commencé trois heures environ après votre visite. [...] Les médecins dignes de ce nom, ne sont, en somme, que des espèces d'exorcistes, puisqu'ils opèrent par suggestion. [...] Il y a des médecins dont la seule présence tue les malades. [...] Il en est d'autres – semblables à vous – qui n'ont qu'à se montrer pour que le mal prenne la fuite »...

30 novembre, au capitaine BIGAND-KAIRE, dédicataire de *La Femme Pauvre*, en le priant de cesser de faire de la publicité à ce livre inachevé : « À quoi me serviraient des années de souffrances effroyables, procurées par une attitude qui n'a pas changé un seul jour & qui est mon *unique* raison d'être, si, à mon âge de 50 ans, & pour le plus important de mes livres, je dois quémander le suffrage d'un inférieur tel que Mirbeau, ou de hasardeux frontispices [...] RODIN ! le faux grand artiste, adoré – prenez-y garde – de *tout le monde*, & de l'atelier de qui je suis sorti comblé d'ennui & même légèrement pénétré d'horreur ! y pensez-vous ? »...

208. **Léon BLOY**. 2 L.A.S. « LB » (minutes), 1897-1898, à son filleul Louis-Joseph L'HUILLIER ; 2 pages in-8 chaque, avec ratures et corrections. 250/300

Grand Montrouge 14 janvier 1897. C'est la première lettre que son parrain lui écrit. « J'espère, mon enfant, que tu me connaîtras mieux bientôt & que tu aimeras un peu le pauvre écrivain que ta mère a voulu choisir, de préférence à tant d'autres, pour répondre de toi devant Dieu, au sacrement du baptême ». Il pourra bientôt lire ses livres : « On sait autour de toi que je n'ai jamais écrit que pour dire la vérité & pour faire du bien à quelques âmes »...

15 avril 1898. À la veille de sa première communion, Bloy fait à son filleul un discours sur la nécessité et les bienfaits de la communion, qu'il reçoit chaque jour... Sur le même feuillet, listes de noms de U à Z (duchesse d'Uzès, Vallette, Vallès, Wagner, Zola, etc.).

ON JOINT la copie par Bloy d'une lettre d'Edmond DEMAN, 30 novembre 1896, au sujet du *Journal* ; au dos, brouillon de lettre à M. Mariani le remerciant de l'envoi de son vin (10 mai 1898), avec liste de noms (pour envoi de livre ?).

209. **Léon BLOY**. 18 L.A.S. ou L.A. (brouillons ou minutes), 1897-1898, la plupart à André FOULON DE VAULX dit Henri PROVINS ; 30 pages in-8 ou in-12. 3.000/4.000

BEL ENSEMBLE AUTOUR DE LOUIS XVII ET DE SON LIVRE *LE FILS DE LOUIS XVI* (Mercure de France, juin 1900), où Bloy défend la cause de NAUNDORFF, comme le fait de son côté l'historien André Foulon de Vaulx, auteur du *Dernier Roi légitime de France* (1897). Une partie de cette correspondance, avec de longues lettres, a été publiée par Léon Bloy dans *Mon Journal*.

10 mars 1897 (citée dans *Mon Journal*). La cause de Louis XVII est suffisamment instruite : « Il faut maintenant qu'un artiste indépendant & fort fasse entrer dans les cœurs cette vision de magnificence morale & de douleur »... Bloy rêve d'être cet artiste qui parle aux cœurs. « Obéissant à des facultés impérieuses, je suis entré dans la vie littéraire comme un obus dans un lupanar, & on a si bien senti cela qu'il n'y a peut-être pas d'exemple d'un homme de lettres aussi redouté que moi & aussi parfaitement exécré de ses confrères »... 21 mars (publ. dans *Mon Journal*). Léon Bloy,

M. Foulon de Vault - 23 mars 97
Monsieur l'abbé...
Voilà les premiers chapitres...
C'est un roman...
Je vous prie de m'en dire ce que vous en pensez...
Je suis, Monsieur, votre dévoué serviteur,
Alfred.

à Louis Leroy 25 juillet 97
Mon cher monsieur... Alfred,
Vous n'avez certes pas besoin d'excuses...
C'est la supériorité de mes jours d'écrire...
Je vous prie de m'en dire ce que vous en pensez...
Je suis, Monsieur, votre dévoué serviteur,
Alfred.

209

212

auteur du *Fumier des Lys*, raconte longuement son intérêt de longue date pour Louis XVII, et l'origine de son nouvel ouvrage, subventionné par leur ami Otto FRIEDRICHS ; il croit que les Bourbons seront à jamais rejetés, et il déplore que Foulon de Vault attende de lui « un livre à tendances politiques »... 23 mars. Il le rassure : « *Le dernier petit-fils vivant de Louis XVI* [Louis-Charles, « Charles XI » (1831-1899), fils de Naundorff] sera respecté par moi [...]. L'unique objet de mon livre sera de faire éclater la justice & la vérité »... 26 juin (publ. dans *Mon Journal*) : « Songez [...] que je suis réellement le protagoniste perpétuel de toutes mes fictions littéraires ; que j'incarne exactement, au prix de quelles douleurs ! tous les souffrants, tous les saignants, tous les désolés que j'ai tenté de faire vivre en leur supposant mon âme. Cela d'une manière si complète, si absolue, qu'il me faudra nécessairement, dussé-je en mourir, me transsubstantier en Louis XVII pour arriver à le peindre »... 13 juillet, invitation à « partager notre modeste déjeuner de solitaires »... 16 juillet (publ. dans *Mon Journal*). Il accuse réception des 500 francs envoyés « pour le service du Prince déshérité, & par sympathie pour l'auteur non moins déshérité de la *Femme pauvre* » ; cette somme est « une délivrance » pour lui. Il parle longuement de ses misères et de ses souffrances, qui ont fait que « c'est précisément ce fou, ce lépreux, ce solitaire, qu'il faut aujourd'hui pour plaire l'impossible cause de Louis XVII »... 20 juillet et 3 août, à Mme Caroline BARBEY (riche Suisse qui finançait la cause naundorffiste), la remerciant de son aide et de son soutien, et de l'envoi de volumes d'Agénor de GASPARI... « qui pourrait être mieux préparé que moi à raconter l'âme grandiose & crucifiée de Louis XVII ? »... 7 août (citée dans *Mon Journal*). Nouveaux détails sur sa détresse matérielle et morale ; sa « situation d'écrivain est la plus exceptionnelle qui soit. C'est la lutte vraiment unique d'un homme seul contre tout un monde. À force de livres puissants, triompherai-je à la fin de l'hostilité systématique d'une multitude prostituée que condamne mon intransigeance ? »... 20 août, à Caroline Barbey et à Foulon de Vault : « Étant, comme vous avez pu le remarquer déjà, un indépendant, il me coûte peu d'avouer [...] que j'espérerais bien vainement un pareil secours de mes coreligionnaires »... 29 septembre (citée dans *Mon Journal*) : « Louis XVII a été pour moi l'occasion d'une grande anxiété de cœur & d'esprit. Vous savez que j'avais le projet d'un roman, cette forme littéraire me paraissant être la plus artiste, la plus pénétrante. Mais je n'ai pas tardé à me trouver en présence des difficultés inouïes d'une forme aussi périlleuse quand il s'agit d'un fait d'histoire [...] qu'il importe tant de ne discréditer ou d'affaiblir par aucun artifice d'imagination »... 23 décembre. Il n'a pas avancé dans son livre : « Dès le lendemain de votre visite, la misère la plus complète se déchaîna. [...] Il faut pourtant que ce livre se fasse. [...] je ne vois plus

.../...

qu'un seul moyen. Trouver mille francs, à rendre dans le délai d'un an »... 9 janvier 1898 (citée dans *Mon Journal*). Il est surpris et peiné de la réaction de Mme Barbey : « cette dame "exige l'exactitude" (!!!) & vous me menacez de son indignation. Suis-je donc aux gages de cette hérétique à qui je n'ai jamais rien demandé directement [...] Si j'étais un sot illustre, comme Coppée, elle ne me reprocherait pas, certes ! la très-faible somme qu'elle m'a donnée. [...] *La Femme pauvre* a coûté plus de trente mille francs & il a fallu six ans pour l'écrire »... 11 janvier (publiée dans *Mon Journal*). Il réagit à sa lettre : « D'abord, je n'ai jamais pensé que vous étiez un bourgeois. Il s'en est tellement fallu que j'ai senti, au contraire, pour vous une sympathie très vive, une amitié presque tendre qui n'aurait pu naître si vous aviez été un bourgeois [...] Loin de vous prendre pour un mauvais riche, je ne m'étais adressé à vous, dans ma détresse, que parce que vous m'aviez dit que vous étiez vous-même à peu près un pauvre, l'expérience de ma vie cruelle, aussi bien que la méditation religieuse, m'ayant appris qu'il ne peut y avoir de BONS riches, & que la miséricorde est renconrable uniquement chez les pauvres ». Quant à Mme BARBEY, « je maintiens que ses libéralités à mon égard ne lui donnent absolument pas le droit de s'enquérir de mes travaux. Quand le livre sera achevé, on l'en informera, en lui faisant tenir un exemplaire de luxe. Et c'est tout. La question de temps ne la regarde pas, & toute enquête sur l'emploi de mes heures ou des sous qu'elle m'a donnés ne pourrait être qu'avilissante & imbécile »... Il parle aussi de l'attitude étrange de Mlle de LA TOUR DU PIN... Etc. 3 février, à Mme Barbey : avant d'assurer les frais d'impression de son livre, il serait utile d'aider l'auteur à le terminer... 5 février. FRIEDRICHS l'a persuadé d'écrire à Mme Barbey, ce qu'il a fait très difficilement : « J'ai pensé beaucoup moins à cette malheureuse femme qu'à Dieu, dont la prescience & la volonté enveloppent tout »... 13 février, remerciant Mme Barbey des 500 francs que lui a remis Foulon de Vaulx...

ON JOINT un brouillon de lettre à OTTO FRIEDRICHS (19 février 1897) ; des NOTES autographes sur LOUIS XVII (4 pages in-12) ; la copie calligraphiée par Bloy d'une lettre de Louis XVI à son frère le comte de Provence ; une L.A. (brouillon) de Jeanne Léon Bloy (corrigée par Bloy), à propos des travaux alimentaires qui détournent son mari de son *Louis XVII* (4 p. in-8).

210. **Léon BLOY**. 5 L.A. (minutes, une signée « LB »), 1897 ; 6 pages in-8 ou in-12. 400/500

Les trois premières sont insérées avec variantes dans *Mon Journal*.

27 mars. Au Dr HOELLING : « il est impossible d'être plus médecin de Montrouge. Voici donc les 20 fr que vous me réclamez [...] Je vous aurais donné 500 fr de bien meilleur cœur, si lorsque vous fûtes appelé à soigner ma femme, vous aviez avoué humblement que son mal vous déconcertait & qu'au lieu de commencer un traitement dont il fallut à grand peine détruire l'effet pernicieux, vous eussiez loyalement & du premier coup déclaré votre impuissance. Mais il paraît qu'il n'y a pas de médecin capable de cette humilité-là »... (à la suite, brouillon de lettre à un pharmacien).

19 mai. « Réponse à une enquête imbécile. [...] "Cléricalisme" est un mot vague & lâche, une pourriture de mot que je rejette avec dégoût. [...] Je suis pour la Théocratie absolue [...] Je pense que l'Église doit tenir en main les Deux Glaives, le Spirituel et le Temporel, que tout lui appartient, les âmes & les corps »...

24 juin. Lettre à SÉVERINE à propos de *La Femme pauvre* : « Votre article est assurément ce que j'aurais pu ambitionner de plus flatteur, puisque vous avouez ne l'avoir écrit que sous la griffe et la dent du plus impérieux besoin de Justice. [...] Les âmes contemporaines pendent assez bas, croyons-nous, Madame, & le choix libre d'une existence épouvantable est une sorte d'idée gothique & lointaine qui n'obtient pas très facilement audience. Il vous sera compté, Séverine, de n'avoir vu en moi – malgré tout – ni un sot ni une âme vile, & d'avoir eu la vaillance de le dire »...

4 novembre, à Auguste MARGUILLIER, le remerciant de son article : « Vous savez [...] que je suis un rejeté, un proscrit, un écrivain toujours privé de salaire, contre qui la racaille des lettres d'est depuis longtemps déchaînée, que je suis en même temps, d'une façon trop réelle, Marchenoir & Léopold, & vous avez certainement compris que le drame noir de la deuxième partie de *la Femme pauvre* est historique. Ce tableau lugubre sera très prochainement complété & mis au point dans un nouveau livre [...] *le Mendiant ingrat* »... Plus un autre billet au même.

ON JOINT un feuillet autographe (in-8) où Bloy a copié des extraits de psaumes en latin (au dos, brouillon de lettres à Foulon de Vaulx et Mariani, 25 décembre 1897).

211. **Léon BLOY**. 3 L.A.S. (minutes, plus une pour sa femme), mai-juin 1897, à Alcide GUÉRIN ; 5 pages in-8 avec ratures et corrections. 600/800

RUPTURE AVEC L'AMI ET PARRAIN DE SA FILLE VÉRONIQUE, MODÈLE D'HERCULE JOLY DANS *LA FEMME PAUVRE*, à l'époque de la publication du roman (15 mai 1897). 3 mai 1897, « Jeanne à Guérin » : Léon n'a jamais promis de ne plus rappeler à Guérin ses devoirs de chrétien, et Jeanne regrette que leur ami s'y dérobe, en particulier envers sa filleule : « envers Véronique vous êtes horriblement coupable, & je vous en accuse devant Dieu. Ne craignez pas que je vous en parle. J'ai trop de mépris pour les lâches raisons que vous pourriez me servir [...] Faites-vous encore le signe de la Croix ? »... 4 mai 1897. Bloy persiste à croire que Guérin est en danger : « nous sommes amis depuis dix ans. À quoi cela vous a-t-il servi ? Je ne sais si vous avez jamais entrevu seulement l'énorme privilège qui vous était ainsi accordé, & le bien incalculable qui pouvait en résulter pour vous. [...] Vous vous êtes arrangé pour nous voir le moins possible, lorsque nos paroles & nos exemples devinrent pour vous, n'est-ce pas ? le cri importun de votre conscience »... 23 mai 1897. Il voit avec chagrin que Guérin est devenu « la proie volontaire » de l'esprit de déception et de tristesse. Le « langage strictement chrétien » de Jeanne a paru à Guérin « d'une exaltation dangereuse & le symptôme alarmant d'un déséquilibre mental. [...] Votre aveuglement est tel que vous ne voyez pas le piège qui vous est tendu par celui qui

tient à vous éloigner de vos amis. Vous ne voyez pas que votre lettre extraordinaire vous est *dictée* par l'Ennemi »... Bloy le supplie : « si vous n'avez pas pitié de vous-même, ayez pitié au moins de votre filleule »... 14 juin 1897. Guérin a dîné chez eux et a essayé de séduire Anna, « cette jeune fille très innocente qui nous a été confiée & dont nous sommes responsables. Accueilli avec indignation et horreur, & craignant avec raison que ma femme & moi-même ne vous reprochassions durement cette conduite inqualifiable, vous imaginâtes [...] l'expédient horrible d'insinuer que ma femme pourrait fort bien avoir perdu la raison [...], pour ôter ainsi, d'avance, tout crédit à ses accusations ou à ses reproches & me mettre moi-même en garde contre elle. [...] Je vous abandonne à votre conscience, & nous vous disons : *Adieu* en déplorant que la pauvre Véronique ait perdu un parrain que nous ne voudrions certes pas laisser une minute seul avec elle »...

212. **Léon BLOY**. 7 L.A.S. « LB » (minutes), 1897-1898, à Louis LEROY (Alfred LEMAÎTRE) ; 11 pages et demie in-8 ou in-12, nombreuses ratures et corrections. 1.200/1.500

À UN LECTEUR QUI S'EST FAIT CONNAÎTRE APRÈS *LA FEMME PAUVRE*. Ce lecteur de Compiègne avait écrit à Bloy sous le pseudonyme de Louis Leroy, avant de disparaître sans laisser d'adresse (Bloy cite une de ses lettres dans *Mon Journal* à la date du 25 juillet 1897.)

25 juillet 1897 : « Je me suis mis partout dans mes livres & vous me reconnaissez sans peine. Toutes les fois que vous y rencontrerez un abandonné, un dévasté, un miséreux lamentable, un diffamé & un lapidé, sans hésitation dites-vous que c'est moi. [...] Dites-vous aussi que chacun de mes livres sans exception, fut écrit dans les tortures & le plus souvent sans autres ressources que celles de la *mendicité* la plus humiliante. Sachez enfin, & cela dit tout, que *Le Désespéré* est véritablement une autobiographie »... Il évoque une chronique de MIRBEAU qui « détermina l'éruption de crotte » (à propos d'Edmond Lepelletier). 28 juillet : « Vous êtes malheureux, votre place est donc chez moi. J'ai toujours aimé passionnément les maudits, les excommuniés, les damnés de ce monde »... 30 juillet. Espérant trouver en lui « l'auxiliaire providentiel » dont il a besoin, Bloy l'invite à dîner chez lui, à la condition de faire le signe de la croix avec les siens. Cependant il ne comprend pas l'envoi des « textes malhonnêtes. Vous dites que les chrétiens ignorent le livre d'où sont tirées ces citations. Les chrétiens n'ont aucun besoin de connaître ce livre. Ils ont l'évangile ». Il cite *Le Mendiant ingrat*... 10 septembre. Il rappelle la teneur de leur correspondance, et que Leroy disait espérer être le dédicataire de la 32^e *Histoire désobligeante*. « À mon grand étonnement vous ajoutez à cela le texte & la traduction de quelques sentences musulmanes. Je réponds à cette communication en vous rappelant [...] avec fermeté que je suis *catholique* – ce qui ne devait pas être une révélation pour vous, puisque vous disiez m'avoir lu et m'avoir lu passionnément. Depuis, silence absolu »... 26 mai 1898. Envoi du *Mendiant ingrat* : « Si vous pouvez lire ce poème de douleur vous verrez quelle chose effrayante a été ma vie [...] depuis plus de 20 ans, je suis le captif qui attend toujours qu'on vienne le délivrer »... 14 juin. Appel au secours en faveur d'une jeune Danoise qui vit chez eux, et surtout pour de gros tourments et besoin d'argent... 23 août (la lettre est citée en partie dans *Mon Journal*). Il se plaint de son silence, cite quelques lignes du *Mendiant ingrat* et s'indigne : « Nous croyez-vous donc des âmes viles, des âmes de chiens, capables seulement d'amitié pour ceux qui leur jettent un os, & totalement incapables d'une désintéressée ? »... [À la suite, brouillon de lettre à Georges de PROLLES, lui reprochant d'avoir aggravé sa situation par sa « légèreté »]. 2 octobre. Il annonce son prochain exil au Danemark : « La France ne peut rien pour moi. Les maquereaux lui coûtent trop cher. Je partirai avec les deux compagnes habituelles de ma vie, la tristesse & la misère, bienheureux si les ressources misérables que j'ai pu réunir pour cette fuite ne sont pas insuffisantes »...

ON JOINT une L.A.S. de « Louis Leroy » à Léon Bloy, Compiègne 27 juillet 1897 (4 p. in-8, enveloppe avec notes autographes de Bloy).

Reproduit en page 113

213. **Léon BLOY**. 3 L.A.S. « L.B. » (minutes), [Montrouge] 1897-1898, à l'abbé Auguste RASTOUL ; 5 pages in-8 avec ratures et corrections. 400/500

À SON CONFESSEUR, vicaire à Saint-Pierre de Montrouge. 7 décembre 1897. Après lecture du dernier livre de Bloy, un jeune homme élevé dans le protestantisme, « chrétien de bonne volonté », a souhaité se convertir et a demandé à Bloy un prêtre, ayant été « odieusement rebuté » par un curé de province : « je vous amènerai ma proie jeudi prochain »... 2 janvier 1898. L'auteur du *Salut par les Juifs* écrit après avoir entendu l'abbé Rastoul parler d'un confrère, « juif de naissance qui trouve, quand il le faut, des sommes énormes pour des œuvres chrétiennes »... Il expose sa situation matérielle et morale, écrivain détesté des catholiques aussi bien que des non-catholiques « à cause de mon indépendance & de ma soif d'Absolu » : ses livres sont « étouffés par la conspiration du silence », et sa famille dans la misère. « Cependant j'ai mon œuvre à faire »... 15 janvier 1898 (publiée dans *Mon Journal*). Il le prie de fixer la date de l'abjuration d'Anna ANDERSEN : « il faut profiter de son zèle. Nous avons dû renoncer par force au projet d'une cérémonie dans une chapelle. [...] La vérité, déclarée il y a 52 ans sur la montagne de la Salette, c'est que très peu de gens s'intéressent aux choses de Dieu & que la plupart des prêtres séculiers ou des religieux crouissent dans l'athéisme le plus immonde. Nous nous contenterons humblement de la sacristie, sans cierges, puisque la paroisse de St Pierre est incapable de cette aumône »...

On joint une carte de visite autographe (1897 ?) à Anna ANDERSEN à l'occasion de sa fête.

214. **Léon BLOY.** CARNET autographe de NOTES, [1897-1906] ; carnet in-12 de 40 pages (plus des ff. blancs), couverture moleskine noir. 1.000/1.500

INTÉRESSANT CARNET DE NOTES, commenté par Pierre Arrou dans les *Cahiers Léon Bloy*, 5^e année, n° 2.

Outre des notes bibliographiques, le carnet présente des notes prises sur les lettres de NAUNDORFF, consultées chez Otto Friedrichs (1904-1905), avec ces « Notes pour mon livre. Le Royaume des Lys. La Duchesse de Caïn. Couvrir d'infamie ceux qui possèdent des documents sur Louis XVII & qui les cachent ». Suivent des notes de lecture sur *Politesse et convenances ecclésiastiques* de Louis BRANCHEREAU (1885) ; la liste des 9 membres du « Comité du monument Villiers » ; des notes et commentaires sur LOUIS XVII à la lecture du livre de Foulon de Vaulx, puis du *Préliminaire de la doctrine céleste de N.S. Jésus-Christ* « publiée par le fils de Louis XVI, Roi de France, Charles-Louis, duc de Normandie », avec des notes personnelles assez critiques : « Les Bourbons, à la suite des compromis de 1814 & de 1815, occupaient les trônes de France, d'Espagne, de Naples & de Parme. Ils en ont été chassés. Comme le peuple qui a renié son Dieu, cette famille féroce dans le reniement de son chef, est désormais errante. [...] Médiocrité intellectuelle épouvantable »... Après une petite liste de « Lieux communs », des « Notes sur Anne-Catherine » d'après la *Vie* d'Anne-Catherine EMMERICH par le Père Schmoeger, où l'on relève cette réflexion : « Le Verbe-Enfant idée qui m'est personnelle. Bonne à développer à propos d'Anne Catherine »...

Retourné, le carnet est d'abord consacré au *Mendiant ingrat*, pour préparer la « Liste des noms cités », rayés au crayon bleu ou rouge ; pour noter des « Suppressions » concernant Henry de GROUX ; pour noter les « Dédicaces du *Mendiant ingrat* », plus de 20 dédicaces pour Georges Dupuis (« Êtes-vous prêt à chanter des cantiques d'amour & de gloire dans une chaise d'airain brûlant & les pieds dans les brodequins de fer rouge comme le Mégalo-martyr ? Non. Alors vous êtes un mendiant ingrat »), Henry de Groux, Alfred Vallette, Rachilde, Louis Dumur, Gustave de Malherbe, Jehan Rictus (« Jehan Rictus rossignol à la langue pourrie hélas ! »), Henri Jacottet, l'abbé Rastoul, Louis Leroy, Georges Rémond, Henri Cayssac (« d'un mendiant à un chiffonnier »), etc. Suivent des notes diverses (« 3 sortes d'êtres dont le contact m'est à peu près insupportable : les riches, les goujats & les protestants »), et sur le procès de Rennes de DREYFUS d'après *La Croix* (août-septembre 1899). Une curieuse page est intitulée *Démentis formels donnés par les chrétiens à la Parole de Dieu*, sur 2 colonnes pour « l'Esprit-Saint » et « le Démon ». Une quinzaine de pages de notes de lecture très précises, parfois barrées au crayon bleu, témoignent du vif intérêt de Bloy pour les études de Gustave SCHLUMBERGER, utilisées dans *L'Épopée byzantine et Gustave Schlumberger* (1906) : *Un empereur byzantin du X^e siècle. Nicéphore Phocas* (Didot, 1890), et *L'Épopée byzantine à la fin du X^e siècle* (3 vol., Hachette, 1896-1905).

EXPOSITION LÉON BLOY (Jean Loize 1952, n° 182).

215. **Léon BLOY.** NOTES autographes pour *Exégèse des lieux communs*, [1897-1901] ; 6 pages in-8. 400/500

CES PRÉCIEUX PLANS ET NOTES DE TRAVAIL SONT presque entièrement raturés au crayon bleu, après utilisation ; on y trouve une liste de lieux communs et d'expressions toutes faites, que Bloy va « expliquer » dans son livre, parfois accompagnés d'un bref commentaire, avec des idées à développer : « On ne prête qu'aux riches », « L'occasion fait le larron », « Il y a un Dieu pour les ivrognes », « Si ça ne fait pas de bien, ça ne fait pas de mal. Formule précieuse qui sauve l'inutilité de tout, l'inutilité de la science », « La nuit est faite pour dormir (épisode prussien) », « Le courage civique (Un jury bourgeois condamnant à mort un artiste – Conclusion : *On ne nous a jamais fait de reproches.*) », « Je ne suis pas un oracle (Les chrétiens deviennent des saints, les athées deviennent des oracles. Ces oracles ne sont pas consultés mais interviewés) », « Pour conclure, une sorte de conte à la façon de Maldoror. La maison d'un pauvre poète, le soir. Son enfant écrit ses devoirs. Une terreur pèse sur la maison. On a peur sans savoir pourquoi. Dialogue entre le père et le fils. Tout le pays tremble, d'ailleurs. C'est M. Prudhomme qui passe au loin sur la route »... Etc.

ON JOINT une liste de « Titres d'articles », avec note de choses à faire ; et une ébauche autographe (sur Zola ?) : « un critique sans doute considérable, dont le nom ressemble à un *ablatif*, disait de ce merdeux que son livre eût été le chef-d'œuvre de Balzac, si Balzac avait pu l'écrire »...

216. **Léon BLOY.** 6 P.A. (minutes et brouillons de lettres), 1898 ; 10 pages et demie in-8 ou in-12. 500/600

Plusieurs de ces lettres sont publiées ou citées dans *Mon Journal*.

21 mai, à Alfred POUTHIER : « Je ne sais rien de plus révoltant que le manque de virilité. Que signifie votre « admiration » pour moi si vous êtes un sentimental ? [...] je vous ai fait l'honneur incroyable de vous parler de ma femme, abominablement calomniée & vilipendée par un drôle qui vous est très cher ». Il trouve sa réponse « d'un goujatisme et d'une insolence rares »...

5 juin, à RACHILDE, à la suite d'une belle lettre de sa femme (L.A.S. « Jeanne Léon Bloy ») la remerciant de son bel article : « Je vous ai écrit, au moment de *La Femme pauvre*, que votre article sur ce livre était ce que j'avais eu de meilleur. Et aujourd'hui donc ? [...] Ce que vous venez de faire est si étonnant, si exceptionnel, si beau ! [...] vous faites l'aumône de toute votre âme à votre grand frère agonisant au bord du chemin. Dieu vous aime, Rachilde. Voilà tout ce que je sais vous dire. Il vous aime comme vous êtes, &, quoi que vous fassiez, vous serez traitée avec douceur »...

.../...

Liste des noms cites (Mondiant)

George L. Barbeau, A. Ancelet, Henry G. Groux, L. L. L. L., D. L. L., J. J. J. J., K. K. K. K., L. L. L. L., M. M. M. M., N. N. N. N., O. O. O. O., P. P. P. P., Q. Q. Q. Q., R. R. R. R., S. S. S. S., T. T. T. T., U. U. U. U., V. V. V. V., W. W. W. W., X. X. X. X., Y. Y. Y. Y., Z. Z. Z. Z.

Infinitif

le ne fait pas tout ce qui est gras.

Je vous embrasse.

Jeanne Léon Blay.

214

215

deux enfants
 de quel autre mort un fils de
 Léon Blay pourrait-il mourir?
 des vertiges, elle restera blanche
 Chère Madame, j'osais
 être seule à le ravoir.
 Je vous embrasse.
 Jeanne Léon Blay.

216

27 juin, à Albert PLASSCHAERT à La Haye, le remerciant de sa lettre sur « mon très douloureux livre [*Le Mendiant ingrat*]. Vous ajoutez gracieusement que vous êtes à moi. Peut-être, en Hollande ces deux mots ne sont-ils pas comme en France, une vaine formule de politesse ». On se désintéresse souvent de l'auteur qui « meurt de misère depuis 20 ans »...

17 août, à Géo DUPUIS : « Vous m'écrivez des choses suffisamment humbles, c'est-à-dire entièrement dénuées de calvinisme »...

31 août, à Henri JACOTTET : « ma situation d'«ingrat» est sur le point de changer – complètement. Un de mes lecteurs tout à fait vaincu a décidé de payer mes dettes & de m'assurer en outre l'année de sécurité que j'implore depuis si longtemps. Soit 6000 fr. qui vont tomber sur moi à la fin de septembre. Ceci n'a rien de commun avec les fumisteries du Chat noir »...

30 septembre, minute par Bloy d'une lettre de sa femme à Georges RÉMOND, pour dissiper un malentendu, le priant de « venir sans argent »...

217. **Léon BLOY**. 3 L.A.S. (minutes), juin-août 1898, à Edmond de BRUIJN, directeur du *Spectateur catholique* ; 4 pages et quart in-8. 500/600

CURIEUSE CORRESPONDANCE PUBLIÉE PAR BLOY DANS *MON JOURNAL*.

28 juin. Il accepte de faire un compte rendu de la reproduction d'un livre d'heures dans *Le Spectateur*, d'autant plus volontiers que la revue lui a toujours paru hostile, et favorable à HUYSMANS, nommé ici (comme dans *La Femme pauvre*) Folantin : « Je me suis demandé comment une telle feuille chrétienne pouvait avoir laissé passer un livre comme *La Femme pauvre* sans en dire un traître mot, alors qu'on y discernait une réclame énorme aux pénibles documentations de M. Folantin »... 9 juillet. Sa notice se résumerait à une critique de l'éditeur : « Publier en noir des enluminures, c'est simplement se moquer du monde »... Grand Montrouge 5 août. Il devait avoir toute liberté pour parler des *Heures de Notre-Dame* ; il propose maintenant de renvoyer le livre aussitôt qu'il sera assez riche pour payer le port : « je tiens à ne perdre aucune occasion de dire que je suis un gueux, ne fût-ce que pour déguster les bons chrétiens qui ont la misère en horreur, & qui se disant passionnés pour l'art, laisseraient périr sans secours les plus grands artistes du monde »... De plus, il ne lui convient pas d'écrire dans une revue qui lui est hostile : « le silence est la forme la plus meurtrière de l'hostilité universelle contre moi. Dans le cas du *Spectateur* la parfaite hostilité de ce silence est aggravé par la réclame scandaleuse à *La Cathédrale* de M. HUYSMANS »... Le dernier numéro est « une sorte d'affiche illustrée à la gloire du *naturaliste chrétien* que je m'accuse, hélas ! d'avoir poussé dans l'Église. Dieu veuille avoir égard à mon intention qui était charitable, en somme, & me pardonner cette mauvaise œuvre ! »...

218. **Léon BLOY**. Brouillon autographe de 2 L.A.S. « LB », 17 et 21 septembre 1898, à Édouard BERNAERT ; 2 pages in-8 avec ratures et corrections. 250/300

Début des relations de Bloy avec le poète belge, rédacteur de la revue *Par le scandale*.

17 septembre : « J'ignore le grec, je sais fort mal le latin, je ne comprends pas un mot du Livre sacré & tout le reste m'est profondément inconnu. [...] Donc la dédicace offerte ne pourrait que me désobliger infiniment. Il y est parlé de moi comme l'Évangile parle de St Jean Baptiste... ! De pareils blasphèmes peuvent attirer la foudre »... (Bloy écrit dans son *Journal* « Réponse immédiate pour décourager cet homme effrayant »). 21 septembre : il le remercie de son amitié, mais ne supporte pas ses « paroles extravagantes. Songez-vous que vous m'avez comparé à "Élie", que vous m'avez demandé ma "bénédiction" en sollicitant de moi un "bref" qui serait pour vous un "signe" de votre admission à "l'École du Prophète" »... Etc.

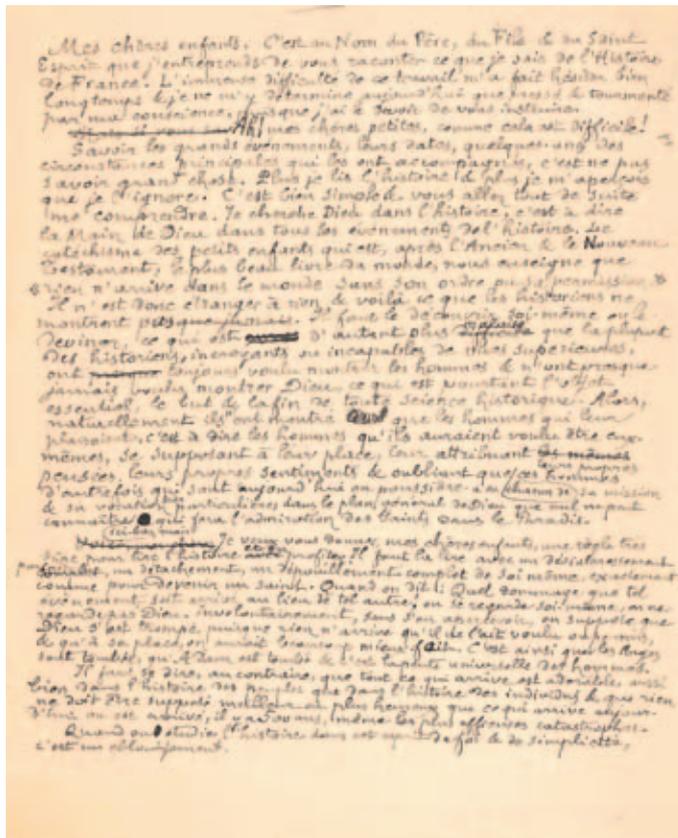
ON JOINT 2 brouillons de lettres de recommandation à Émile VANDERVELDE et au curé de Pomponne concernant Bernaert ; un brouillon de lettre de Bernaert à M. Nocquet (13 nov. 1900) demandant du secours pour Bloy qui l'héberge à Lagny ; et une note autographe de Jeanne et Léon Bloy au sujet des objets réclamés par Bernaert après leur rupture.

219. **Léon BLOY**. L.A.S. « Léon Bloy écrivain français », Kolding (Danemark) 21 juillet 1899, au juge de paix du canton de Sceaux ; 3 pages in-8, avec enveloppe de renvoi de la lettre à Léon Bloy. 300/400

À la date du 15 avril, Bloy adressait au commissaire de police du Grand-Montrouge une lettre dont il reproduit ici la teneur : « Je suis loin de la France, forcé, pour des raisons de famille, de prolonger mon absence indéfiniment &, par conséquent, sans aucun moyen de défendre mes intérêts au Grand Montrouge, où j'ai vécu trois ans, 2 cité Rondelet, dans un pavillon appartenant à M. Rouzée »... Il résume les conditions dans lesquelles il a quitté ce pavillon à la fin d'octobre, et le 2 novembre M. Rouzée émit alors la « prétention fantastique » de s'opposer à la sortie de certains objets... Bloy fournit au commissaire de police des quittances de loyer et d'arrhes : le propriétaire a gardé celles-ci tout en relouant le logement... « ma situation actuelle, extrêmement précaire & difficile, de père de famille, à 500 lieues de la France, ne me permet guère de sacrifier une somme qui m'est due, en même temps qu'elle doit vous disposer à me traiter avec bienveillance »... En tête de la lettre, note du juge renvoyant la lettre à Bloy, avec une note du commissaire de police de Montrouge, 26 juillet 1899.



220



227

220. Léon BLOY. P.A.S., Kolding (Danemark) 10 novembre 1899 ; 1 page in-8, avec enveloppe autographe.

400/500

« MON TESTAMENT » : « Je soussigné, Léon Bloy, actuellement domicilié à Kolding (Danemark) 8, Rendebanen, déclare laisser l'entière propriété de tout ce que je possède (meubles, livres & papiers), ou posséderai à l'heure de ma mort, à ma femme Johanne Bloy, née Molbech »... Bloy a barré au crayon rouge la précision : « (meubles, livres & papiers) ».

221. Léon BLOY. 2 L.A.S. et 3 brouillons autographes de lettres, Lagny 1900-1901 ; 5 pages et bémol in-8.

250/300

BLOY À LAGNY (COCHONS-SUR-MARNE). L.A.S. à M. Barroin, 7 décembre 1900, lui annonçant qu'il va porter plainte en mauvaise foi contre lui ; au receveur de la Poste de Lagny, 18 février 1901, au sujet d'un mandat. Brouillons de lettres à Mme Levasseur, commerçante qui attend d'être payée (16 janvier 1901), avec 2 projets de dédicaces à Gustave de Malherbe ; à Paul Jury (13 avril 1901), le remerciant de son secours ; à un ami (disant ses souffrances et son chagrin), à une dame, et à un médecin de Lagny, « compagnon de ma solitude, en ce pays de boutiquiers & de bourgeois où des gens de notre sorte ne peuvent être que détestés. Ancien combattant de 70, je ne cesse de crier aujourd'hui comme il y a 32 ans, qu'il ne faut jamais se rendre, jamais s'estimer vaincu. Les lâches sont trop heureux de voir tomber les hommes de courage »... ON JOINT les relevés de comptes de Mathon, marchand de vin à Thorigny-Lagny, avec un brouillon de réponse de Bloy sur une enveloppe.

222. Léon BLOY. L.A. (brouillon), [Lagny, 1^{er} février 1901], à Edmond PICARD (avocat et mécène belge, rédacteur de *L'Art moderne*) ; 1 page in-12, au dos de l'enveloppe de Picard à Léon Bloy à Pomponne par Lagny.

150/200

À la suite du regret d'Edmond Picard de ne pouvoir l'aider (l.a.s. jointe du 31 janvier 1901), Bloy reprend sa proposition de lui dédier la suite du *Mendiant ingrat* [*Mon Journal*] : « Cette proposition vous déplairait-elle ? [...] Que pensez-vous de ceci : ma lettre du 24 janvier & votre réponse publiées en tête du livre, à la place ordinaire des dédicaces. J'avoue que cette idée me ravit. Ce serait l'occasion de promulguer une fois de plus la mendicité dont je suis si fier & de déclarer publiquement ce que je vous dois »...

223. **Léon BLOY**. L.A.S., 24 mars 1903, au lieutenant André ROULLET ; 1 page et demie in-8. 300/400

POIGNANT APPEL AU SECOURS. ... « Dans une semaine, au plus, je serai exactement aux abois. Huissiers, saisie, désolation & ignominie, perte immédiate de tout crédit, impossibilité de subsister même un jour &, à bref délai, mort de désespoir pour moi & mort de misère pour les miens ». Lui et sa femme ont écrit partout ; il lui faut 200 francs qu'il lui demande instamment. « En 1895, je finissais *le Mendiant*, vous savez de quelle façon douloureuse. Aujourd'hui près de 8 ans se sont écoulés & c'est toujours la même agonie. Quand Dieu aura-t-il pitié de moi ? »...

224. **Léon BLOY**. MANUSCRIT autographe de deux notes pour *Quatre ans de captivité à Cochons-sur-Marne*, 1903-1904 ; 2 pages in-8 avec ratures et corrections. 250/300

[19 décembre 1903], après l'abattage d'arbres près de sa maison, ce que ne feraient pas des sauvages, par crainte des forces naturelles. « Mais le bourgeois, brute supérieure, est incapable de cette crainte. La beauté de la face de Dieu ne vaut pas pour lui l'effigie de Louis-Philippe ou de Napoléon III sur une pièce de cent sous »...

28 [février 1904]. « Dans ma détresse, je m'étais adressé aux REILLE, les catholiques suprêmes qui ont des esclaves sous terre, comme les catholiques Belges. Je me croyais sûr d'obtenir au moins un coup de main, étant recommandé par deux ou trois morts & me supposant appuyé par l'avocat Joseph MÉNARD, familier de la maison qui fut autrefois mon ami. C'est un prêtre qui a fait la démarche. Impossible de voir ces drôles. Joseph Ménard, seul visible, a congédié avec l'insolence d'un domestique le messenger dont il aurait dû respecter au moins le caractère. Cet avocat J.M. ambitieux également promis aux suffrages & aux coups de pied dans le cul, possède un vieux tableau qui m'appartient. [...] Cet avocat J.M. refuge de la veuve & de l'orphelin est un des derniers confidentes de la divine miséricorde »...

225. **Léon BLOY**. L.A.S. « L.B. » (minute), [7 novembre 1904], à JEHAN RICTUS ; 1 page in-4, à la suite d'un brouillon de sa femme (3 pages). 400/500

ÉTONNANTE LETTRE citée avec variantes dans *L'INVENDABLE*. [Jehan Rictus avait incité Eugène LEDRAIN à consacrer à Léon Bloy un article dans *L'Éclair* du 3 novembre 1904 ; l'article déplut fort à Léon Bloy, qui refusa d'aller remercier Ledrain, et adressa une lettre pleine d'ironie (insérée dans le *Journal inédit*) à l'écrivain et orientaliste, prêtre défroqué et marié.]

Jeanne Bloy répond d'abord (lettre insérée dans le *Journal inédit*), en l'absence de son mari, à une lettre indignée de Rictus, insistant pour que Bloy revienne sur les termes de sa lettre et aille remercier Ledrain : « Nous avons le plus profond mépris pour les Judas, et Ledrain en est un. Le jour où Léon descendrait jusqu'à serrer la main d'un prêtre apostat, il cessera certainement d'être protégé [...] Il n'y a qu'une manière d'agir efficacement pour L.B. c'est de prier pour lui »...

... Bloy écrit à son tour, reprochant à « Gabriel Randon » [Rictus] d'avoir mal lu ses lettres : « n'y comprenant rien, vous m'avez écrit 4 pages furieuses & insensées. Cela n'est pas généreux & si quelque chose de vous peut m'affliger, c'est de découvrir que vous manquez de générosité. Vous me blâmez de ce qui m'honore & vous m'accablez parce que je suis pauvre. [...] Vous me lisez, vous me propagez, vous m'aimez & vous n'avez pas encore compris que je suis catholique. C'est effrayant. Vous ne comprenez pas que Ledrain peut avoir besoin de moi mais que je n'ai pas besoin de lui. [...] Il a eu l'incroyable honneur d'écrire sur moi. Que cela lui suffise. "Il a des enfants", dites-vous. Oui, des enfants de prêtre ! Et vous me conseilliez, vous me pressiez d'aller serrer la main consacrée de cet apostat ! Vous me prenez donc pour un littérateur ! [...] Vous rentrez mercredi. Dieu veuille que ce soit en vous-même »...

226. **Léon BLOY**. MANUSCRIT et NOTES autographes pour *Quatre ans de captivité à Cochons-sur-Marne*, [1902-1905] ; 2 et 2 pages in-8 (le 2^e sur papier deuil). 300/400

[25 juillet 1902]. Long développement sur SAINT CHRISTOPHE « l'auxiliaire & le géant martyr », avec anecdote sur un voyage en train au retour du Danemark... [27 octobre 1902]. « Il y a, en haut de Lagny, un fantôme qui aurait peut-être fait peur à Edgar Poe. Une vieille de théâtre, autrefois sautante ou gueulante »... Plus un brouillon de lettre à l'abbé MUGNIER, et des brouillons de dédicace à André Dupont et Frédéric Brou... Au dos d'une l.a.s. de Jean RODES pour une enquête sur l'enseignement (17 avril 1902, en-tête de *La revue blanche*).

Liste des destinataires du livre, avec le texte des envois ; on trouve une cinquantaine de noms (biffés après envoi), dont Henri BLOY « son frère », Edmond DEMAN « suite de ma petite réclame au Monde », André DUPONT « Je vomis dans un abîme », Otto FRIEDRICH « du dernier écrivain de la France à l'historien de son dernier roi », Mme Jeanne GAYON « De Cochons-sur-Seine à Cochons-sur-Marne 28 kilomètres de boudin », Marie KRYSINSKA « d'un homme de désir », Louis MONTCHAL « toujours dédicataire du Désespéré », Alfred VALLETTE « L'argent ne fait pas le bonheur, surtout lorsqu'il est absent », RACHILDE « Le boudin sera pour rien cette année », Alferd JARRY « Que pense le père Ubu de ce "balai innommable" lancé sur le comptoir du charcutier », etc.

29 décembre 1905

Pour les placards, cela va bien. Mais pour la mise en pages, j'aurai besoin des épreuves antérieures corrigées par moi pour vérifier. Sinon, c'est tout un travail à recommencer dans des conditions vraiment trop défavorables, car j'ai l'âme aussi fatiguée que le corps. J'avais demandé que toutes les épreuves me fussent adressées en double & je demande cela à tous mes éditeurs. Autrement je ne réponds de rien. Tout cela, ma Véronique, est d'achèver pour toi, mais Jacques comprendra très bien. Et maintenant, ma première née & ma bien aimée, je te serre dans mes bras avec un amour immense.

Ton père
Léon Bloy

Je n'ai pas parlé avec Madeleine dans cette lettre, mais elle est avec toi dans mon cœur, au plus profond de mon cœur & je veux que tu l'embrasse pour moi très-tendrement. A Roïssa & à Jacques toute mon affection.

Maman aurait bien voulu t'écrire comme elle a écrit à Madeleine, mais elle n'en a pas eu la force.

Ma petite Véronique bien-aimée, Nous avons lu avec beaucoup d'amour ta chère lettre, pleine de dessins & nous sommes bien heureux de savoir que vous ne souffrez pas Madeleine de toi, de ce dérangement extraordinaire. Quand tu liras cette lettre, tu auras appris déjà par une carte que j'ai envoyée ce matin, que je fusse, que Maman te beaucoup ^{mieux} que son établissement complet n'est qu'une affaire de quelques jours. Dieu veuille que nos amis ne se lassent pas!

J'ai cru, ma chérie, qu'on serait encore plus malheureux & que le courage me manquerait totalement. Dieu nous a aidés comme toujours & nous serons délivrés une fois de plus. C'est la première fois, mes petites filles bien-aimées, que vous êtes séparées plusieurs jours de moi & de votre mère. Cela doit vous paraître bien étrange. Mais nous sommes tellement élus de Dieu, les uns & les autres, que vous avez

[A handwritten page with dense, overlapping text, likely bleed-through from the reverse side. The text is mostly illegible due to the angle and overlap.]

227. **Léon BLOY.** MANUSCRIT autographe, [*Histoire de France racontée à Véronique et Madeleine*, vers 1905 ?]; 1 page in-4. 500/600

Cette « introduction inachevée » a été recueillie à la fin de *La Porte des Humbles* (1920). « C'est au nom du Père, du Fils & du Saint-Esprit que j'entreprends de vous raconter ce que je sais de l'Histoire de France. [...] Je cherche Dieu dans l'histoire, c'est-à-dire la Main de Dieu dans tous les événements de l'histoire ». Mais les historiens « ont toujours voulu montrer les hommes & n'ont presque jamais voulu montrer Dieu », et ils ont oublié « que chacun de ces hommes d'autrefois qui sont aujourd'hui en poussière a eu sa mission & sa vocation très particulière dans le plan général de Dieu »... Il faut lire l'histoire avec détachement et se dire « que tout ce qui arrive est adorable aussi bien dans l'histoire des peuples que des individus. [...] Quand on étudie l'histoire dans cet esprit de foi & de simplicité, c'est un éblouissement ».

ON JOINT une petite note autographe sur la spéculation sur le blé par l'Américain Joseph Leiter en 1897 (1 page petit in-12).

Reproduit en page 119

228. **Léon BLOY.** 8 L.A.S., 1905-1915, à SA FILLE Véronique BLOY, et un MANUSCRIT autographe, *Rêve de Véronique*, 1909 ; 18 pages in-8 et 2 cartes postales, 5 enveloppes et 2 adresses, et 5 pages petit in-8 plus titre. 1.500/2.000

BELLE CORRESPONDANCE À SA FILLE AÎNÉE (née en avril 1891), la plupart écrite quand elle séjournait chez Jacques et Raïssa MARITAIN, avec qui Bloy s'était lié en juin 1905.

Paris 29 décembre 1905. Maman va mieux et Véronique et Madeleine, recueillies par Jacques et Raïssa MARITAIN, devraient regarder ces amis comme « des êtres qui ressemblent à des saints & à des anges ». RAÏSSA est une personne exceptionnelle, « une créature de Dieu véritablement lumineuse. Elle n'a pas été élevée comme toi dans la Lumière, elle n'est pas baptisée encore. N'importe, elle est toute lumineuse, [...] de celles que Dieu a choisies & que le Saint-Esprit veut habiter comme des palais splendides. Tu ne peux pas avoir trop de respect & d'amour pour elle & pour son mari qui était, sans doute, le seul compagnon qu'elle pût choisir »... Bloy parle avec émotion et admiration d'Henri BARBOT [directeur d'une imprimerie à Bolbec], et il charge Véronique d'un message pour Maritain à propos des épreuves du *Salut par les Juifs*... 28 juin 1906, à la suite d'une lettre de la petite Madeleine : « Tu sais mes sentiments pour toi, ma chérie, ma première-née & ma bien-aimée. Tu sais que je donnerais bien volontiers ma vie pour toi & que tes peines me perceraient le cœur. Il faut donc prier spécialement pour moi, car je suis un papa fort triste, semblable au lièvre de Lafontaine : Cet animal est triste & la crainte le rongé. Oui, ma chère petite, j'ai toujours été ainsi »... 30 juin 1906. Une lettre affectueuse de Pierre TERMIER lui demande de prier pour sa conversion : « Il ne faut pas rire. Ce bon chrétien voudrait devenir un saint. Les gens qui viennent à moi de tout leur cœur n'y échappent pas. Il me parle aussi & beaucoup de la Salette. Il croit, de plus en plus, ce sont ses propres paroles, que je n'ai été mis sur son chemin que pour qu'il me procurât les moyens d'écrire sur la Salette. Il tient l'argent tout prêt aussitôt que je serai en état de faire le voyage »... Puis Mme Bloy prend la plume... 19 août 1909. Il n'est pas content de sa solitude, ni de sa captivité : « Car je suis tout à fait captif, forcé d'attendre, chaque jour & chaque heure, des lettres ou des personnes qui n'arrivent pas. Hier soir, après que j'avais écrit à ta mère, il est venu une réponse de VALLETTE. Il m'envoie le compte détaillé de *Celle qui pleure*. Ce n'est pas brillant. 545 exemplaires seulement ont été vendus [...] je n'ai plus à recevoir que 124 fr. »... Du Puy multiplie ses démarches : « Il pensait que je recevrais des sommes des deux ministères. Rien encore »... [Lyon 13 juin 1910] (carte de Fourvière) : « Je n'ai que le temps de t'embrasser de toutes mes forces »... [Corps (Isère) 16 juin 1910] (carte du village de Corps Route du pèlerinage de Notre-Dame de la Salette) : « Le Vieux de la Montagne à sa Véronique »... Paris 4 septembre 1910 : « Je travaille de bon cœur, je vois mon livre [Le Vieux de la Montagne] s'achever, je dîne tous les jours avec nos bons amis les Brou »... Il évoque quelques affaires d'argent (dont un don de Mme Vignes), et il demande à Véronique ses prières : « j'en ai un besoin immense. Songe à tout ce que j'ai à faire, à tout ce qui m'est demandé, à ce grand fardeau que Dieu a mis sur mes épaules en me donnant le redoutable pouvoir d'agir par mes livres sur certaines âmes. Dans tous les sanctuaires que vous visiterez, priez pour moi, vous qui êtes chrétiennes par moi, maman, Madeleine, Véra, toi en particulier que j'ai nommée la *Vraie Image* de Jésus souffrant »... Bourg-la-Reine 5 octobre 1912 : « J'espère que tu es heureuse près de ta marraine, près de Jacques, près de la douce & fragile Véra. Ce sont des âmes que Dieu nous a envoyées au soir de notre vie douloureuse & nous ne pourrons jamais, ta mère & moi, lui rendre grâce pour ce bienfait »... 18 juin 1915. Il a la tête vide et le cœur triste, n'ayant jamais pris l'habitude de la maladie. « Cependant j'ai pu aller à l'église & communier ce matin, pour la première fois depuis près d'une semaine. Cette privation me désolait. [...] tu as dû prier pour ton pauvre vieux papa qui commence fort péniblement la première des 25 années qu'il lui faudra franchir avant l'époque de ses noces d'or. Ce qui m'afflige, c'est l'impossibilité actuelle d'accomplir le moindre effort physique, sans des suffocations douloureuses »...

Rêve de Véronique, 21 novembre 1909. Transcription par Léon Bloy d'un rêve de Véronique, qui est allée retrouver la Vierge Marie, sa « Douce Mère », dans son Jardin des Délices, et a éprouvé l'impression d'être inondée de tendresse et de bonté. « Et voilà ce que je ne peux pas décrire : la sensation de cette rosée humide & chaude qui exprimait à la fois la pureté, la fraîcheur de la nature au soleil levant & l'active chaleur de la Vie dans sa plus haute perfection »... Marie l'a assurée qu'elle avait dans ce Jardin sa place, mais quant à cette parole, « il me semblait qu'elle était pour maman ».

Reproduit en page 121

29. **Léon BLOY.** 9 P.A. pour des dédicaces, [1905-1909] ; 11 pages in-8 ou in-12. 300/400

5 dédicaces pour Joseph MÉNARD (1905) : « *On assassine – Souffrez, ami, que je vous offre ce bouton arraché à la culotte de Mme Hello* »...

4 dédicaces pour Alfred POUTHIER (1906) : « à l'ami ajourné 18 ans je ne sais pourquoi »...

8 dédicaces pour Lucienne DELAROCHE (1906 ?) : « à vous, chère Lucienne qui êtes aussi une Femme pauvre »... ; suivies d'un brouillon de lettre aux Vignes (au dos liste de poèmes).

Pour Pierre TERMIER (1908) : « Pour le Bloc Termier le seul qui pense, le seul qui aime, le seul qui prie, le seul surtout qui ait découvert Léon Bloy qui est à lui seul un bloc de désagréments et d'impertinences »...

À Jeanne TERMIER pour un volume du Journal (au dos, début de lettre à Pierre Termier).

6 dédicaces à divers (Tichet, Pierre et Jeanne Termier, H. Charasson, du Puy, F. Dellevaux, 1909 ?).

À Jeanne TERMIER : brouillon de la dédicace en tête de *L'Invendable* (1909) ; brouillon des envois de ce livre à la dédicataire, et à Pierre Termier.

230. **Léon BLOY.** MANUSCRIT autographe, [*La Résurrection de Villiers de l'Isle-Adam*, 1906] ; 3 pages et demie in-8 remplies d'une minuscule écriture, avec de nombreuses ratures et corrections. 1.500/2.000

MANUSCRIT DE PREMIER JET, très différent du texte publié dans la plaquette éditée par Auguste Blaizot en 1906, en faveur de l'érection du monument sculpté par Frédéric BROU en mémoire de VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

« Les chrétiens ne croient pas à la mort. [...] La vie est changée, elle n'est pas ôtée. Si quelqu'un a voulu cela, c'est le pauvre Villiers de l'Isle-Adam. La mort sans retour, puante & inconcevable, telle que l'ambitionnent les tueurs de cygne, n'était pas dans ses moyens. Voici donc ce qui lui arrive tout à coup, 17 ans après qu'il s'est endormi. La Gloire vient, la gloire toute nue, sans ailes ni auréole, la gloire des misérables. Elle le tire de son sépulcre & dressant le cercueil, elle en arrache les planches d'une irrésistible main ». Bloy se remémore ses « tristes funérailles [...] & le sale cortège de littérateurs sous une pluie battante ». Dans un passage supprimé dans l'édition (ici des points de suspension marquent des citations à prendre dans *La Femme pauvre*), il évoque la « fin lamentable » de Villiers « à l'hôpital et dans les bras d'un écrivain de plomb [HUYSMANS], grisailleur foireux, plagiaire du néant, bourgeois envieux & ricaneur, devenu depuis un converti à grand carillon & l'une des dernières colonnes de l'Église ! Ce personnage s'était rendu adjudicataire des derniers jours du poète, le client unique de son agonie. [...] Villiers fut séquestré & marié *in extremis* par persuasion ». Bloy dit ses remords d'avoir « mis une si naïve persévérance à vanter les qualités d'âme du romancier naturaliste », et fustige « l'abominable souillasse devenue comtesse, épouse légitime... »... Puis Bloy en vient au projet de monument par Frédéric BROU, « sculpteur de très grand talent [...] le groupe est en réalité je ne dis pas de 3 personnes, mais de 3 figures. Il y a comme je l'ai dit, la gloire, telle que Villiers pouvait la concevoir. Elle se nomme Tullia Fabriana, Claire Lenoir, Ellen, Morgane, Akedysseril, etc. une femme unique dans les deux sens du mot. Il y a ensuite Villiers se réveillant & enfin la Mort signifiée par ce cercueil debout comme un homme s'efforçant de résister à la gloire ». Ce monument va effrayer : « Le bourgeois, le "Tueur de cygnes" comme l'appelait Villiers n'aime pas qu'on lui rappelle le cimetière. Il n'est pas poète, lui, il ne rêve pas & ne croit pas qu'on se réveille dans les tombeaux »... Puis Bloy évoque longuement l'œuvre de Villiers : « La centrale préoccupation, l'ombilic du poète singulier que fut l'auteur de l'Ève future, ce qui doit être absolument intolérable aux imbéciles, c'était son besoin vraiment inouï d'une restitution de la femme. [...] Après l'avoir cherchée désespérément parmi les fantômes de son rêve, il essaya de la créer comme eût fait un Dieu, avec de la boue & de la salive. L'Ève future est le résultat de cet effort de Titan [...] N'est-ce pas elle que je vois arrachant les planches de son cercueil ? Elle est très jeune & ne sait pas mieux que de combattre ». Il s'adresse ensuite à Thomas EDISON « que Villiers a magnifié et glorifié pour toute la durée des siècles. [...] Ne ferez-vous rien pour celui qui a tant fait pour vous. Si on vous connaît en France, autrement que par vos inventions, c'est parce que Villiers de l'Isle Adam ébloui de ce que Dieu avait mis en vous a décidé qu'il en serait ainsi ». Et il l'invite à un don généreux : « Ce serait peut-être aussi le moyen de le séparer une bonne fois de la multitude banale qu'il a tant détestée. Il est depuis 17 ans au milieu des morts cet immortel, ce solitaire têtue qui ne put jamais se consoler d'être né au milieu des hommes ». [La fin sera développée dans la plaquette, par l'insertion de longues citations commentées de textes de Villiers de l'Isle-Adam.] Au milieu de ce brouillon, figure le brouillon d'une lettre à Pierre TERMIER (24 mars 1906), dans laquelle Bloy lui avoue son incapacité à lire son ouvrage de géologie.

ON JOINT un petit feuillet de notes autographes (2 pages in-12) sur *Isis* et *Axel*, avec citations dont plusieurs, rayées au crayon bleu, seront utilisées dans la dernière partie de *La Résurrection*.

Reproduit en page 121

231. **Léon BLOY.** 2 L.A.S., Le Tréport 5 et 6 septembre 1906, à SA FEMME JEANNE, à Bures par Orsay (Seine et Oise) ; 4 pages et demie in-8, enveloppes. 500/700

Il est soulagé qu'elle soit bien arrivée à Bures. Il a retrouvé au Tréport ses amis BROU. « Messe, ce matin, dans la vieille église du Tréport, promenade avec Brou, vu la Manche & les hautes falaises qui me rappellent un peu les montagnes »...

Il a reçu sa très belle lettre (citée dans le *Journal inédit*, t. III, p. 1017) : « Elle a été pour moi une illumination, un jaillissement de lumière, un signe manifeste que Dieu *veut* mon livre sur la Salette. C'est ADMIRABLE ! Le Discours présenté comme *la plainte d'Ève*, les pommes de terre signifiant *les morts*. Quelle merveille ! Tu sais mon avidité du

.../...

symbolisme & tu te souviens ce de que j'ai écrit de notre Mère Ève ». Un voyage à Eu et la contemplation de la Manche « furieuse & rugissante » l'avaient bien disposé, et l'amitié de Brou, avec qui il a corrigé les épreuves de sa brochure sur Villiers, le comble : « La tendresse pour moi de cet ami est parfaite & ne pourrait pas aller plus loin sans devenir le dessous de l'aile des anges. Dieu nous aime très particulièrement, ma chère Jeanne »...

232. **Léon BLOY**. 3 P.A., brouillons de lettres et notes, [1906-1907] ; 5 pages in-12. 250/300

Brouillons de lettres à son banquier (« J'attends de jour en jour des rentrées assez importantes »...), à Louis LATOURRETTE (violente lettre après une altercation de Bloy avec la maîtresse de Latourrette).

21-30 janvier 1907, 4 lettres (les 2 du 30 citées dans *L'Invendable*) : à Pierre TERMIER : « C'est votre lettre qui me fait vous aimer plus que je ne pourrais le dire. Vous ne savez peut-être pas que la conversion des honnêtes gens est incomparablement plus miraculeuse que celle des scélérats »... ; à Mme de LA ROCHETAILLÉE, la remerciant de la part de Notre-Dame de La Salette « dont je suis le très humble esclave » ; à Gustave SCHLUMBERGER, lui demandant si son travail lui a plu (*L'Épopée byzantine et Gustave Schlumberger*) : « Depuis le commencement de ma vie littéraire, je dois me contenter du suffrage de qq esprits. Vous jugerez sans doute équitable de ne pas me priver de cet unique salaire ».

17 novembre 1907, lettre inachevée à Josef FLORIAN, le félicitant de la naissance de sa fille Eva-Maria... Au dos, note sur la *Correspondance de Louis XVII*, suivie de la dénonciation d'un marchand de charbon.

On joint un début de lettre (inachevé) à un ami sur papier violet (1904).

233. **Léon BLOY**. 3 L.A.S., Paris « 12 rue Cortot » 24-27 septembre 1907, à SA FEMME JEANNE ; 2 pages in-8 chaque. 600/800

24 septembre. Il s'inquiète de n'avoir pas de nouvelles de sa femme et ses filles qui sont au Tréport ; il leur a envoyé des cartes de Ricardo VIÑES. Il est allé consulter Alfred VALLETTE : « Il est persuadé que *Celle qui pleure* serait regardée par Stock comme une aubaine, comme une bonne fortune inespérée », et il compte sur sa publication... 25 septembre. Il hésite au sujet d'un voyage à Amiens, où sa femme souhaite voir le Père Lainé ; il attend des lettres de ses filles et leur demande de prier pour lui... 27 septembre. Il évoque les MARITAIN et la possibilité d'un déménagement : « Nous sommes mal, c'est certain, mais nous pourrions – Dieu nous laissant à notre fantaisie – être beaucoup plus mal. Nous avons souffert dans cette misérable maison comme nous avons souffert déjà partout ; mais c'est là que j'ai fait *Celle qui pleure* & c'est là que Véronique a fait *Notre Dame des Orphelins*. C'est peut-être un lieu béni »... Il termine sa lettre en écrivant à chacune de ses filles, sa « petite Madeleine chérie » puis sa Véronique...

234. **Léon BLOY**. 4 L.A.S., Paris « 12 rue Cortot » 23-30 septembre 1907, à SA FEMME JEANNE ET À SES FILLES ; 6 pages in-8 et 1 page in-12 avec adresse. 600/800

Sa femme et ses filles séjournent au Tréport. Lui, resté à Paris, raconte ses sorties au restaurant : « mais je perds l'appétit & je n'aime que les bons dîners préparés par toi » ; il donne des nouvelles de la maison, de son ménage, des chats, des serins... Il espère « quelque chose d'heureux de la semaine qui commence, la semaine de Notre Dame des Sept Douleurs dont j'ai tant voulu la gloire. Toute ma force je l'ai employée à demander justice pour Elle ; j'espère qu'elle obtiendra que justice me soit rendue »... Il a mis la maison en ordre et va les rejoindre au Tréport ; il a passé « 2 heures délicieuses avec les Maritain ». [Quelques noms ou passages ont été biffés au crayon lors de la publication des *Lettres intimes*.]

235. **Léon BLOY**. 3 P.A. et 1 P.A.S. de notes et brouillons de lettres, 1908-1909 ; 4 pages in-8 ou in-12 avec ratures et corrections. 250/300

[*Mars 1908*], à un prêtre tchèque (suivi de la traduction en latin), sur la mort de Josef POLAK, rencontré à la Salette avec FLORIAN : « Je vais finir mon livre (*Celle qui pleure*). Livre d'indignation, d'amour & de prière »...

Brouillons (1909) : lettre au Directeur Général de l'Assistance publique en faveur de Berthe JEULLIN ; note sur NAUNDORFF ; reconnaissance de dette à son charbonnier ; dédicace des *Méditations d'un solitaire* à Élisabeth de GROUX : « Oui, Élisabeth, ton parrain est un solitaire & même un corbeau de nuit »... ; note sur BYZANCE.

13 décembre 1909, L.A.S. à une amie chez qui il ira déjeuner le lendemain.

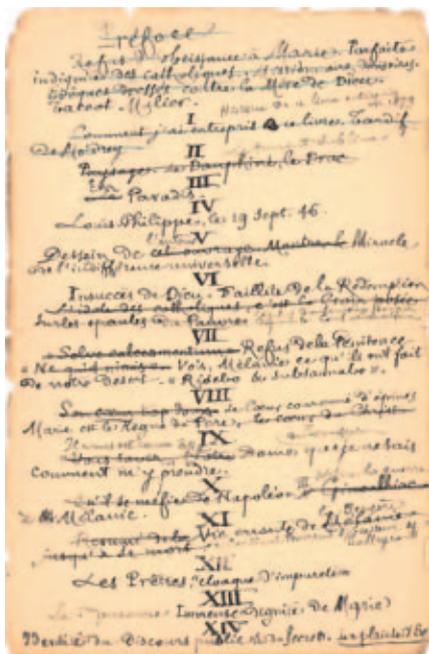
Projet de table pour un recueil de poèmes en prose, *Cantiques d'un vagabond*.

ON JOINT UN BROUILLON DE LETTRE AU NOM DE L'ABBÉ COMBE À UN ÉVÊQUE.

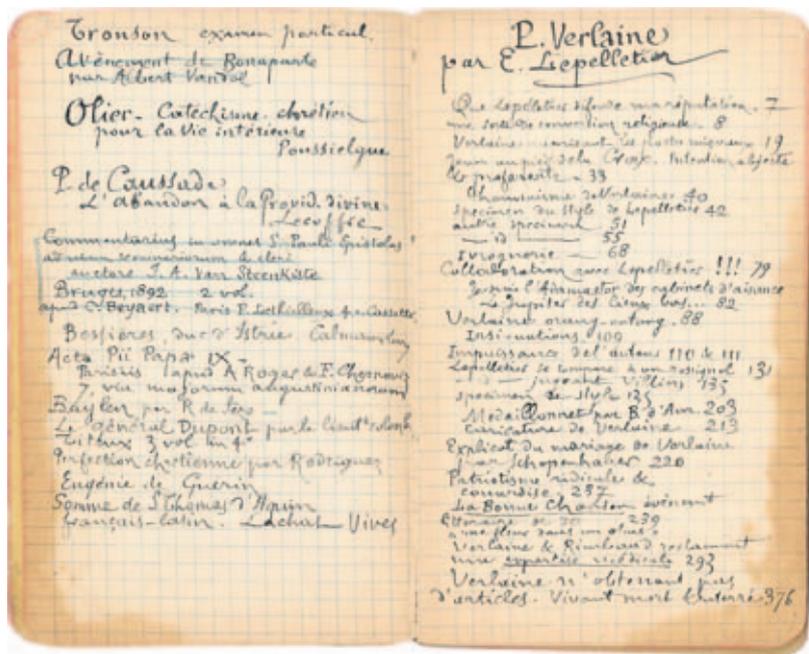
236. **Léon BLOY**. 7 MANUSCRITS OU NOTES autographes (brouillons) pour *Celle qui pleure (Notre-Dame-de-la-Salette)* et la *Vie de Mélanie*, 1908-1912 ; 13 pages in-8 ou in-12. 700/800

Brouillon de la DÉDICACE À PIERRE TERMIER en tête de *Celle qui pleure* (variantes avec le texte publié) : « Il faut bien que cet ouvrage vous soit dédié, Pierre Termier, puisqu'il n'existerait pas sans vous. Je dormais profondément & vous m'avez réveillé. La Vierge sanglotait à côté de moi & j'avais fini par ne plus l'entendre »... etc. (au dos, brouillons de lettres recommandant un couple d'ouvriers chrétiens, au maire de la Salette à propos de son étude « à la gloire de Marie & de son admirable manifestation »...).

Brouillon du long ENVOI à Pierre Termier pour son exemplaire du livre dont il est le dédicataire.



236



237

TABLE des 26 chapitres de *Celle qui pleure*.

Brouillon du PRIÈRE D'INSÉRER de *Celle qui pleure* : « Ce nouveau livre, déjà très remarqué, soulagera bien des consciences. On sait par suite de quelle conspiration du silence & de quelle prévarication épiscopale un assez grand nombre de prélats français, au mépris de la volonté formelle des papes, ont étouffé plus de 40 ans, par la calomnie & le ridicule, la Révélation de la Salette »... etc. (au dos, brouillon de lettre à un abbé au sujet de la première communion de sa fille Madeleine, et à l'éditeur Louis Michaud refusant la couverture d'un livre).

Brouillons de 4 dédicaces du livre à l'abbé Combe, Josef Florian, La Laurencie, Germaine Raugel, et réponse « au Supérieur des chapelains de la Salette »...

Projet de page de titre, soigneusement calligraphiée au crayon, pour le manuscrit de *l'Enfance de Mélanie, bergère de la Salette (Vie de Mélanie)* ; au dos, brouillon d'envoi d'une photographie à Alfred Pouthier.

237. **Léon BLOY.** CARNET autographe, *Livres à acquérir*, [1908 ?] ; carnet in-12, 7 pages (le reste vierge), couv. moleskine noire. 400/500

Liste de livres et d'auteurs très divers (4 p.), allant de la théologie et de l'histoire aux romans (certains titres sont biffés au crayon bleu) ; notes de lecture sur le *Verlaine* d'Edmond LEPELETIER ; liste et nombre d'exemplaires de *Celle qui pleure* signés, emportés ou envoyés.

ON JOINT le premier cahier arraché d'un paroissien avec dédicace a.s. : « à ma femme bien aimée, afin qu'elle se souvienne de prier pour l'homme triste qu'elle a eu la charité d'épouser. Léon Bloy 15 juin 1890 », 2 citations des Psaumes, et en regard une petite photo cousue de leur fille Véronique, datée par Bloy « 28 sept. 96 ».

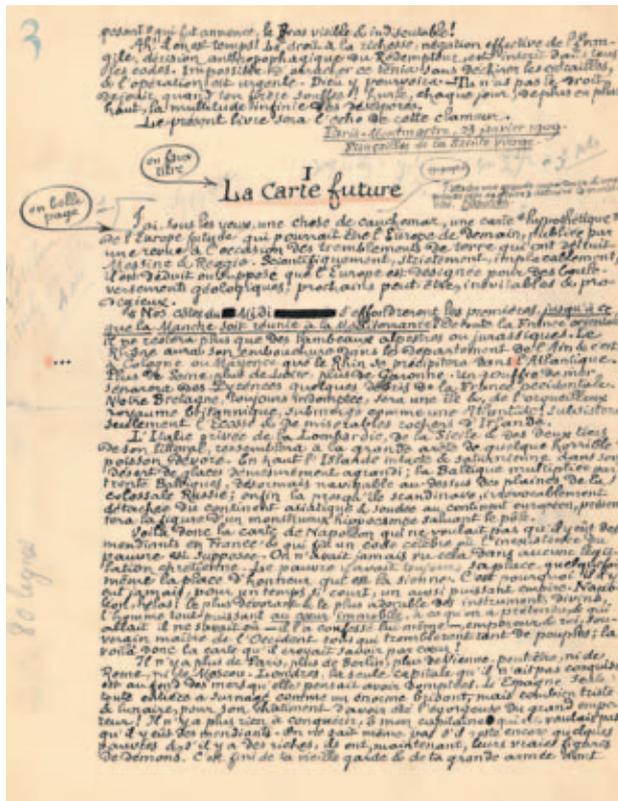
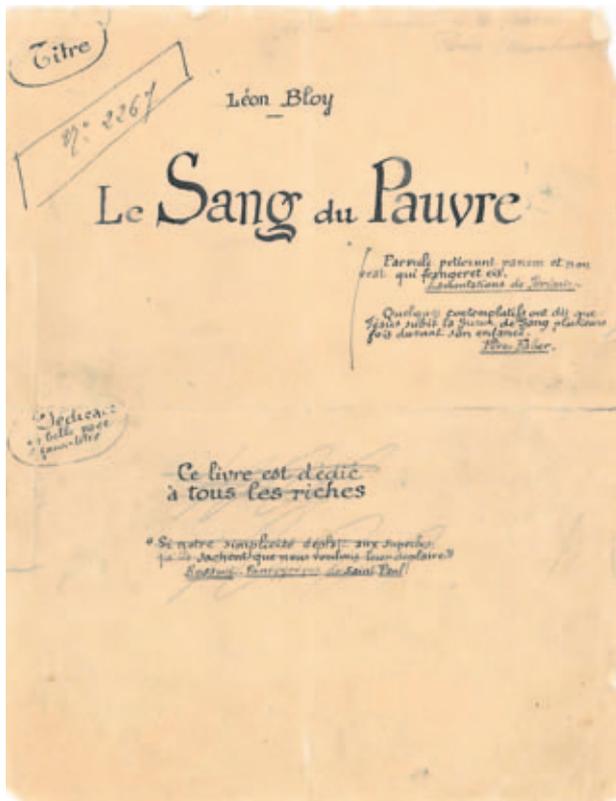
238. **Léon BLOY.** MANUSCRIT autographe signé, *Le Sang du Pauvre*, 1909 ; 41 feuillets in-4 (27,5 x 21,5 cm) écrits au recto plus 1 page petit in-4 ; en feuilles (marques de l'imprimeur, qqs petites salissures et fentes à la page de titre). 8.000/10.000

MANUSCRIT COMPLET DU LIVRE *LE SANG DU PAUVRE*, ayant servi à l'impression de la première édition parue en novembre 1909 chez Félix Juven.

Le manuscrit, mis au net et préparé avec soin par Léon Bloy, avec des indications typographiques, est daté à la fin : « Fête de l'Annonciation, 25 mars 1909 ». Paginé au crayon bleu de 1 à 41, avec les épigraphes et notes de bas de page en petite écriture, il présente quelques ratures et corrections, et des additions marginales ; les titres de chapitres sont soulignés au crayon rouge.

Le Sang du Pauvre, fruit douloureusement mûri de vingt ans de misère et de souffrances, est une vigoureuse dénonciation de la société régie par les lois du capital : « Le Sang du Pauvre, c'est l'Argent. On en vit & on en meurt depuis les siècles. Il résume expressivement toute souffrance. Il est la Gloire, il est la Puissance. Il est la Justice & l'Injustice. Il est la Torture & la Volupté. Il est exécration & adorable, symbole flagrant et ruisselant du Christ Sauveur, *in quo omnia constant*. Le sang du riche est un pus fétide extravasé par les ulcères de Caïn. Le riche est un mauvais pauvre, un guenilleux très-puant dont les étoiles ont peur »...

.../...



La dédicace (« à tous les riches ») et l'épigraphie tirée du *Panégyrique de saint Paul* de Bossuet, prévues pour le faux-titre, ont été raturées, et remplacées par une dédicace « À ma fille aînée Véronique », datée de « Paris-Montmartre, fête du Précieux Sang [4 juillet] 1909 », rédigée sur petit feuillet supplémentaire : « tu te souviendras de la multitude infinie des cœurs qui souffrent, des enfants de Dieu qu'on afflige, des tout petits qu'on écrase & qui n'ont pas de voix pour se plaindre. Ton père a essayé de crier à leur place, de ramasser en une sorte de *miserere* toutes les souffrances de ces lamentables. Tu sais de quel prix il en a payé le droit & à quelle école redoutable il s'est instruit »...

Le manuscrit comprend :

L'Hallali (pour servir de préface) [texte imprimé collé avec corrections autographes provenant de *Mon Journal* ; *Le Sang du Pauvre* ; I *La Carte future* ; II *La Croix de misère* ; III *Le Festin* ; IV *L'Embarquement pour Cythère* ; V *Le Désir des pauvres* ; VI *Le Verre d'eau* ; VII *Les amis de Job* ; VIII *Les Prêtres mondains* ; IX *Ceux qui paient* ; X *La Casette de Pandore* ; XI *La Dérision homicide* ; XII *Jésus-Christ aux Colonies* [texte imprimé collé avec corrections autographes provenant de *Quatre ans de captivité à Cochons-sur-Marne*] ; XIII *Ceux qui ne veulent rien savoir* ; XIV *Le petit Roi* ; XV *Les éternelles Ténèbres* ; XVI *Le Système de la Sueur (Sweating system)* ; XVII *Le Commerce* ; XVIII *L'Avoué du Saint Sépulture* ; XIX *Les deux Cimetières* ; Conclusion. Suit la Table.

239. Léon BLOY. 3 MANUSCRITS OU PIÈCES autographes, [1909] ; 2 pages in-8 et 2 pages in-12. 400/500

DOSSIER SUR *LE SANG DU PAUVRE*, paru chez Félix Juven le 18 novembre 1909.

Manuscrit de premier jet de la DÉDICACE, plus sommaire que le texte définitif, à sa fille aînée VÉRONIQUE : « Que ce livre te soit dédié, mon enfant bien-aimée. Il convient mieux qu'un autre à ton esprit grave, à ton âme inclinée vers la Douleur », etc. (au dos, notes de Mme Bloy pour la femme de ménage, et brouillon de lettre par L. Bloy).

Brouillon du prière d'insérer : « "Le Sang du Pauvre, c'est l'Argent". Telle est la formule saisissante, en laquelle dès la 1^{ère} ligne, Léon Bloy résume son nouveau livre. En vérité les lettres & la pensée françaises sont infiniment redevables à cet écrivain & ses ennemis eux-mêmes sont forcés de reconnaître son génie »...

Sang du Pauvre. Liste de plus de 60 personnes à qui Bloy adresse son livre, avec texte de l'envoi pour chacun : « Brou Ce livre qu'il a vu naître [...] Martineau Ces pages où fut essuyé le couteau [...] Rouault Ce monstre de livre à un monstre de peintre [...] Otto Friedrichs "historien d'un grand pauvre ruisselant de sang" »... Etc.

240. Léon BLOY. 2 L.A.S., Paris 18 août et 5 septembre 1909, à SA FEMME JEANNE ET À SES FILLES à Sainte-Mesme par Dourdan ; 2 pages et demie in-8, une enveloppe. 400/500

18 août. Il évoque sa situation financière difficile : « Je suis sans nouvelle de VALLETTE et je ne vois pas venir les gens du Ministère. [...] Jeanne, Véronique, Madeleine, Jacques, Raïssa [MARITAIN], Vera, priez pour moi, je suis

triste & inquiet, toujours plein de confiance néanmoins & très sûr que Dieu est avec nous – le Dieu de patience et de douleur »... *Montmartre 5 septembre*. « J'ai eu, hier, le cœur serré, en vous quittant. Mon aventure est si étrange ! En arrivant à Paris, pluie noire. Cela m'a fait trembler pour *l'ouverture de la chasse*, crainte bien extraordinaire pour moi ! Le pauvre BROU m'attendait comme un amoureux »... Il va partir pour Évreux : « J'irai là-bas, soutenu, fortifié par la pensée que vous êtes avec moi & que Dieu est avec nous ».. [Quelques passages ont été biffés au crayon lors de la publication des *Lettres intimes*.]

241. **Léon BLOY**. 4 L.A.S., 24-25-26 août 1909, à SA FEMME JEANNE ; 7 pages in-8. 600/800

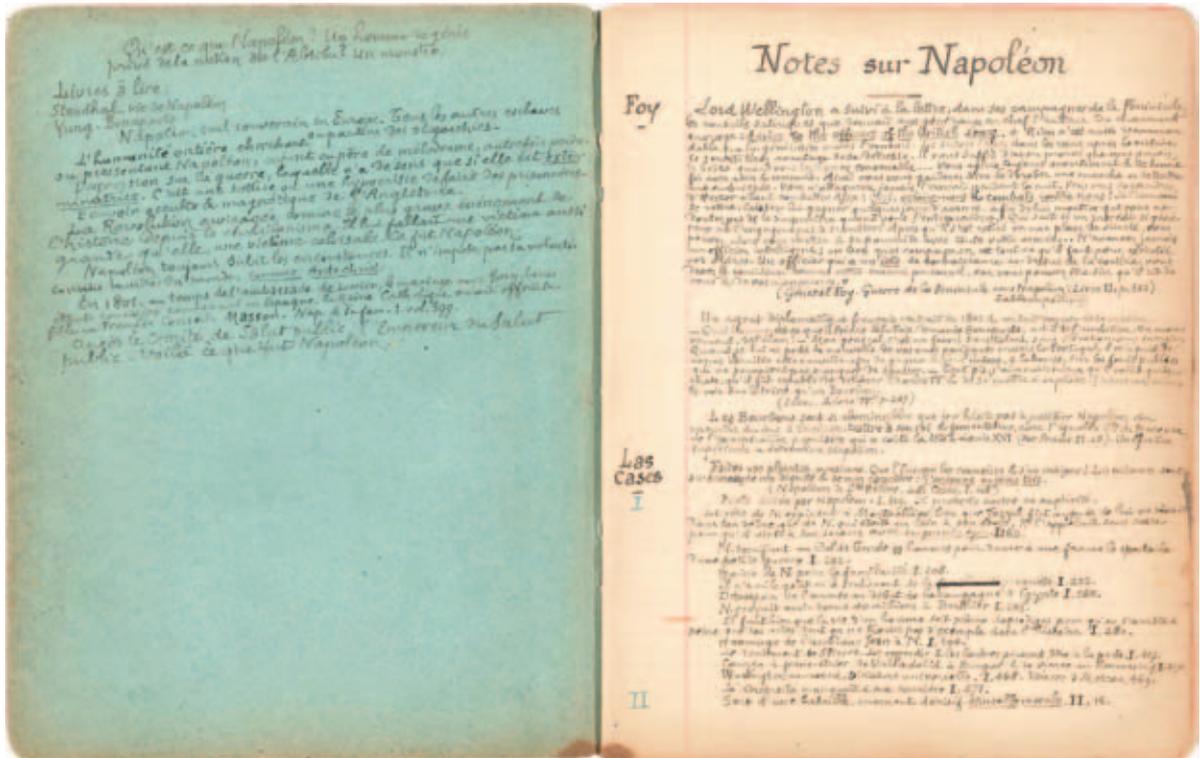
Mardi. St Barthélémy. Il a fait un festin d'un homard avec ses amis BROU ; il envoie une lettre d'Henriette CHARASSON : « cette malheureuse fille est rongée d'orgueil & empoisonnée de protestantisme, ce qui la rend très sottre, malgré son esprit naturel. [...] Ce matin, j'étais fort mélancolique & j'ai pleuré à la messe en pensant à nos peines. Mais Saint-Barthélémy, l'immolateur des protestants, m'a secouru tout de suite »... Il n'a plus beaucoup d'argent et envoie directement à Mme Petel *Le Salut par les Juifs* et *Le Mendiant ingrat*... 25 août. Il a reçu la visite de Raoul SIMON, qui est en train de se convertir, et qui doit intervenir auprès du ministère... Il a reçu « une *contrainte* du percepteur, papier ignoble », et a dû payer 25 F « pour avoir la paix ». Les prières de Véronique et Madeleine l'ont touché : « j'en sens l'effet d'une manière telle qu'il m'est impossible d'être triste »... 26 août. Il reçoit une convocation du Ministère et espère la fin de ses soucis ; il est en train de lire le livre de DU PUY dont il est très content : « Le titre – conseillé par ce crétin de BOURGET – ne vaut rien. Je lui en trouverai un autre »... Il a reçu 100 francs de Termier... [Quelques passages ont été biffés au crayon lors de la publication des *Lettres intimes*.]

242. **Léon BLOY**. L.A.S., Paris « 40 rue de la Barre » 2 décembre 1909, au statuaire Frédéric BROU ; 2 pages in-8, enveloppe. 200/250

Au sujet du *Sang du Pauvre* : « M. POUTHIER m'a prié de remercier ma femme pour m'avoir poussé à lui faire ce don – ce qui est faux & me déplait absolument ». Quant à DU PUY [Charles-Louis Fourteau, dit Tourteau de la Citerne dans *Le Vieux de la Montagne*], à qui il a refusé de donner le livre et qui ose affirmer qu'il a droit à plusieurs exemplaires, ces faits « achèvent de m'éclairer sur le personnage & je vous prie de lui dire de ma part que je ne veux plus qu'il mette les pieds chez moi. Cela est formel. J'ajoute que le considérant comme une bête malfaisante, ses lettres resteront désormais sans réponse » ; en ce qui concerne Pouthier « je vous serais reconnaissant de le décourager. J'ai des raisons fortes pour tenir à ne pas le voir »...

243. **Léon BLOY**. MANUSCRIT autographe, *Notes sur Napoléon*, [1909] ; cahier petit in-4 de 7 pages (plus 3 ff. blancs), couv. moleskine noire. 700/800

.../...



NOTES PRÉPARATOIRES POUR SON LIVRE *L'ÂME DE NAPOLEON* (1912).

Notes de lecture et extraits d'ouvrages du général FOY (*Guerre de la Péninsule sous Napoléon*), LAS CASES (*Mémorial de Sainte-Hélène*) et le baron GOURGAUD (*Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon*), très soigneusement notés, avec des marques aux crayons rouge et bleu.

Sur la garde, Léon Bloy a rédigé des notes de premier jet, qui résume les grandes idées de son livre : « Qu'est-ce que Napoléon ? Un homme de génie / privé de la notion de l'Absolu ? un monstre. [...] L'humanité entière cherchant ou pressentant Napoléon, enfant ou père de mélodrame, autrefois perdu. [...] La Révolution envisagée comme le plus grave événement de l'histoire depuis le christianisme. Il lui fallait une victime aussi grande qu'elle, une victime colossale. Ce fut Napoléon »... Etc.

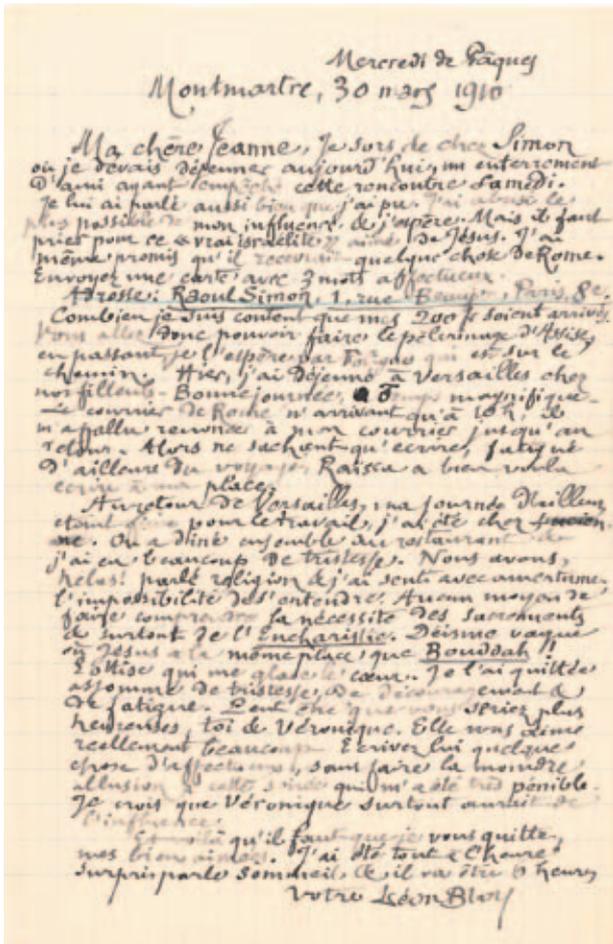
ON JOINT 3 feuillets de notes autographes, dont un intitulé *Fautes mortelles* ; et un au verso d'un début de lettre pour Rachilde (17 mars 1912) : sur le Sacre, l'Espagne et l'Angleterre, une « Déclaration préliminaire », brouillon de la dédicace à André MARTINEAU.

244. Léon BLOY. 2 P.A., brouillons de dédicaces à ses filles, 1910-1912 ; 2 pages in-12 (une au dos d'une enveloppe à lui adressée). 200/250

À VÉRONIQUE : « Le Pèlerinage de l'Absolu devait nécessairement aboutir au seuil de l'Apocalypse [...] Les chrétiens n'ont plus autre chose à faire que de se préparer humblement à donner leur vie. Ton vieux père y pense tous les jours ». À MADELEINE : ce livre paraît quand semble s'annoncer « la fin de cette guerre de démons que suivra probablement une manifestation inimaginable de la puissance divine en conflit avec toutes les puissances de l'enfer »...

À VÉRONIQUE : ... « N'oublie pas que ton Père est le missionnaire de l'Absolu, le seul parmi ceux qui parlent ou écrivent, qu'il lui a fallu souffrir beaucoup pour cela, qu'il lui faudra souffrir encore & qu'il a besoin des prières de ses enfants ». À « ma petite MADELEINE chérie [...] il ne suffit pas de souffrir, mais d'être joyeux dans les tourments. C'est pour cette raison sans doute, ma chère enfant, que le don de la musique te fut accordé ». D'autres projets de dédicaces pour *Celle qui pleure*, *Vie de Mélanie*, *Le Sang du Pauvre* et *La Femme pauvre*...

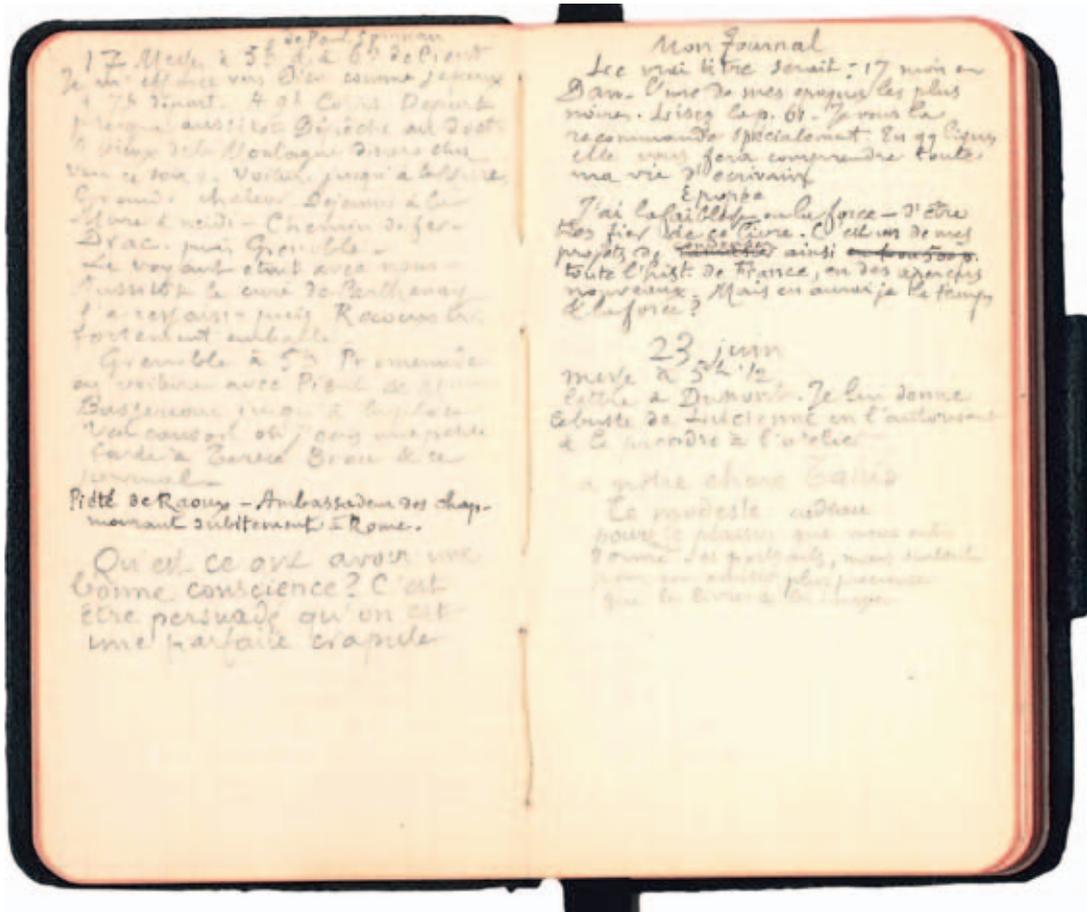
245. Léon BLOY. 6 L.A.S., mars-septembre 1910, à SA FEMME JEANNE ; 8 pages in-8 ou in-12, 3 adresses. 1.000/1.200



Montmartre 30 mars : il espère la conversion de Raoul SIMON, mais n'a pu convaincre Lucienne [DELAROCHE] : « Aucun moyen de faire comprendre de faire comprendre la nécessité des sacrements & surtout de l'Eucharistie. Déisme vague où Jésus a la même place que Bouddah ! Sottise qui me glace le cœur »... Taillepetit (Dordogne) 27 août : il prépare leur futur séjour : « Ce Taillepetit est comme un aspect du Paradis. [...] Je ne sais pas comment exprimer la douceur, la paix merveilleuse de ce vaste parc [...] j'ai l'impression que c'est Dieu lui-même qui nous a choisi ce refuge »... Paris « 40 rue de la Barre » 4 septembre. Il exhorte sa femme à rester à Binic : « Je travaille et je prie. Et même vos chères présences, mes bien aimées, me gênerait en ce moment. L'achèvement du *Vieux* [Le Vieux de la Montagne] en serait retardée »... 7 septembre. À la veille de la fête de la Nativité de la Vierge, il dit sa dévotion : « Vous savez mes chéries, combien je lui appartiens & combien je compte sur Elle pour le travail difficile que je vais bientôt commencer. Le *Vieux* sera fini dans une semaine. J'y travaille avec un grand acharnement »... 8 septembre. Il revient de la Basilique « où j'ai prié de toutes mes forces pour vous, pour nos amis, pour tous ceux vivants ou morts qui peuvent avoir besoin de prières & j'ai senti une joie surabondante. O Jeanne, quelle sainte & belle fête ! J'ai vu clairement que nous appartenons à Marie en une manière absolue, que nous pouvons tout attendre d'Elle, tout demander & qu'il nous sera facile de devenir des Saints, étant des prédestinés »... 9 septembre : « Ce matin, j'ai la joie de t'annoncer que je viens d'écrire les dernières lignes du brouillon. [...] Je copie pour toi la Dédicace du *Vieux de la Montagne*, écrite ce matin, il n'y a pas une heure. Tu me diras si elle te plaît. "A Henri Barbot / Je vous

offre cette cinquième roue du carrosse de mes lamentables Mémoires. [...] Vous êtes, par mystérieuse prédestination, l'instrument de Marie douloureuse [...] Je vois votre cœur dans Sa Main toute pleine des Épines arrachées du Front de Son Fils, & je vous supplie en pleurant, comme font les vieux pauvres, d'être mon intercesseur auprès d'Elle" »... 10 septembre. Il espère pouvoir enfin venir la rejoindre à Binic... ON JOINT la copie par Mme Bloy d'une lettre que lui a adressée son mari le 12 septembre. [Quelques passages ont été biffés au crayon lors de la publication des *Lettres intimes*.]

246. **Léon BLOY.** CARNET autographe, [1910-1916] ; carnet in-12 de 31 pages (plus ff. blancs), principalement au crayon, reliure basane noire. 1.500/1.800



CARNET DE POCHE AVEC DE NOMBREUSES NOTES POUR LE JOURNAL.

Ce carnet a été commencé en juin 1910, lors du voyage et du séjour de Léon Bloy à la Salette, du 13 au 17 juin, avec les entrées quotidiennes du Journal, qui reprennent (avec quelques notes intermédiaires) pour le voyage à Binic en Bretagne (14-17 septembre), puis du 17 au 19 mai 1911 lors du déménagement de Montmartre à Bourg-la-Reine, les 9 et 10 juillet 1915 (voyage à Mévoisins). On trouve en outre des brouillons de lettres (dont une longue à Louise Petel du 8 octobre 1910 sur *Celle qui pleure* et la *Vie de Mélanie*, et la condamnation du *Sillon* de Marc Sangnier) ou de dédicaces (à André Martineau : « Quand j'écrivais *Le Fils de Louis XVI*, j'ignorais encore que Louis XVII, c'était moi-même simplement. Il suffira pour vous en convaincre de lire mes autres livres. Comment de telles tribulations auraient-elles pu convenir à un autre personnage & comment un autre que le fils de tous les rois aurait-il pu les supporter. – Ces lignes sont écrites avec une plume d'or arrachée au croupion du mendiant ingrat »), une liste de noms (« Jacques, Raïssa, Véra. Les Martineau, Madeleine », etc.), des notes et pensées : « Qu'est-ce que avoir une bonne conscience ? C'est être persuadé qu'on est une parfaite crapule » ; « L'angoisse du Mendiant toujours incertain du jour & du lendemain. L'angoisse du songe. La vie de Napoléon est un songe. Quand on n'a pas été un mendiant on ne peut rien comprendre à Napoléon »...

En retournant le carnet, on trouve d'autres notations pour le Journal : 2 octobre 1912, 28-30 septembre 1914 (séjour au Mans avec Émile Baumann), 9-15 janvier 1916 (déménagement au 7 rue André-Theuriet à Bourg-la-Reine). Notes diverses, horaires de trains, liste de lieux communs et notations pour le livre, projets de dédicaces pour cette nouvelle série d'*Exégèse des lieux communs* (1913, à Rachilde, Léautaud, Morisse, Van Bever), brouillons de lettres (à Henry de Jouvenel au sujet de la nouvelle édition de *Sueur de sang*...), etc.

247. **Léon BLOY**. 7 L.A.S., Taillepetit (Dordogne) et Paris 26 août-11 septembre 1910, à SA FEMME ET SES FILLES ; 8 pages in-8 et in-12, 4 adresses. 1.200/1.500

26-30 août. Son séjour à Taillepetit en Dordogne se passe très bien : « Pays merveilleux » où il mène une vie uniforme, mais il a hâte de rentrer : « j'ai besoin d'être chez moi, fût ce pour y souffrir, & ma joie sera grande de me retrouver dans Paris ». Il espère que les BROU seront encore à Paris et qu'il ne sera pas « un vieux tout seul sur sa montagne. Je vais d'ailleurs tellement travailler que la solitude, même absolue, ne me ferait pas peur »... *Paris 1^{er}-11 septembre*. Il veut terminer *Le Vieux de la Montagne*, « notre unique ressource actuelle. Je suis extrêmement pauvre & tourmenté par la crainte que vous ne manquiez d'argent ». Les soucis matériels continuent à l'accabler : il a fallu signer des billets pour le charbon « en comptant exclusivement sur Dieu ». La présence des BROU lui est d'une grande consolation. Il travaille avec ardeur : « N'allant nulle part, écrivant dix heures, j'aurai bientôt fini & j'irai très joyeusement vous retrouver & respirer l'air breton. [...] Il n'y a plus que la question argent. Il m'en faut nécessairement pour ce voyage. Je demande cette grâce avec confiance. Elle ne me sera sans doute pas refusée »... [Quelques passages ont été biffés au crayon lors de la publication des *Lettres intimes*.]

248. **Léon BLOY**. L.A. (minute), [10 mars 1910], à Jacques SERVY, directeur de *La Flamme* ; 1 page obl. in-12. 200/250

Sur André ROUYEYRE (lettre insérée dans *Le Vieux de la Montagne*) : « Le dessinateur détraqué du nom de ROUYEYRE me demanda le mois dernier l'autorisation de me crayonner dans le *Mercur* qui publie inconcevablement 2 fois par mois ses petites manigances. [...] il insista tellement avec de telles protestations de respect et d'amour que je finis par céder, me persuadant qu'il avait réellement la volonté ou le pouvoir de faire qqchse de propre. [...] Il y a des artistes qui voient noble. Rouveyre voit ignoble. C'est bien fait pour moi »...

ON JOINT le manuscrit de 3 dédicaces pour l'Exégèse (2^e série), *Le Fils de Louis XVI* et *Quatre Ans de captivité*.

249. **Léon BLOY**. 4 P.A. (minutes ou brouillons de lettres), [1910-1915] ; 5 pages et demie in-8 ou in-12 avec ratures et corrections. 250/300

À René MARTINEAU (4). « Je vous informe que notre ami March. Succombe. L'angoisse de ces derniers jours ne peut plus être supportée »... Il lui offre son livre [*L'Âme de Napoléon*] « cadeau du Mendiant à son ami R.M. pour le nouvel an. Puisse cette dédicace d'un écrivain horriblement triste & fatigué ne pas vous déplaire »... Il le prie de ne pas lui parler de son livre : « J'ai passé ma vie depuis environ 20 ans, à entendre célébrer mes louanges, alors que je périsais de misère & qu'il me fallait lutter contre le désespoir »... « Puisque vous êtes *rené*, mon cher Martineau, je voudrais bien savoir en quel temps vous avez bien pu naître pour la première fois »...

À Jacques MARITAIN : « Tu as dit mon secret pour écrire mes livres [...] J'ai écrit dans les ténèbres, dans mes ténèbres à moi, qui ne sont pas celles des autres, en comptant sur Dieu seul comme Jérémie. Et voilà tout mon prestige ».

À Pierre TERMIER (2). « Vous me décernez la grandesse géologique. C'est enivrant & monstrueux »... « Nous sommes avec vous de tout notre cœur, nous pleurons avec vous & nous prions »...

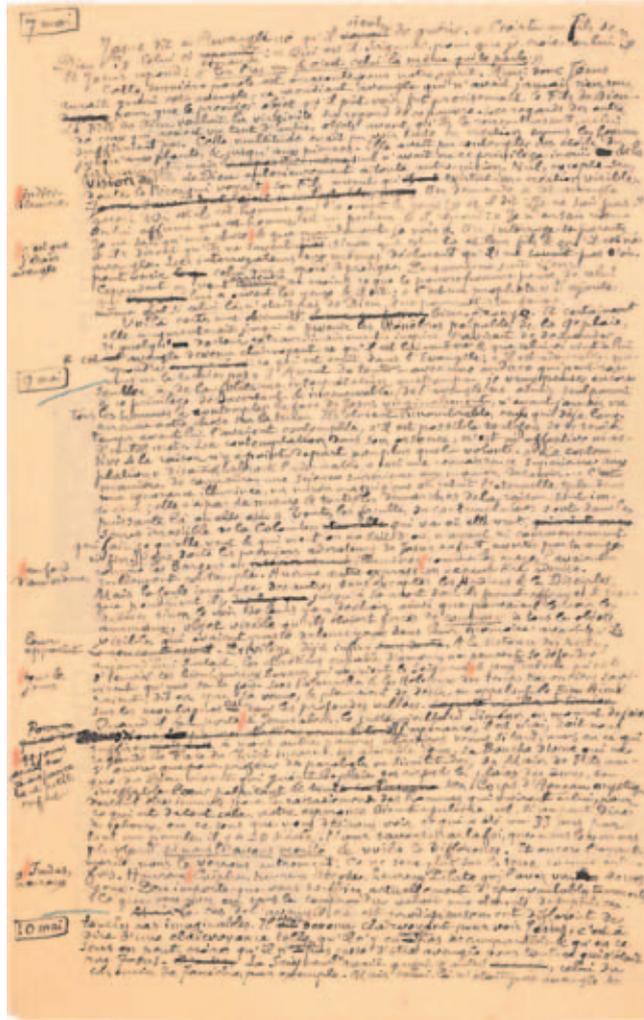
Bourg-la-Reine 18 mai 1915, au propriétaire de deux pavillons avenue de Châtillon qu'il voudrait louer... Au dos, brouillon de deux dédicaces à Léopold Levaux pour *Le Salut par les Juifs* et *Celle qui pleure*.

250. **Léon BLOY**. MANUSCRIT autographe, [*L'Aveugle-né*, mai 1912] ; 4 pages petit in-4 remplies d'une minuscule écriture. 1.200/1.500

MANUSCRIT DE PREMIER JET du texte publié par Mme Léon Bloy, sous le titre *L'Aveugle-né*, comme chapitre final (XXI) du volume posthume *Dans les Ténèbres* (1918). Il est daté en marge du 7 au 20 mai [1912], et présente de nombreuses ratures et corrections, avec des additions marginales appelées aux crayons rouge et bleu. Très beau texte, qui devait être le premier d'une série d'études bibliques, sur le miracle de la guérison de l'aveugle par Jésus (Jean, IX). Dans sa Préface à *Dans les Ténèbres*, Jeanne Léon Bloy écrit de son mari : « Ses yeux avaient été dessillés par un événement inouï, et le sens de l'Écriture lui avait été ouvert. *L'Aveugle-né, c'est lui-même !* »

« Jésus dit à l'aveugle-né qu'il vient de guérir : « Crois-tu au Fils de Dieu ? » Celui-ci demande : « Qui est-il, Seigneur, pour que je croie en lui ? » Et Jésus répond : « *Tu l'as vu, & c'est celui-là même qui te parle.* » Cette dernière parole est écrasante pour notre esprit. Ainsi donc Jésus aurait guéri cet aveugle, ce mendiant aveugle qui n'avait jamais rien vu, pour que le premier objet qu'il pût voir fût précisément le Fils de Dieu »...

Le manuscrit est suivi (page 4) d'un texte intitulé *Le Fils prodigue*, qui devait servir de préface au recueil d'exégèses projeté par Bloy. Il a été publié dans les *Cahiers Léon Bloy* (9^e année, n° 1, septembre-octobre 1932) sous le titre *Sur l'exégèse*. : « C'est une angoisse & une continuelle tentation de découragement de penser au si petit nombre de ceux que peuvent intéresser aujourd'hui des travaux d'interprétation biblique, à savoir l'inévitable & continuelle immersion



dans le Mystère »... Il est précédé de ces quelques lignes inédites : « (Angoisse de découragement à la pensée du petit nombre de ceux qui peuvent s'intéresser à de tels travaux) (Horreur naturelle de l'homme non pour le merveilleux, mais pour le mystère. Les plus intrépides ont peur de l'Infini qui est notre avenir à tous. On voudrait une vie pieuse dans un petit coin tranquille, éternellement, ou du moins une vie future où il y aurait toutes les choses qui nous sont familières, etc. L'infini nous écrase) ».

251. **Léon BLOY.** MANUSCRIT autographe, et autres textes, [1912-1917] ; cahier petit in-4 (21,5 x 17 cm) de 110 pages (le reste vierge), cartonnage dos et coins toile grenat. 20.000/25.000

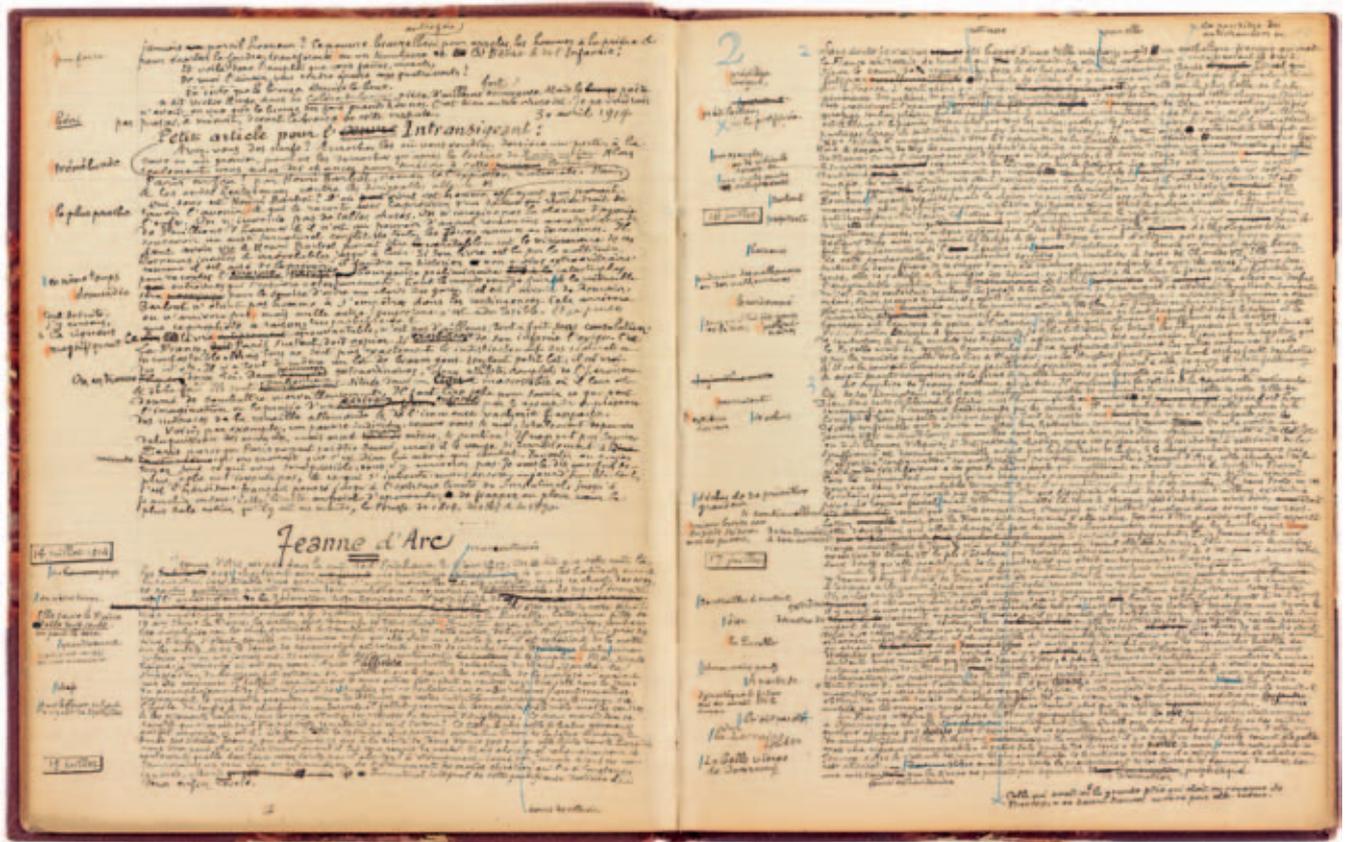
IMPORTANT MANUSCRIT DE TRAVAIL DES DERNIÈRES ŒUVRES DE LÉON BLOY.

« Tous les manuscrits de Léon Bloy existent, en général, en trois états : d'abord, un premier jet sur feuilles volantes, puis une première copie, sur cahiers d'écolier cartonnés (ce second état est encore abondamment corrigé et de la même écriture extraordinairement fine que le premier brouillon), enfin la copie pour l'impression » (Joseph Bollery).

Dans ce cahier d'écolier, toutes les pages (jusqu'à l'interruption finale) sont remplies au recto et au verso d'une minuscule écriture très serrée à l'encre noire, avec de très nombreuses et importantes ratures et corrections, ainsi que de multiples additions dans la marge, appelées au crayon rouge ou bleu ; les deux derniers ouvrages sont soigneusement mis au net, et les corrections et additions sont moins nombreuses. On trouve dans cet ultime cahier la 2^e série de l'*Exégèse des lieux communs*, *Jeanne d'Arc et l'Allemagne*, les *Méditations d'un solitaire*, et le dernier ouvrage inachevé, *Dans les Ténèbres*.

Exégèse des Lieux Communs (2^e série), (paginé en bleu 1-42), daté en marge du 22 novembre 1912 au 18 avril 1913, MANUSCRIT COMPLET DU LIVRE publié au Mercure de France en octobre 1913 : à la suite du « Prélude » *Il faut se mettre à la portée de tout le monde*, 128 entrées, du I À *la fortune du pot ou Quand il y en a pour deux, il y en a pour trois*, au CXXVIII *J'en passe & des meilleurs*, puis la *Conclusion*, et la Dédicace à Elisabeth Joly ; le LI *Bien faire & laisser dire* (*Intermède*) ne sera pas numéroté dans l'édition (d'où un décalage d'un numéro entre le manuscrit et le livre).

.../...



Textes divers (5 pages, plus 3 feuillets supplémentaires collés). « Avis de l'éditeur » pour la réédition Crès de *Sueur de Sang*. Préface du *Journal d'un Converti* de Pierre VAN DER MEER DE WALCHEREN (3 mars 1914). *L'Enragé volontaire ou La Conspiration du silence* (préface pour la réédition chez G. Crès des *Histoires désobligeantes*, 1914). Lettre-Préface à *Henri van Haastert* (20 avril 1914, pour un livre sur Bloy en hollandais, insérée dans le *Journal*). Lettre à *Lumbroso* (27 février 1914). *La France devant les cochons* (paru dans *L'Œuvre* 16/4/1914). Préface de *Je m'accuse* (30 avril 1914, pour la réédition). « Petit article pour *L'Intransigeant* » (du 5 juillet 1914, sur *Paris en feu* d'Henri Barbot).

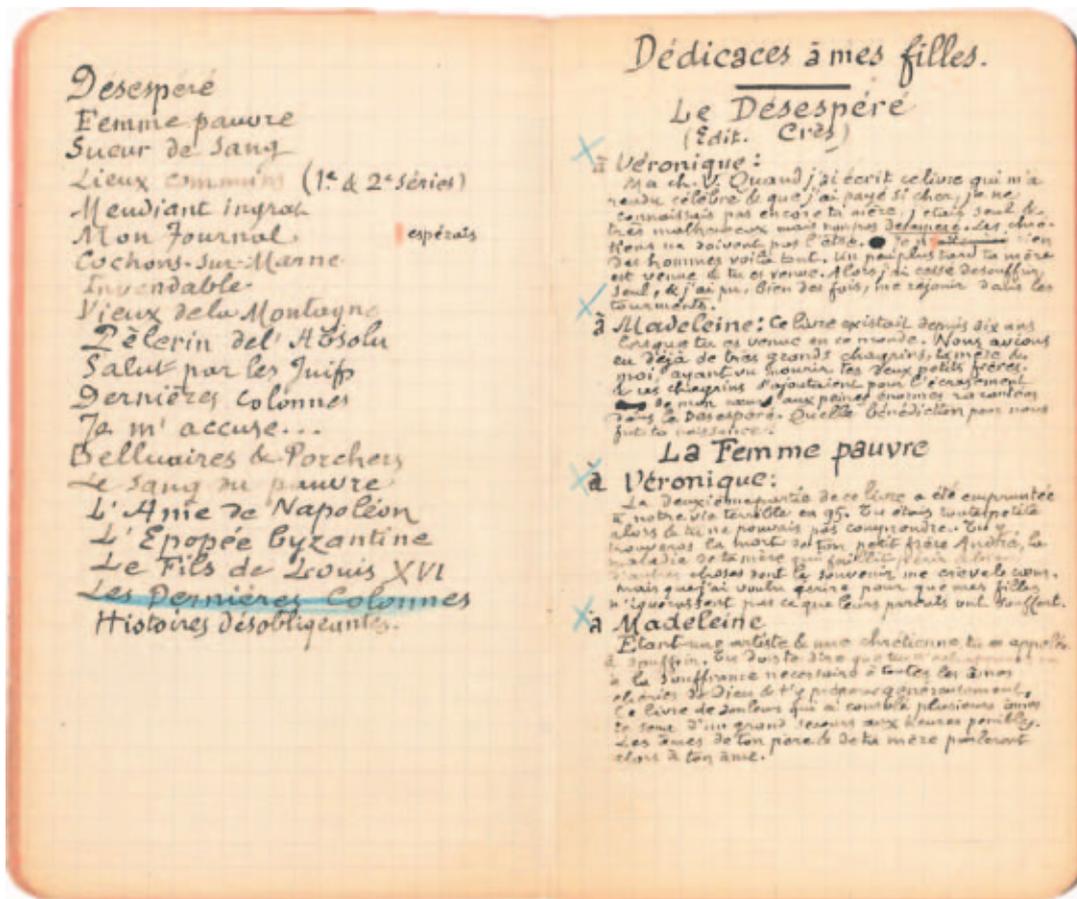
Jeanne d'Arc (paginé en vert 1-25), MANUSCRIT COMPLET du livre publié sous le titre *Jeanne d'Arc et l'Allemagne* (G. Crès 1915), commencé le 14 juillet 1914 et fini le 6 février 1915, avec de nombreuses dates portées en marge. [Introduction], *Méditation préliminaire*, I *Le Lieutenant de Jésus-Christ*, II *L'Angélique*, III *Le Miracle* (avec collette), IV *Dii estis*, V *L'Épopée* (titre biffé : *Historique de l'Héroïne*), VI *La Guerrière*, VII *La Prophétesse*, VIII *La Thaumaturge*, IX *Les Amis*, X *Les Ennemis*, XI *Les Larmes*, XII *Évêque, je meurs par vous !*, XIII *L'Holocauste*, Conclusion *La Croix de bois & la Croix de fer*.

Méditations d'un solitaire (paginé en rouge 1-22), la première datée du 6 août 1916, la dernière du 24 octobre 1916, MANUSCRIT COMPLET du livre publié en avril 1917 au Mercure de France. Trente Méditations (I-XXX), ici sans titre, suivies d'un petit texte « Pour servir d'introduction » et de la Dédicace à Élisabeth de Groux.

Préface à *Constantinople et Byzance* (22 mars 1917, pour l'édition G. Crès 1917, 1 p.).

Dans les Ténèbres (paginé en bleu 1-19), MANUSCRIT COMPLET du DERNIER LIVRE DE LÉON BLOY, commencé le 16 juillet 1917 et interrompu le 15 octobre 1917, publication posthume en 1918 [voir n° 263]. I *Le Mépris* (16 juillet), II *Les Apparences* (26 juillet), III *La Volupté* (31 juillet), IV *L'Attente* (2 août), V *La Peur* (6 août), VI *Le Cœur de l'Abîme* (8 août), VII *Les Aveugles* (14 août), VIII *Un sanglot dans la nuit* (16 août), IX *L'amertume suprême* (20 août), X *Où sont les clefs ?* (22 août), XI *Le canon* (28 août), XII *Le Miracle* (6 septembre), XIII *Le dernier cri* (8 septembre), XIV *La Putréfaction* (10 septembre), XV *L'Avènement inimaginable* (18 septembre), XVI *La Frontière* (21 septembre), XVII *Commémoration* (25 septembre), XVIII *Le Désastre intellectuel* (4 octobre), XIX *Un Solécisme* (7 octobre), XX *L'Inventaire des âmes* (10 octobre), XXI *Les nouveaux Riches* (15 octobre). Bloy s'interrompt au milieu de la page 18 (la page 19 chiffrée est restée blanche) ; ce sont les dernières lignes qu'il a tracées.

EXPOSITIONS LÉON BLOY (Jean Loize 1952, n° 169 ; Bibliothèque Nationale 1968, n° 268d).



252. **Léon BLOY.** CARNET autographe de NOTES, [vers 1912-1915] ; carnet in-12 de 26 pages (plus ff. blancs), couverture moleskine noire (premier feuillet détaché). 1.500/1.800

RECUEIL DE NOTES POUR LA VIE DE MÉLANIE, ET RÉPERTOIRE DE DÉDICACES ET D'ENVOI DE LIVRES.

Le carnet s'ouvre sur des notes de lecture, avec renvois aux pages ; certaines entrées sont signalées ou barrées aux crayons de couleur. Bloy a lu attentivement *Notre-Dame de la Salette et ses deux élus* de Timothée Philalèthe (pseudonyme de l'abbé Alexandre RADIGUET, 1906), *Le Secret de Mélanie, bergère de la Salette, et la crise actuelle* de l'abbé Gilbert COMBE (1906), *L'Écho de la Sainte Montagne visitée par la Mère de Dieu* de Marie DES BRULAIS (1852) et sa *Suite* (1855). Il se réfère aussi à *Cathédrales d'autrefois et usines d'aujourd'hui : passé et présent* de Thomas CARLYLE (1901), au *Fait de la Salette* de l'abbé Charles RENAULT (1893) et aux Évangiles. Ses notes sont brèves : « Intrigues épiscopales 145, 149, 153. Grenoble 148. Un prêtre disant : Je suis comme S. Thomas 149. "Nous sommes si près de nous-mêmes que nous nous trouvons toujours avant toute autre chose" (Mélanie) 150. Rêve de Mélanie touchant Léon XIII, 151-52 »... On lit aussi quelques réflexions personnelles : « Les prophéties ne pouvant être comprises qu'après leur accomplissement, à quoi servent-elles ? À prouver la liberté de Dieu. Toutes les prophéties ne sont-elles pas conditionnelles comme fut la première : "Si vous mangez de ce fruit, vous mourrez" »... « Sur qui tombe l'infidélité des prêtres qui ont dénaturé la Salette ? Quelles sont les victimes ? Les pauvres »... « Ève. La chute n'est pas un fait accompli autrefois & dont nous subissons les conséquences. Nous tombons toujours & voilà pourquoi Ève pleure. Ses larmes nous accompagnent dans le gouffre »...

Suit une liste de plus de 50 personnes à qui Bloy a donné *L'Âme de Napoléon* (1912), la plupart avec texte de la dédicace : Termier, Cornuau, Pouthier, Brou, Tichet, Viñes, V. d'Indy, G. de Cassagnac... Après quelques notes sur le *Journal d'un converti* de Pieter VAN DER MEER DE WALCHEREN qui sera publié avec une introduction de Bloy (1917), répertoire de 44 « Dédicaces à mes filles », titre par titre (et parfois plusieurs, correspondant à de nouvelles éditions) : *Le Désespéré*, *La Femme pauvre*, *Sueur de sang*, *Exégèse des lieux communs* (1^{re} et 2^e séries), *Le Mendiant ingrat*, *Mon journal*, *Quatre ans de captivité à Cochons-sur-Marne*, *L'Invendable*, *Le Vieux de la montagne*, *Le Pèlerin de l'Absolu*, *Le Salut par les Juifs*, *Les Dernières Colonnes de l'Église*, *Je m'accuse...*, *Belluaires et Porchers*, *Le Sang du pauvre*, *L'Âme de Napoléon*, *L'Épopée byzantine* et *Gustave Schlumberger*, *Le Fils de Louis XVI*, *Histoires désobligeantes*, *Jeanne d'Arc* et *l'Allemagne*. Le dernier feuillet est occupé par des notes sur la distribution de quelques exemplaires sur Hollande ou Japon de l'édition Mercure de France du *Désespéré* (1914), la liste des personnes à qui fut envoyé le numéro spécial sur Bloy des *Marches de Provence* (octobre 1912)...

253. **Léon BLOY**. L.A.S., Bourg-la-Reine 7 février 1913, [à l'abbé CORNUAU] ; 2 pages in-8 (fentes réparées).
600/800

INTÉRESSANTE LETTRE AU SUJET DE SON LIVRE *LE SALUT PAR LES JUIFS* (2^e édition revue, 1906), dont il possède encore plus de 60 exemplaires qu'il aimerait céder à « un acquéreur riche & magananime », étant même prêt à faire une dédicace. Il raconte l'histoire de l'édition faite « aux frais de mes chers filleuls, Jacques & Raïssa MARITAIN », mais dont la vente a été « à peu près nulle », et il a eu le « bonheur incroyable » de se « débarrasser » des invendus chez un bouquiniste à 50 centimes pièce... Puis il parle de son travail difficile sur la deuxième série de *l'Exégèse des lieux communs* : « il ne s'agit pas seulement de flageller le Bourgeois, satisfaction certaine sans doute, mais insuffisante. J'ai surtout en vue, sous une forme d'ironie & de cocasserie énormes, de pratiquer une sorte d'apostolat, en démontrant la misère effroyable & le ridicule infini de tout ce qui s'oppose à Dieu »... Il est en outre très inquiet pour sa fille Véronique : « Elle semble porter un poids immense, un poids *spirituel* qui l'écrase »...

ON JOINT la copie corrigée d'extraits du *Salut par les Juifs* publiés dans la revue belge d'Édouard Bernaert *Par le scandale*, 4 pages in-4 collées au dos de feuilles de la *Lettre encyclique à tous les évêques de France* en faveur de la béatification de Christophe Colomb (1890), avec une longue addition autographe (1 page et quart) correspondant au chapitre XXVIII de l'édition de 1906 (fentes réparées).

254. **Léon BLOY**. 2 P.A., brouillons de dédicaces pour *Le Désespéré* (Crès, 1913) ; 1 page in-12 et 1 page in-4 (au dos d'une grande enveloppe adr. à Léon Bloy, 25-7-1913).
250/300

À ÉLIZABETH JOLY « pour qu'elle n'oublie pas que le pire tourment humain c'est la soif de la Grandeur ou de la Beauté »... ; à Jeanne BOUSSAC « Cadeau médiocre d'un vieux bonze très pauvre »... Brouillon de 8 envois à RAOUX « Ce récit des douleurs anciennes dont Dieu s'est servi pour fabriquer un écrivain malheureux »... ; à Madeleine BIENVENU, sa « sœur très chère » ; à René MARTINEAU ; à Frédéric BROU « Il n'y a pas de désespoir ni de désespéré quand on a un ami » ; à « un somptueux ami Alfred POUTHER » ; à Raïssa MARITAIN « pour qu'elle offre elle-même ce livre au dédicataire *in eremo* », etc.

ON JOINT un feuillet titré « Préface du *Désespéré* ».

255. **Léon BLOY**. 4 MANUSCRITS autographes pour *Le Pèlerin de l'Absolu*, [1910-1914] ; 5 pages in-12. 300/400

30 novembre [1910]. « Jacques [MARITAIN] s'est décidé à courir à Tours chez les D. en la maison de qui notre néophyte a fait son abjuration – pour laquelle sans doute il fallait du décor – gens abominablement riches & désireux de le voir, j'ignore pourquoi. Jacques est encore plus curieux de les connaître & surtout de savoir ce qu'il y a de réel dans les affirmations de X [Dr Émile AMIEUX] qui s'est porté garant des intentions sublimes de ces gens disposés à me couvrir d'or »... [5 décembre]. « À la distance de 3 années, je ne peux m'empêcher de voir dans ce fait l'accomplissement immédiat de la consolation pressentie la veille. Je sais aujourd'hui que cet étranger [Pierre VAN DER MEER] qui m'est devenu si cher m'était envoyé par la mère de tous les vivants ». – « Le roman comique de la conversion de X [Amieux] dont cette partie de mon Journal est encombrée menaçant de devenir fastidieux, je me hâte de le résumer. [...] Aussitôt après son baptême X aurait couru s'excuser chez les pasteurs »... Etc.

[24 octobre 1912], au sujet du numéro spécial des *Marches de Provence* sur Léon Bloy : « Mon excellent & fidèle René MARTINEAU a donné lui aussi, avec sa belle précision de vendeur de peaux d'ours & de commissaire-priseur de rossignols, une bibliographie des 14 ou 15 vol. publiés par moi depuis dix ans ; & un magistrat qui ne craint pas l'insomnie a écrit sous le pseudonyme de Jean Faber, 3 pages amusantes »... Au dos, brouillon du prière d'insérer du *Journal d'un converti* de Pierre VAN DER MEER.

[28 décembre 1912, au dos d'une enveloppe d'un boucher de Villefranche-du-Périgord], au sujet d'articles sur *L'Âme de Napoléon* par Guy de CASSAGNAC et Edmond BARTHÉLEMY.

DÉDICACE en tête du livre à Philippe RAOUX : « Rappelez-vous, mon ami, cet heureux jour de l'an passé où vous vîntes me voir à Mévoisins [...] Je vous offre maintenant ce livre où les *étrangers* ne discerneront peut-être que la malice qui est au fond de leur cœur. Mais je sais que vous y trouverez le mien »... En tête, ébauche du début de l'*Épilogue* : « Me voici à la 20^e année de ce Journal »...

256. **Léon BLOY**. MANUSCRIT autographe, *Préface du Journal d'un converti*, 3 mars 1914 ; 1 page 3/4 petit in-4 remplies d'une minuscule écriture.
1.000/1.200

MANUSCRIT DE PREMIER JET, avec ratures, corrections et additions, de la PRÉFACE au *Journal d'un converti* de Pieter VAN DER MEER DE WALCHEREN, traduit du hollandais par l'auteur, publié en 1917 chez Georges Crès. Pierre-Matthias Van der Meer de Walcheren (1880-1970), écrivain hollandais, devenu un ami intime et le filleul de Léon Bloy, allait assister à ses derniers instants. Publié d'abord à Rotterdam, ce livre raconte sa conversion au catholicisme.

Léon Bloy a inséré le texte de cette préface dans *Au seuil de l'Apocalypse*, à la date du 3 mars 1914. Il salue ici son « bien-aimé filleul [...] poète & même un de ces poètes dont une nation peut s'enorgueillir, c'est-à-dire un vase de souffrance, un de ces êtres qui ne peuvent tomber qu'en haut & qui sont pour leur continuelle angoisse, captifs de la boue terrestre »...

Reproduit en page 137

257. **Léon BLOY.** MANUSCRIT autographe pour *Au seuil de l'Apocalypse*, [1914-1915] ; 1 page in-12. 250/300

[26 décembre 1914]. « On parle beaucoup de petits enfants aux mains coupées, surtout en Belgique, abomination teutonne qu'on a peine à comprendre & qui fait venir, chez les plus braves, la sueur de la mort »... [22 janvier 1915]. « Le pillage effréné, la destruction sauvage, l'incendie, le viol des femmes, le massacre ou la torture des vieillards & des enfants, tout cela c'est l'ordre public & il convient de le respecter ». [22 avril]. « Debout les morts ! C'est le cri sublime d'un soldat blessé dans une tranchée surprise, pleine de mourants & de morts »... [25 mai]. « Nos noces d'argent. Il y a juste 25 ans que nous sommes mariés, que nous souffrons ensemble appuyés l'un sur l'autre, à peu près tout ce qui peut être souffert. Ce matin à St Lambert, à l'autel même où fut célébré notre mariage, le bon abbé Cornuau nous a bénis pour les épreuves qui sont encore à venir. En 1890, mariage de pauvres. En 1915, noces d'argent de pauvres »...

258. **Léon BLOY.** CARNET autographe de NOTES, [vers 1915] ; carnet in-12 de 18 pages plus le 1^{er} contreplat (le reste vierge), couverture moleskine noire. 1.000/1.500

NOTES DE LECTURE POUR *JEANNE D'ARC ET L'ALLEMAGNE* (Georges Crès, 1915).

Bloy inscrit des faits, des citations ou des thèmes, et des références précises aux ouvrages lus attentivement pour son étude : *Histoire de Charles VII, roi de France, et de son époque, 1403-1461*, par Auguste VALLET DE VIRIVILLE, 3 vol. (1862-1865) ; *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc*, par Jules QUICHERAT (1850) ; *Les Voix de Jeanne d'Arc*, thèse de doctorat en théologie par l'abbé Hyacinthe CHASSAGNON (1896) ; *Les Deux Procès de condamnation, les enquêtes et la sentence de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, par Ernest O'REILLY, 2 vol. (1868) ; *Les Compagnons de Jeanne d'Arc*, par Henri CHAPOY (1897) ; *Jeanne d'Arc tacticien et stratège*, par Paul MARIN (1889). Certaines notes sont signalées par des traits de crayon marginaux ; de nombreuses ont été barrées au crayon bleu, sans doute après avoir servi à son livre. Voici un exemple des notes sur O'Reilly (t. II) : « 282 Elle demande que son corps soit mis en terre sainte. 291 Réserves timides & suiv. 299 Exhortation hypocrite. 301 Je m'attends à mon juge. C'est le roi du ciel & de la terre. 301 Monitions de l'archidiacre 316. Je me garderai de juger ces articles. 317. Jeanne en face de la torture. Avis du maître Raoul Roussel »... Etc. On trouve également des notes personnelles, ainsi sur la couverture : « *Jeanne l'Angélique* (titre). Elle a eu ce privilège de ne pas subir la corruption du tombeau » ; plus loin : « Il n'y a que les larmes. À mesure que l'histoire passe, elle devient aussitôt le secret de Dieu. Quelque documenté que soit un écrivain, le fait qu'il a devant lui, il sait bien qu'il ne le voit pas. La forme essentielle, divine, lui échappe » ; et à la fin : « La croix de bois de Jeanne. La croix de fer de Guillaume »...

Reproduit en page 137

259. **Léon BLOY.** MANUSCRIT autographe de DÉDICACES pour *Jeanne d'Arc et l'Allemagne* (1915) ; 3 pages et quart petit in-4. 400/500

Liste de 70 destinataires du livre, dont 63 avec le texte de la dédicace qui leur est destinée (un choix de 28 dédicaces, avec des variantes, sera publié dans *Au seuil de l'Apocalypse*, sous la date du 19 avril 1915), cochés au crayon bleu et vert.

« BROU Ce livre tant espéré et que je n'aurais pu faire sans lui. [...] BAUMANN Ici, comme dans L'Âme de Napoléon, j'ai rêvé le miracle de mettre ma pauvre âme à la place de celle de Jeanne d'Arc, persuadé que c'est par ce moyen qu'on peut écrire vraiment l'histoire. [...] DESVALLIÈRES Pour élever les cœurs. DUPONT Cette petite cuirasse de papier qui détournera peut-être une balle allemande. [...] d'INDY L'histoire de tous les siècles est-elle autre chose qu'un océan de ténèbres horribles, éclairé çà & là par quelques figures lumineuses ? MARITAIN Mon cher filleul *in eremo*, je confie pour lui ce livre au fidèle corbeau qui portait chaque jour l'Eucharistie au patriarche des solitaires. [...] ROUAULT en attendant les massacres joyeux & les exterminations suaves. [...] TERMIER *Dieu premier servi* ! disait Jeanne d'Arc. "Les Boches premiers servis" êtes-vous forcé de dire, en expédiant vos obus, mon doux Colonel. C'est la différence des temps, mais le sens est le même, puisqu'il est nécessaire de détruire cette muraille de crapules qui offusque le trône de Dieu »... Etc.

ON JOINT le brouillon autographe du prière d'insérer du livre (9 lignes au dos d'une l.a.s. de Charles Grolleau, des éditions Crès, demandant à Bloy de rédiger ce texte, 20.III.1915) : « On sait que les Allemands ont entrepris récemment d'annexer Jeanne d'Arc par le moyen de ce raisonnement balourd qui leur va si bien : "J. d'A. ayant été l'ennemie des Anglais doit être avec nous." Le magnifique livre de L.B. est une réponse accablante à cette insolence de boches ».

260. **Léon BLOY.** MANUSCRIT autographe sous forme de lettre à Félix RAUGEL, [juillet 1915] ; 1 page et quart petit in-4, avec corrections et additions. 500/700

BEAU TEXTE SUR LA GUERRE RECUEILLI DANS *AU SEUIL DE L'APOCALYPSE* (13 juillet 1915), rédigé pour publication à la Maison d'Art, sous forme de lettre au musicien-soldat Félix RAUGEL.

« Je vous écris d'un coin de la Beauce où j'avais espéré trouver un refuge contre le patriotisme profitable des boutiquiers de Paris et de la banlieue qui ont décrété l'affamante persécution des *prix de guerre*. Vous ignorez cela sur le front où vous n'avez à craindre que les projectiles ou les gaz boches moins redoutables & moins puants peut-être

.../...

que les manigances de nos épiciers et de nos bouchers ». Mais son potager est « envahi par les taupes & les surmulots », et dévasté comme les champs de bataille... « & voilà dix mois que cela dure, & nul ne peut dire quand cela finira. Que ne puis-je combattre près de vous ? J'ai 69 ans, je suis un vieil homme très usé. L'espérance de démolir quelques-uns des atroces chenapans qui souillent notre France m'est refusée. Que me reste-t-il alors ? Faire de beaux livres, me dites-vous ? Qui les lirait ? Ma *Jeanne d'Arc & l'Allemagne* ne se vend pas. Nos héros s'entraînent en dévorant *Les Trois Mousquetaires* ou *Le Comte de Monte-Cristo*. Quelques intellectuels s'arrachent Barrès ou Aristide Bruant. Il y a même des artilleurs qui ont emporté du Bergson & je connais un avocat intrépide qui avait fourré dans son sac deux ou trois volumes de Nietzsche. Qui pourrais-je intéresser ne sachant parler que de Dieu ? »... Il dénonce vigoureusement les atrocités allemandes... « J'ai parlé tout à l'heure de la guerre & j'ai honte d'avoir écrit ce mot. La vérité qu'il faudrait crier partout, c'est que nous ne sommes pas en guerre. Nous défendons comme nous le pouvons notre sol, nos villes, nos demeures, nos femmes & nos enfants, contre la plus gigantesque entreprise de cambriolage & d'assassinat qu'on ait jamais vue »... Etc.

261. **Léon BLOY**. 4 P.A., [1915-1917] ; 5 pages in-8 et 2 pages in-12. 300/400

[*Novembre 1915*], minute de lettre au propriétaire du 7 rue André Theuriet à Bourg-la-Reine (au dos du prière d'insérer de *Sueur de sang*) : « J'ai l'honneur de vous informer que j'ai visité ce matin le pavillon précédemment occupé par mon confrère & ami Charles PÉGUY & que je suis disposé à le louer »...

[*24 mars 1916*], minute de lettre à l'abbé RIVIÈRE (vicaire à Bourg-la-Reine), publiée dans *La Porte des Humbles*, au sujet d'une jeune Danoise protestante qui « a décidé de prononcer son abjuration aspirant de toute son âme à devenir catholique. Attirée chez nous par la bonté de ma femme, danoise elle-même & convertie avant de m'épouser, instruite par elle & par ma fille aînée, son âme s'est ouverte généreusement à la grâce et maintenant elle est tout à fait conquise. [...] Les conversions ou abjurations ont été fréquentes dans notre maison. Il est connu que notre contact est dangereux à cet égard. La personne dont je vous parle risque de tout perdre, parents & amis, en se donnant à l'Église. Elle le sait et y consent avec joie »...

Projet de titre calligraphié au crayon des *Méditations d'un Solitaire*, et projets de dédicaces pour *La Chevalière de la Mort*, *Mon Journal* et *Vie de Mélanie* ; au dos, liste de livres (dont *La Guerre des mondes* de Wells). Brouillon pour le début de la 2^e des *Méditations*.

262. **Léon BLOY**. MANUSCRIT autographe, [1917] ; 1 page in-8 avec ratures et corrections. 300/400

Brouillon de la DÉDICACE À VINCENT D'INDY DE *CONSTANTINOPLE ET BYZANCE* (G. Crès, 1917). « À Vincent d'Indy. C'est saint Christophe qui me donne l'audace de vous dédier mon livre. On m'assure que vous aimez d'une affection particulière cet admirable géant martyr. Un si merveilleux attrait est une sorte de lien entre nous. Autrefois quand il me fallait quitter mes livres pour aller au-devant des humiliations, je regardais avec confiance une image du porte-Christ en me souvenant du vieil adage : *Christophorum videas, postea tutus eas* & j'étais fortifié pour souffrir. Aujourd'hui devenu vieux je consulte encore S. Christophe avant d'aller au-devant du Christ lui-même en passant la mer ténébreuse où j'espère vous avoir pour compagnon »...

ON JOINT une L.A. (minute) à Vincent d'INDY, le priant de bien vouloir renouveler la bourse pour ses filles, et espérant qu'il a reçu *L'Invendable* (1908, 1 p. in-12), plus une enveloppe autogr. à d'Indy à la Schola Cantorum.

263. **Léon BLOY**. MANUSCRIT autographe, *Dans les Ténèbres*, [1917] ; 1 page in-8 et 14 pages et quart petit in-4 remplies d'une minuscule écriture. 5.000/7.000

MANUSCRIT DE TRAVAIL DU DERNIER LIVRE DE LÉON BLOY, PUBLIÉ APRÈS SA MORT.

C'est le 10 juillet 1917 que Léon Bloy commence à écrire ce qui sera son dernier ouvrage : « Pour combattre l'horrible ennui, j'entreprends un nouveau travail, genre *Méditations*, sujet : *Le Mépris*, envisagé comme le suprême refuge ». Il termine le 15 octobre le chapitre XXI, qui sera le dernier, car il tombe malade et meurt le 5 novembre. *Dans les Ténèbres* paraîtra à titre posthume, en 1918, au Mercure de France, avec une préface de Mme Léon Bloy, qui en a préparé l'édition. Il s'agit d'un recueil de méditations de Bloy, reliées entre elles par la pensée de l'imminence de sa propre mort (et sa consolation suprême), et par des réflexions tantôt douloureuses, tantôt scandalisées, sur divers aspects de la Guerre : les faux prophètes, le massacre, le désespoir, les nouvelles techniques, le « désastre intellectuel » (représenté tout particulièrement par *Le Feu* de Barbusse), les profiteurs, etc.

Ce MANUSCRIT DE PREMIER JET ET DE TRAVAIL est écrit à l'encre noire, d'une très petite écriture serrée, mais très lisible, qui remplit toute la page, à l'exception d'une marge lignée au crayon bleu. Le manuscrit est soigneusement paginé au crayon bleu [1]-16. Il présente de nombreuses ratures et corrections, avec des additions dans les marges appelées par des signes au crayon bleu ou rouge. Il présente de NOMBREUSES VARIANTES avec le texte définitif.

Le manuscrit comprend 21 chapitres, dont deux furent écartés de l'édition par Mme Bloy.

I. *Le Mépris* : « Oh ! le délicieux, l'inappréciable refuge ! »... (p. 1).

II. *Les Apparences* : « C'est la plus banale des illusions de croire qu'on est réellement ce qu'on paraît être »... (p. 2).

III. *La Volupté* : « La Vie & la Mort. Tout le monde pense ou croit penser qu'il n'y a que ces deux mots qui aient un sens précis & indiscutable »... (p. 3).

.../...



IV. *L'Attente* : « Qu'il en soit donc ainsi. J'attendrai la Douleur suprême, la Douleur sublime, la consolation infinie »... (p. 3).

V. *La Peur* : « Cœpit pavere. Jésus commença à avoir peur »... (p. 4).

VI. *Le cœur de l'Abîme* : « Que faut-il entendre par ces mots : le cœur de l'abîme ? »... (p. 4-5).

VII. *Les Aveugles* : « C'est la multitude infinie. C'est la population du globe »... (p. 5).

VIII. *Un sanglot dans la nuit* : « "Pourquoi es-tu triste mon âme & pourquoi me troubles-tu ?" Je voyageais en Bretagne »... (p. 6).

IX [ici sans titre, dans le cahier : *L'Amertume suprême*] : « *Évêque, je meurs par vous*, disait Jeanne d'Arc à son bourreau, l'infâme Cauchon »... (p. 6-7). [Ce chapitre (et le suivant) furent remplacés dans l'édition par Mme Bloy par un chapitre intitulé *La Douleur*, « fragment d'un ouvrage inédit daté de 1879 », extrait du *Symbolisme de l'Apparition*. Cette violente critique du pape Benoît XV et de son appel aux belligérants du 1^{er} août 1917 a été publiée par Léon Bloy sous forme d'article, sous le titre *Pilate XV*, dans *Les On-dit*, le 28 septembre 1917.]

X. *Où sont les clefs ?* : « "Les tout petits ont demandé du pain & il n'y avait personne pour leur en donner", disait le prophète lamentateur. Nous n'avons plus de père, diront demain les innombrables enfants de l'Église »... (p. 7) [inédit].

XI [x]. *Le Canon* : « Pendant que j'écris, j'entends le canon. Le vent m'en apporte le bruit de très loin »... (p. 7-8).

XII [xi]. *Le Miracle* : « Je viens de parler du miracle, disant que Dieu le tient en réserve pour celui qu'il doit envoyer »... (p. 8-9).

XIII [xii]. *Le dernier cri* : « 3^e anniversaire de la victoire de la Marne. Mêmes lieux communs que l'an passé & même inintelligence de l'événement, de tous les événements »... (p. 9).

XIV [xiii]. *La Putréfaction* : « Il restera ceci : la Putréfaction universelle »... (p. 9-10).

XV [xiv]. *L'Avènement inimaginable* : « C'est celui de la 3^e Personne divine, du Paraclet, du Pneuma comme disent les grecs, du Souffle inspirateur qui est au commencement de toute vie »... (p. 10-11).

XVI [xv]. *La Frontière* : « C'es l'immense champ des morts. C'est le cimetière prodigieux où reposent les victimes de la guerre infernale »... (p. 11).

XVII [xvi]. *Commémoration* : « Sans doute il y a celle des défunts qui est une des grandes solennités de l'Église »... (p. 11-12).

XVIII [xvii]. *Le Désastre intellectuel* : « L'énorme crime de la désobéissance universelle des prêtres & des princes des prêtres est-il contrebalancé du moins, si peu que ce soit, par l'indignation des autres ? »... (p. 12-13).

XIX [XVIII]. *Un Solécisme* : « Je ne peux pas en prendre mon parti. Il m'est impossible de supporter cela plus longtemps »... (p. 13-14).

XX [XIX]. *L'Inventaire des âmes* : « Savoir où on en est au spirituel, ce qui peut subsister encore de la richesse d'autrefois, ce qui reste à espérer ou à craindre pour l'avenir »... (p. 14-15).

XXI [XX]. *Les nouveaux riches* : « Les voilà ceux qui ne rendent pas l'argent ou qui ne le rendront qu'avec leurs tripes quand on les aura crevés sans douceur »... (p. 15-16)

ON JOINT une L.A.S. de Jeanne LÉON-BLOY à son gendre Otto Tichy, 2 juin 1928, faisant état des trois manuscrits de *Dans les ténèbres* en sa possession : « L'un, sur 16 feuilles volantes, en petite écriture, recto et verso. L'autre, en grosse écriture, ayant été donné à l'imprimeur, et dont le dernier chapitre est copié par moi après la mort de Léon Bloy. Enfin un troisième, faisant partie des cahiers en fine écriture [voir n° 251] »...

264. **Léon BLOY**. 9 manuscrits et notes autographes ; 20 pages formats divers. 300/400

Histoire de Joseph ; liste des fils de Jacob avec commentaire latin, au dos d'une image pieuse.

Extraits de psaumes et textes bibliques de la main de Mme Bloy, avec traduction de la main de Léon Bloy.

Copie par Bloy de 9 extraits des *Métamorphoses* d'OVIDE en latin.

Liste des éditions de Cicéron.

Notes de lecture et commentaires sur LUTHER : « Telle est l'Allemagne de Luther, l'Allemagne que nous voyons à l'œuvre aujourd'hui [...] Le moi de Luther débordant sur le monde. L'antinomie de la foi & de la raison vient du protestantisme ».

Notes préparatoires pour *Pages choisies* (1906).

Prière d'insérer pour les *Histoires désobligeantes* (Crès, 1914) : « Quand on a lu un livre de Léon Bloy, on éprouve un désir irrésistible de lire les autres ouvrages de cet auteur »...

Brouillon : « Mais la vertu des mystères, des secrètes & sublimes visions dès l'âge tendre, c'est-à-dire depuis l'époque où j'avais cinq ans »...

Inscription calligraphiée : « Léon Bloy sur le pavé ».

265. **Léon BLOY**. 2 CARNETS autographes d'ADRESSES ; petit in-12 d'environ 43 pages relié chagrin marron, et in-12 d'environ 40 pages (dérelié, défauts). 250/300

Répertoires alphabétiques d'amis et relations de Bloy ; de nombreuses entrées ont été rayées ou barrées ultérieurement, au crayon ou à la plume ; quelques entrées sont de la main de sa femme ; des cartes ou cartes de visite ont été intercalées.



264

Autographes divers

266. **Laure Permon, duchesse d'ABRANTÈS** (1784-1838). L.A. à Mme Angéline de VILLENEUVE ; 2 pages in-8, adresse. 120/150

Elle se plaint du silence de son amie : « Je vous aime et je suis susceptible. *Je vous aime, voilà le mot* – et je vous aime avec tendresse et tendresse infinie, ne me faites pas de peine Angeline – mon cœur est déjà si malade qu'une nouvelle plaie de vous le déchire. Je vous aime comme mon enfant, que voulez-vous de plus ». Elle a pour ce soir une loge à l'Opéra, mais refuse d'y aller sans elle : « voilà du despotisme. – Méchante enfant vous n'aimez plus votre pauvre amie – elle en a pourtant bien besoin ». Elle passera la prendre chez elle. « Maintenant autre affaire il nous faut des hommes – les miens sont je ne sais où »... On joint 2 L.A.S. adressées à la duchesse par le général de SÉGUR et par MARET duc de Bassano, au sujet de détails qu'elle a demandés...

267. **Jean Sylvain BAILLY** (1736-1793) savant et astronome, premier Maire de Paris. L.S., Paris 17 août 1790 ; 1 page in-4. 150/200

SUR SES FONCTIONS DE MAIRE DE PARIS. Il remercie son correspondant de l'intérêt qu'il prend « aux marques de bienveillance et d'estime que viennent de me donner mes Concitoyens. Je ne prévoyois pas qu'il fut encore possible de voir ajouter à ma satisfaction. Votre suffrage y met le comble en même tems qu'il m'impose de nouveaux devoirs. Avec les suffrages de la Capitale, j'ai encore le vôtre à justifier ; et il le sera très certainement s'il ne faut que du zèle, du patriotisme et se montrer dans toutes les circonstances entièrement dévoué à la chose publique »...

268. **Simone de BEAUVOIR** (1908-1986). L.A.S., [1963 ?], à une dame ; 1 page et demie in-4. 300/350

SUR L'ALGÉRIE. Elle a lu bien des livres : « je me suis amplement renseigné sur l'Algérie et je dis bien dans la F. des C. [*la Force des Choses*] que les *gros* colons n'étaient qu'une minorité ; mais les petits étaient des oppresseurs, des exploités, ce sont eux qui se sont déchaînés dans les ratonnades. Ce que je reconnais – mais ça aussi je l'ai dit – c'est que la Métropole a été aussi coupable que possible. Je n'ai pas accusé les seuls pieds noirs, mais davantage encore l'armée et les politiciens »...

ON JOINT une L.A.S. de Gilbert Cesbron, 25 février 1977, parlant de son livre *Mourir étonné*.

269. **Jean BERNADOTTE** (1764-1844) maréchal d'Empire, Roi de Suède. L.S., Paris 27 fructidor V (13 septembre 1797), au capitaine LE SAUVAGE à Troyes ; 1 page in-fol., adresse, sceau de cire rouge (fentes). 150/200

C'est avec grand plaisir qu'il a reçu de ses nouvelles ainsi que son mémoire, qu'il va présenter au Ministre et appuyer de tout son possible, « pour obtenir que vous soyez réemployé comme commissaire des guerres et que la justice soit rendue à vos talents et à votre mérite ». C'est avec une réelle satisfaction qu'il lui sera utile...

270. **Sarah BERNHARDT** (1844-1923). 4 PHOTOGRAPHIES originales dont 3 avec ANNOTATIONS autographes, Dallas 1906 ; 18 x 23 cm chaque montées sur cartes 25 x 30 cm, studios Clogenson, Dallas, Texas 1906 ; noir et blanc. 500/700

PHOTOGRAPHIES DE SA TOURNÉE AU TEXAS en 1906. On la voit descendant de voiture : « J'arrive à l'hôtel avec William CONNOR. Suzanne est déjà descendue ». Elle pose devant un gigantesque chapiteau : « Voici la tente sous laquelle j'ai joué deux fois avec des recettes fabuleuses le trust ayant fermé tous les théâtres. Aussi maintenant ils sont tous à mes pieds ». Sarah déjeunant dans le train : « Ma salle à manger dans mon private car », identifiant les convives dont « William Connor mon manager ». Un autre cliché la montre devant le chapiteau au milieu d'un groupe, avec Suzanne, De Max, etc. Au dos des photos, Philippe Lecomte du Noüy a noté qu'elles ont été données à sa mère Jeanne Double par Reynaldo HAHN.

271. **Alexandre BERTHIER** (1753-1815) maréchal. L.S. « Alexandre » comme Prince de Neuchatel, Major général, Ochmann [Ozmiana] 6 décembre 1812, « 8 h du soir », au maréchal LEFEBVRE duc de DANTZIG ; demi-page in-4. 200/250

RETRAITE DE RUSSIE. Ordre de « mettre en marche la Vieille Garde » le lendemain à 8 h précises du matin, pour aller à Miedniki. « La Jeune Garde partira à 7 heures ½ et le Prince d'Eckmuhl [DAVOUT] suivra la Vieille-Garde »...



270

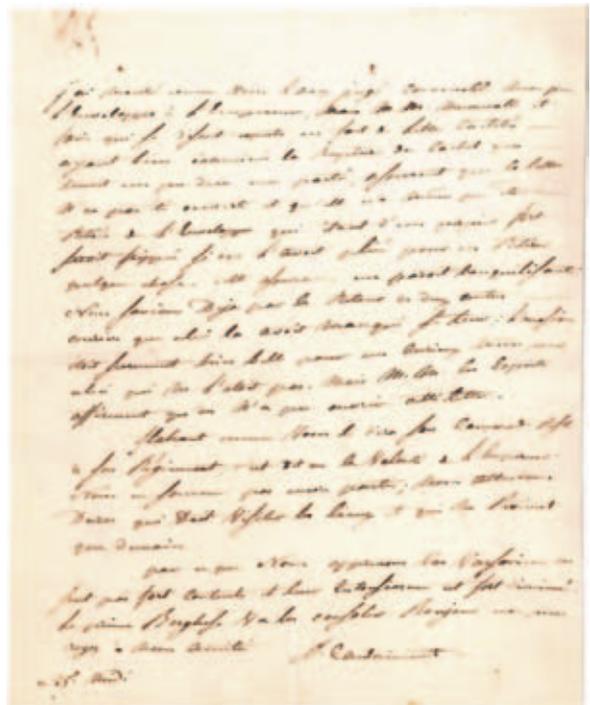
272. **Guillaume BRUNE** (1763-1815) maréchal. L.S., [26 septembre 1796], au Ministre de la Guerre ; 3 pages in-4, en-tête *Armée de l'Intérieur*, petite vignette (portrait joint). 150/200

Pour se conformer aux lettres de réforme, il a « réintégré dans le dépôt de Versailles un cheval, de deux qui m'avaient été accordés », l'autre ayant été réquisitionné... « J'aurais cessé mon service au Camp, si vous ne m'aviez ordonné, verbalement, de le continuer jusques à nouvel ordre. Citoyen Ministre, si je suis décidément compris dans la Réforme arrêtée le 8 fructidor, je me retirerai à Paris où depuis plus de dix années j'ai établi mon domicile ordinaire [...] Rue du Cherche Midy n° 790 ». Il l'informer de son changement d'adresse « que me forcera de faire la cherté des loyers »... ON JOINT une petite P.A.S., Vannes 21 ventose 8 (12 mars 1800, en-tête *Armée de l'Ouest*, *Brune, Conseiller d'État, Général en Chef*) : « Laissez passer le C^{en} Bossard prêtre ».

273. **Armand de CAULAINCOURT** (1772-1827) général, Grand Écuyer de Napoléon. L.A.S. « A. Caulaincourt », [Finckensetin] 25 [avril 1807], à un prince [PONIAŦOWSKI ?] ; 1 page in-4. 200/250

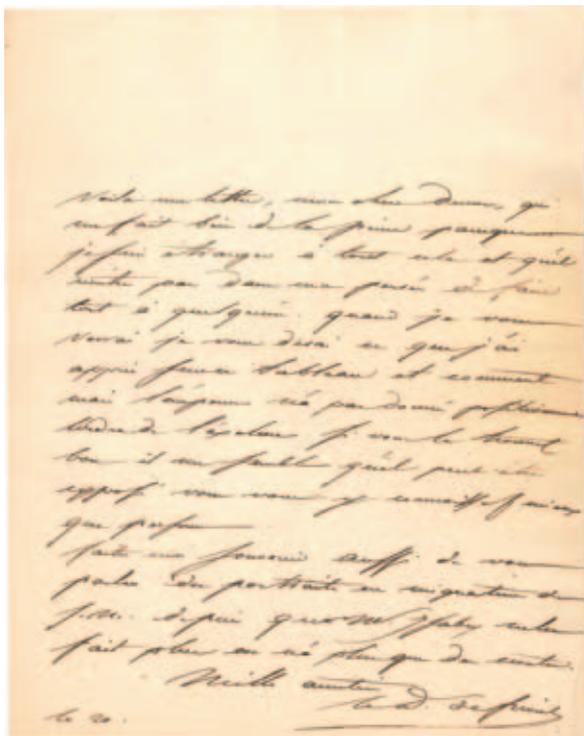
SUR LA POLOGNE. Il parle d'abord d'une lettre qu'il a montrée à l'Empereur, en craignant qu'elle n'ait été interceptée et ouverte, mais MENNEVAL et FAIN, experts en la matière, jugent qu'« on n'a pu ouvrir cette lettre ». FLAHAUT reste à son régiment, selon « la volonté de l'Empereur. Nous ne sommes pas encore partis ; nous attendons l'arrivée de DUROC qui doit visiter les lieux et qui ne revient que demain. Par ce que nous apprenons vos Varsoviens ne sont pas fort contents et leur enthousiasme est fort diminué. Le prince BORGHESE va les consoler »...

ON JOINT une autre L.A.S., Semleno 2 novembre 1812, au baron MARIN, « sous-gouverneur de l'hôtel des Pages ».

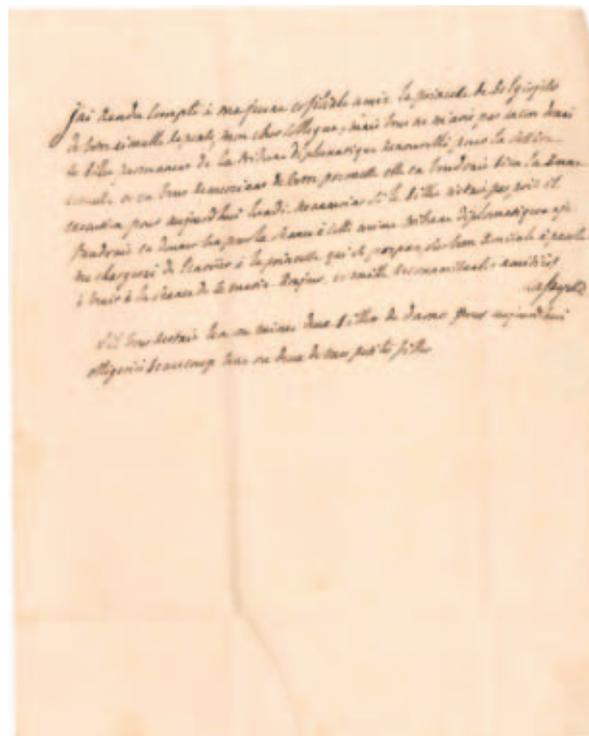


273

274. **Pierre-Antoine-Noël-Bruno, comte DARU** (1767-1829) administrateur et ministre, fidèle serviteur de Napoléon. L.A.S., 30 septembre 1820, [au vicomte Mathieu de MONTMORENCY] ; 4 pages in-4. 100/150
- Il partage son avis sur le mémoire sur l'amélioration des prisons : « En général les idées exécutables ne sont pas nouvelles et celles qui ont le mérite de la nouveauté ne sont pas susceptibles d'être réalisées. [...] il présente l'état actuel des prisons et propose des réformes qui ne sont pas impraticables. De là il résulte que ses idées ont tour à tour le mérite de la généralité et le mérite de l'application ». Mais Daru ne partage pas ses idées sur l'utilité de laisser au détenu le produit entier de son travail, sur le problème des réfectoires, sur le projet étrange d'entourer les bâtiments carcéraux d'établissements publics au lieu de les isoler... Malgré quelques défauts, il reconnaît que ce travail est « le plus complet qui nous ait été présenté » et semble mériter « la préférence & le prix »...
275. **Louis DAVOUT** (1770-1823) maréchal. L.A.S « Louis Davout », Dormans (Marne) 27 janvier 1792, au libraire Firmin DIDOT ; 1 page in-4, adresse, marques postales. 250/300
- Il le prie de lui envoyer au plus vite « l'ordonnance de 1776 adoptée par le Comité militaire et Mr le Commandant général ». Quant à l'ouvrage de M. BONDY sur les fortifications de campagne, il préfère attendre que M. du BELAIR l'ait revu. Il demande s'il reste beaucoup d'exemplaires de « l'ordonnance du Comité Militaire du 1^{er} janvier 1792 rédigé par M. Louis NOAILLES à l'usage des gardes nationales et le prix de chaque exemplaire »...
276. **Maurice DEKOBRA** (1885-1973). 6 L.A.S., 1927-1937 ; 8 pages formats divers, en-têtes. 60/80
- Veyrier-du-Lac 6/9/1927*, à son ami Gaston RIOU, belle lettre le remerciant de son appréciation de *Flammes de velours* et de sa défense du « cas D. » ; il part pour Constantinople, via Naples et Athènes, pour écrire un nouveau roman : « j'ai un beau sujet dans l'ovaire cérébral !! »... *Naples-Constantinople 9-27 octobre 1927*, à son cher Jack : ssur sa traversée, la publicité à faire, la préparation de signatures et conférences à Bucarest, Budapest, Vienne et Prague, etc. *Cannes 9 août 1937*, à Albert WILLEMETZ, le félicitant de son succès, et évoquant *L'Homme du Milieu* et *Volterra*... ON JOINT un n° de *La Baïonnette* (21 déc. 1916 avec texte de Dekobra), le faire-part de décès de sa mère (1928), etc.
277. **DIVERS**. 8 lettres, la plupart adressées au baron PRON. 120/150
- Fanny de BEAUHARNAIS (2 las à M. de Lépinay), comte CLARY, Eugène DUFEUILLE, Impératrice EUGÉNIE, FRANCESCHINI-PIETRI, Prince NAPOLÉON (Jérôme), Philippe comte de PARIS (1885, sur les élections en Eure-et-Loir), etc.
278. **Géraud-Christophe-Michel DUROC** (1772-1813) duc de Frioul, général, Grand-Maréchal du Palais. L.A.S. « Le D. de Frioul », le 20, à Vivant DENON ; 1 page in-4. 300/400
- Sa lettre lui a fait de la peine, car il est étranger à toute cette affaire, et ne veut faire de tort à personne : « je vous dirai ce que j'ai appris sur ce tableau [...] l'Empereur n'a pas donné positivement l'ordre de l'exclure. Si vous le trouvez bon il me semble qu'il peut être exposé vous vous y connaissez mieux que personne. Faites moi souvenir aussi de vous parler des portraits en signature de S.M. Depuis que M. ISABEY ne les fait plus on n'a plus que des croutes »...
279. **EUGÈNE DE BEAUHARNAIS** (1781-1824). L.A.S. « Le P^{cc} EB », [1805 ?] ; 3/4 page in-8. 150/200
- « Votre pressentiment était bon, les nouvelles sont *superbes*. Je vous en donnerai le détail dans une heure. J'en écris de suite à MASSENA »...
280. **Sulpice-Guillaume Chevalier, dit Paul GAVARNI** (1804-1866) dessinateur et lithographe. L.A.S., juin 1840, à une dame ; demi-page in-8. 100/150
- « C'est moi – toujours moi qui viens redemander qu'on me permette de montrer *patte blanche* un de ces soirs. Madame, quand je serais dix ans sans vous écrire ou sans venir, est-ce que vous pourriez croire que je vous oublie ? –Non, – vous avez fait en moi une pensée toujours infiniment gracieuse et à laquelle je ne toucherai jamais sans une joie extrême ».
281. **GÉNÉRAUX et MARÉCHAUX**. 7 lettres ou pièces, 1791-1839. 250/300
- Amiral BOUVET (l.s., rade de St Nazaire 1812), LA TOUR-MAUBOURG (l.a.s., 1823, au général de Villelume au sujet du passage de la duchesse d'Angoulême à Avignon), MACDONALD (l.a.s. avec sa femme, an XII), MARMONT (l.a. à Arago), Louis de NARBONNE (P.S., 14 déc. 1791, contresignée par LAVOISIER), SOULT duc de Dalmatie (l.s., 1832, au comte Flahault), VICTOR duc de Bellune (l.a.s., 1839, à Alexandre Dumas). ON JOINT une affichette : *Discours de Louis-Napoléon Président de la République*, avec portrait.



278



285

282. **Jean-Baptiste JOURDAN** (1762-1833) maréchal d'Empire. L.A.S., au Coudray près Corbeil 5 frimaire XIV (26 novembre 1805), à MESUY « payeur général de l'armée française en Italie » ; 1 page in-fol. (montée sur carte dorée). 200/250

Il a touché 30.000 francs « pour mes dépenses extraordinaires, indemnité des officiers généraux etc. pour le mois de thermidor dernier ». L'ordonnance du mois de fructidor n'a pas encore été envoyée, car il n'était de service qu'une partie du mois, et que le ministre de la Guerre doit décider si cette ordonnance à son profit portera sur tout le mois, ou seulement sur les jours « où j'ai conservé le Commandement ». Il lui est redevable de cette somme de 30.000 francs qu'il a touché pour le mois de thermidor « que vous avez compté à Mrs les officiers généraux, pour leur indemnité pendant ce mois », qu'il lui remboursera sur l'ordonnance de fructidor, etc...

283. **Abbaye de JUMIÈGES**. 2 LIVRES D'OR signés par les visiteurs, 1902-1909 et 1930-1937 ; 2 volumes in-4, d'environ 200 ff. sans sa reliure, et 70 ff. (le reste vierge) relié maroquin brun aux armes de l'abbaye sur le plat sup. 200/300

Parmi la très grande quantité de signatures, on relève notamment les noms de Thérèse Humbert, A. Bartholomé, Madeleine Lemaire, F. Greggh, P. de Nolhac, A. Bibesco, Jules Janssen, Reynaldo Hahn, Raymond Roussel, G. de Pawlowski, Maeterlinck, F. Masson, Henri-Robert, F. Thomé, Valtesse de la Bigne, H. Vacaresco, H. Lecomte du Nouy, Maurice Leblanc, etc.

284. **François-Christophe KELLERMANN** (1735-1820) maréchal. L.A.S. « K », 26 pluviôse, à son amie la Citoyenne LAMOTTE ; 3/4 page in-8, adresse (portrait joint). 150/200

Il a trouvé la déposition de DUBOIS erronée : « je te prie de ne pas la rendre publique fais la lire à mes amis mais point de copie », sauf si le président en veut une, mais il ne devra pas la copier : « tu dois savoir les conséquences ». Il lui demande de ses nouvelles et l'embrasse de tout son cœur... ON JOINT 2 décrets impr. de la Convention, 18-21 mai 1793, sur la confiance de la république envers Kellermann, et sa nomination au commandement provisoire de l'Armée de Vendée.

285. **Gilbert du Motier de LAFAYETTE** (1757-1834). L.A.S., [vers 1832], au comte Alexandre de LABORDE, questeur à la Chambre des députés ; demi-page in-4, adresse avec contreseing autographe. 300/400

En faveur de sa « jeune et filiale amie la princesse de BELGIOJOSO », pour lui procurer l'accès permanent à la « tribune diplomatique » pour les séances de la Chambre... « S'il vous restait un ou même deux billets de dames pour aujourd'hui [vous] obligeriez beaucoup une ou deux de mes petites filles ».

286. **François-Joseph LEFEBVRE** (1755-1820) maréchal. L.S. « Lefebvre », Vekerat 28 fructidor III (14 septembre 1795), au général KLÉBER ; 2 pages in-4 (trace d'onglet dans la marge). 120/150

En tant que général de la 1^{ère} Division de l'Armée de Sambre et Meuse, il l'informe des dernières avancées : « Les ennemis ont évacué le camp de *Vekerat* la nuit à onze heures, ils se retirent à *Altenkirchen*, mais on m'assure qu'il n'y a ni positions, ni retranchement ». Les troupes du comte d'Erbach devaient se réunir avec celles du prince de Wurtemberg à Vekerat le 16. « Je fais occuper le poste de Vekerat », et il envoie aussi un bataillon à *Blankenberg*. Il va donner des ordres pour « intercepter la route de *Beuerscheie* à *Dottendorff* sur le Rhin »...

287. **André MAUROIS** (1885-1967). MANUSCRIT autographe signé, *Conseils à un jeune Français qui va vivre en liaison avec des Américains* ; 2 pages in-4. 100/150

Conseils en dix points, pendant la Seconde Guerre Mondiale : « Avant tu viens à eux avec amitié. Ce sont de braves gens. Ils sont entrés dans cette guerre pour défendre la liberté et la justice »...

288. **Gabriel Jean Joseph MOLITOR** (1770-1849) maréchal. L.A.S., Amsterdam 20 décembre 1811, à un général ; 2 pages in-4. 200/300

BELLE LETTRE SUR LES BIENFAITS DE L'EMPEREUR. « Après avoir nommé mon fils, Page ; m'avoir autorisé à porter le Grand Cordon, m'avoir acheté ici un très bel hôtel et doublé mon traitement, Sa Majesté vient de mettre le comble à tant de faveurs en daignant me nommer Gouverneur de Son Palais impérial de Strasbourg. J'attends tous les jours la permission d'aller porter aux pieds de mon auguste bienfaiteur, les sentimens de ma reconnaissance ». Il embrasse le général, le remercie pour ses bontés envers son fils et pour son amitié. Il se réjouit que le général soit content de son fils Gabriel... « Vous ne devez pas tarder à recevoir vos nouveaux mariés et j'espère vous trouver entouré de toute votre aimable famille »...

289. **Bon-Adrien Janot de MONCEY** (1754-1842) maréchal. L.A.S., Milan 17 prairial VII (8 juin 1801), au général MICHAUD ; 3/4 page in-fol., en-tête *Armée d'Italie, Moncey, Lieutenant-Général* « commandant en chef des troupes stationnées dans la République Cisalpine », petite vignette. 200/300

Il lui adresse un ordre du ministre relatif à « l'organisation des troupes qui restent icy », qu'il pourra communiquer à certain officiers. « Une lettre du 1^{er} consul la plus flatteuse comme la plus confiante ajoute encore à cette latitude à prendre sur soy dans l'occasion. Je ferai tout ce qui pourra dépendre de moi [...] pour rendre notre petite famille heureuse, j'espère tout du concours de mes inestimables camarades, je n'ai pas besoin de vous dire combien je me reposerai sur le vôtre ». Il ne peut pas laisser le quartier général de Michaud à Bergame, mais l'envoie commander la division de Brescia, espérant qu'il sera satisfait...

290. **MUSIQUE. George HENSCHEL** (1850-1934) compositeur et chef d'orchestre anglais. 28 L.A.S. et 3 MUSIQUES autographes, 1914-1926, au flûtiste Louis FLEURY ; 57 pages formats divers, la plupart en anglais avec adresse ou enveloppe. 150/200

BELLE CORRESPONDANCE. *Aviemore (Écosse) 26 juin 1914* : les félicitations d'un artiste aussi éminent que Fleury sont doublement généreuses... *11 juin 1919*, il n'a pas oublié sa promesse d'écrire des *Variations pour flûte*... *30 juillet 1920* : il travaille aux *Variations*, mais a abandonné l'idée d'une chanson populaire écossaise pour un thème simple de sa propre composition (MUSIQUE jointe, 12 mesures pour flûte et piano)... *9 août*, il est ravi que Fleury aime le thème et lui adresse deux variations, avec quelques questions... *23 août* : il y aura sept variations, pour une durée totale de 8 à 10 minutes... *24 août*, il lui demande son avis sur une variation, sorte de variation sur la 2^e variation, un *minuetto*... *10 septembre*, envoyant le morceau complet : « J'ai une très grande envie de vous entendre jouer les Variations ! »... *17 septembre-12 octobre*, envois de corrections musicales... *23 janvier 1921*, vœux de succès pour l'interprétation des *Variations* en concert... *27 août 1924*, envoi d'une *Sicilienne* avec laquelle CASALS a eu un grand succès à New-York... Rendez-vous, remerciements, conseils sur ses cachets en Angleterre, etc.

291. **Dominique PÉRIGNON** (1754-1818) maréchal. L.A.S., Parme 19 août 1807, à l'inspecteur DENIÉE ; 2 pages in-fol., en-tête *Le Maréchal Pérignon, Membre du Sénat Conservateur, Gouverneur Général des États de Parme et de Plaisance*. 200/300

Il demande que la Compagnie de Réserve des États de Parme et Plaisance soit au moins de 2^{ème} classe. En effet, « la population de ces états est [...] deux fois plus forte que dans certains départements de la France, qui cependant ont chacun une compagnie de réserve ; nous avons aussi [...] deux cours criminelles, une à Parme, l'autre à Plaisance, ce qui sous ce rapport double le service de la Compagnie ». Il y a aussi dans chacune de ces villes une maison de réclusion décrétée par l'Empereur : « ces établissements ont donné les meilleurs résultats pour l'extinction du brigandage et du vagabondage, mais il s'en suit toujours que le service de la compagnie de réserve se trouve ici beaucoup plus multiplié qu'ailleurs ». Il estime que ce sera à l'administrateur préfet de trouver les fonds nécessaires aux dépenses de la Compagnie, et donne les noms des officiers qu'il souhaite dans cette Compagnie...

Villefranche 6 juillet 1781.

C'est une ennuyeuse chose de ce monde que d'y être toujours pressé ! Enfin, il en est ainsi, et encore faut-il prendre patience. Je vous envoie avec cette lettre des peup. et vous charge de deux autres, une par. m. La Monnaie, une par. m. Flea.

Voici les fleurs jaunes, à huit étamines, de la plante dont je vous parlais dans ma dernière et dont je veux savoir le nom, parce qu'elle me paraît hospitalière en ce besoin. J'y joins quelques autres plantes que je n'ai pas le temps d'étudier.

Toujours - avec de vos nouvelles, je n'ai que le temps de vous embrasser, mais c'est de tout cœur.

292

292. **Manon Phlipon, Madame ROLAND** (1754-1793) l'égérie des Girondins. L.A., Villefranche 6 juillet 1781, [au botaniste Louis BOSCO D'ANTIC ?] ; 1 page in-8. 250/300

« C'est une ennuyeuse chose de ce monde que d'y être toujours pressé ! Enfin, il en est ainsi, et encore faut-il prendre patience ». Elle lui envoie quelques lettres à faire suivre, ainsi que « les fleurs jaunes à huit étamines de la plante dont je vous parlais dans ma dernière et dont je veux savoir le nom », et quelques autres plantes qu'elle n'a pas eu le temps d'étudier...

293. **Léger-Félicité SONTONAX** (1763-1813) gouverneur civil à Saint-Domingue où il abolit l'esclavage. L.S., au Cap 6 pluviôse V (25 janvier 1797), au chef de brigade GASSONVILLE au Cap ; 1 page in-4 à son en-tête *Léger-Félicité SONTONAX, Représentant du Peuple et Commissaire délégué par le Gouvernement français aux Isles sous le vent*, adresse. 150/200

Après lecture de ses observations, il lui fait envoyer au Port-Margot « une pièce de 24, au lieu de celle de 18 », et précise : « Les bons pour les rations extraordinaires et comestibles doivent être signés par l'ordonnateur, ou bien il doit donner une autorisation de les délivrer ».

294. **Louis SUCHET** (1770-1826) maréchal. L.A.S., Paris 21 ventose VII (11 mars 1799), au général en chef BRUNE ; 2 pages in-4, en-tête *Armée d'Italie, Suchet, Général de Brigade* (portrait gravé joint). 250/300

Ses lettres de Milan ou Paris sont restées sans réponse : « elles ne m'ont procurées aucun signe de vie de votre part. Dans toutes cependant, je vous ai renouvelé l'assurance de mon sincère dévouement et de la reconnaissance que je vous porte. Au moment de monter en voiture pour me rendre à l'Armée du Danube, je m'empresse de vous assurer de nouveau, qu'en quelque lieu que me porte le sort, je ferai toujours des vœux pour me trouver rapproché de vous, l'espérance ne m'abandonne pas, et je m'estimerai bien heureux de marcher encore sous les ordres d'un tel chef »...

CONDITIONS DE LA VENTE

La vente se fera expressément au comptant.

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des objets mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation, une fois l'adjudication prononcée.

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur, et aura pour obligation de remettre son nom et adresse. Il devra acquitter, en sus de l'enchère, par lot, les frais et taxes suivants : **23,92% (frais 20% - T.V.A. à 19,60%)**.

Dès l'adjudication prononcée, les achats sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire, le magasinage et le transport de l'objet n'engagent pas la responsabilité de la Société de Vente Volontaire aux enchères publiques.

Les indications portées au catalogue engagent la responsabilité de la Société de Vente Volontaire aux enchères publiques, compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès verbal de la vente. Les dimensions, les poids et les estimations ne sont donnés qu'à titre indicatif. Le réentoilage, parquetage ou doublage sont considérés comme une mesure conservatoire et non comme un vice.

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque par l'adjudicataire, le transfert de propriété de l'objet n'aura lieu qu'après encaissement du chèque. Le paiement par chèque sans provision ou le défaut de paiement n'entraîne pas la responsabilité de la Société de Vente et en conséquence la délivre de l'obligation de paiement au vendeur. En cas de paiement par chèque non certifié, le retrait des objets pourra être différé jusqu'à encaissement. A défaut de paiement par chèque ou en espèces, l'objet pourra être remis en adjudication sur folle enchère, immédiatement ou à la première opportunité.

En cas de contestation, au moment de l'adjudication, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot "adjudgé", le dit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public sera admis à enchérir à nouveau.

La Société de Vente et les Experts se réservent la faculté, dans l'intérêt de la vente, de réunir ou de diviser les numéros du catalogue

CONSEILS AUX ACHETEURS

La vente sera conduite en euros. Le règlement des objets, ainsi que celui des taxes s'y appliquant, sera effectué dans la même monnaie.

Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront autorisés qu'après accord préalable de la Société de Vente. Pour cela il est conseillé aux acheteurs d'obtenir, avant la vente, une lettre accreditive de leur banque pour une valeur avoisinant leur intention d'achat, qu'ils transmettront à la Société de Vente.

Le paiement en espèces est limité, taxes et frais compris, à 3 000 € pour les particuliers français et les professionnels, à 15 000 € pour les particuliers étrangers sur justificatifs de leur identité, de la provenance des fonds et de leur déclaration des sommes auprès de l'administration des douanes, décret n°2010 - 662 du 16 juin 2010.

Les achats volumineux adjugés qui n'auront pas été retirés le lendemain de la vente avant 10 heures en salle, seront entreposés au magasinage de l'hôtel Drouot ; ils demeurent sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Les frais de stockage dus par l'acquéreur devront être réglés au magasinage de l'hôtel Drouot avant enlèvement des lots et sur présentation du bordereau acquitté. Les objets de petit volume peuvent être gardés à l'étude pendant 15 jours après la vente. Au-delà, des frais de garde de 3 € par jour et par objet

L'expédition des lots est une facilité accordée par la SVV aux clients, la SVV n'est pas responsable du transport des lots. L'envoi des lots ne se fera qu'à la demande expresse de l'adjudicataire après la vente accompagnée d'une lettre de décharge de responsabilité, et est à ses frais.

La TVA incluse dans la marge pourra être remboursée aux acheteurs non-résidents de l'union européenne après envoi à la SVV du document douanier d'exportation, exemplaire n°3, visé par les douanes, et ce dans le délai de deux mois après la vente.

ORDRES D'ACHAT

La Société de Vente et l'Expert peuvent exécuter tout ordre d'achat sans aucun frais supplémentaire, il convient d'en faire la demande par écrit, **24 heures avant la vacation, à l'aide du formulaire inclus dans le présent catalogue, dûment complété et accompagné d'un chèque, relevé d'identité bancaire ou coordonnées bancaires.**

La Société de Vente agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat, ceci afin d'essayer d'acheter le ou les lots au prix le plus bas possible et ne dépassant, en aucun cas, le montant maximum indiqué par l'enchérisseur.

Enchères par téléphone ; l'acheteur désireux de se faire appeler pendant la vente utilisera le formulaire selon les conditions énoncées ci-dessus.

Les ordres d'achat sont une facilité pour les clients. La Société de Vente n'est pas responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur, ou pour toute autre cause.

DEFAUT DE PAIEMENT

A défaut de paiement du montant de l'adjudication et des frais, une mise en demeure sera adressée à l'acquéreur par lettre recommandée avec avis de réception aux frais de l'acquéreur.

A expiration du délai de un mois après cette mise en demeure et à défaut de paiement de la somme due, il sera perçu sur l'acquéreur et pour prise en charge des frais de recouvrement un honoraire complémentaire de 10% du prix d'adjudication, avec un minimum de 250 Euros.

L'application de cette cause ne fait pas obstacle à l'allocation de dommages-intérêts et aux dépens de la procédure qui serait nécessaire, et ne préjuge pas de l'éventuelle mise en œuvre de la procédure de folle enchère.

Folle enchère : à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant : si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommage. Intérêts dûs par l'adjudicataire défaillant.

Résultats visibles sur www.thierrydemaigret.com

CORRESPONDANTS RÉGION OUEST :

Cabinet Romane PETROFF et Louis RANÇON

Louis RANÇON : 12, rue de la Visitation - 35000 Rennes - Tél.-Fax : 02 23 20 05 18
Romane PETROFF : 31-33, rue de l'Horloge - 22100 Dinan - Tél.-Fax : 02 96 39 04 30



DRAPEAU-GRAPHIC - 02 51 21 64 07

Ouvrage imprimé sur papier labellisé
"développement durable"

Thierry de MAIGRET

Commissaire Priseur



Société de vente volontaire aux enchères publiques - Agrément n° 2002 - 280

ORDRE D'ACHAT / ABSENTEE BID FORM

LETTRES et MANUSCRITS AUTOGRAPHES

PARIS-HÔTEL DROUOT

Vente le Mercredi 15 Mai 2013

À 14 heures - Salle 13

A renvoyer à / Please Mail to :

Thierry de MAIGRET

5, rue de Montholon - 75009 Paris - France

Tél. : 01 43 83 95 20 - Fax : 01 44 83 95 21

e-mail : geuvrard@tdemaigret.fr

ou à l'Expert :

Thierry BODIN, Les Autographes

45, rue de l'Abbé Grégoire 75006 Paris - Tél. : + 33 (0)1 45 48 25 31

Fax : + 33 (0)1 45 48 92 67 - lesautographes@wanadoo.fr

nom et
prénom
*name and
first name*

adresse
address

Tél. Bur. / Off. _____

Dom. / Home _____

Fax : _____

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, ainsi que des conseils aux acheteurs, je déclare les accepter et vous prie d'acquiescer pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-dessous. (Les limites ne comprenant pas les frais légaux).

Cet ordre d'achat ne sera valable qu'accompagné d'un chèque, d'un RIB ou de coordonnées bancaires.

I have read conditions of sale and the guide to buyers and agree to abide by them. I grant your permission to purchase on my behalf the following items within the limits in euros. (These limits do not include fees and taxes).

LOT	DESCRIPTION DU LOT <i>LOT DESCRIPTION</i>	LIMITE EN EUROS <i>EUROS LIMITS</i>	VOUS ONT ÉTÉ ADJUGÉS <i>PRICE REALIZED</i>
Signature obligatoire <i>Required signature</i>		Date	Total adjugé / <i>Total realized</i>
			Frais légaux / <i>Fees & Taxes</i>
			TOTAL GÉNÉRAL

Nota : Sans indication de votre part, si l'enchère dans la salle est la même que votre commission, l'adjudication se fera dans la salle.



lding (Danemark)

Molbanen,

clare) laisser l'entière

de tout ce que je

(meubles, livres & papi

derai à l'heure de

à ma femme

e Bloy, née Molbeck

lding, 10 Novemb. 18

Léon Bloy

